(N.° 21.) Germinal an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que MM. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER, BARBIER DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, GAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLE, BOETTIGER, USTÉRI, VISCONTI, VILLOISON,

WILLEMET, Fr. LOBSTEIN, LANJUINAIS, WINCKLER, etc. etc., fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chaque de neuf feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, directeur des postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

VIII.e ANNEE.

TOME VI.

B.1000.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

CONSERVATEUR des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie de Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, galvanique, statistique, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Strasbourg, de Nancy, etc. etc.

VIII.e ANNÉE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XI. — 1803.

A

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE NANCY,

VILLE CHÈRE A MON CŒUR

PAR LES PLUS TENDRES SOUVENIRS

DE L'AMITIÉ.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

ŒCONOMIE POLITIQUE.

LETTRE sur la Philosophie dans ses rapports avec notre Gouvernement; par Pierre *GRANIÉ, jurisconsulte.* Paris, chez *Desenné,* palais du Tribunat, n.° 2; *Lenormand,* rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois; *Pougens,* quai Voltaire, n.° 10.

CETTE lettre est adressée à un homme qui n'est pas content de ce qui se passe dans l'intérieur de notre République, et qui regarde comme un crime de lèse-philosophie, la force donnée à notre gouvernement et le rétablissement de la religion chrétienne salariée par l'État. Le C. Granié le rassure, lui prouve que la nécessité de nos affaires demandoit un chef puissant, et que la réédification de l'édifice social demandoit l'adoration publique de Dieu, et le rappel de ses ministres, désormais soumis à l'autorité civile et aux lois.

L'auteur montre de plus que ces principes, sans lesquels, dans la position actuelle de l'Europe, la

France ne sauroit subsister, ont toujours été ceux des meilleurs esprits; et cette assertion est appuyée par les ouvrages de Montesquieu, de J. J. Rousseau, et par les écrits de Voltaire publiquement avoués par lui. On calomnie donc la philosophie. Ecoutons le C. Granié.

« La philosophie, s'écrie-t-on avec confiance, a « tout perdu au milieu de nous; elle a brisé le « frein de la religion et celui de l'obéissance poli- « tique.

« La philosophie n'a rien fait de tout cela. Si « quelques écrivains célèbres revenoient au monde, « ils seroient bien surpris du langage qu'on leur prête, « et de l'interprétation qu'on donne à leurs écrits.

« Mais si des factieux, des meurtriers et des vo- » leurs ont cité à tort et à travers des phrases déta- « chées de ces écrivains qu'ils dénaturoient et qu'ils « étoient hors d'état de comprendre; si de ces livres « de lumière ils ont fait des torches d'incendie et « de destruction; si même quelques cosmopolites « vertueux, mais exaltés, qui ont plus vécu avec « les livres qu'avec les hommes, ont été obligés, par « leurs systèmes et par les circonstances, de ména- « ger ces factieux, ces meurtriers et ces voleurs; si « incorrigibles après dix ans d'expériences, ils four- « niroient demain les moyens de redresser ces écha- « fauds où ils seroient eux-mêmes immolés!

« S'ensuit-il qu'il faille renoncer aux leçons de la « sagesse et aux méditations des grands esprits?...

« Si tout démontre l'impossibilité de donner à la « corruption de nos grandes villes les institutions

« d'Athènes et de Rome dans les beaux jours de « leur liberté ; devra-t-on caractériser d'attentat contre « la philosophie et contre la raison, tout retour à « l'ordre commandé par la situation intérieure des « choses, par la position des affaires et des intérêts « des grandes nations de l'Europe, par la nécessité « de mettre fin à ces systèmes spéculatifs, bons pour « détruire, vains et inefficaces pour réédifier ».

Le C. Granié convient que des écrivains qui usurpoient le titre de philosophes ont, dans des brochures insignifiantes ou obscènes, prêché la destruction de tout culte et de tout ordre social ; mais il prouve très-bien que les écrivains auxquels nous devons les grands ouvrages qui ont illustré notre siècle, ont toujours fondé l'ordre social sur une religion et sur le gouvernement convenable aux mœurs et au territoire de chaque pays.

Ce qui est dit de l'athéisme mérite d'être rapporté.

« Je ne dois pas taire que plusieurs ouvrages in- « fectés des principes de l'athéisme parurent à cette « époque, et excitèrent la juste indignation du gou- « vernement et des magistrats. Le système de la « nature dont parle M. d'Alembert dans la lettre « que je viens de citer, est de ce nombre ; mais « il faut convenir que ces livres, à la portée d'un « très-petit nombre d'esprits, ne produisent point un « effet universellement dangereux.

« La théorie abstraite de l'athéisme ne fera ja- « mais de grands progrès. Produit par l'abus de l'é- « tude et de la méditation, il sera éternellement

« le partage de quelques penseurs, étrangers aux affai-
« res et aux gouvernemens ; leur éducation ou leurs
« richesses sont, pour l'ordinaire, de sûrs garans de
« leur sagesse et de leur probité. Lucrèce, Spinosa,
« et, de nos jours, le baron d'Holbac et les hommes
« de mérite qui se réunissoient chez lui, étoient
« des particuliers paisibles, plus occupés des belles-
« lettres, des beaux-arts et des conceptions de leur
« esprit, que des affaires et de ceux qui sont char-
« gés de les diriger.

« Ces prédicateurs d'athéisme ont eu et auront,
« dans tous les temps, un auditoire très-circonscrit.
« Les hommes injustement frappés ou flétris par la
« force et par la puissance, ou dévorés par les tour-
« mens de leur cœur, ne chercheront point leur
« consolation dans ces stériles préceptes et dans le
« néant qu'on présente pour but et pour dernier ré-
« sultat.

« Si l'Auteur des choses et des hommes n'a pas
« voulu nous donner une preuve mathématique de
« son existence, cette preuve existe dans ses œu-
« vres, dans le besoin de prolonger notre existence
« au-delà du moment rapide où nous vivons, dans
« cette source de toute espérance et de toute gran-
« deur, placée au milieu du cœur humain, et que
« les plus subtils raisonnemens ne tarissent jamais.
« Cette preuve existe surtout dans les belles pages
« écrites par J. J. Rousseau, dans la profession de
« foi du Vicaire Savoyard ; ouvrage sublime, le
« plus beau et le plus consolant peut-être qui soit
« sorti de la main des hommes, sur cette question,

« la plus importante de toutes, lorsque notre esprit « inquiet en cherche la solution. »

L'auteur parcourt les temps qui ont précédé notre révolution. Vous remarquerez ce qu'il dit de l'illustre chancelier Daguesseau, qu'il peint avec les couleurs qui lui conviennent. Il montre que c'est à ses talens et à son influence que notre siècle doit les lumières qui ne demanderont qu'une juste et puissante application.

On doit lire également ce qui concerne les lois et le régime féodal. Les réflexions, à ce sujet, nous paroissent puisées dans la plus saine philosophie et dans la plus droite raison.

Le C. Granié parle des abus qui sapoient les fondemens de la monarchie, et qui faisoient que, depuis long-temps, les bons esprits annonçoient une révolution.

« On impute donc à la philosophie, des maux « qui ne sont pas son ouvrage. C'est l'administration « intérieure du royaume; ce sont les vices qui l'in- « fectoient au moment de la convocation des états « généraux, qui donnèrent lieu à ce mouvement « général dont le roi ne sut pas profiter. Il falloit « tout faire par le roi et rien par le peuple. On « voulut corriger tous les abus par la force du peu- « ple; mais le peuple ne corrige rien, il détruit « tout ».

Il faut suivre l'auteur dans ces divers développemens et dans ce qu'il dit de Louis XVI, de MM. Necker, Brienne, Turgot et d'autres personnages, qui ont joué un rôle dans ces derniers temps.

Ce qui mérite une attention particulière, c'est ce que l'auteur écrit sur la nécessité d'un culte public, nécessité reconnue par tous les peuples policés.

« Cette nécessité d'un culte public et d'une ado-
« ration commune, est sans doute reconnue par tous
« ceux qui se sont occupés de l'ordre intérieur des
« peuples réunis en société. J'entends par culte pu-
« blic celui qui est professé par les magistrats, celui
« qu'on rend au grand être dans les temples ouverts,
« où retentissent les cantiques, et où brûle l'encens
« qui s'élève vers le ciel. L'exemple de toutes les
« nations qui ont brillé sur la terre, autorise cette
« opinion. Les archontes d'Athènes et les consuls
« de Rome adoroient publiquement le Créateur et
« le Conservateur de l'Univers; ils assistoient aux
« sacrifices d'actions de grâces et d'expiation offerts
« par des pontifes révérés.

« Voyez l'ancienne Grèce : le Maître de toutes
« choses y étoit adoré; les autres dieux n'en étoient
« qu'une émanation. Toute la Grèce rendoit hom-
« mage à la toute-puissance de Jupiter. Ce modé-
« rateur universel reconnu, il étoit permis de peupler
« l'Olympe de mille autres divinités. L'imagination
« sensible et brillante de ce peuple, né pour les
« arts, anima toute la nature; la sagesse eut ses
« temples : on remercioit Minerve des charmes de
« l'innocence et de la paix du cœur. Les passions
« eurent les leurs. La terrible Vénus eut des tem-
« ples magnifiques, et les foibles mortels alloient
« aux pieds de ses autels la remercier de leurs joies,
« et lui demander la cessation de leurs douleurs.

« Voyez Rome : elle a au Capitole son Jupiter op-
« timus maximus. Elle fait la conquête du monde,
« et laisse à tous les peuples les dieux et les prê-
« tres qui leur sont chers.

« Voilà les modèles que les nations policées de-
« vroient préférer à la destruction de toute théo-
« cratie et aux préceptes hardis d'une théorie in-
« certaine. Je crois, et je dis hautement, que les
« magistrats d'un peuple policé doivent donner l'exem-
« ple public de l'adoration de Dieu, et fixer sur
« cet important objet, l'incertitude de cette partie
« de la nation, qui ne pense point par elle-même,
« et qui n'en a ni le temps ni la capacité. Croyez
« que le peuple presqu'entier suivra ses chefs dans
« les temples qu'ils lui ouvriront ; qu'il joindra ses
« prières aux leurs ; qu'il a besoin d'entendre une
« morale pure, et que le malheureux trouve dans
« cette communication intellectuelle avec Dieu, des
« consolations que lui refusent souvent les ingrats et
« insensibles objets dont il est environné.

« C'est à la loi et au gouvernement à régler les
« cérémonies de ce culte, à surveiller ceux qui y
« président, à s'opposer à toute intolérance, fléau
« horrible, contre lequel les précautions ne peuvent
« trop se multiplier ».

La nécessité d'une autorité forte et centrale est bien établie dans l'ouvrage du C. Granié. Il prouve qu'une assemblée qui a le pouvoir exécutif ne peut opérer aucun bien.

Laissons parler l'auteur :

« Pour faire d'utiles réformes, une autorité ora-

« toire ne suffit pas; il faut une main puissante ca-
« pable de tout diriger, et qui commande avec la
« même force à l'opposition qui veut tout garder,
« et à la jalousie populaire toujours prête à tout en-
« vahir.

« Lorsqu'on n'a rien à sa disposition, que des
« discours moraux et des vérités théoriques, qu'ar-
« rive-t-il?

« Les factieux, qu'on ne comprime jamais avec
« des paroles, renversent tout, pour se rendre maî-
« tres de l'autorité.

« A l'ancien gouvernement monarchique, qu'on
« ne vouloit que corriger, on substitue les prin-
« cipes d'une démocratie impraticable et absurde,
« et le peuple est gouverné par des tyrans des-
« potiques ou insensés.

« On vouloit rendre les autels plus respectables,
« on les renverse et on les brise tous; et dans la partie
« du monde la plus éclairée, en Europe, un peu-
« ple seul entre tous les peuples n'a plus de tem-
« ples où Dieu soit publiquement adoré.

« Nous avons éprouvé tous ces maux, et nous
« avons été les témoins de tous ces scandales: eh!
« pourquoi? on ne sauroit trop le répéter:

« Parce qu'on avoit besoin, à cette époque dif-
« ficile, non d'un chef prisonnier et dépendant d'une
« assemblée, mais d'un chef libre, puissant et doué
« de la raison, et des talens qu'exigeoient le danger
« des circonstances et leur gravité.

« Si des hommes, qu'il n'a connu que trop tard,
« ont mis le dernier chef de notre monarchie dans

« l'impuissance de conserver et de réformer ; remer-
« cions le ciel de nous avoir donné un chef nou-
« veau , qui répare les fautes du malheur et de la
« foiblesse , et qui reconstruit habilement les parties
« de l'édifice qu'il falloit laisser debout ».

L'auteur s'adresse, en finissant, à ces hommes trop épris d'une théorie dont l'expérience auroit dû les détromper.

« Que ces hommes comprennent enfin que le flam-
« beau qu'ils agitent ne donnera qu'une lumière
« dangereuse et funeste , et qu'il s'éteindra même
« dans les larmes et dans le sang , s'il n'est soutenu
« par une main habile et puissante , qui donne à
« ses diverses branches leur véritable direction ».

Cet ouvrage rappelle une infinité de souvenirs, et donne matière à de sages et de profondes réflexions. Nos citations suffisent ponr faire juger du style de l'auteur et du but utile d'une lettre qui, comme il le dit lui-même , devroit, vu l'importance de la matière , avoir plus de développement.

BIBLIOGRAPHIE.

Lettre du C. Oberlin père, au C. Millin, sur les Couvertures des vieux Livres.

Vous avez eu la complaisance, mon cher ami, d'insérer, en floréal de l'an IX, dans votre Magasin, mes réflexions sur certaines précautions à prendre dans le renouvellement d'anciennes bibliothèques. J'invitois alors mes confrères des autres départemens à examiner les fragmens d'anciens manuscrits employés, depuis l'invention de l'imprimerie, à la reliûre d'autres livres. Le fragment d'un manuscrit sur vélin, d'écriture *anglo-saxone*, des origines d'Isidore de Séville, m'en avoit fourni l'idée, puisqu'il m'a servi à corriger de lourdes fautes qui se trouvent dans toutes les éditions de cet ouvrage. J'ai vu depuis, avec plaisir, que M. de Murr, célèbre littérateur de Nuremberg, avoit déjà donné quelques notices semblables sur des fragmens d'anciens auteurs classiques (1).

Je ne sais quelle sensation mon avis a faite en France ; mais il y a quelques mois que vous me fites passer une lettre datée du 10 juin 1802, qui m'est adressée par M. de Ludolf, qui réside à Constantinople, j'ignore en quelle qualité.

Cette lettre est conçue en ces termes : « J'ai lu,

(1) Dans son Neues Journal zur Litteratur und Kunstgeschichte. I Theil. 8. Leipsig, 1798, p. 87.

« de

« citoyen, dans le n°. 23 du Magasin encyclopédique
« de floréal an IX, auquel je suis abonné, la notice
« bibliographique que vous y avez fait insérer sur les
« fragmens d'anciens manuscrits, qui ont servi dans le
« quinzième siècle aux reliûres de livres. Je regrette
« bien avec vous la perte que l'insouciance et l'i-
« gnorance de ce temps a apportée aux lettres, et que
« l'invention de l'imprimerie ait contribué à la des-
« truction de tant d'ouvrages, qu'elle tiroit de l'ob-
« scurité. J'ai applaudi à l'invitation que vous faites
« à vos savans confrères les bibliothécaires, d'exami-
« ner les anciennes couvertures de livres; par ce moyen
« on pourra encore sauver quelques fragmens pré-
« cieux, comme vous-même vous en avez découvert
« dans la bibliothèque de Strasbourg. D'après votre
« notice bibliographique, je me suis empressé d'exa-
« miner quelques ouvrages des quinzième et seizième
« siècles, que je possède dans ma bibliothèque; mais
« je n'ai trouvé que la chronique de Froissard, im-
« primée à Paris en 1513, en trois volumes in-folio,
« et dont la couverture est en bois, qui m'ait fourni
« six feuillets manuscrits, que je m'empresse de vous
« adresser. Malgré les précautions que j'ai prises, la
« colle dans quelques endroits étoit si tenace, que je
« n'ai pu garantir une ou deux feuilles de quelques
« écorchures en les détachant. Je doute cependant,
« d'après la première inspection, que ces fragmens
« contiennent rien de bien curieux, qui fasse regretter
« la perte du reste. Vous pourrez, citoyen, en juger
« plus pertinemment que moi, mes connoissances en
« archæologie ne s'étendant pas au déchiffrement de

« l'écriture gothique, et de leurs nombreuses abrévia-
« tions. Je serai fort aise, au reste, si j'ai pu contri-
« buer à enrichir votre collection, et à vos recherches
« savantes dans ce genre. Agréez les assurances, etc. ».

Il est juste que je m'empresse à répondre à l'honnêteté que me fait M. de Ludolf; et j'espère, respectable ami, que vous voudrez bien permettre que cela se passe par l'entremise de votre Magasin. M. de Ludolf a joint à sa lettre, comme vous venez de voir, six feuillets de vélin.

L'examen que j'en ai fait m'apprend que cinq de ces feuillets ont appartenu à un même ouvrage, qui contenoit des commentaires latins sur les évangiles et les épîtres dominicales. Je citerai pour exemples les textes *Fiduciam talem habemus.* — *Exiens de finibus Tyri.* — *Adducunt ei surdum et mutum.* — *Simile est regnum cœlorum.* — *Imitatores mei estote.* — *Loquente Jesu ad turbas.* — *Scriptum est quod Abraham.* — Le livre, d'où sont tirés ces feuillets, étoit écrit in-8.°, à deux colonnes par page. L'écriture en est des plus difficiles à lire, étant hérissée d'abréviations; elle appartient au XIV.e siècle. La rareté du vélin avoit, depuis la fin du siècle précédent, introduit cette écriture mesquine, qui permettoit de transcrire de grands ouvrages avec économie, sur un petit nombre de feuilles.

Le sixième fragment est tiré d'un ouvrage in-4.°; il en présente une feuille et demie, contenant, en six colonnes, des pièces de deux poëmes bataves, dont l'écriture ainsi que la matière sont très-différentes. J'y trouve d'abord sur deux colonnes, en beaux

caractères carrés, du XI.e siècle environ, un fragment d'un poëme érotique en quatrains, contenant un dialogue entre une dame et un clerc, sur le véritable amour, sur les moyens d'y parvenir et sur les marques auxquelles on le reconnoît. J'en offre ici quelques strophes, qui pourront servir à reconnoître le troubadour batave, auquel le poëme est dû.

Exempel wil ic v toghen
Jc achte ghi end ic wi syn
Die dwee den anderen wel minnen mogen
V wille die moet syn die min.

Ghi moet oec willen dat ic wille
Al dat ic hebbe moet uwe syn
Beyde openbar end stille
End dat ghi hebt moet wesen myn.

Aldus twee herten syn worden eine
Die seere verre te voren waren
Dats minne el dinc ne gheine
Dat derf ic wel openbaren.

Lieue heere Clerc hoe mach dat syn
Dat die minne so seere. . . . . .

C'est-à-dire : (c'est le clerc qui parle) « Je vais « vous montrer un exemple : je suppose que vous « et moi nous soyons les deux qui veuillons nous « bien aimer, il faut que votre volonté soit la « mienne. Vous devez vouloir ce que je veux. Tout « ce que j'ai doit être à vous tant ouvertement qu'en « secret, et ce que vous avez, doit être à moi. C'est « ainsi que deux cœurs, qui avant étoient fort éloi-

« gués, sont devenus unis ; voilà ce que c'est que « l'amour. J'ose bien vous le déclarer. (Là dessus « la dame réplique) : Mon cher monsieur le clerc, « comment cela se peut-il que l'amour » . . . . . (ici le fragment finit).

Les dix autres colonnes du fragment appartiennent à des légendes en vers. L'écriture, qui est une espèce de ronde, est belle. La légende de Saint Thomas commence ainsi :

Te sente Thomas voor die poorte sas
Drie blende die der. . . . vitat was
Baden hem allen die der leden
Doe quam der een Clerc ghereden
End als zy hoorden comen dat paert
Boden zy die handen darie waert
Enn riepen heere doet ons goet
Nu merct wat die Clerc doet, etc.

C'est-à-dire : « Saint-Thomas étoit assis devant « la porte. Trois aveugles qui étoient là. . . . . le « prièrent de . . . . Arrive un clerc chevauchant. « Eux entendant venir le cheval, tendirent les mains. « Il s'élève un cri : Seigneur, soyez-nous propice ! « Or remarquez ce que fait le clerc » . . . . J'ignore si les deux poëmes auxquels appartenoient ces pièces, existent encore. Toujours est-il vrai que c'est le comble de l'imprudence d'avoir souvent déchiré et anéanti des productions du génie, écrites avec soin et élégance. Au reste, cette manie destructive avoit gagné toute l'Europe. Je possède moi-même, dans ma collection, plusieurs pièces en différentes langues, entre autres aussi du genre poétique, écrites avec

netteté sur vélin, telles qu'un fragment d'un poëme batave, dont le sujet paroît être tiré d'une guerre avec le sultan et les païens (qui ont été confondus avec les Mahométans), peut-être d'une croisade ; il y est parlé de combats, où figurent un empereur d'Allemagne (*een Keyser van Aelmaengen*), *een heere Heinric*, *die heeren* Echites, Démophon, Jonas, Enax ; il y est question d'éléphans (*olifanten*). A ces traits, il sera peut-être facile à quelque savant batave de reconnoître le poëme dont il s'agit. Je possède également des fragmens de poëmes Allemands, dont l'un appartient à l'histoire ou plutôt au roman de Barlaam et de Josaphat, l'autre à celui de Tristan.

ARCHÆOLOGIE.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués : Collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. *Millin, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, etc.* Tome I.er — 5.e livraison. A Paris, chez *Laroche*, maison de l'Auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 11, au coin de celle de la Loi; *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Levrault*, quai Malaquais (1).

Le nombre considérable de monumens que le C. Millin a fait dessiner et graver depuis plusieurs années, et qu'il fait dessiner encore tous les jours, l'a

(1) Chaque volume de cet ouvrage, imprimé à l'*Imprimerie de la République*, sur beau papier, sera composé de cinquante feuilles de texte, et d'au moins quarante planches; il sera distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte 6 fr. prise à Paris, et 6 fr. 60 cent. franche de port dans les départe-

mis à même de pouvoir faire succéder assez rapidement les livraisons de cet ouvrage, dont le premier volume va être complété incessamment par la sixième livraison, qui est sous presse, et qui, pour en rendre l'usage plus commode, sera terminée par une table alphabétique des matières contenues dans le premier volume, et par une table des auteurs qui y sont cités.

La *cinquième* livraison que nous allons faire connoître aux lecteurs du Magasin Encyclopédique, ne contient, à la vérité, que trois dissertations; mais la première, par son importance et par son étendue, forme un ouvrage entier, de même que celle sur le vase d'or du cabinet national qui se trouve dans la livraison précédente.

Dans cette première dissertation, le C. Millin donne l'explication d'une très-belle peinture de vase grec de la collection de Paroi, sur laquelle on voit Oreste poursuivi par les Furies, et son expiation.

Le point précis de l'action figurée dans cette peinture, ne se peut pas aussi aisément déterminer que le sujet en général indiqué ci-dessus. C'est pour cela que le C. Millin commence par rappeler cette par-

mens. L'ouvrage aura six volumes, et sera terminé en moins de quatre années. Ceux qui voudront s'inscrire, recevront directement à leur adresse chaque livraison, à mesure qu'elle paroîtra.

En tête du second volume se trouvera la liste des souscripteurs.

Voyez les Extraits que nous avons donné des livraisons précédentes, année VII, t. IV, p. 511; année VIII, t. I, p. 483; t. III, p. 131; t. VI, p. 60.

tie du mythe d'Oreste, d'après les différens poëtes qui ont traité l'histoire de la famille d'Agamemnon; et il fait voir que la peinture dont il s'occupe réunit plusieurs des circonstances indiquées dans les différentes tragédies grecques qui nous sont parvenues, mais qu'elle ne représente aucune de ces scènes séparément.

Oreste y est étendu sur un tapis, comme il l'est sur un lit dans la pièce d'Euripide. Il est, comme dans la pièce d'Æschyle, suppliant auprès d'Apollon, qui le défend : mais les Euménides qui le poursuivent sont ailées; ce qui est contraire au récit d'Æschyle. Minerve prend sa défense, comme à la fin de cette pièce : mais rien n'indique l'Aréopage ni le temple de la déesse, dont le suppliant n'embrasse pas la statue.

M. Boettiger, à qui le C. Millin avoit communiqué depuis long-temps une copie de cette peinture, pense qu'elle représente peut-être une scène de quelque tragédie, qui n'a jamais été écrite et qui faisoit partie d'une espèce de pantomime célébrée à la suite des processions solennelles et sacrées en l'honneur de Bacchus et de Cérès (2) : le C. Millin trouve cette

(2) Le C. Millin cite à ce sujet une dissertation curieuse de M. Boettiger, intitulée *Quatuor ætates rei scenicæ*, dont il a donné un Extrait étendu dans le *Magasin Encycl.*, année IV, t. II, p. 325. Dans cette dissertation, M. Boettiger trace les quatre âges de l'art scénique : « Il pense que cet art « existoit dans la grande Grèce long-temps avant Thespis. Ce « n'étoient d'abord que des cérémonies bacchiques, accom- « pagnées de chants, de danses, de déclamations, de ges- « ticulations, pour exciter le plaisir et la joie. Les vases

conjecture assez probable. « Ce qu'il y a de cer-
« tain, ajoute-t-il, c'est que notre peinture ne se
« rapporte à aucune des descriptions des fureurs ou
« de l'expiation d'Oreste qui nous ont été transmises
« par les classiques : aussi, soit qu'elle nous offre
« une scène d'une tragédie écrite, ou seulement d'une
« pantomime perdue, soit qu'elle nous donne la co-

« grecs représentent plusieurs de ces scènes; voilà pour-
« quoi les travaux d'Hercule, les malheurs d'Œdipe, les
« fureurs d'Oreste, y sont représentés avec des circonstances
« et des personnages accessoires qui ne se trouvent point
« dans Æschyle, Sophocle et Euripide, ni dans aucun au-
« teur classique. Long-temps après, ces sortes de représen-
« tations n'étoient pas encore abolies; et on en citeroit
« plusieurs exemples. Un des plus célèbres est la fameuse
« procession qui eut lieu à Alexandrie lors du couronne-
« ment de Ptolémée Philadelphe, où furent représentées
« toutes les histoires des dieux. Athen., liv. V. Cette ori-
« gine de l'art scénique chez les Grecs seroit à peu près
« la même que celle de la restauration de cet art en Eu-
« rope. On commença d'abord par des pantomimes qui s'exé-
« cutoient dans les églises, à la suite des processions et
« des cérémonies. Une troupe de pélerins établit ensuite
« un théâtre régulier, sur lequel on mettoit en action des
« sujets de l'ancien et du nouveau testament. Ces pièces
« s'appeloient des *mystères*. Voyez *Histoire du théâtre fran-*
« *çais*, par les frères Parfait, tom. I; *Histoire universelle*
« *des théâtres*, par une société de gens de lettres, tom. XI.
« L'analogie est ici en faveur de l'opinion de M. Boettiger.
« Si les mystères n'offrent que des idées bizarres et ridicu-
« les, il faut s'en prendre au peu de culture du temps,
« à l'imagination moins brillante de ceux qui les employè-
« rent, et principalement à la différence qui existe entre
« notre religion et celle des Grecs. »

« pie de quelque tableau célèbre dans l'antiquité ;
« soit que l'artiste ait seulement voulu y réunir dif-
« férentes circonstances tirées de diverses traditions,
« ce qui est plus simple et plus probable, elle n'en
« est pas moins admirable, puisqu'elle nous offre la
« représentation de ce sujet mémorable, avec les
« détails les plus circonstanciés et les plus variés,
« et que c'est sans contredit le plus beau monument
« parmi ceux qui représentent ce mythe célèbre,
« que plusieurs peintres de vase avoient pris pour
« sujet de leurs compositions ».

Le C. Millin examine ensuite séparément chacune des figures qui composent cette peinture, et qui méritent l'attention par leur costume et la variété des détails qu'elles offrent.

Oreste, comme *Protagoniste*, ou personnage principal, est placé au milieu; il est sur un tapis et renversé sur les genoux; attitude qui étoit peut-être celle des supplians, et que les Mahométans prennent encore aujourd'hui pour invoquer le ciel. Oreste regarde avec attention Minerve, qui paroît le rassurer et lui promettre son suffrage dans le jugement qu'il doit subir: pendant ce temps-là, Apollon protège son suppliant contre les Furies, à qui il dispute leur proie. L'habillement d'Oreste et des autres figures donne lieu à différentes observations relatives au costume.

Le lieu de la scène est suffisamment caractérisé par le trépied sur lequel s'appuie Apollon, et par le laurier auquel sont attachées des bandelettes et des tablettes, sans doute *votives*. « L'usage de ces

« tablettes votives n'est pas indiqué dans les auteurs « de la plus haute antiquité ; les anciens poëtes grecs « épiques, lyriques et tragiques, n'en font point men- « tion : cependant notre vase prouve qu'il date d'un « temps très-reculé. Peut-être étoit-il particulier aux « habitans de la grande Grèce, dont les Romains l'ont « emprunté. Les auteurs latins en font souvent men- « tion ; Quintilien et Horace en ont parlé. Ceux qui « avoient échappé à quelque grand danger, principa- « lement à un naufrage, portoient suspendu au cou « un petit tableau qui en offroit la représentation, « afin de s'éviter la peine d'en recommencer sans cesse « le récit à la foule qui s'assembloit autour d'eux (3). « Ils suspendoient ensuite ce tableau au temple de « Neptune, d'Isis ou d'Æsculape. On offroit aussi à « ces deux dernières divinités des tablettes votives pour « la guérison de quelque membre (4) ou de quelque « maladie (5), enfin pour quelque péril particulier

(3) Dans les églises voisines des ports de mer, on voit des *ex-voto* semblables. Le suppliant est ordinairement figuré au milieu d'une barque tourmentée par les flots : il lève les mains au ciel ; et dans le haut du tableau, on voit la Vierge, ou le saint ou la sainte qu'il a invoqué dans son danger, et à qui il attribue son salut.

(4) Dans les églises chrétiennes, on voit souvent des représentations en cire des membres qui ont été guéris. L'église d'Isernia en renferme de très-singulières ; ces images sont figurées dans le frontispice du curieux et rare ouvrage de M. Knight, *an Account of the remains of Worship of Priapus* (Monumens du culte de Priape). Elles sont ordinairement suspendues dans la chapelle du saint qu'a invoqué celui qui a fait le vœu.

(5) Tibull. I, III, 26. Les tableaux votifs (ou *ex-voto*)

« auquel on n'avoit pu échapper que par la protection « divine. Tel étoit sans doute ce tableau dont parle « Aulu-Gelle, qui représentoit un lion guéri par Au- « droclus. Ces tablettes votives étoient ordinairement « accompagnées d'inscriptions ; et il nous reste encore « un très-grand nombre de ces inscriptions (6). Il exis- « toit, relativement aux *ex-voto* offerts pour des ma- « ladies, un usage fort utile : celui qui les présentoit, « indiquoit souvent dans l'inscription la nature de son « mal, le traitement qu'il avoit suivi, le remède qui « l'avoit guéri. Cet usage a subsisté dans la Grèce et « dans l'Italie jusqu'au temps d'Antonin

« Ces tablettes votives se plaçoient ordinairement « dans les temples ; mais on les suspendoit aussi quel- « quefois aux arbres qui étoient à l'entrée des temples, « afin qu'on les vît mieux. Dans son combat contre « Turnus, Énée enfonce sa lance dans un *oleaster* « consacré à Faune, arbre antique, cher aux nau- « tonniers, qui, échappés du naufrage, avoient cou- « tume d'y suspendre leurs offrandes au dieu de Lau- « rentum. Turnèbe pense que Virgile imite ici une « ancienne superstition grecque.

« Tous ces exemples ne nous présentent les tablettes « votives que comme une commémoration des dangers « passés, mais non pas comme une indication de de-

de nos églises, qui ont rapport à la guérison de longues et dangereuses maladies, représentent le malade dans son lit, et, dans le haut du tableau, le saint à la protection duquel il croit devoir sa guérison.

(6) Au bas des *ex-voto* de nos églises, on lit souvent aussi le récit du fait représenté.

« mandes faites aux dieux. L'artiste n'a pas voulu ce-
« pendant représenter ici Oreste rendu à la raison et
« à la santé, puisqu'il est encore abattu sur cette es-
« trade, et entouré des Furies vengeresses; à moins
« que ce ne soit par anticipation (7): mais les exem-
« ples de pareilles anticipations ne se rencontrent guère
« sur les plus anciens monumens de l'art. Il est pro-
« bable que ce monument pieux nous fait voir le lau-
« rier de Delphes tel qu'il existoit, et surchargé des
« ornemens que la crédulité et la superstition y avoient
« suspendus ».

Après avoir décrit le costume des Furies par lesquelles Oreste est poursuivi, et fait quelques observations sur celui de Minerve, le C. Millin examine encore quelles sont deux figures qu'on ne voit qu'à moitié dans la partie supérieure de cette peinture. Par des raisons auxquelles nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même, le C. Millin pense que l'une est l'ombre de Clytemnestre qui accuse Oreste, et l'autre Pylade qui prend sa défense.

La peinture du revers de ce vase n'est pas moins curieuse que la précédente, quoiqu'elle soit d'un genre

(7) C'est ainsi que, dans une peinture d'Herculanum, on voit le laurier auprès de Daphné poursuivie par Apollon, quoique la métamorphose de la nymphe ne soit pas encore opérée: cette anticipation indique le changement de forme qu'elle doit subir. Ces exemples rares ne doivent pas être imités. Le C. Hersent, dans un tableau exposé cette année au Salon, *Catal.*, n.° 910, et qui représente Narcisse amoureux de lui-même, n'auroit donc pas dû le placer au milieu de ces jolies liliacées appelées *narcisses des poëtes*, puisque sa métamorphose n'est pas encore opérée.

absolument différent. En expliquant plusieurs autres peintures de vase dans les livraisons précédentes, le C. Millin avoit plusieurs fois eu occasion d'observer que la grande quantité de sujets bacchiques qui se trouvent sur les vases, les attributs de Bacchus introduits dans des fables qui lui sont étrangères, leur conservation dans les tombeaux où on les découvre aujourd'hui, que tout enfin atteste leur usage religieux et leur rapport avec l'initiation aux mystères de ce dieu : et d'après cela on ne sera pas étonné de trouver, au revers de l'expiation d'Oreste, une scène bacchique, qui, par la disposition de l'ensemble, et par l'attitude des différentes figures, offre une espèce de parodie de la peinture qui orne le devant du vase. Le C. Millin pense que celle-ci représente « une scène « d'un drame héroïque, et que celle du revers nous en « offre également une d'un drame satyrique : peut-« être étoit-elle relative aux cérémonies de l'initiation; « peut-être la couronne, les bandelettes de laine, la « petite boule, le cedemnon qu'on y voit, étoient-ils « offerts à l'initié, déguisé en Satyre, par deux per-« sonnages représentant Bacchus et Ariadne. Les deux « personnages du haut parlent peut-être sur l'admis-« sion du néophyte, l'un en faveur de cette admission, « l'autre pour la lui faire refuser ».

Dans la seconde dissertation, le C. Millin donne la description d'un beau vase de marbre de Paros, orné d'un bas-relief curieux, de la collection de M. de Hoorn. Ce charmant bas-relief est figuré séparément sur la 31.e planche; il est du genre d'ornement qu'on appelle improprement *arabesque*. Le milieu est un

candelabre formé de la réunion de feuilles d'acanthe placées l'une contre l'autre. Les enroulemens des feuilles inférieures doivent servir de support au candelabre, dont les deux feuilles supérieures doivent être considérées comme le fût. Le vase qui contient la matière inflammable est caché dans les feuilles, et n'est indiqué que par la flamme qui s'en échappe. Les candelabres étoient ordinairement composés de trois pièces, la base, le fût et le chapiteau; les deux dernières pièces se plaçoient ou s'enlevoient à volonté, selon qu'on vouloit exhausser ou abaisser la lumière. Le candelabre du bas-relief qui orne le vase de M. de Hoorn n'a que les deux premières parties, et la lampe est placée immédiatement sur la seconde : les deux monstres placés de chaque côté de ce candelabre posent une patte sur la première partie.

Dans la troisième dissertation, le C. Millin donne l'explication de la peinture d'un vase grec de la collection de Paroi, qui représente un vainqueur à la course des chars. Le bouclier bœotien du vainqueur, figuré sur ce vase, fournit à l'auteur l'occassion de consigner dans une note les réfléxions suivantes, qui seront surtout utiles aux artistes. « Dans la composition « des tableaux, dit-il, dans les représentations drama- « tiques, on ne fait souvent pas assez d'attention à la « forme du bouclier. Pylade, dans *Iphigénie en* « *Tauride*, revenant à la tête de ses soldats délivrer « son cher Oreste de la fureur de Thoas, et Agamem- « non rentrant dans ses Etats, doivent porter le bou- « clier argien. Les héros thébains, au contraire, Épa- « minondas et Chabrias; Etéocle et Polynice, les

« gardes de la suite d'Œdipe, doivent avoir le bou-
« clier bœotien. Philippe, Alexandre et les Macédo-
« niens, doivent porter un grand bouclier rond, orné
« de six lunules; les légions romaines, le grand bou-
« clier parallélipipède, carré long, appelé *scutum*; et
« la cavalerie romaine, le petit bouclier rond, ap-
« pelé *parma*. Les Amazones, les Arimaspes, doi-
« vent avoir un bouclier en forme de croissant, appelé
« *pelta*; les Arméniens, les Parthes, un bouclier
« échancré sur les bords; les anciens Espagnols, un
« petit bouclier rond appelé *cetra*. Cette attention est
« absolument nécessaire pour caractériser les contrées
« auxquelles appartiennent les personnages que l'on
« représente. Les artistes grecs n'y manquoient point;
« et dans un tableau du Pœcile, on distinguoit très-
« bien, à la forme de leur casque, les Thébains qui
« étoient venus secourir les Athéniens au combat de
« Marathon. DEMOSTHEN. *in Neæram*, p. 816. Les
« modernes ne sont pas si scrupuleux. A l'Opéra et
« sur le Théâtre Français, on voit souvent les guer-
« riers grecs ou romains non-seulement armés de
« boucliers antiques distribués sans attention au
« temps et aux contrées, mais on les voit même armés
« de ces boucliers en pointe dont on ne trouve l'usage
« qu'au temps des croisades, et qui n'appartiennent
« qu'à l'époque de la chevalerie ».

Devant le héros se trouve placée la Victoire, qui lui offre une bandelette, sans doute comme le prix qu'il vient de remporter à la course.

A cette occasion le C. Millin donne quelques détails sur cette divinité imaginée par le génie allégorique

rique des Grecs, si chère au peuple romain, et dont il importe aux Français de bien connoître les symboles, puisque leurs exploits donnent aux artistes des occasions si nombreuses de la représenter.

« Au temps d'Homère, les Grecs n'avoient point encore personnifié la Victoire. Le mot *Nikè*, dans ses poëmes, signifie directement l'avantage qu'on obtient sur ses ennemis ; et ce succès est dû à la valeur que déploient les héros, et à la protection que leur accordent les dieux, entre autres Mars et Pallas, qui président particulièrement aux combats. Tout l'Olympe prend parti dans la grande querelle entre les Grecs et les Troyens : les moyens que les dieux emploient font alternativement triompher les uns et les autres, jusqu'à ce que les Destins, dont les décrets sont immuables, livrent Ilion aux Grecs. Mais la Victoire n'est jamais citée au nombre des divinités ».

Hésiode est le premier qui ait personnifié la Victoire : selon lui, *Nikè* (c'est le nom grec de la Victoire) étoit fille de *Kreios*, un des Titans, et de la nymphe *Styx*, fille d'Océan et de Téthys. Hésiode, ayant fait de la Victoire un être pensant et agissant, personnifia aussi les dons et les moyens qui peuvent la procurer. Il lui donna pour frères *Zélos*, *Kratos* et *Bia;* c'est-à-dire, l'*Émulation*, la *Force* et la *Violence*.

Nikè habitoit avec ses frères devant le Tartare, dans une grotte éloignée du séjour des autres dieux, d'où Styx et ses enfans, par les conseils d'Océan, volèrent dans l'olympe au secours de Jupiter attaqué par les Titans. Nikè contribua beaucoup à leur

défaite, et mérita, par cet important service, l'honneur d'avoir à l'avenir sa place dans l'olympe auprès du maître des dieux.

Nikè obtint bientôt des autels : et comment un peuple qui offroit ses vœux au dieu des combats, auroit-il négligé le culte de la divinité qui en assure le succès? Elle devint la compagne de Mars et celle de Minerve; les artistes cherchèrent à la représenter en adoptant les fictions des poëtes, et en lui donnant les attributs qui pouvoient la caractériser. Il paroît cependant que d'abord le culte spécial de la Victoire ne fut pas très-répandu, et que c'étoit Minerve, la déesse protectrice des Athéniens, qu'on adoroit sous ce nom.

Euripide ne fait pas mention de la Victoire comme d'une divinité particulière. Le mot *Nikè* n'est pour lui qu'un surnom d'*Athènè* [Minerve]. Il l'appelle plusieurs fois *Athènè Nikè* [Minerve Victoire]. C'est sous ce nom que le chœur, à la fin de l'*Iphigénie en Tauride* et des *Phœniciennes*, supplie la déesse de demeurer toujours avec lui et de le protéger : le chœur l'invoque aussi dans la tragédie intitulée *Ion*. Eustathe dit que le nom de *Nikè* lui avoit été donné pour indiquer que c'est la prudence qui procure la victoire. Minerve Nikè avoit un temple à Athènes ; sa statue étoit sans ailes : elle tenoit une grenade dans la main gauche, et un casque dans la main droite. C'est ainsi que le voyageur Héliodore la décrivoit dans le premier livre de son Traité de l'Acropole. Les Mégaréens avoient aussi consacré un temple à cette déesse.

Pindare personnifie la Victoire. Selon lui, celui qui remporte la victoire se jette dans les bras de Nikè, il tombe dans le sein de Nikè d'or. Cette dernière expression peut faire présumer que Pindare parle à la fois ici dans un sens figuré et dans un sens direct. Le mot *d'or*, dans le style figuré, signifioit tout ce qui est précieux; et qu'y a-t-il de plus précieux pour un athlète que la victoire? Il désigne peut-être aussi, dans un sens direct, la *Victoire d'or* qui étoit à l'extrémité de la carrière, probablement assise, et dans le sein de laquelle le vainqueur alloit tomber, après avoir touché le but dont elle étoit la marque.

Athènè Nikè étoit figurée avec ou sans ailes. Aristophane, qui lui attribue des ailes d'or, dit que les dieux lui donnèrent celles qu'ils avoient ôtées à *Eros* [l'Amour], afin qu'il ne pût revenir dans le ciel. Le poëte Aristophane, dans Athénée, raconte la même chose. M. Voss en conclut qu'Athènè Nikè reçut des ailes plus tard que l'Amour; mais cette fable ingénieuse peut avoir été imaginée sans une stricte observation chronologique : il est même certain qu'Athènè Nikè avoit été figurée avec des ailes avant le temps d'Aristophane, puisque Æschyle en fait mention dans ses *Euménides* (8).

(8) παλλάδος ἀΐ' ὑπὸ πτεροῖς. *Eumenid.* 999. Winckelmann (*Monum. inediti*, tom. II, pag. 2) a pris ces mots dans un sens direct. M. Voss (*Mythologische Briefe*, II, 32) dit qu'il faut entendre ceci dans un sens mythologique. M. Schutz (*in Æschyli versum cit.*) est aussi de cette opinion. Tous les deux ont raison, sans doute. Æschyle parle ici dans un

Eustathe dit expressément que la Victoire communiqua à Pallas ses ailes d'or.

Il y avoit dans le portique de la citadelle de Sparte, des Victoires assises sur des aigles. Sans doute elles n'étoient pas ailées; car il auroit été inconvenant de les placer sur le plus rapide des oiseaux. L'aigle indiquoit que la Victoire étoit fille de Jupiter; et toutes les fois qu'on lui donne cette origine, on entend *Athènè Nikè* [Minerve Victoire].

Il reste encore des médailles qui représentent Minerve avec des ailes : on la voit ainsi sur une belle monnoie d'or d'Agathocle, roi de Sicile. Elle est armée du casque et du bouclier, et vibre sa lance : devant elle est sa chouette. Sur une médaille de bronze de l'île de Néa, la déesse est casquée, ailée, et tient une palme et une couronne.

Bupalus, selon Pline, a vécu dans la soixantième olympiade. Son père, dit un ancien scholiaste d'Aristophane, qui cite Carystius de Pergame, est le premier artiste qui ait donné des ailes à la Victoire et à l'Amour. Il doit avoir vécu dans la cinquante-troisième olympiade. Selon d'autres, ce fut Aglaophon, artiste né à Thasus, qui peignit ainsi le premier ces deux divinités (9).

sens figuré; mais cette figure lui a probablement été suggérée par la vue des représentations de Minerve avec des ailes.

(9) Dans l'*Etruria reg.* pl. LXXI, on voit un combat. Au-dessus des combattans est une femme ailée. BUONARROTI, *Osserv.*, p. 8, pense que c'est une Victoire; mais cette femme paroît plutôt précipiter de son char le héros

Les Grecs ont aussi figuré *Nikè* [la Victoire] différente de Minerve. Au milieu du fronton du temple de Jupiter Olympien, il y avoit une Victoire dorée; sur les degrés du trône on voyoit quatre Victoires qui dansoient ensemble; enfin, beaucoup de divinités tenoient à la main des images de la Victoire.

Le génie allégorique des anciens, pour exprimer que la Victoire vient des dieux, avoit représenté quelques-uns d'entre eux ayant dans une main cette image. Ces divinités prenoient alors le surnom de *Nicèphore*, c'est-à-dire, *qui porte la Victoire.* Le Jupiter Olympien de Phidias tenoit dans la main droite une Victoire, qui étoit d'or et d'ivoire, comme la statue du dieu; cette Victoire portoit elle-même une bandelette et une couronne. La Minerve de ce grand statuaire tenoit aussi une image de la Victoire. Depuis ce temps, les représentations des divinités nicèphores furent très-multipliées, et elles se rencontrent fréquemment sur les médailles et les pierres gravées. Mars, Vénus, Hercule, Jupiter et Minerve tiennent souvent dans la main une Victoire, et cet attribut a passé à la déesse à Rome, que l'on voit ainsi sur une infinité de représentations et sur plusieurs médailles. La Victoire se remarque

qui est auprès d'elle, que le conduire. Il se peut que la partie inférieure de son corps, qui est cachée, se termine en dragon, comme celle du monstre ailé qui est dessous; on ne sauroit donc approuver l'opinion de Buonarroti, qui pense que Bupalus a emprunté des Toscans l'usage de donner des ailes à la Victoire.

même dans la main des empereurs. Denys l'ancien enlevoit quelquefois ces petites Victoires d'or que les dieux tenoient dans leurs mains. *Je ne les prends pas*, disoit-il, *je les accepte.* Verrès, que son goût pour les arts a porté aux plus condamnables excès, enlevoit, à l'exemple de Denys, les petites statues d'or des mains des divinités. Il s'empara ainsi d'une fort belle Victoire qu'il avoit détachée, à Enna en Sicile, de la main d'une grande statue de Cérès. Il en avoit emporté plusieurs d'un temple de Junon, sur le promontoire de Malte.

Après avoir personnifié la Victoire, on voulut caractériser le genre de triomphe auquel elle avoit présidé. On la représenta sur une proue de vaisseau pour indiquer une victoire navale. C'est ainsi que nous la voyons sur les médailles de Rhodus et de Tripolis en Phœnicie, ainsi que sur beaucoup de médailles impériales. Il reste encore une statue en marbre d'une Victoire navale ; elle est dans le musée Pio-Clémentin.

Parmi les bronzes d'Herculanum, on voit une jeune femme nue, parée d'un collier, ayant en baudrier une ceinture composée de lunules, et qui tient un trophée. Les académiciens de Naples pensent que c'est une Victoire étrusque, peut-être la déesse Vacuna des Sabins, que Varron regarde comme la Victoire.

Le triomphe obtenu dans les jeux étoit représenté par une image de la victoire placée dans un bige. C'est ainsi qu'on la voyoit dans le char de Timon, fils d'Ægyptus, citoyen de l'Aulide, et vainqueur

dans les jeux olympiques. Elle est figurée de même sur les beaux tétradachmes de Syracuse. Ce signe de la Victoire dans un bige fut aussi appliqué, dans la suite, aux succès guerriers.

Les Romains durent adopter avec transport ce signe si convenable à leur esprit belliqueux. Nikè devint chez eux la déesse *Victoria* [la Victoire]. Ils lui élevèrent des temples, des autels, et la figurèrent de mille manières sur leurs monumens, près de leurs trophées, sur leurs arcs de triomphe : ils fabriquèrent même des espèces d'automates ou de poupées représentant l'image de la Victoire, qu'ils faisoient descendre, au moyen de poulies, pendant que le général vainqueur passoit sous l'arc de triomphe, pour lui placer une couronne sur la tête.

Il y avoit un esclave public dont l'office étoit de soutenir une couronne sur la tête des triomphateurs. On fit ensuite des chars ornés d'une figure de la Victoire, qui tenoit la couronne sur la tête du général vainqueur. Peut-être cet usage venoit-il des Grecs; car c'étoit ainsi que, parmi les dons faits au temple de Delphes par les Cyrénéens, on voyoit la statue de Battus couronnée par la nymphe Lybie. Un beau médaillon des Périnthiens fait voir Caracalla couronné ainsi par la Victoire. Dans le somptueux banquet que le questeur C. Vibius donna à Métellus Pius, il fit arriver en l'air, par une machine, une Victoire qui posa une couronne sur la tête de Métellus.

Les Romains bâtirent, pour la première fois, un

temple à la Victoire, sous le consulat de L. Posthumius et d'Attilius Regulus. Ils lui dédièrent encore un temple de *Jupiter Très-bon*, après la déroute de Cannes. Fiers ensuite du succès de leurs armes contre les Carthaginois et les autres peuples, ils multiplièrent dans Rome les images de la Victoire. Sylla, victorieux, établit des jeux publics en son honneur. Elle avoit à Rome une *ædes*, auprès de laquelle M. Porcius Cato dédia une *ædicule* de la Victoire Vierge, l'an de Rome 559. Publius Victor parle d'une statue d'or de la Victoire placée dans le Capitole; elle pesoit trois cent vingt livres : elle avoit été envoyée, dit Tite-Live, par Hiéron, roi de Syracuse. Bocchus, roi de Numidie et beau-père de Jugurtha, après avoir livré lâchement à Sylla, son gendre, qui, après sa défaite par Marius, étoit venu lui demander un asile, consacra dans le Capitole des images de la Victoire.

Il paroît que la Victoire étoit devenue le symbole de l'Empire. Jamais ses images ne furent plus multipliées que sur les médailles impériales; celles frappées à Rome nous l'offrent très-fréquemment. Cette image fut même adoptée par les empereurs qui professèrent le christianisme. Les habitans de Tripolis en Afrique présentèrent à Valentinien des images d'or de la Victoire. Les vœux offerts pour les empereurs sont ordinairement inscrits dans une couronne tenue par une image de la Victoire, et cet usage se trouve sous le règne de Caracalla : une lampe tirée des ruines d'Herculanum prouve qu'il

existoit, même au temps d'Auguste. Un attribut distinctif des empereurs romains, étoit d'avoir une Victoire d'or placée près de leur lit.

On voit sur une médaille d'or d'Auguste, la *Curia Julia* bâtie par cet empereur en mémoire de Jules Cæsar, en 725, et dans laquelle il avoit consacré une image de la Victoire, apportée autrefois de Tarente, pour manifester que c'étoit d'elle qu'il tenoit l'empire. On porta cette statue dans la cérémonie de ses funérailles, et elle existoit encore au temps d'Hérodien. Il paroît que c'est celle que l'on voit sur un globe placé sur le faîte de la *Curia Julia.*

Le tympan du temple élevé par Caïus, fils d'Agrippa et petit-fils d'Auguste, étoit orné de quelques Victoires, à l'occasion desquelles on trouve dans l'Anthologie cette épigramme singulière : » Quatre « Victoires, dit le poëte anonyme, emportent sur « leurs ailes quatre enfans des dieux, Minerve guer- « rière, Vénus, Alcide, et Mars inaccessible à la « crainte; elles vont les placer sur le faîte de ton « temple, ce faîte qui se distingue par sa peinture : « elles s'élèvent ainsi au ciel. O Caïus, rempart « de Rome ta patrie! le Buphage (Hercule) te fera « devenir invincible; Cypris t'accordera un hymen « fortuné; Pallas te donnera la prudence, et Mars te « rendra invulnérable ».

Il y avoit dans le Cirque trois statues de la Victoire; elles tenoient à la main des orbes ou des globes sur lesquels étoit le nom de l'empereur. Parmi les signes qui annoncèrent la mort de Septime Sé-

vère, on raconte que le jour de la représentation des jeux, comme les Victoires de plâtre avoient été mises à leur place ordinaire avec leurs palmes, celle du milieu, qui précisément tenoit le globe sur lequel son nom étoit écrit, fut renversée par le vent et tomba; celle qui portoit le nom de Géta tomba également et fut entièrement brisée : celle qui portoit le nom de *Bassianus* [Caracalla] perdit sa palme, et eut bien de la peine à résister à l'effort du vent; cependant elle demeura à sa place.

Le culte de la Victoire n'a cessé que vers la fin du quatrième siècle; et Symmaque nous a conservé le récit de l'indignation que l'abolition de ses sacrifices causa au sénat, et de la longue résistance qu'il y opposa.

Sur des diptyques faits sous les empereurs, on voit une Victoire comme on en rencontre sur les médailles de plusieurs empereurs chrétiens depuis Constantin : elle n'étoit plus un simulacre superstitieux, mais un symbole.

On portoit, dans les armées romaines, une Victoire tenant une couronne de laurier et placée debout sur un globe : elle suivoit les autres enseignes et servoit à encourager les soldats. On la voit sur les bas-reliefs de l'arc de Trajan, consacré ensuite à Constantin, et sur celui de Titus.

La chute des statues de la Victoire étoit, comme nous venons de le voir, un présage funeste. Le simulacre de la Victoire étant tombé de lui-même à Camulodunum, avec la face tournée comme si la déesse fuyoit l'ennemi, on regarda cela comme un

signe de défaite. Un poëte de l'Anthologie a su tirer un parti heureux de cette superstition, dans cette épigramme sur une statue de la Victoire dont les ailes avoient été emportées par la foudre : « Rome, « souveraine du monde, dit-il, ta gloire est impé- « rissable; la Victoire ne pourra jamais t'abandon- « ner, puisqu'elle est sans ailes ».

Les images de la Victoire sur les médailles romaines sont si multipliées, que leur description formeroit seule un gros volume. Elle est représentée debout, assise dans un bige ou dans un quadrige, suivant ou précédant le char du triomphateur, ou planant au-dessus, lui offrant une couronne ou la lui posant sur la tête, arrangeant un trophée, assise sur un monceau d'armes, appuyée sur une colonne, placée sur un globe, etc. Quelquefois il y a plusieurs Victoires, comme sur les médailles de Marcus Aurélius, avec l'inscription, VIC. P. [*Victoria Parthica*].

La Victoire, sur les médailles romaines, se voit aussi dans les mains des divinités que nous avons indiquées, et elles prenoient alors le surnom de *Victorieuses* : c'est ainsi que sont figurés *Jupiter Victor*, *Minerva Victrix* (10), *Roma Victrix*.

(10) Il ne faut pas confondre *Minerva Victrix* avec *Athènè Nikè*. Selon ARISTIDE (*Orat. in Pallad.*), plusieurs divinités ont le surnom de *Victorieuses;* mais Minerve est la seule qui soit directement appelée *Victoire*. Les Athéniens avoient une *Athènè Nikètèria* [Minerve victorieuse] comme les Romains avoient une *Minerva Victrix*. Ils surnommoient Athènè, *Nikè*, pour indiquer qu'elle donne la victoire par

On voit sur plusieurs médailles Marc-Aurèle présentant à Faustine une Victoire qui la couronne.

Rien de plus commun que les images de la Victoire ailée. Ces ailes étoient ordinairement d'or, d'après le surnom que les poëtes et les auteurs lui donnent souvent. Dans la magnifique pompe dionysiaque de Ptolémée Philadelphe, décrite par Athénée, on voyoit plusieurs Victoires avec des ailes d'or.

Les statues de la Victoire sont très-rares, ou parce qu'elles étoient de bronze, et qu'elles ont été détruites par l'avarice, ou parce qu'elles ont perdu les symboles distinctifs qu'elles avoient dans les mains ou sur les épaules, et qu'on ne peut plus les reconnoître, ou parce que la résistance opposée aux empereurs les a souvent engagés à détruire tous les monumens de ce culte. La statue conservée dans le musée Pio-Clémentin est une des plus belles qui nous soient restées.

La Victoire est ordinairement vêtue, comme nous la voyons ici, d'une longue tunique retenue par une ceinture. Le manteau très-court, composé de deux parties, et placé sur les épaules, s'appeloit *épomis;* la diploïde et l'hémidiploïde dont parle Pollux, en étoient une variété : on voit ici que ce vêtement est en effet plié en deux. Ce petit manteau est presque toujours donné à la Victoire : il lui con-

la prudence, qui dirige les actions; et ils la nommoient *Nikètèria* [Victorieuse], en commémoration de son triomphe sur Neptune, par lequel elle obtint l'honneur de donner son nom à la ville de Cécrops.

vient, dit M. Boettiger, pour ne pas gêner le port et le mouvement de ses ailes. Cependant la Victoire porte encore dessous une longue tunique dorique; ainsi il faut supposer à ces différens vêtemens une ouverture pour le passage des ailes. D'après cela, un *peplus* ne la gêneroit pas plus que l'*épomis*; mais l'*épomis* a plus de légèreté, et convient mieux à une divinité dont l'inconstance a été exprimée par des ailes, par son geste animé, et souvent aussi par sa position sur un globe.

C'est à tort que Winckelmann a avancé que la Victoire est toujours coiffée comme Diane. Souvent ses cheveux sont relevés comme ceux de cette déesse, mais souvent aussi ils flottent au hasard. On en a un exemple dans une statue de Florence, et sur une pierre gravée de la collection du Palais Royal. L'ornement de la tête de notre Victoire est celui qu'Homère appelle *ampyx* : il forme derrière une espèce de treillis indiqué par des traits croisés qui annoncent des vides. Lorsqu'on faisoit relever les cheveux par derrière, comme nous le voyons ici, cette coiffure s'appeloit *anadesmè*, et de cette manière ils flottoient au gré des vents. Asius, dans un fragment conservé par Athénée, dit que pendant la procession des jeunes filles d'Éphèse, leurs cheveux flottoient dans des *liens d'or* : ces mots indiquent sûrement l'*ampyx*; cet ornement des femmes avoit passé dans la parure des chevaux, qui étoient appelés *chrysampykes*, c'est-à-dire, à l'*ampyx d'or*.

La Victoire doit toujours avoir un air riant. Dans

une épigramme de Pallas d'Alexandrie, le poëte interroge la Victoire ; il lui demande pourquoi elle a l'air affligé : un arrêt injuste cause sa peine ; elle a été donnée à Patricius. Et dans cette autre épigramme de l'Anthologie, le poëte qui en est l'auteur dit : « Nous sommes les *Nicées*, vierges riantes ; « nous portions la Victoire à la ville qui honore le « Christ : les amis de cette ville nous ont *peintes* « avec les symboles qui nous conviennent ». Ducange pense que ces Victoires étoient dès statues placées à Constantinople ; cependant le mot ἔγραψαν prouve que c'étoient des peintures.

Pour quel genre de victoire le héros reçoit-il cette récompense? Il ne paroît pas que ce soit à l'occasion d'une victoire militaire, et il est plus probable que c'est pour avoir remporté le prix dans les jeux, à la course des chars : le cheval que le héros tient par la bride en est le signe, c'est un de ceux qui étoient attelés à son bige ou à son quadrige (11).

La bandelette ou diadème dont le guerrier est

(11) Le vase figuré sur la planche 53 du premier volume de la Collection des vases grecs d'Hamilton, nous fait voir une Victoire qui présente une couronne à un jeune homme assis de côté sur un cheval ; il porte un petit bouclier rond et un bâton court. M. Italinski ne sait comment expliquer ce bâton. M. Hamilton pense que c'étoit un bâton que l'on ramassoit en courant dans le stade. Il me semble que le bouclier rond indique un Argien, que le bâton court est un javelot, et que la Victoire le couronne pour avoir remporté le prix dans des jeux, comme elle offre ici une palme à notre vainqueur Bœotien. On voit une figure semblable dans une peinture inédite dessinée

ceint, et qui ornoit le front des vainqueurs dans les jeux sacrés de la Grèce, celle qui lui présente la Victoire, sont encore des preuves qu'il s'agit ici d'une victoire athlétique.

Dans le haut de la peinture on remarque une feuille de lierre et un pain mystique, symboles de l'initiation; ce qui confirme encore plus qu'il est question ici d'une victoire athlétique. Nous avons déjà vu que les combats athlétiques etoient un symbole des travaux que devoit surmonter celui qui vouloit atteindre à cette perfection, qui étoit le but de l'initié.

T. F. W.

par M. Tischbein, qui représente un combat de Grecs et d'Amazones. Sur plusieurs diptyques, on voit l'aurige qui a remporté le prix, tenant ainsi par la bride le coursier à qui il doit la victoire. Gori, *Thesaur., diptych.*, t. I, pl. 11, 12.

POÉSIE LATINE.

Au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique, *sur une nouvelle traduction des Sylves de Stace.*

CITOYEN, je lis dans ce moment, avec beaucoup de plaisir, une nouvelle traduction des *Sylves de Stace* (1). Cette nouvelle version se présente avec plusieurs avantages sur toutes les précédentes. Elle est acompagnée d'un *discours préliminaire* et de savantes *notes*, qui se font lire avec intérêt et avec fruit. Le nouveau traducteur paroît s'être appliqué à connoître et à examiner à fond les commentaires et les traductions connues de ce même poëte en différentes langues. Il s'est promis de profiter de leurs lumières, et surtout de leurs écarts et de leurs erreurs, pour les éviter. Il a même pris soin d'en

(1) « Silves de PUBLIUS PAPINIUS STACE, tradnites d'après les corrections de J. MARKLAND, avec le *texte* et « des *notes*, par M. S. DELATOUR, traducteur des Œuvres « de Claudien. Epigraphe : *Statii Silvas, egregium atque in eo « genere unicum opus, quodque autori suo felicissimè omnium « successerit, non solùm publicè enarrandas, sed ediscendas « etiam, et oratoribus æquè poetisque imitandas exprimandasque « censemus.* ANG. POLITIANI oratio de Statii Silvis ». A Paris, chez *Colnet*, libraire, rue du Bac, n.° 618; *Treuttel* et *Wurtz*, quai Voltaire; et *Mongie*, Palais-Égalité. An XI. Très-fort vol. in-8.° d'environ 650 pages. Prix pour Paris, 6 fr., et 8 fr. pour les départemens.

relever

relever et d'en réfuter un nombre dans son discours préliminaire.

J'ai été curieux de m'instruire d'abord sur le mot *Sylve*. On lit en tête des deux dernières traductions dans notre langue, toutes deux de l'année dernière, quelques détails sur ce genre de poésies, satisfaisans pour bien des lecteurs. A la suite cependant de cette lecture, ma première idée fut d'ouvrir nos Encyclopédies pour rapprocher et comparer ce que je pourrois y apprendre de plus. Je consultai d'abord le recueil agréable et instructif de l'Encyclopédie *littéraire* et méthodique du C. Naigeon; puis l'Encyclopédie in-folio, en 39 volumes. Je croyois puiser abondamment dans cette Océan de connoissances et d'érudition, de littérature et de sciences; j'espérois, dis-je, y trouver quelque chose d'instructif et de satisfaisant : mais point du tout; on ne rencontre ni dans l'une ni dans l'autre Encyclopédie, pas un mot, pas un seul mot de *littéraire* sur le mot SYLVE. D'après cette omission totale dans ces deux savans recueils, j'ai pensé faire plaisir à quelques lecteurs, si je rappelois ici ce que j'ai pu recueillir sur cet objet de littérature et de poésie, assez généralement peu connu.

« Voici d'abord, et en peu de lignes, les notions les plus essentielles sur ce genre de composition, que nous offre le nouvau traducteur, M. Delatour, dans son *Discours préliminaire*. Je puiserai ensuite, dans le recueil des *Soirées littéraires*, des détails plus étendus et non moins satisfaisans sur le même objet.

« Ce titre, chez les anciens (dit M. Dela-« tour), a eu deux acceptions : la première est tirée « de ces arbres différens d'espèce, de forme, de « grandeur, dont la réunion confuse forme les fo-« rêts : la seconde, de ces abatis sans soin et sans or-« dre, qui appellent la main de l'ouvrier pour rem-« plir leur destination. De ces deux sentimens, l'un « appartient à Cicéron, Aulu-Gelle et Suétone; l'autre « appartient à Quintilien.

« Sylve, dit l'auteur des Soirées littéraires (1), vient du mot *sylva*, parce que cette sorte de composition est formée de vers sur différens sujets, comme une forêt est formée de l'assemblage d'arbres de diverses espèces. Ces poésies, qui sont ordinairement courtes, sont le fruit de l'enthousiasme du moment, d'une heureuse boutade, d'une sorte de fureur poétique, *subitus æstri poetici fructus*.

« La Sylve tient à tous les genres de poésies. Elle admet l'éclat de l'ode, les douleurs de la plaintive élégie, la simplicité touchante de l'idylle, la finesse de l'épigramme, le sel de la satyre. Elle se prête à tous les tons. C'est un mélange de petits poëmes tour à tour nobles, gracieux, énergiques et doux, sages et voluptueux, qui tombent sans effort du sein des Muses, comme les sons échappent d'une

(2) Les *Soirées Littéraires*, par M. Coupé, 20 vol. in-8.o; excellent recueil, d'un goût sûr, de littérature la plus variée, grecque, latine, française, allemande, italienne, etc; ouvrage *classique*, qu'on ne trouve point dans plusieurs de nos bibliothèques publiques, pas même dans celle du Prytanée, et qui ne devroit manquer dans aucune.

lyre harmonieuse. Cette composition est particulière aux Romains, comme le madrigal et le sonnet, ignorés de ces maîtres du monde, sont particuliers aux nations modernes.

« Les savans ne nous apprenent point quel est l'inventeur des Sylves. Nous pouvons regarder les Sylves de Stace, comme le modèle de cette composition rapide, variée, sans prétention, comme sans méditation. C'étoit une sorte *d'impromptu* dont on pouvoit corriger ensuite les fautes, dit Quintilien, changer les expressions, donner du nombre et de l'harmonie sans détruire la légèreté et la grâce, qui sont l'essence de la Sylve.

« Il y a une grande analogie entre la Sylve et l'épigramme, du moins sous les rapports dont les Romains concevoient ces deux genres ; puisque Stace, suivant la judicieuse remarque de Sénécé, a travaillé précisément sur les mêmes sujets que Martial. Mais les Sylves sont susceptibles de plus de grâces, de richesses et d'ornemens. Celles de Stace abondent en pensées brillantes . . . Je ne sais pourquoi il s'excuse auprès de son ami Stella, de s'être livré à un genre si léger. Tant de vers charmans ne déshonorent pas sa Thébaïde . . .

« Depuis Stace, plusieurs auteurs, à la renaissance des lettres, ont aussi composé des Sylves. On en trouve beaucoup dans les poëtes du moyen âge, dans l'Écossois Buchanan, dans notre Théodore de Bèze, dans l'Italien Flaminio, dans le Flamand Sidonius Hoschius, né au diocèse d'Ipres, en 1596, et dont les vers sont dignes du siècle d'Auguste.

Mais la plupart des poëtes ont dénaturé ce genre, en l'étendant ou en le resserrant ; et la plupart confondent les Sylves avec les impromptus, ou les regardent comme de simples mélanges ».

Il ne faut pas omettre que dans le seizième siècle, nos poëtes s'occupèrent de Sylves dans notre langue, sous le nom de *bocages*, par allusion au mot Sylve, forêt.

Le mot *Sylve*, chez les Romains, signifioit encore des jeux publics. Le chevalier de Jaucourt les définit ainsi. « C'étoit une espèce de chasse. On construisoit une forêt artificielle dans le cirque, avec de gros arbres que l'on faisoit apporter par des soldats et qu'on y replantoit. On y lâchoit quantité de bêtes que le peuple poursuivoit à la course, et qu'il falloit prendre vives. C'est pourquoi on n'y lâchoit point de bêtes féroces, comme on faisoit au Pancarpe, qui étoit un autre spectacle à peu près semblable. Ces Sylves ne durèrent que jusqu'à Constantin. La plus fameuse Sylve dont parle l'histoire, fut donnée par l'empereur Gordien. Il y avoit deux cents cerfs, trente chevaux indomptés, cent chèvres, dix élans, cent taureaux, trois cents autruches, trente ânes sauvages et deux cents daims ».

Pour compléter ce qui regarde le mot *sylve*, il faut savoir qu'il indique encore deux villes de Portugal. *Voy. La Martinière*, dernière édition, aux mots SILVES et SYLVES.

Après ces différentes définitions, il convient de s'arrêter aux Sylves mêmes de Stace, qui passe assez généralement pour être l'inventeur de la chose

et du mot. Quelques personnes cependant, prétendent qu'avant lui, Lucain avoit composé dix livres de Sylves qui ont été perdus.

Le recueil de Stace est partagé en cinq livres : chacun est composé de plusieurs pièces qui offrent un ensemble de la plus grande variété pour le mécanisme de la versification, pour les sujets qui y sont traités et pour leur étendue. Ce recueil contient des épîtres, des poëmes, des odes, une palinodie, etc. Un nombre de ces pièces est en vers alexandrins; quatre dans le mètre de Catulle, et les autres en vers alcaïques, ïambiques, etc.

Les sujets de ces poésies sont la statue de l'empereur, les remercîmens du poëte, d'avoir été admis à sa table impériale; son dix-septième consulat; la voie domitienne, la mort du lion apprivoisé de l'empereur. C'est un perroquet, un arbre chéri, Hercule à la table de Vindex, la chevelure d'Earinus. Ce sont deux descriptions de saturnales, deux de maisons de plaisance et une description de bains; un épithalame. Il célèbre le jour natal de Lucain, et deux naissances qui comblent les vœux de deux familles; la convalescence d'un ami : ce sont des adieux à un ami. Enfin, il célèbre la mort de son père, d'un fils adoptif, celle de Priscella, du père d'Étruscus et de deux affranchis chéris de leurs maîtres.

Chaque livre des sylves est précédé d'un envoi ou épître dédicatoire en prose, à un ami ou à un protecteur, à qui le poëte expose, avec quelque détail, le contenu du livre qui lui est adressé.

On a remarqué que le style de Stace, dans sa prose

très-inférieure à ses poésies, est embarrassé, obscur, beaucoup plus difficile à entendre que ses vers, et que ce défaut lui étoit commun avec Virgile et Martial (3).

Ceci me rappelle une assertion qui tombe ici d'elle-même, d'un critique cependant judicieux et très-instruit. « Tout grand poëte, dit-il, est toujours bon « prosateur; mais tout bon prosateur n'est pas tou- « jours grand poëte; la raison en est sensible : qui « peut le plus, peut le moins; et qui peut le moins, « ne peut pas toujours le plus (4) ».

Il y a dans cette assertion quelque chose de spécieux et de vrai, à quelques égards, qui pourroit même être confirmé par plusieurs exemples. Je crois bien que la passion qu'on peut avoir pour la poésie, que la lecture continuelle des meilleurs poëtes; et plus encore, que la passion même de les imiter, et de se livrer avec ardeur à ce genre d'études et de travail; en un mot, que ces habitudes poétiques doivent contribuer beaucoup à nourrir, enrichir et embellir l'imagination et le style d'un écrivain, même dans sa prose. On peut citer, à cet égard, Lamotte, Voltaire, Marmontel, Thomas, Laharpe, Roucher, Saint-Lambert, Delille, et plusieurs autres écrivains parmi les modernes. Malgré ces exemples, les faits et l'expérience sont évidemment

(3) *Sénec. 3 Controv. Præfat. et Vavassor. de ludic. dict.*

(4) Desfontaines, tom. I des *jugemens*, p. 273.

Voyez, par rapport à cette assertion de l'abbé Desfontaines, à la fin de cet article, page 58, une *Note*, dont l'étendue couperoit trop ici le fil du discours.

contraires au sentiment de l'abbé Desfontaines ; et pour cela, il suffit de rappeler nos plus grands poëtes, Corneille, Molière, Lafontaine, Racine, Boileau et notre grand lyrique, qui ne se sont point montrés supérieurs dans la prose ; on en convient assez généralement.

On va terminer cet article par un court relevé des éditions des *œuvres* et *des traductions* de Stace, indiquées par nos meilleurs bibliographes. Cette notice pourra intéresser les personnes qui travaillent sur le même poëte.

Suivant l'Advocat, les éditions les plus recherchées sont, la première de toutes, publiée à Rome en 1475, in-folio ; celles de Barthius, 1664, trois volumes in-4.° ; de Veenhusen, *cum notis variorum*, Leyde, 1671, grand in-8°. ; *ad usum Delphini*, 1685, deux volumes in-4°., très-rare.

M. Cramer ajoute à ces éditions les suivantes (5) : celles de Gryphius, 1559 ; de Bernart, Anvers, 1599 ; l'édition de Markland, Londres, 1778, in-4.° ; les Sylves, par le même, Londres, 1728, in-4.° ; les œuvres complètes de Stace, Deux-Ponts, 1785, in-8°. On attend une nouvelle édition de ce poëte, par M. Mitscherlich, savant professeur de Goettingue.

M. Watkins (6) cite, comme les deux meilleures,

(5) Dans son « Manuel de littérature ancienne classique. « An x, » 2 vol. in-8.° ; tom. I, p. 471.

(6) Dans son *Biographical dictionnary*, *London*, 1800, un fort vol. in-8.° Ce Biographe estimé fait des deux Staces, du Rhéteur et du Poëte, un seul et même personnage. Un

l'édition *Variorum*, Leyde, 1675 (n'est-ce pas ici une erreur de date; 1675, au lieu de l'année 1671, indiquée sur tous les catalogues de nos bibliothèques?) et celle de Warrington, deux volumes in-12, 1778.

Traductions des œuvres de Stace : une anglaise, par Lewis, Londres, 1767, et plusieurs italiennes; l'une d'Erasme Valvasone, *in ottava rima*; une du chevalier Jacintho Nini, et une troisième du cardinal Bentivoglio, Rome, 1729, in-folio, très-estimée; ces deux dernières, *in versi sciolti* : enfin une traduction italienne en vers, des Sylves, par l'abbé Biacca; celle-ci insérée dans le recueil des poëtes latins, traduits en vers par les meilleurs poëtes de l'Italie; la version italienne en regard du texte latin; Milan, 36 vol. in-4°. Cette édition aujourd'hui est épuisée : on travaille à une réimpression également in-4.°, qui aura quarante volumes, et dont les douze premiers ont déjà paru.

Traductions Françaises. L'abbé de Marolles et M. Cormiliolle ont traduit dans notre langue les œuvres complètes de Stace : le premier, il y a plus d'un siècle, en 1658; le second a publié la Thébaïde en trois volumes in-12, en 1783, et l'Achiléide, avec les Sylves, en 1802, deux volumes in-12. Enfin, M. Delatour vient de publier une nouvelle traduction des Sylves, qui a occasionné cet article. De plus, le C. Cournand, professeur de littérature française au collége de France, a publié une traduction en vers de l'Achiléide. Le même professeur, et

autre petit dictionnaire anglais, par une société de gens de lettres. (*A Pocket Compendium, London*, 1794, un vol. in-16), fait naître notre poëte latin sous l'empereur Claude : erreurs.

quelques autres jeunes poëtes ont encore enrichi notre littérature d'un nombre d'imitations en vers de morceaux choisis des différens poëmes de Stace.

Citoyen, je n'ai fait, dans cet article, que recueillir et rapprocher quelques notions utiles. Mais c'est avoir beaucoup d'esprit, et le bon esprit, de savoir ne pas sortir de ses limites.

> Be sure yourfelf and your own reach to know,
> How far your genius, taste, and learning go.
> Launch not beyond your depth, but be discreet,
> And mark that point where sense and dulness meet (7).
> *Essai on Criticism*, v. 48.

C'est à vous, Citoyen, et à vos sávans et laborieux collaborateurs, qu'il appartient d'enrichir sur tous les objets des sciences *(in omni scibili,)* le *Magasin encyclopédique*, comme vous le faites tous les jours par un nombre de dissertations instructives et lumineuses, par des observations fines, ingénieuses, piquantes, neuves et profondes, par des découvertes les plus importantes ; qu'il appartient de féconder ce riche domaine de toutes nos connoissances, cultivé par les mains habiles et savantes des Boettiger, des Oberlin, des Villoison, des Visconti, Bassinet, Barbier, Winckler, De Sacy, La Rochette, etc. ; heureux et fertile terrain qu'ils ornent et embellissent de plantes exotiques et rares de la Grèce, de la Chine, des Deux-Indes, etc. On le sait, en effet,

(7) Vois où tu peus atteindre, où tu dois t'arrêter :
Garde-toi de franchir la limite précise,
Le point où la raison rencontre la sottise.
Traduction de M. DU TREILLIS *de Nismes*.

que votre journal, vraiment *encyclopédique*, est moins fait pour amuser que pour instruire; où, à côté de quelques fleurs d'une littérature agréable et choisie, l'on trouve amplement à récolter les fruits substanciels des sciences les plus recommandables.

La nouvelle traduction des Sylves sera l'objet d'un extrait dans un autre numéro. E. B.

NOTE.

Autres Assertions, Paradoxes, Méprises, etc., *du critique Desfontaines, ayant quelque rapport à la* note *ci-devant, page* 54, *concernant une citation du recueil des* jugemens *de cet estimable journaliste.*

Ce n'est pas le seul paradoxe, la seule méprise échappée à ce grand Aristarque, doué de beaucoup de connoissances, de beaucoup d'esprit et de goût. En parlant de la sculpture chez les anciens, dans ces temps où les artistes de cette profession étoient à la fois sculpteurs et peintres, il regrette le ridicule usage de peindre les statues. (Tome X, *observations*, page 20). Un littérateur aussi instruit, auroit dû se rappeler que ce fut dans un siècle de décadence et de mauvais goût, où Sénèque trouvoit trop simple l'éloquence de Cicéron, que Néron, son élève, faisoit dorer les belles statues de Lysippe.

« Jean-Baptiste Rousseau fut le créateur de « *l'allégorie*, genre dont la difficulté fit que per« sonne ne s'y est essayé après lui ». (Tome I des *Jugemens*, page 273). Voltaire, très-capable d'en juger, pensoit bien différemment!

Desfontaines trouvoit (*ainsi que Dryden*, dit-il, *et les Anglais*) le Paradis perdu de Milton, extravagant, ennuyeux, *au-dessous* de la Pucelle de Chapelain et du poëme de St.-Louis. (Traduction de Virgile, édition de 1743 et précédentes, tome II, page 29.)

Virgile, Lucrèce, Horace et tous les auteurs de l'antiquité, semblent avoir regardé les transitions comme une chose inutile et sans mérite. (*Traduction de Virgile*, tome I, page 146.) Tout le monde ne sera pas de l'avis du traducteur de Virgile. Ovide surtout passe pour avoir excellé en transitions dans ses Métamorphoses. En remontant plus haut, les véritables connoisseurs, instruits à fond de l'histoire et de la politique des Grecs, trouvent admirable l'art avec lequel leurs auteurs dramatiques savoient lier les chœurs avec l'action.

Desfontaines pensoit que les arts de la peinture, de la musique, de la navigation et de la guerre pouvoient être traités en vers français dans un poëme didactique; mais il regardoit comme impossible d'enseigner en vers, dans notre langue, « les arts gros-« siers et mécaniques, et nommément *l'agriculture* ». (*Traduction de Virgile*, tome I, page 141.) Il se trompoit, comme le célèbre Patru à l'égard de l'art poétique. Rien n'est impossible au génie, joint à un travail opiniâtre; et aujourd'hui, Delille, Rosset, Saint-Lambert, Castel, Fontanes, Marnésia, Lalane, etc., réfutent pleinement cette assertion.

Desfontaines prétend (tome V des *Observations*, page 3,) que la langue française n'est pas plus chaste que toutes les autres langues modernes, qui diffèrent des langues anciennes, seulement « parce que les « anciennes étoient païennes, et que les nôtres sont « des langues chrétiennes ». L'on pourroit aisément prouver que la langue française est beaucoup plus réservée et *pudibonde* (qu'on me passe l'expression) que toutes les autres langues vivantes. Aussi les Italiens (pour ne citer ici qu'un seul peuple moderne);

les Italiens même (Le Dante, l'Arioste, le Trissin, le Tasse, et plusieurs autres poëtes de la même nation), nés dans la capitale *du monde chrétien*, ne se sont point fait scrupule d'employer, dans leurs poëmes sacrés, plusieurs expressions proscrites et horribles dans notre langue française. Ils lisent sans reculer, même dans la *Jérusalem délivrée*, le mot *putana*, etc.

Voici une autre erreur bien singulière et capitale de ce critique célèbre : « Les vers, dit-il, sont indifférens pour la poésie ; *plusieurs odes de Pindare ne sont point en vers* ». (Tome I des *Jugemens*, page 18.) Si jamais, dans aucune langue, il y eut des odes en vers, ce furent sans doute celles de Pindare. C'est notre poésie française, sans mètre, sans des iambes, des trochées, des anapestes, des dactyles, des spondées, etc., qui produisent dans la mesure, chez Pindare et Horace, un nombre, une harmonie, une variété de sons la plus multipliée et la plus heureuse ; c'est, dis-je, notre poésie française qui, en comparaison de la poésie des Grecs et des Latins, *n'est qu'une prose* alignée, ornée, ou peut-être gâtée par la rime, si fatigante dans les grands poëmes de longue haleine.

On me pardonnera l'étendue de cette *Note*, par la raison que le devoir contracté envers le public, de tout bon critique, est de relever, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les erreurs échappées, surtout à des écrivains célèbres et accrédités, comme les plus dangereuses.

STATISTIQUE.

*Élémens de Statistique, où l'on démontre, d'après un principe entièrement neuf, les ressources de chaque Royaume, État et République de l'Europe; suivis d'un état sommaire des principales Puissances et Colonies de l'Indostan. Ouvrage orné de cartes coloriées, représentant d'un coup d'œil les forces physiques de toutes les nations européennes : traduit de l'anglais de W.*am Playfair; *par D. F. Donnant, de l'Athénée des arts, ci-devant interprète dans les Etats-Unis d'Amérique, traducteur des* Elémens de l'Organisation sociale. On y a ajouté *un Tableau comparatif de l'étendue et de tous les départemens de la France, un Précis statistique des Etats-Unis d'Amérique, un Essai sur la navigation intérieure de ce pays, un Tableau des principales divisions du Continent, un Aperçu des marchandises et denrées qui conviennent le mieux aux Républiques française et américaine*, etc. etc. A Paris, chez *Batilliot* jeune, libraire, rue Hautefeuille, n.° 34;

1 vol. in-8.° Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

Cet ouvrage étoit désiré depuis long-temps. On a vu, avec plaisir, que le C. Donnant, déjà connu avantageusement par plusieurs ouvrages, et entre autres par la traduction des Considérations sociales du docteur Brown, s'étoit chargé de cette tâche honorable : il l'a remplie, non-seulement en littérateur éclairé qui possède bien les langues anglaise et française, mais encore il a prouvé, par les additions et les changemens utiles qu'il a faits, que la science sur laquelle il écrivoit lui étoit très-familière. C'est ainsi qu'il faut traduire, pour ne pas être rangé dans la classe des traducteurs ordinaires, qui semblent renoncer à leur esprit pour colporter celui des autres. Aujourd'hui on est inondé de traductions; mais il y en a très-peu de bonnes. C'est à la manie d'écrire que nous devons tant d'ouvrages traduits : tout le monde veut être auteur; et quand on n'en a pas l'esprit, on va en prendre chez les anciens, ou parmi les nations voisines, et vaille que vaille, on se fait une réputation!!!

Mais revenons aux élémens de statistique.

Le but de cet ouvrage est de présenter la situation actuelle des différens états de l'Europe. C'est une espèce de manuel politique où l'on peut, d'un coup d'œil, apprendre à juger des forces physiques, morales et politiques de tous les royaumes et républiques qui composent cette intéressante partie du globe.

Et comme l'intention de l'auteur a été de parler tout à la fois aux sens et à l'esprit, afin de faire plus d'impression sur la mémoire, il s'est servi d'un procédé neuf et qui nous a paru fort ingénieux; nous allons essayer d'en donner une idée. Il a tracé un parallélograme, dans lequel il a tiré un certain nombre de lignes horizontales, séparées les unes des autres par une distance qui représente un million. Au bas de cette échelle sont des cercles de grandeur proportionnée; chacun de ces cercles représente la puissance dont le nom est gravé au-dessous, et tous sont placés dans le rang qu'ils doivent occuper, suivant leur étendue. Sur chaque côté des cercles s'élèvent des tengeantes qui, réunies par une ligne pointée, forment des trapèzes, dont nous indiquerons tout à l'heure l'usage.

Les lignes peintes en rouge, qui s'élèvent sur la gauche de chaque pays, expriment le nombre de millions d'habitans, mesuré sur l'échelle horizontale dont nous venons de parler. Les lignes jaunes, sur la droite de chaque pays, représentent le revenu en livres sterlings, mesuré sur l'échelle millionnaire de la population. Les cercles peints en vert représentent les puissances maritimes; ceux qui sont en rouge pâle indiquent les puissances de terre : on peut juger par la proportion de ces deux couleurs, dans un même cercle, de celle des forces de terre et de mer.

Les chiffres mis au-dessus de chaque cercle (comme le nombre cinq sur la Russie), indiquent la quantité d'habitans par mille carré.

Les lignes pointées entre celle qui indique la

population et celle qui indique le revenu, ne sont destinées qu'à réunir les deux mesures de chaque nation. L'élévation de ces lignes de gauche à droite ou de droite à gauche, montre la proportion qui existe entre la population et les revenus d'un état; de sorte qu'on peut voir d'un premier coup d'œil si un pays est surchargé de taxes ou non.

Le premier tableau représente les puissances de l'Europe, telles qu'elles étoient avant la révolution française.

Le second représente la situation des puissances de l'Europe, telle qu'elle est résultée du traité de paix signé à Lunéville, lequel a produit de grands changemens, a beaucoup agrandi la France et diminué l'Allemagne.

Le troisième représente la population des grandes capitales de l'Europe; les cercles figurent la proportion des habitans de chacune.

Les quatrième et cinquième représentent les puissances de l'Indostan qui sont liées avec celles de l'Europe, et qui ont une grande influence sur le commerce des Européens.

Les avantages qui résultent du nouveau mode adopté par l'auteur anglais, sont de faciliter l'acquisition des connoissances statistiques, et d'aider la mémoire à les retenir; deux points fort essentiels dans l'étude de cette science.

De tous les séns, c'est la vue qui donne l'idée la plus exacte et la plus prompte de tout ce qui est susceptible de lui être représenté; et quand il s'agit de reconnoître la proportion qui existe entre diverses quantités

quantités ou diverses grandeurs, l'œil a une supériorité étonnante pour la saisir. Les tableaux dont nous venons de donner la description sont donc propres à accélérer les progrès de la statistique; car ils montrent, au premier aperçu, les différentes grandeurs des pays qui y sont représentés; et la similitude des formes aide l'esprit à comparer. C'est là ce qui fait que nous prenons aisément une idée de la différence qui existe dans la grandeur des planètes, parce qu'elles sont représentées sous les mêmes formes, quoiqu'elles ne se ressemblent pas.

L'auteur donne ensuite l'analyse historique de chaque pays dont il traite : il fait connoître le montant de la dette publique, celui des dépenses, l'état des forces de terre et de mer, en temps de paix comme en temps de guerre; les grandes et les petites divisions du pays, les diverses religions qui y sont professées; enfin, il termine par donner un aperçu des principales productions et marchandises de chaque état.

Nous n'ignorons pas que cet ouvrage laisse beaucoup de choses à desirer; mais nous croyons que, comme livre élémentaire, il sera d'une grande utilité aux personnes qui désirent avoir une idée de la science nouvelle, connue sous le nom de statistique, et qu'il peut être regardé comme une excellente introduction à un traité complet sur cette intéressante partie de l'économie politique. Il nous reste maintenant à parler du traducteur, et des additions qu'il a fait à l'ouvrage de Playfer. Il y a joint un tableau statistique de la France, qui est le plus détaillé et le plus exact qui ait paru jusqu'à ce jour.

Ce tableau est divisé en huit colonnes : dans la première sont les cent huit départemens de la république, par ordre alphabétique ; la seconde donne leur étendue en lieues carrées ; la troisième contient leur population ; dans la quatrième se trouve le nombre d'habitans par lieue carrée ; dans la cinquième sont les noms des chefs-lieux ; dans la sixième est le nombre des habitans de ces chefs-lieux ; la septième indique leur distance de Paris ; et enfin, la huitième donne le nombre d'arpens carrés que contient chaque département.

Il seroit à souhaiter que ce tableau fût imprimé à part ; il seroit d'une grande utilité aux commerçans, aux voyageurs, et aux gens d'affaires. Nous regrettons cependant que l'auteur ne se soit pas conformé au système des nouvelles mesures.

Le C. Donnant donne après cela un aperçu statistique des États-Unis d'Amérique, auquel il a joint un tableau des grandes divisions de toute l'Amérique septentrionale, contenant le nom de chaque état et colonie, leur étendue, et leur distance de Philadelphie, qui est la capitale du nouveau monde ; leur latitude et longitude, et leur population. Ce tableau sera d'un grand intérêt pour ceux qui désirent prendre une idée de la prospérité de cette quatrième partie du globe.

On verra que les États-Unis d'Amérique, qui comptent à peine vingt-quatre années d'existence, ont presque triplé leur population dans ce court espace de temps. Il n'y a pas d'exemple d'une progression aussi rapide, dans aucun pays de l'ancien

continent. Voilà ce que peut la liberté pour un peuple sage et industrieux.

Vient ensuite un aperçu du commerce d'importations et d'exportations que la France peut entretenir avec la république américaine. Les négocians trouveront dans un de ces chapitres des notions qui ne peuvent manquer de leur être utiles. Ce qui les fait lire avec plus de sécurité et de plaisir, c'est qu'on sait que l'auteur a passé plusieurs années dans le pays dont il parle, et qu'il n'a pas fait comme maint écrivains, qui donnent des voyages sans sortir de leur cabinet.

Cet article de l'Amérique est terminé par un essai sur les avantages que la nature offre aux États-Unis, pour la navigation intérieure. On trouvera dans ce morceau d'hydraulique, vraiment curieux par sa nouveauté, la description de ces mers d'eau douce que le Créateur a placées au milieu de ces immenses forêts, comme pour servir de point de réunion aux générations futures qui viendront habiter ce sol si long-temps désert. On y remarquera la marche de ces grands fleuves, qui, semblables aux artères du corps humain, sont destinés à porter la vie sur toutes les terres qui les environnent. Cette lecture suffira pour convaincre que ce nouveau continent est appelé, par la nature, à jouer un jour un des rôles les plus importans dans la balance politique du monde.

Enfin, l'ouvrage est terminé par un extrait analytique des observations de Sir John Sainclair, sur la nature et les principes des recherches statistiques. On sait que M. Sainclair a étudié toute sa vie cette

science, et qu'il est un des auteurs qui lui ait rendu plus de service. Il a publié la statistique de l'Écosse en vingt-cinq volumes : on ne pouvoit donc mieux faire que de nous donner la marche et les procédés qui ont été suivis par ce savant distingué.

Le C. Donnant a dédié ces élémens au C. Chaptal, Ministre de l'intérieur, juste appréciateur des talens de ce genre, et protecteur éclairé des hommes qui savent se rendre utiles à leur pays par des travaux importans. La lettre que l'auteur adresse au Ministre, est moins une épître dédicatoire qu'une introduction à l'ouvrage, dans laquelle sont développés les motifs qui doivent déterminer le gouvernement à fixer son attention sur la statistique, et les résultats que l'on peut attendre de l'influence de cette nouvelle étude.

Nous ne pouvons mieux finir cet article, qu'en citant un paragraphe qui mettra le lecteur en état de juger les vues qui ont dirigé l'entreprise du C. Donnant. « ....Ce n'est donc pas à des déclamations « contre la vie sociale qu'il faut se livrer, pour ré- « former les institutions vicieuses des nations civili- « sées; ce n'est pas en examinant quels ont pu être « les avantages des premiers peuples épars sur la « surface de la terre, que l'on peut prétendre trouver « les moyens d'améliorer l'état social des hommmes « du dix-neuvième siècle.

« Un territoire fertile, une population nombreuse, « un commerce florissant, une agriculture encoura- « gée, les sciences et les beaux-arts honorés, les « manufactures protégées, des forces respectables,

« des lois sages, des chefs justes et éclairés, une « égalité de droits bien entendue, voilà ce qui constitue « un peuple heureux, dans l'ordre des choses actuelles. « N'en doutons pas, la statistique, encore peu connue, « servira un jour de boussole à tous les écrivains « politiques : on abandonnera le vague idéal, pour « rentrer dans les limites des calculs certains. Alors « il ne suffira pas de savoir écrire pour s'ériger en « censeur de l'organisation sociale, il faudra faire « coïncider les nouvelles idées qu'on aura conçues « pour le bonheur d'un peuple, avec sa situation « politique et morale, avec les moyens de réforme « qu'il présente, avec son caractère, ses mœurs, ses « habitudes, avec ses forces physiques, ses ressources « pécuniaires, avec ses institutions primitives, ses « opinions religieuses ; enfin, il faut le dire, avec ses « préjugés mêmes. Tels sont les principes que l'on « puise dans l'étude réfléchie de la statistique, etc. »

Une expérience longue et encore récente a jeté un tel jour sur ces grandes vérités, qu'il ne reste plus aucune incertitude à cet égard.

Un ouvrage élémentaire sur cette science intéressante doit donc être favorablement accueilli du public, et peut être regardé comme un cadeau précieux fait à la jeunesse.

CALVET neveu, *médecin.*

LITTÉRATURE GRECQUE.

Lettre de D'ANSSE DE VILLOISON, *de l'Institut de France, à M.* AKERBLAD, *secrétaire de la Légation de Suède à la Haye, sur un passage de l'Inscription grecque de Rosette.*

MONSIEUR ET SAVANT AMI,

Dans votre lettre immortelle sur l'inscription ægyptienne de Rosette, lettre qui fera époque, parce qu'elle renferme une découverte précieuse et inattendue, recule les bornes de nos connoissances, et nous ouvre une nouvelle carrière, vous traduisez ainsi (1) ces mots de la cinquième ligne de l'inscription grecque, ἀθλοφόρᾳ Βερενίκης εὐεργετίδος Πύῤῥας τῆς Φιλίνᾳ καηφόρᾳ, « *Pyrrha, fille de Philine, étant* ATHLOPHORE « *de Bérénice* ». J'avoue, mon cher et docte Hiérophante, que cette interprétation me surprend, parce que je crois qu'il vous seroit impossible, malgré votre vaste et profonde érudition, et votre immense lecture, de trouver un exemple de ce mot *Athlophore*, pris pour désigner *un ordre, une classe de prêtresses*. D'ailleurs il faudroit supposer que Pyrrha

(1) Lettre sur l'inscription ægyptienne de Rosette, par J. D. Akerblad, ancien secrétaire des commandemens de S. M. le roi de Suède, de la Société royale de Gœttingue. Paris, 1802, in-8.°, p. 23.

étoit tout à la fois *athlophore* et *canéphore* de la même reine déifiée.

Mais, monsieur, vous avez pour vous une autorité du plus grand poids et fort imposante. Notre savant et obligeant ami Millin, qui a le premier fait connoître cette belle inscription grecque en France, et l'a publiée (2), d'après l'édition de la *Société des antiquaires de Londres*, nous apprend, (3) que le patriarche de la littérature grecque en Allemagne, un grand critique, dont le nom seul est un éloge, ou plutôt au-dessus de tous les éloges, M. Heyne, a communiqué à la *Société royale de Gœttingue*, un exemplaire de cette édition, ainsi qu'une copie écrite en lettres grecques ordinaires, avec une traduction latine, une introduction historique, et quelques explications. On y assure, (4) que le mot ἀθλοφόρος *étoit un nom d'honneur, qui indiquoit le rang et le sacerdoce d'une prêtresse de Bérénice, sans doute*, ajoute-t-on, *de la femme de* SOTER.

J'ose prendre la liberté de dire que je ne puis pas adopter cette opinion; et je persiste à croire, et à vous répéter, Monsieur, 1.° que ἀθλοφόρα est un *surnom* de Bérénice, de même que εὐεργετίδος, et nullement le *titre* de sa prêtresse Pyrrha, suffisamment dési-

(2) P. 305 et suivantes du n.° 8, fructidor, an x, t. II, 8.e année du *Magasin Encyclopédique*, utile collection qui offre un asile aux Muses errantes et dispersées.

(3) P. 392 et 393 du n.° 15, nivose, an xi du même *Magasin Encyclop.*

(4) *Ibidem*, p. 395, n.° 15.

gnée par son rang de *canèphore*; 2.° qu'il ne s'agit point ici de la Bérénice, femme de Ptolémée I.er, fils de Lagus, surnommé SOTER, et jamais ÉVERGÈTE, mais de Bérénice, femme de Ptolémée III ÉVERGÈTE; et qu'ainsi Pyrrha, fille de Philinus, étoit *la canèphore de cette dernière Bérénice, à laquelle il faut rapporter les deux épithètes, ou plutôt les deux surnoms de* ἀθλοφόρα et de εὐεργετίδος, que je vais tâcher d'expliquer.

Je pourrois d'abord commencer par observer que ἀθλοφόρος signifie *victorieuse*, et est en grec le synonyme de Βερενίκη, puisque dans le dialecte alexandrin macédonien, la langue de la Cour des Ptolémée, et des Septante dont on retrouve plusieurs expressions remarquables dans l'inscription de Rosette, l'on disoit Βερενίκη, et même Βερονίκη, pour φερονίκη, *victorieuse*, comme βαλακρὸς pour φαλακρὸς, *chauve*, et Βίλιππος, au lieu de Φίλιππος, *Philippe*, c'est-à-dire, *amateur de chevaux*. C'est une remarque d'Étienne de Bysance (5), de l'auteur de *l'Etymologicon magnum* (6), d'Eustathe (7), de Plutarque (8), etc. Ce dernier ajoute que les habitans de Delphes mettoient de même le Β au lieu du Π, et disoient, par exemple, βατεῖν et βικρὸν, au lieu de πατεῖν et πικρὸν.

Mais la femme de Ptolémée III Evergète, Béré-

(5) A l'article de Βέροια.

(6) Sur le même mot de Βέροια, p. 195, lig. 37 et suiv.

(7) P. 1654, lig. 19 et 20, t. III, édit. de Rome, 1549.

(8) *Quæst. græc.*, p. 174, t. VII, édit. de Reiske. Leipsick, 1777, in-8.°

nice, avoit des droits incontestables au titre de *victorieuse*, *ἀθλοφόρος*. Je trouve dans Hygin (9), qu'un jour, dans une bataille, son père, Ptolémée II Philadelphe, étant accablé par la multitude des ennemis, cherchoit son salut dans la fuite; qu'alors cette princesse monta sur-le-champ à cheval, ce qui lui arrivoit souvent, rallia le reste de l'armée, tua un grand nombre d'ennemis, et mit les autres en déroute, et que ce trait de valeur lui fit donner le nom de courageuse, *magnanimam*, par Callimaque. Muncker (10) remarque, avec raison, qu'Hygin fait allusion à ce vers de Catulle (11), qui a traduit en latin la pièce, maintenant perdue, de Callimaque, sur la chevelure de Bérénice :

——————— At te ego certè
Cognoram a parvâ virgine magnanimam.

Muncker auroit pu aussi ajouter les deux vers suivans, qui ont également rapport à ce fait :

Anne bonum oblita es facinus quo regium adepta es
Conjugium, quod non fortior ausit alis?

Vous pouvez voir, Monsieur, ce que M. Doering (12) dit à ce sujet. Il pense que ce fut cet acte de cou-

(9) Hygin, *Poëticon Astronomicon*, liv. II, c. 24, p. 476 et 477, t. I des *Auctores Mythographi Latini*, de l'édition de Van Staveren. Leide, 1742, in-4.°

(10) *Ibidem*, p. 477, note 5.

(11) V. 25 et 26, *carmine* LXVI, ou LXV, dans d'autres éditions.

(12) P. 13, t. II de son édition de Catulle. Leipsick, 1792, in-8.°

rage qui engagea Ptolémée III Evergète à épouser sa sœur Bérénice. C'est aussi le sentiment de Jean-Antoine Volpi (13), élégant éditeur de Catulle, et du savant antiquaire et profond jurisconsulte M. Xavier Matthei (14), l'auteur de la belle traduction des psaumes en vers italiens, et d'un bon commentaire sur cette élégie de Catulle. Antoine Parthénius (15), Muret (16), Joseph Scaliger (17), et feu M. Jean-François Corradin de Allio (18), l'oncle

(13) Volpi, dans sa note sur le 27.e vers, p. 350 de son édition de Catulle. Padoue, 1737, in-4.°

(14) M. Matthei, p. 168, t. I. *Saggio di poesie latine, ed italiane, colla traduzione della famosa Elegia sopra la chioma di Berenice, colle osservazioni critiche ed astronomiche, Napoli*, 1780, in-8.°

(15) Parthénius, p. 287 et 288 de l'édition intitulée : *Catulli, Tibulli, Propertii opera, cum variorum doctorum virorum commentariis, notis, observationibus, emendationibus et paraphrasibus, unum in corpus congestis, Lutetiæ*, 1604, in-folio ; édition fort utile, et qu'on néglige trop de consulter.

(16) Muret, *ibid.*, p. 299.

(17) Joseph Scaliger, *ibid.*, p. 303.

(18) De Allio, p. 132 de son édition de Catulle. Venise, 1738, in-4.° J'en possède un exemplaire enrichi d'une foule de notes manuscrites et inédites, et de variantes tirées de deux manuscrits de Catulle, qui sont ainsi désignés sur le frontispice : « *Duo codices Catulli existunt in Collegii Romani* « *Bibliothecâ, quorum primus chartaceus, ad Collegium Jesuitarum* « *Biburgiense olim pertinens, in-8.° Continet primò Tibullum,* « *mox Catullum, sine ullo frontispicio. In primo folio ad secun-* « *dam paginam hæc habet : Tibulli et Catulli exemplar Michaëlis* « *Angeli e Decimis de Burgo Sancti Sepulchri. Character esse* « *videtur sæculi XV.*

« *Secundus membranaceus, in-4.° parvo, pulcherrimè scriptus,* « *continens, primò, Propertium, ad cujus calcem hæc leguntur :*

maternel des vertueux et savans frères MM. Coleti, imprimeurs-libraires à Venise, n'ont pas oublié ce beau trait de Bérénice dans leurs notes sur ce passage. La valeur étoit héréditaire chez les princesses, comme le goût des lettres chez les princes de cette famille encore plus corrompue que celle des Médicis (19). Polybe (20) raconte, qu'à la bataille de Raphia, où Ptolémée IV Philopator défit Antiochus le Grand, roi de Syrie, l'an 537 de la fondation de Rome, Arsinoë, fille de la Bérénice de l'inscription de Rosette, se trouvoit à côté de son mari et frère Ptolémée Philopator, ne l'abandonnoit pas dans le fort de la mêlée, et encourageoit les phalanges à bien faire leur devoir.

La part que Bérénice eut à la victoire de son père Ptolémée II Philadelphe, la bravoure qu'elle montra dans cette occasion; ne suffisoient-elles pas pour lui mériter le surnom de *victorieuse?* D'ailleurs, je prouverai plus bas que les reines d'Ægypte

« *Aurelii notæ ad Cynthiam monobiblos explicit feliciter per me* « *Joannem Carpensem, cujus deliciæ evanuere die 26 februarii 1460.* « *Vale qui legeris. Secundo loco sequitur Tibullus, ad cujus cal-* « *cem legitur : finis die nonâ martii, 1460. Postremò Catullus,* « *ad cujus calcem : Catulli Veronensis liber feliciter explicit;* « *augusti 1460. Ex duobus his codicibus chartaceus longè melioris* « *notæ est ac correctior quam membranaceus.* »

(19) L'on trouve, p. 481 et suivantes, de la seconde partie du huitième tome de la *Bibliothèque Angloise, Amsterdam,* 1720, in-12, un morceau italien très-curieux et fort peu connu, sur l'histoire secrète des Médicis.

(20) Polybe, liv. V. c. 83, p. 393 et 394 de l'excellente édition de M. Schweighæuser. Leipsick, 1789, in-8.°

partageoient les surnoms honorables qu'on donnoit à leurs maris. Bérénice s'appelle, dans cette inscription, Εὐεργετὶς, comme son époux Ptolémée Evergète, qui étoit un grand conquérant, et a pu lui communiquer le titre de *victorieuse*, avec celui de *bienfaitrice*, et faire rejaillir sur sa femme la gloire de ses exploits de même que celle de ses bienfaits.

Si l'on m'objecte, avec raison, que ἀθλοφόρος signifie plutôt *vainqueur dans les jeux publics*, que dans les *combats*, je répondrai, Monsieur, qu'à l'imitation des premiers personnages de la Grèce, et des rois de Sicile et de Macédoine, Bérénice (ou son mari Ptolémée Evergète) a pu envoyer ses cochers et ses chevaux remporter quelques victoires dans les jeux, et *s'approprier leur gloire.* C'est précisément ce qu'indique le mot ἀθλοφόρος, qu'Eustathe (21) et tous les grammairiens grecs expliquent par νικητὴς, ὁ λαβὼν ἔπαθλα, c'est-à-dire, le vainqueur qui a reçu le prix. Ἀθλοφόρος est une expression d'Homère (22), d'Hérodote, d'Oppien (23), etc. Ce dernier poëte prend de même (24) ἀθλοφόρος dans le sens d'un *athlète vainqueur et couronné.* Cette conjecture, à laquelle je m'arrêterois exclusivement, se change en certitude, quand

(21) Eustathe, p. 1254, lig. 43, t. II.
(22) Iliade, liv. XXII, vers 22 et 162.
(23) Oppien, *poëme de la chasse*, liv. IV, vers 103.
(24) Oppien, *poëme de la pêche*, liv. I, vers 198:

Οἷον δὴ βασιλῆα φερέπτολιν, ἠέ τιν' ἄνδρα
Ἀθλοφόρον, θαλλοῖσι νεοδρέπτοισι κομιῶντα.

on se rappelle un autre passage décisif d'Hygin (25). Il dit, d'après le témoignage positif et incontestable de Callimaque, qui vivoit à la cour des Ptolémée Philadelphe, et Evergète, père, frère et mari de Bérénice, que cette princesse *se plaisoit à élever des chevaux, et à les envoyer disputer le prix aux jeux olympiques.* Elle dut le remporter souvent; et ces succès lui méritèrent le surnom de ἀθλοφόρος, *victorieuse dans les jeux*, qui ne se trouve que dans l'inscription de Rosette. Il en est de même du titre de εὐχαρίστος, qui s'y rencontre constamment (26), et de celui de αἰωνόβιος, qui est quelquefois (27) joint au nom de Ptolémée V Épiphane, et qu'on ne voit point ailleurs.

En effet, on lit sur le même monument (28), immédiatement avant le nom de *Pyrrha, Canéphore de Bérénice, bienfaitrice, et couronnée dans les jeux*, que *Ptolémée est l'image vivante de Jupiter, qu'il est fils du soleil, chéri de Phtha*, (le Vulcain (29) des Grecs), et ensuite (30): ΕΤΟΥΣ

(25) Hygin, *Poëtic. Astronomic.*, liv. II, chap. 24, p. 476 : *Hanc Berenicen nonnulli cum Callimacho dixerunt equos alere, et ad Olympia mittere consuetam fuisse.*

(26) Lignes 5, 8, 9, 37, 38, 41, 42, 49, 51, 53 de cette inscription.

(27) Lignes 4, 8, 9, 37, 38, 49 de la même inscription.

(28) Lignes 3 et 4.

(29) Voyez Jablonski, liv. I, c. 2, p. 44 et suivantes, t. I, p. 173 et suivantes de son *Pantheon Ægyptiorum*. Cependant l'inscription de Rosette parle aussi d'Ἥφαιστος, Vulcain, lignes 2 et 3.

(30) Lignes 4 et 5.

ΕΝΑΤΟΥ ΕΦ ΙΕΡΕΩΣ ΑΕΤΟΥ ΤΟΥ ΑΕΤΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΚΑΙ ΘΕΩΝ ΣΩΤΗΡΩΝ ΚΑΙ ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ ΚΑΙ ΘΕΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΩΝ ΚΑΙ ΘΕΩΝ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΩΝ ΚΑΙ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΕΥΧΑΡΙΣΤΟΥ.

L'auteur de l'explication lue à la société royale de Gœttingue, dit (31), « qu'il est clair que c'é-« toient les prêtres d'Alexandre, de Ptolémée Soter, « de Philadelphe, d'Évergète, de Philopator, d'E-« piphane, et ainsi de toute la famille royale, mise « au rang des dieux : *que le nom* d'ἀετὸς, *aigle*, « *donne à croire qu'il en étoit ici comme des au-« tres sacerdoces dont parle l'antiquité ; que le « nom de famille se quittoit tout à fait et ne « devoit plus être nommé, mais que seulement un « nom général indiquoit la place ; et qu'ici un nom « symbolique, l'aigle, paroît avoir indiqué le « grand prêtre*».

Mais, il ne s'agit pas ici des mystères d'Éléusis, comme dans la belle inscription en douze vers élégiaques de la prêtresse qui initia l'empereur Hadrien, inscription que j'ai trouvée à Éléusis même, et (32) publiée ; ni des mystères de Mithra, où les prêtres et les initiés s'appeloient selon leurs différens grades, *corbeaux*, *corbeaux sacrés*, *lions*, *éperviers* (33), *aigles*. Je pense donc que dans cette

(31) Voyez page 393, n.° 15, nivôse, an XI du *Magasin Encyclopédique*.

(32) Page LV des *Prolégomènes* de mon édition de l'Iliade. Venise, 1788, *in-folio*.

(33) Voyez Porphyre, *De abstinentiâ animalium*, liv. IV, pag. 350 et 351, édition de Rhoër, Utrecht, 1756, in-4.°;

inscription ΑΕΤΟΣ ne signifie pas *aigle*, et n'indique pas le *rang du grand prêtre*, mais est le *nom propre du seul et même prêtre* (et non pas *des prêtres*) d'Alexandre-le-Grand; *des dieux sauveurs*, θεῶν σωτήρων, *c'est-à-dire*, de Ptolémée I Soter (34), fils de Lagus, et de sa femme la reine Bérénice; *des dieux frère et sœur*, θεῶν ἀδελφῶν (35), *c'est-à-dire*, de Ptolémée II Philadelphe et de sa femme Arsinoë; *des dieux bienfaiteurs*, θεῶν εὐεργετῶν, *c'est-à-dire*, de Ptolémée III Évergète et de sa femme Bérénice; *des dieux Philopator*, θεῶν φιλοπατόρων, *c'est-à-dire*, de Ptolémée IV Philopator et de sa femme Arsinoë; enfin, *du dieu Epiphane*, ou *visible*, θεῦ Ἐπιφάνους, *c'est-à-dire*, de Ptolémée V Épiphane. Cet Aëtus, fils d'Aëtus, étoit donc le grand prêtre de toutes ces divinités, de toute cette famille déifiée, tandis que Pyrrha (fille de Philinus), étoit la Canéphore de Bérénice, princesse victorieuse dans les jeux, ἀθλοφόρος, et bienfaisante, εὐεργετίδος; qu'Aria (fille de Diogène) étoit la prêtresse d'Arsinoë Philadelphe, Ἀρσινόης Φιλαδέλφου, comme Irène

Philippe della Torre, *de Mithrâ*, cap. v, p. 201 et suivantes de ses *Monumenta veteris Antii*, *Romæ*, *1700*, *in*-4.° etc., etc.

(34) Voyez ce que Van Staveren dit de ce surnom, et les auteurs qu'il indique, note 2, p. 476, t. I de son édition des *Auctores mythographi latini*.

(35) Voyez, sur ces *dieux frères*, θεοὶ ἀδελφοὶ, Spanheim, *de præstantiâ et usu numismatum*, p. 422 et suivantes, t. I, *Londini*, 1717, *in-folio*, et Eckhel, p. 291, *numi veteres anecdoti*, *Viennæ Austriæ*, 1775, *in*-4.°

(fille de Ptolémée) (35) l'étoit d'Arsinoë Philopator, Ἀρσινόης φιλοπάτορος. L'on retrouve ces mêmes épithètes de ces rois d'Ægypte, qui partageoient avec leurs femmes les mêmes surnoms, et les faisoient jouir en commun des titres de Θεῶν φιλοπατόρων, Θεῶν εὐεργετῶν, Θεῶν ἀδελφῶν, et Θεῶν σωτήρων, dans l'une des plus précieuses inscriptions de l'antiquité, le *monumentum Adulitanum* (37). Ptolémée III Évergète y est appelé βασιλεὺς μέγας Πτολεμαῖος, υἱὸς βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης, Θεῶν ἀδελφῶν, τῶν βασιλέων Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Βερενίκης, Θεῶν σωτήρων, ἀπόγονος. C'est ainsi qu'il est dit dans l'inscription de Rosette (38), que Ptolémée V Épiphane est fils (ἐκγόνου, expression remarquable) des *dieux Philopator*, Θεῶν φιλοπατόρων, Ptolémée IV Philopator et sa femme Arsinoë, comme plus bas (39), Πτολεμαίῳ, Θεῷ ἐπιφανεῖ,

(36) Le nom de Ptolémée étoit commun à plusieurs particuliers.

(37) Pages 78 et 79 des *Antiquitates Asiaticæ* de Chishull, *Londini*, 1728, *in-folio*. Mon exemplaire et quelques autres que j'ai vus, contiennent les douze premières pages de la seconde partie de cet excellent ouvrage. L'on croyoit faussement que le reste avoit péri dans les flammes : mais M. Saxius assure (p. 344, t. VI, de son *Onomasticon litterarium*, Utrecht, 1788, in-8.°) que cette seconde partie se trouve toute entière dans le *Museum britannique*, et qu'il tient cette anecdote précieuse et intéressante d'un de ses anciens disciples, Joseph Planta, chargé de la garde de cet établissement public. Il seroit fort à désirer que ce trésor caché vît enfin le jour.

(38) Ligne 3.

(39) Ligne 41.

εὐχαρίστῳ,

εὐχαρίστῳ (*gracieux*), τῷ ἐγ (pour ἐκ) βασιλέως Πτολεμαίϊς καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης, θεῶν φιλοπατόρων, et par conséquent *Dieu, fils de Dieu* (40) *et de déesse, comme Horus fils d'Isis et d'Osiris.* La généalogie de Ptolémée Épiphane se trouve répétée dans un autre endroit de la même inscription (41), où il est dit que ses père et mère étoient *les dieux Philopator,* τῶν γονέων αὐτῦ θεῶν φιλοπατόρων, que ses aïeux étoient *les dieux Évergète*, τῶν προγόνων θεῶν εὐεργετῶν, ses bisaïeux, *les dieux frère et sœur*, θεῶν ἀδελφῶν, et ses trisaïeux, les *dieux Soter*, τῶν θεῶν σωτήρων. On lit encore sur le même monument (42), et sur plusieurs médailles données par (43) Frolich, par Eckhel (44) Ἀρσινόης φιλαδέλφου, et Ἀρσινόης φιλοπάτορος, *c'est-à-dire*, Arsinoë Philadelphe, et Arsinoë Philopator, pour distinguer les deux Arsinoë, dont l'une épousa Ptolémée Philadelphe, et l'autre, Ptolémée Philopator. Chishull rapporte (45) une inscription de l'île de Cypre, qui donne

(40) Ligne 10, ὑπάρχων θεὸς ἐκ θεῦ, (*Deus de Deo*) expression remarquable, de même que celle-ci, ligne 3, ὃν ὁ Ἥφαιστος ἐδοκίμασεν.

(41) Lignes 37 et 38.

(42) Ligne 5.

(43) Frolich, p. 162, c. VIII, *Notitia elementaris numismatum*, *Viennæ*, 1758, *in*-4.°

(44) Pages 12 et suivantes, et p. 15, vol. IV, *Doctrina numorum veterum*, *Vindobonæ*, 1794, et p. 290 et suivantes de ses *Numi veteres anecdoti*, *Viennæ Austriæ*, 1785, *in*-4.°

(45) Chishull, p. 88 et 89, *Antiquitat. Asiatic.*

à Ptolémée VI Philométor, et à sa femme et sœur Cléopâtre, le nom de *dieux Philométor*, θεὸς φιλομήτορας.

Il est donc démontré que les reines d'Ægypte prenoient le titre, le surnom de leur mari, et le portoient en commun. Personne n'ignore que φιλαδέλφε, φιλοπάτορος, φιλομήτορος, ἀθλοφόρε, etc., sont des adjectifs qui se disent également au féminin comme au masculin; mais il n'en est pas de même d'εὐεργέτε, dont le féminin est εὐεργετίδος. C'est pour cette raison que Bérénice s'appelle εὐεργετίδος dans l'inscription de Rosette (46), parce que son mari Ptolémée III, qui lui avoit communiqué son titre, s'appelloit Εὐεργέτης. Aussi Ératosthène (47) donne-t-il pareillement l'épithète d'εὐεργετίδος à Bérénice, en parlant de sa fameuse chevelure chantée et immortalisée par Callimaque et par Catulle, πλόκαμοι Βερενίκης ΕΥΕΡΓΕΤΙΔΟΣ. Wesseling (48), et d'après lui Van Staveren (49), avoient déjà observé que c'est

(46) Ligne 5.

(47) Eratosthène, c. XII de ses *Catasterismi*, p. 10 de l'édition de M. Schaubach, Gottingue, 1795, in-8.° Cette édition est enrichie des remarques et d'une lettre de M. Heyne, de ce savant distingué, qui vient de mettre le sceau à sa gloire par son excellente édition de l'Iliade, et qui a rendu à Homère le même service que le père Lombardi au Dante dans son édition classique du père de la poésie italienne, Rome, 1791, trois vol. in-4.°

(48) Wesseling, sur la chronique d'Édouard Simson, à l'an du monde 3759.

(49) Van Staveren, sur le 24.e chapitre du second livre

à son mari qu'elle devoit ce titre glorieux : et le dernier éditeur d'Ératosthène, M. Schaubach, ne s'est pas rappelé cette remarque judicieuse qu'il auroit pu rapporter dans ses notes sur les *Catasterismi*.

Le docte et respectable feu M. Eckhel (50) soupçonnoit que dans ce passage d'Ératosthène, au lieu de Βερενίκης εὐεργετίδος, il faut lire εὐεργέτης, comme, ajoutoit-il, on voit sur les médailles, Ἀρσινόης φιλαδέλφου. Mais l'inscription de Rosette, dans laquelle on trouve précisément, comme dans Ératosthène, Βερενίκης εὐεργετίδος, suffit seule pour réfuter cette conjecture hasardée, dont M. Schaubach n'a pas fait mention.

Le même savant M. Eckhel croit de même (51), qu'après ces mots, Ἀρσινόης φιλαδέλφου, et par conséquent après ceux de Ἀρσινόης φιλοπάτορος, et de Βερενίκης εὐεργέτου (comme il voudroit corriger), il faut sous-entendre γυναικὸς, femme, *c'est-à-dire*, Arsinoë, femme de Ptolémée Philadelphe, ou de Ptolémée Philopator, Bérénice, femme de Ptolémée Evergète. Mais ces mots Βερενίκης εὐεργετίδος, au féminin, *c'est-à-dire*, Bérénice bienfaisante, qu'on lit dans l'inscription de Rosette, et dans Ératosthène, au lieu de εὐεργέτου au masculin, détruisent encore cette assertion, et prouvent qu'il ne faut ab-

du *Poëticon astronomicon* d'Hygin, note 2, p. 476, t. I des *Auctores mythographi latini*, Leyde, 1742, in-4.°

(50) Eckhel, p. 14, col. I, vol. IV de sa *Doctrina numorum veterum*, *Vindobonæ*, 1794, in-4.°, ouvrage précieux qu'on ne sauroit trop louer.

(51) *Ibidem*.

solument rien suppléer ; et que ces adjectifs féminins, εὐεργετίδος, φιλαδέλφου, φιλοπάτορος, sont des épithètes communes à ces reines d'Ægypte, comme à leurs maris, et que c'est à elles qu'il faut les rapporter, lorsque ces titres suivent ou précèdent le nom de ces princesses. C'est une vérité que j'ai démontrée plus haut par une foule d'exemples ; il me seroit aisé d'en augmenter le nombre.

Je finis, Monsieur, en formant des vœux bien ardens pour voir paroître incessamment le beau travail de mon ami M. Étienne Weston, de la Société des antiquaires de Londres, et de mes confrères Visconti et Ameilhon, de l'Institut de France, sur cette inscription grecque. Ces savans promettent de nous faire jouir sous peu de cette importante conquête littéraire. Jamais l'Académie des Belles-Lettres n'a eu l'occasion de s'occuper d'un monument plus curieux et plus intéressant. Qu'il seroit à désirer qu'un critique du rare mérite de Sacy, fît graver sous ses yeux l'inscription hiéroglyphique et la cursive Ægyptienne, d'après l'original dont il est fâcheux que nous n'ayons pas encore une copie figurée ! Le héros de l'Ægypte a mis beaucoup moins de temps à la conquérir, que les antiquaires à publier les monumens précieux qui sont les fruits de ses victoires. Si la copie de l'inscription Ægyptienne que vous avez eue quelque temps sous les yeux, avoit été moins fautive, vous auriez eu moins de mérite, moins de titres à la gloire dont vous vous êtes couvert, mais aussi moins de difficultés à vaincre, et encore plus de succès. Si vous étiez moins modeste,

Monsieur, vous pourriez dire, avec raison, comme Horace (52) :

Exegi monumentum aere perennius,
Regalique situ Pyramidum altius.

Comptez sur l'admiration que m'inspire votre belle découverte, et sur les sentimens que vous a voués votre ancien ami

D'ANSSE DE VILLOISON, *de l'Institut de France, et de l'Académie d'Upsal.*

Paris, ce 1.er avril 1803.

P. S. L'on a reconnu que sur l'original de l'inscription grecque, au lieu de ΑΕΤΟΥ ΤΟΥ ΑΕΤΟΥ, il y a ΑΕΤΟΥ ΤΟΥ ΑΕΤΟΥ, comme vous avez bien deviné dans la mauvaise copie de l'inscription Egyptienne. Plût à Dieu que vous fussiez à Paris, ou à Londres, pour pouvoir continuer vos travaux si précieux sur la Littérature Copte !

(52) Ode 30, liv. III.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Notice des travaux de l'Université et de l'Académie de Goettingue, pendant le cours de l'année 1802 *et* 1803 (1).

HOMERI carmina. Tomus primus. — *HOMERI Ilias cum brevi annotatione, curante C. G. HEYNE. Volumen primum*, liber I — XII. Tomus secundus, *volumen secundum*, lib. XIII — XXIV.

Ces deux volumes contiennent l'Iliade ; au-dessous du texte sont des remarques qui mettent continuellement sous les yeux du lecteur la marche du poëme et expliquent en peu de mots les expressions, les images et les mythes les moins connus ; de sorte que le sens du poëte est seulement présenté au lecteur, et les autres détails se trouvent dans les observations. Les explications des mots sont rendues, pour la plupart, par les mots grecs ordinaires, les poétiques par les prosaïques ; l'auteur fait

(1) *Suprà*, t. IV, p. 54.

remarquer les *propriétés du discours*, surtout dans les cas où l'ancienne langue diffère de celle qui a été en usage dans la suite, et où celle-ci emploie d'autres mots, ou prend les mots d'Homère dans un autre sens. Entre le texte et les notes, sont les mots qu'autrefois on écrivoit avec un *digamma*. A la tête du premier volume qui, au lieu de dédicace porte pour épigraphe: *genio Georgiæ Augustæ sacrum*, se trouve un avant-propos qui expose toute l'histoire de cette édition, son but particulier, le point de vue sous lequel elle doit être considérée, et la manière dont elle a été exécutée. Tous ceux qui ont facilité à l'éditeur son travail s'y trouvent nommés. Le lecteur doit remarquer le *conspectus* de ce qui est contenu dans les 8 volumes, page LII, parce qu'il donne l'aperçu général de la répartition des différentes parties principales dans les différens volumes, la grosseur du volume influant sur l'ordre qu'il a fallu suivre. On trouve, page LIX, les abréviations des manuscrits et des éditions employés, et la page LXII offre des échantillons gravés de quelques manuscrits, dont deux de Breslaw, un de Moscou, le *Codex* de M. Townley et celui de M. *Éaton*. Enfin, dans les éditions en grand papier, qui ont des vignettes à la tête de chaque livre de l'Iliade, suit l'explication des sujets de ces vignettes.

Tomus tertius. *Versio latina Iliadis, præmissa commentatione de subsidiis studii in Homericis occupati.*

L'éditeur avoit cru suffisantes les remarques qui

se trouvent sous le texte ; mais ayant suivi l'idée de l'imprimeur, il joignit à son ouvrage la traduction de l'édition de Clarke-Ernesti, et il la corrigea lorsqu'il le crut nécessaire. La *commentatio* qui précède cette traduction, auroit pu être mise tout de suite à la tête du premier volume, mais il seroit devenu trop fort, puisqu'il contenoit déjà, en détail, les sources que l'éditeur connoissoit. Ce volume est divisé en cinq sections. Dans la première, il est question des éditions critiques d'Homère ; dans la seconde, des manuscrits d'Homère, tant ceux qui avoient déjà été consultés que ceux que l'éditeur a employés le premier ; la troisième offre les scholies, les lexiques et les glossaires, avec un aperçu abrégé de toute l'histoire des scholies, de leur destinée, et du différent mérite de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. L'éditeur donne ici, en grande partie, seulement les résultats de ses observations, sans étaler une érudition fatigante et inutile. La quatrième section traite des secours que M. Heyne a trouvés dans la nouvelle édition, en variantes, en manuscrits et en scholies en particulier. La cinquième offre la traduction latine de l'Iliade.

Les cinq derniers volumes contiennent, aussi brièvement que possible, les remarques critiques et exégétiques qui doivent servir à l'Iliade. *Variæ lectiones et observationes in Iliadem* curante C. G. Heyne. Tomus *quartus voluminis primi*, *pars secunda*, lib. I — IV. *Tomus quintus voluminis primi*, *pars secunda*, lib. V — XI. *Tomus sextus voluminis secundi*, *pars prima*, lib. XI —

XIV. *Tomus septimus voluminis secundi, pars secunda*, lib. XV — XIX. Enfin, *tomus octavus voluminis secundi, pars tertia*, lib. XX — XXIV.

Nous indiquerons seulement dans cette notice le plan de l'ouvrage total ; ce dont dans le fond il s'agit particulièrement, sans entrer dans les détails de chaque partie. Comme à présent la critique et l'interprétation des auteurs classiques n'est plus simplement une critique de mots, et que l'on parle et l'on écrit aussi sur Homère comme poëte, et sur ses ouvrages comme monumens d'un temps très-reculé ; l'éditeur, au milieu de ces différentes opinions, conjectures et assertions, a désiré trouver une base solide sur laquelle il pût fonder son opinion ; pour cela il n'y avoit pas d'autre moyen que de rectifier d'abord les poëmes d'Homère eux-mêmes, ensuite de raisonner attentivement chaque partie du texte d'après la langue et le caractère, en comparant ce qui est propre à la haute antiquité, et enfin de rechercher ce que les anciens ont su et pensé d'Homère, et comme ils l'ont entendu ; alors seulement l'on pouvoit être en état de juger l'ouvrage total d'après nos idées rectifiées par une plus grande connoissance des choses et de la langue. Plusieurs savans pouvoient déjà avoir fait ce travail pour eux ; quelques-uns l'avoient aussi fait en particulier, aussi l'on avoit des jugemens et des opinions individuelles donnés comme résultats d'après les différentes vues des auteurs ; l'éditeur a cru plus avantageux de remarquer, critiquer et apprécier d'abord dans les poëmes mêmes ce que chaque passage et chaque

partie du poëme ont de propre et de caractéristique, ce qu'il y a de vrai ou de faux, c'est-à-dire, ce qui a paru plutôt ou plus tard. Ce travail mettoit alors sous les yeux du lecteur la différence des parties, et chacun étoit en état de juger. En effet, pour juger autrement, il y a beaucoup trop de citations, de points de vue, de rapports qu'il faut avoir sous les yeux; il ne suffit pas non plus d'exposer simplement les passages du poëme, des anciens éditeurs et des sources sur lesquelles se peut fonder un jugement hasardé; personne n'aime à vérifier une longue suite de citations, et à observer la liaison des idées; il se contente d'adopter aveuglément les résultats qu'un autre a tirés, et de cette manière le jugement est partiel.

Ce plan une fois approuvé, il ne s'agissoit plus que de sa disposition et de son exécution. L'éditeur avoit cherché déjà à acquérir la connoissance du génie de l'antiquité, de l'ancienne façon de penser, d'inventer, de représenter et d'exprimer les objets des siècles reculés dans les différentes périodes et chez les différens peuples; il ne falloit plus qu'appliquer à propos ces connoissances. Pour ce but, il falloit recueillir exactement toute la partie historique, étudier le caractère propre de la langue de la mythologie et du mètre d'Homère, et cela sans avoir une opinion formée d'avance, au contraire, avec la ferme résolution de voir d'abord et de recueillir *ce qui est*, et ensuite prononcer seulement son jugement sur ce que l'on avoit trouvé. On devoit par conséquent recommencer de nouveau toute l'étude

d'Homère, et voir alors où cela meneroit, sans fixer d'avance le point où cela devoit mener. Tels ont été les principes de l'éditeur. Le public seul jugera s'il les a suivis et appliqués. Pour reconnoître la nature du texte, à présent on ne peut plus s'égarer; les critiques en sont trop connues; tout dépendant donc de ce qui paroît le mieux prouvé, on a recueilli dans les classiques les passages où il se trouve des vers d'Homère, ou dans lesquels il est question de lui; quant à ce que les savans d'Alexandrie et les grammairiens des siècles suivans ont fait pour expliquer et rectifier le texte, on n'a pas les anciennes scholies; il a fallu attendre, pendant des années entières, les scholies des deux manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, que M. de Villoison a mis au jour, et ce n'a pu être que lorsqu'ils ont paru, que l'éditeur a pu s'occuper de cette partie de son travail; lui-même ne pouvoit y donner qu'un certain temps. Lorsque l'ouvrage de Wood parut, l'étude d'Homère devint l'étude à la mode de notre siècle. Plusieurs savans s'en occupèrent; M. Wolf, à Halle, donna une nouvelle édition avec des prolégomènes pleins d'érudition; l'éditeur eût aimé à se réunir avec lui; mais quelques circonstances lui firent croire qu'il valoit mieux que chacun suivît son propre chemin en communiquant au public, chacun de son côté, ses vues et ses lumières.

L'étude des scholies ayant commencé à jeter plus de jour sur elles et à faire connoître leur différent mérite, l'éditeur désira comparer plusieurs scholies

anciennes qui pussent confirmer ce que cette sorte de secours avoit déjà indiqué ; il désiroit aussi consulter les plus anciens manuscrits, pour voir jusqu'à quel point ils s'accordoient avec le *Codex* de Venise, quoiqu'on pût prévoir qu'il y avoit peu de chose à gagner du côté de la connoissance des chants d'Homère dans les anciens temps. La plupart des corrections faites dans le texte que nous avons actuellement, pouvoient se trouver aisément en considérant exactement les sources que nous avions, mais on ne s'étoit pas beaucoup inquiété des éditions. C'est de ce point que partit l'éditeur ; il avoit le bonheur de trouver à la bibliothèque de Goettingue toutes les anciennes éditions qui ont quelque mérite. Il les compara entre elles ; enfin, il parvint à les ranger par ordre, et il vit que l'on avoit employé longtemps la leçon d'Alde, seulement d'après les plus mauvaises copies (les meilleures d'après l'édition de Rome, n'ayant été reçues çà et là que depuis Turnèbe) et que l'on n'avoit nulle part profité d'*Eustathe ;* ces différens aperçus conduisirent l'éditeur à de certains principes soutenables. Alors il put se servir de ces sources et en faire un usage qui ne se borna pas seulement à une critique et une interprétation pointilleuse de quelques parties, mais qui offrit des résultats généraux.

Après avoir donné l'aperçu général de la nouvelle édition de l'Iliade, il reste encore à parler de l'arrangement des explications des cinq volumes *d'observations*, et à ajouter quelques détails qui sont semés çà et là.

On conçoit aisément qu'une partie des remarques contient une explication plus détaillée de ce qui est dit en peu de mots dans les notes au-dessous du texte, soit variante, soit explication de mots, soit idée poétique, soit mythe. Les notes ne devoient offrir que ce qui est nécessaire pour faire entendre de suite le poëte à celui qui en connoît déjà un peu la langue ; mais les observations devoient servir pour examiner les parties séparées, se rendre compte de ce qu'on a lu, soit par rapport au mot et à la langue, ou à l'image et à la chose; et exercer son jugement en raisonnant les différentes variantes, les explications, les propriétés de la langue, les traditions et la mythologie. C'est pour cette raison que ces observations offrent tant de volumes.

Quant à ce qui regarde en particulier la partie critique, l'éditeur a adopté, comme cela s'entend, la leçon une fois reçue dans les éditions, est parti de là, et est remonté dans les temps plus reculés ; lorsqu'il a trouvé des variantes, il a cité d'abord les leçons des éditions, mais seulement des éditions critiques, et de celles pour lesquelles on a employé des manuscrits, et il est étonnant combien peu il y a de ces sortes d'éditions ; lorsque l'éditeur les eut une fois trouvées, son travail lui fut beaucoup plus facile, car il n'avoit plus besoin de consulter les autres éditions ; s'il se trouve une variante dans les éditions de Bâle, elle est tirée tantôt de l'une, tantôt de l'autre des éditions critiques. Ensuite l'éditeur prit en considération les leçons des manuscrits. Il en est peu qui soient proprement raison-

nés, et ils ne servent guères qu'à montrer comment étoit le texte dans les copies ordinaires des temps plus reculés. Ils offrent, il est vrai, une quantité de variantes, de manières d'écrire, de subtilités, sans compter les fautes d'écriture et de lecture qui ne méritent pas d'être remarquées. Comme dans les éditions précédentes on a conservé un grand nombre de ces différentes sortes, particulièrement dans les premiers livres, il falloit aussi les conserver; parmi les nouveaux manuscrits, ceux de Breslau ont été comparés avec la plus grande exactitude par M. le professeur Jacob; comme ceux-ci montroient assez les déviations ordinaires, on put faire plus d'attention aux leçons qui ont un mérite critique, et aux *Codex* anciens et importans dont on a le catalogue; alors, on consulta les anciennes scholies, les citations des anciens écrivains et grammairiens, et l'on put raisonner sur l'auteur. On pouvoit douter de la légitimité de tel ou tel vers, comparer différens endroits, dont les uns ne paroissoient pas répondre au tout, et d'autres portoient de certains traits de ressemblance; alors le champ fut ouvert aux conjectures et aux probabilités. Mais avec cela on ne peut rien prouver, ou du moins on ne peut prouver que fort peu. Si jamais critique raisonnée demande de la modestie et peu de prétentions, et laisse aux autres la liberté la plus grande de penser, c'est sans doute celle d'Homère; l'on peut bien se faire certaines formes d'après lesquelles tel passage paroît avoir été travaillé plutôt ou de très-bonne heure, tel autre plus tard et encore plus

tard, mais malgré cela on ne peut pas assurer que ce passage soit intercalé et faux. L'éditeur, qui s'est beaucoup occupé de ce travail dans différentes époques, chercha la base de toutes ses conjectures dans la partie *historique* des poëmes d'Homère, mais la plupart des périodes restent dans l'obscurité la plus profonde. Le seul guide que l'on puisse suivre, est l'esprit de l'antiquité ; mais qui peut avoir cet esprit parfaitement sûr et sans illusion ?

Quant à ce qui concerne les remarques explicatives, l'éditeur a travaillé avec ses propres matériaux. Il se figura, en idée, un lecteur intelligent, attentif, qui exigeoit partout un sens clair fondé sur l'intelligence des mots et la connoissance de la chose ; qui demandoit le comment et le pourquoi de tout ; et il tâcha de contenter ce lecteur, d'abord dans ses notes, sous le texte, et ensuite dans ses observations ; il ne fit pas ici comme font ordinairement les interprètes et les commentateurs ; ils laissent de côté ce qui peut être connu à celui qui est exercé dans la lecture des classiques, ou ce qui doit l'être à quiconque est familiarisé avec Homère, et ils recommandent une douzaine d'endroits à feuilleter, où il est question du mot et de la façon de parler en question ; mais il crut plus convenable de dire en peu de mots ce dont il s'agit, de rappeler ce que l'on doit savoir pour entendre le passage, et d'entrer dans de plus grands détails sur les endroits contestés, ou les objets obscurs ou traités moins souvent : alors des explications historiques, grammaticales et mythologiques trouvèrent leur place. L'auteur ne

s'embarassa pas si ces observations étoient déjà faites, il vouloit seulement montrer ce qui appartenoit ici à l'objet en question. Lorsque les objets exigeoient des discusssions entières et détaillées, l'éditeur y a joint des mémoires particuliers. Les uns concernent en partie des observations grammaticales, particulièrement l'usage qu'Homère a fait des particules, en partie les propriétés du mètre et surtout du digamma; d'autres ont rapport aux idées d'Homère prises de différentes mythes de l'ancien monde.

Un mot seulement sur les secours que le bonheur a procurés à l'éditeur. Dans l'avant-propos et la disssertation de *Subsidiis*, il s'en trouve une notice détaillée, et M. Heyne ne peut que se louer des bontés que la plupart des gens de lettres ont eues pour lui, en lui procurant tous les secours dont il pouvoit avoir besoin. M. le professeur Jacobs, M. le docteur Nohden, les magistrats de Breslau, M. Thomas Burgest, M. le professeur Matthiæ, M. Charles Townley, M. Ignace Hardf, bibliothécaire de Munich, M. Hermann, Tollius sont ceux auxquels M. Heyne aime à offrir le plus particulièrement l'hommage de sa reconnoissance (1).

M. Grotefend a ajouté à son explication des inscriptions persépolitaines, une continuation intitulée: *Zend ici alphabeti atque sermonis charactere.* L'auteur a cru devoir faire précéder de ce mémoire

(1) Il y a actuellement à Paris, chez *Treuttel* et chez *Kœnig*, quelques exemplaires de cet ouvrage admirable; le meilleur peut-être que son illustre auteur ait produit. A. L. M.

l'explication

l'explication d'autres inscriptions plus grandes pour être plus à même de la juger. I. L'alphabet de l'écriture à coin (de la première sorte) a deux traits fondamentaux que l'on pourroit nommer flèche et arc, ou mieux encore, ciseau et règle (*cælum et norma*). Il paroît avoir été inventé principalement pour les inscriptions lapidaires. Il n'offre point de traits arrondis, et il est non-seulement très-commode pour ce but, mais même assez beau à cause de sa composition simple et régulière. L'auteur remarque comme propriétés particulières de cet alphabet, que 1.° les principaux traits des lettres sont perpendiculaires; les horizontaux sont des traits accessoires. Les derniers sont toujours à côté ou sur les premiers; seulement dans la lettre g il y a en haut deux coins qui se croisent. 2.° Les pointes des flèches ou coins sont toujours tournées en bas ou à droite; sitôt que l'on écrit les caractères en partant de la gauche, cette position est naturelle. 3.° Chaque lettre n'offre pas plus de trois coins ou deux angles comme traits principaux, et au plus trois traits accessoires; cependant, lorsqu'un angle fait le trait principal, il se trouve encore par fois un trait accessoire de l'autre côté. 4.° Les angles et les principaux coins sont tous d'une hauteur égale; seulement dans deux lettres, m, o, le coin du milieu est plus court pour empêcher qu'on ne le confonde avec le t et l'â, qui est semblable. Quant aux traits transversaux ou accessoires, souvent l'un d'eux est accourci, ou bien un trait qui devroit être en haut est, à cause de l'espace, mis de côté. 5.° Dans les lettres où il n'y a

qu'un seul trait principal, les traits transversaux sont toujours à côté ; où il y a deux traits principaux, ordinairement les traits transversaux sont en haut ; et où il y en a trois, ces traits accessoires se retrouvent aussi a côté. 6.° Lorsque plusieurs traits transversaux se trouvent sur un ou deux traits principaux, les derniers sont raccourcis, pour que la lettre ne sorte pas de la ligne. L'alphabet lui-même est représenté sous un double point de vue ; d'abord d'après la composition des traits, où l'on commence par les signes les plus simples, le coin avec un ou deux traits accessoires, et ensuite d'après l'ordre des lettres de l'alphabet du zend ; dans Anquetil sur la dernière table, l'auteur a remarqué les lettres qu'il croit défectueuses, d'après sa comparaison avec les dessins de Bruyn et de Niebuhr. Enfin, l'auteur remarque que cet alphabet à coin n'a de ressemblance avec aucun des alphabets connus, et que l'on essayeroit en vain de déterminer le sens des lettres isolées d'après leur ressemblance avec le zend ou d'autres lettres ; cependant il trouve que les lettres qui se ressemblent dans l'écriture pehlevis à Nakschi Rustam, se ressemblent aussi dans l'écriture à coin.

Ce que l'auteur remarque, II. sur la langue du zend, se réduit aux objets suivans : 1.° le zend est, parmi les dialectes persans, ce que le samscrit est parmi les dialectes des Indous, et a beaucoup de ressemblance avec cette langue. Toutes deux ne sont pas formées, mais sont abondantes en mots ; toutes deux ont beaucoup de voyelles élevées, et d'un autre côté souvent des compositions de consonnes assez dures.

Les deux langues ont aussi plusieurs choses de commun ensemble dans les mots radicaux et dans la flexion, et elles sont très-différentes des autres langues. 2.° Le zend a une grande variété de formes grammaticales et une construction sans règles; il aime, comme le grec et l'allemand, les mots composés. Le plus important dans cette section, est un exemple de la déclinaison du nom, tiré des inscriptions, et qui dévie, en plusieurs parties, de la déclinaison d'Anquetil. Le singulier a, par exemple, au génitif et au datif, la terminaison âhê (Anquetil tscha, ou ao), l'accusatif o (Anquetil m) e et etschao (au lieu de bio et de bietscha dans Anquetil). Ces différences seroient très-frappantes, si l'on ne pensoit pas que les deux sortes de déclinaisons sont tirées d'exemples partiels, et que nous connoissons encore moins la grammaire du zend que son dictionnaire. Il faut croire que les recherches ultérieures de l'auteur donneront toujours plus de vraisemblance à son explication.

SELENO TOPOGRAPHISCHE FRAGMENTE zur genauern Kenntniss der Mondfläche, ihrer erlittenen Veränderungen und atmosphäre, sammt den dazu gehörigen special Charten und Zeichnungen von ~~dem~~ Joh. Hieron. SCHRŒTER; zweiter Theil. Göttingen. — *FRAGMENS Seleno-topographiques pour faire connoitre plus exactement la surface de la lune, son atmosphère et les variations qu'elle a subies, ~~toutes~~ aues les cartes spéciales et ~~aire~~ dessins qui y sont nécessaires; par J. JEROME SCHRŒTER; seconde partie.*

Uber die Verfassung und Verwaltung deutscher Universitäten von C. Meiners, zweiter und letzter Band. — Sur la Constitution et l'Administration des Universités allemandes ; par C. Meiners, second et dernier volume (1).

Ce second volume contient les sections suivantes. I. Sur la destination des professeurs. II. Sur l'examen, la nomination et l'élection des professeurs. III. Sur les récompenses et les punitions des professeurs. IV. Sur les leçons, la manière d'enseigner et les vacances. V. Sur les instituteurs particuliers, ceux qui montrent les exercices du corps, les arts, les langues. VI. Sur les étudians, leurs droits, leurs libertés. VII. Considérations générales sur les lois académiques et la discipline. VIII. Lois académiques sur la réception des étudians; sur la durée et l'extinction du droit de citoyen académique; sur la relation des étudians vis-à-vis des magistrats, des professeurs et de leurs propriétaires. IX. Lois sur les dettes et les dépenses des étudians; sur les jeux défendus et le manque d'application. X. Lois contre les corporations, les réunions d'étudians d'un même pays, et les ordres. XI. Lois contre ceux qui troublent la sûreté et la tranquillité publique. XII. Lois contre les duels. XIII. Punitions académiques. XIV. Édit de crédit pour les étudians.

Dans l'assemblée du mois de novembre, qui étoit la cinquante et unième de la fondation de la Société royale des sciences, et la première sous son nouveau président, le duc de Cambridge, M.

(2) *Suprà*, t. IV, p. 158 et 373.

GMELIN lut un mémoire sur les *effets chymiques de la colonne métallique*, d'après la première disposition du célèbre professeur Volta. Après avoir décrit l'arrangement de cette colonne, les changemens qu'il y a faits lui-même et les circonstances dans lesquelles les expériences réussissent le mieux, il dépeignit les changemens qu'elle produit dans l'air ambiant ou tout autre milieu, dans les disques et fils métalliques, dans le fluide, dont ordinairement sont arrosés les disques qui se trouvent entre les disques métalliques et dans celui dans lequel les pointes terminales des conducteurs sont cachées. Ce qui occupa le plus M. Gmelin, ce fut l'effet sur les diverses fluides qui par là deviennent aériformes, et qui deviennent ensuite liquides, et souvent aussi solides. Comme ces effets se montrent aisément dans l'eau pure, que dans les fluides, au contraire, qui ont peu d'eau ou point du tout, on les remarque rarement, et que dans les sels secs ils ne paroissent pas, M. Gmelin croit que les changemens produits dans les acides raréfiés dans les dissolutions aqueuses des sels alcalis neutres terreux et métalliques reposent en partie sur les degrés d'affinité des conducteurs métalliques avec ces sels, et sont occasionnés par le changement précédent de l'eau qu'ils renferment; mais il n'ose pas décider qu'alors l'eau se trouve réellement décomposée dans ses élémens. En observant la chose exactement, l'auteur croit vraisemblable que l'eau est la base des deux substances aériformes qui montent dans ce changement, et que suivant qu'elle est plus ou moins unie avec la substance qui sert dans ces expériences

ou bien avec tel ou tel élément de cette substance, elle forme à la pointe d'un fil du gaz inflammable, et à l'autre de l'air vital.

Après la lecture de ce mémoire, M. Heyne fit à la société le récit ordinaire de ce qui s'étoit passé dans l'année qui venoit de s'écouler, relativement à la société. Il fit précéder ce récit de quelques considérations qui doivent servir à rectifier les idées que l'on a communément sur la relation des sociétés littéraires avec les universités. L'expérience montre, en Allemagne et partout, que les universités ne suffisent pas seules pour faire fleurir les sciences ou les conserver florissantes. Dans les pays étrangers, la plus grande partie des services rendus aux sciences le sont par des sociétés littéraires. Dans ce que la République française fait à présent pour les faire revivre, il est à peine question de l'université de Paris et de celles des autres villes. Il faut en exposer les raisons.

Nous avons des instituts d'instruction, des écoles et des universités; dans ces instituts, on montre les sciences à ceux qui veulent ou recevoir les connoissances élémentaires, en entendant lire d'après un abrégé de cette science, ou bien étudier une science systématiquement; mais quant à ceux qui, au sortir de l'université, veulent faire leur étude propre d'une science, désirent augmenter la somme des connoissances par leurs propres travaux, et étendre, s'il est possible, le domaine des sciences, nous n'avons pas d'instituts pour eux. Nos universités ne sont pas disposées pour cela. Ce sont des instituts d'instruction, et l'on ne peut demander du professeur, comme tel, rien autre chose,

sinon qu'il sache à fond sa science et qu'il soit en état de la montrer à d'autres. On peut attendre encore qu'il connoisse les découvertes que font les autres et qu'il les transporte dans son propre système. Si cependant le professeur fait quelques progrès dans ses études, s'il fait des découvertes, des expériences savantes, il le fait seulement comme savant. Il est clair que ces deux qualités peuvent et doivent être réunies; mais le devoir et la position d'un professeur restreignent beaucoup l'une des deux. Il y a aussi un grand nombre de savans qui n'habitant pas les universités, se consacrent pourtant à l'agrandissement et à la culture des sciences, particulièrement des sciences physiques, mécaniques, astronomiques: ces savans manquent souvent de places de réunion, et d'instituts nécessaires pour cette réunion; et c'est ce que doivent être les sociétés, les académies des sciences, et les autres sociétés littéraires qui sont formées avec les universités. Ainsi l'on voit ce que pourroit et ce que devroit être la fondation d'une société des sciences de Goettingue; elle devroit servir à réparer ce qui manque encore dans une si grande partie de l'Allemagne, elle doit favoriser le progrès des études des professeurs mêmes, et être un moyen de réunion des savans étrangers avec ceux de l'université. Lorsque ce but n'est pas atteint, ce n'est pas la faute du plan, mais celle du temps et des hommes. Ainsi, une société des sciences dans une université n'est point en opposition avec ce que doit être un institut d'instruction, elle n'est pas non plus la même chose; mais elle doit servir de moyen efficace pour que cette université ne devienne pas une simple école et

soit regardée en même temps comme le point de réunion des sciences et des savans.

Le secrétaire de la société quitta ensuite cet objet, et parla des membres qu'elle a perdus et de ceux qu'elle a adoptés, après avoir annoncé qu'à présent elle auroit l'honneur d'être présidée par le duc de Cambridge. A cette occasion, il dit que la société, lors de sa fondation, eut pour président *Haller;* lorsqu'il quitta Goettingue en 1753, et jusqu'à sa mort arrivée en 1777, elle eut des directeurs choisis parmi ses membres; en 1780, le duc de Brunswick devint président, il mourut en 1792, et la société s'est trouvée ainsi dix ans sans président.

Membres morts depuis le mois de novembre de l'année dernière : parmi les savans du pays d'Hanovre, Joh. Ernst Wichmann, médecin ordinaire du roi à Hanovre, et Louis-Albert Gebhardi, bibliothécaire du roi à Hanovre : parmi les étrangers, François-Ulrich-Théodore Æpinus, conseiller d'état de l'empereur de Russie, associé; M. de Burgsdorff et le baron de Vega, correspondans.

On a reçu depuis le mois de novembre : comme membre honoraire, le baron de Tolna, fondateur de l'institut économique, si important pour la Hongrie : comme membre ordinaire, M. le professeur Reuss : comme membres étrangers, le comte de Rumford, M. de Paykul, connu par sa *Fauna Suecica;* Pierre-François Mechain, J.-B.-Joseph Delambre, M. Barnabas Oriani, astronome à Milan; M. Nicolas Fuss, secrétaire de la société des sciences à Pétersbourg; le docteur

Olbers, médecin à Brême. Parmi les membres de ce pays, M. le docteur Lhaer, médecin à Telle.

La société a nommé pour correspondans : MM. Athanase Sloicowitz, Charles Pougens, Gregoire de Bercewiczy, Louis Schedius Gotthelf Fischer, professeur à Mayence ; Ægidius-Charles-Joseph de Vivère de Gant, Frédéric-Louis de la Fontaine, médecin à Varsovie, et le docteur Charles Gauss, astronome à Brunswick.

Dans cette même assemblée, la société a distribué les prix. La classe de physique avoit remis la question qu'elle avoit donnée en 1799, et qu'elle n'avoit pas trouvée resolue d'une manière satisfaisante.

Quæritur in quibusnam insectorum et vermium ordinibus respirationis seu spiritum ullo modo ducendi functio et effectus ejus primarius qui vulgo processus philogistici, combusturæ certo respectu comparandi nominè venit observationibus et experimentis demonstrari possit.

La société a reçu deux mémoires, le premier, ayant pour épigraphe : *rerum inventio a naturæ luce petenda*, n'offre pas moins de 168 expériences que l'auteur a faites avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, sur environ 50 espèces d'animaux à sang blanc (sur des insectes de 7 ordres de Linnæus, et parmi les vers sur des intestins, des mollusques et des testacés). Au moyen de l'application ingénieuse de l'appareil pneumatique et de plusieurs autres, il a enfermé les animaux terrestres dans de l'air atmosphérique aussi bien que dans différentes sortes de gaz simples, et les aquatiques dans de l'eau

imprégnée de toutes sortes de gaz ; ensuite il a examiné, avec le plus grand soin, tantôt au moyen de l'eudiomètre de Fontana, tantôt de toute autre manière certaine, les changemens que l'air ou l'eau subissoit par le séjour de l'animal qui y étoit renfermé. Pour se défendre de toute illusion, il a répété, en les variant, les expériences qu'il avoit faites, a exposé, avec attention, les circonstances qui rendoient l'une ou l'autre de ses expériences moins décisives. Il a également communiqué des observations microscopiques et d'autres sur le cours et la répartition des trachées dans les différens insectes. Le second mémoire, *rerum natura sacra sua non simul tradit initiatos nos credimus in vestibulo hæremus*, contient 1.° un aperçu complet très-utile de ce qui a été dit jusqu'à présent dans des mémoires isolés ou par fragmens sur l'objet de la question ; non-seulement la différence de la construction des organes de la respiration dans les divers animaux à sang blanc, les opinions erronées s'y trouvent rectifiées ou par fois réfutées ; 2.° d'excellentes observations sur ces organes et des expériences exactes et nombreuses sur les changemens que le séjour des insectes et des vers fait subir à l'air ou à l'eau dans lesquels ils sont enfermés. L'auteur s'est servi pour cela, entre autres moyens, de *l'anthracomètre* de Humboldt. On trouve aussi dans cet écrit des expériences intéressantes sur la température plus élevée des animaux à sang blanc dans certaines circonstances.

Les deux mémoires donnent du reste le résultat satisfaisant que les animaux à sang blanc en général

(à quelques exceptions près de quelques ordres de vers) échangent, aussi bien que les animaux à sang rouge, du gaz oxygène, qu'il soit pur ou se trouve dans l'air atmosphérique; ils échangent, dis-je, au moyen d'une sorte de respiration, du gaz oxygène contre du carbonique, et ceux qui vivent sous l'eau ne reçoivent en aucune manière leur oxygène par la décomposition de l'eau, mais par celle de l'air qui s'y trouve mêlé. En examinant attentivement les deux mémoires, le premier se distingue particulièrement par un plus grand nombre d'expériences exactes et décisives; en conséquence, le premier mémoire avec l'épigraphe *rerum inventio*, etc., a obtenu le prix, et on a adjugé l'accessit au second.

L'auteur du mémoire couronné est M. J. L. A. Sorg, docteur en médecine et professeur de physique à l'université de Wurtzbourg. Celui du mémoire qui a obtenu l'accessit est M. J. Frédéric Haussmann, d'Hanovre, étudiant à Goettingue.

La question économique étoit : Est-il à propos d'établir une taxe générale pour les pauvres au lieu des collectes volontaires, et dans ce cas, comment faudroit-il la déterminer et l'organiser?

La société a reçu six mémoires avec les devises suivantes. I. *Gute Menschen kœnnen viel thun.* II. Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas. III. Il ne suffit pas d'être juste. IV. *Consilium nobis resque locusque dabunt.* V. *Gerechtigkeit, Menschenliebe, Gutthätigkeit.* IV. *Emolumento publico.* Parmi les auteurs, les uns sont pour la taxe générale, les autres sont contre, tous par différens motifs. Tous reconnoissent que les

collectes volontaires ou quêtes ne sont pas suffisantes. Les six mémoires réunis nous offrent assez juste et assez complétement les raisons pour ou contre la taxe ; mais nous n'en sommes pas plus avancés à l'égard du meilleur parti à prendre. Le résulat est qu'on doit éviter la taxe pour les pauvres, s'il est possible ; que cependant, si on doit l'introduire, on ne sait aucun moyen pour la déterminer avec justice et pour parer aux grands désavantages de toutes les impositions sur les fortunes. Aucun des auteurs ne paroît connoître assez les suites extrêmement nuisibles que cette taxe des pauvres a en Angleterre, où l'on se plaint tellement de la corruption des mœurs qu'elle entraine, où l'on sent si vivement combien elle est oppressive sans pouvoir trouver le moyen de la réformer ou seulement de la diminuer. Il y a dans le n.° VI des faits qui conviennent bien au sujet, mais l'auteur n'en a pas tiré tout le parti convenable. Le n.° V paroît le meilleur, plusieurs autres renferment des choses ingénieuses et théoriquement bonnes, mais cependant la société ne s'est pas crue suffisamment autorisée à adjuger le prix à aucun des mémoires.

Voici les questions proposées pour l'année prochaine.

La principale question pour le mois de novembre 1803, proposée par la classe mathématique, est :

Cum in multis disquisitionibus pyrometricis earumque applicatione variâ imo et in ipsa lucis et caloris natura penitius rimanda, haud parum intersit nosse varium caloris gradum quem corpora ex diversis materiis sub iisdem condi-

tionibus externis radiis solaribus exposita, citius vel tardius adipiscuntur, huc vero usque parum in hoc negotio præstitum sit ; societas regia hujus argumenti dignitatem curæ et attentioni naturæ scrutatorum commendans cupit.

I. *Experimentis exquisitis et calculo illis innixo sollicite investigari quomodo corpora ex diversis materiis sed ejusdem figuræ et voluminis (optime forsan sphæræ diametri unius circiter pollicis) sub eodem æris statu, eadem luminis intensitate eademque temperie initiali, etc. sensim per singula minuta temporis observationis in lumine solari calefaciant, etc.*

II. *Ad quem gradum temperiei corpus quodlibet adhibitum in fine observationis hoc est cessante caloris incremento perventurum esset vel directa observatione (quod præcipue cupitur) vel saltem ex lege observatâ increscentis caloris erui.*

La classe historique a donné une nouvelle question pour le mois de novembre 1804.

Cum a veteribus et recentioribus physicis (inde a sæculo XVI) multa de meteoris diligenter observata nec non de eorum natura causis et legibus ingeniose et subtiliter excogitata et disputata sint, cumque in his forsitan occurrant ad hodiernam quoque meteorologiam perficiendam utilia notatu saltem aut severiori examine digna desiderat societas ut historia meteorologiæ accurata et critica a primis Græcorum et Romanorum in hoc studio conatibus usque ad nostram ætatem contexatur.

Nequaquam autem vult societas ut asserantur a certantibus quævis opinionum de meteoris commenta apud veteres et recentiores scriptores obvia ab ignorantia aut a vana superstitione profecta quibus ne frustra obruatur commentatio et tædium moveatur legentibus sollicite cavendum est. Optat illa potius ut tum ex veterum meteorologorum, Aristotelis autoris meteorologiæ inter veteres principis Theophrasti, Plinii, Senecæ atque etiam Ptolemæi, tum etiam ex physicorum recentiorum sæcul. XVI et XVIII præsertim Bernardini Telesii, fr. Patricii, Jordani Bruni, baronis de Verulamio, J. Kepleri, Gassendii, Cartesii, aliorum scriptis huc indicantibus colligantur explicentur et judicentur graviores eorum de rebus meteorologicis sententiæ quas cognitas et perspectas habere nostra quoque ætatis meteorologi interfuerit : ut describantur breviter aut verbo indicentur observationum meteorologicarum modi, rationes et instrumenta. Adnotato simul climate. Potest quoque inquiri unde orta sit persuasio olim vigens quo tam altas radices egit de planetarum in meteora influxu ; ut definiatur denique generatim et succincte quatenus nostris temporibus ope perfectioris physices astronomiæ, et meteorologiæ vero propius accesserit.

Il y a pour chacune de ces questions un prix de 50 ducats et les mémoires doivent être envoyés avant le mois de septembre de chaque année.

Questions d'économie pour le mois de juillet 1803.

« Quels sont les meilleurs moyens pour empêcher les

« vers et les insectes nuisibles d'entrer dans les étangs « empoissonnés, et pour les en chasser ».

Pour le mois de novembre 1803.

« Le blé de turquie (*zea mays*) doit il être cul- « tivé en grand en basse Saxe? Pourquoi cultive-t-on « encore si peu cette sorte de blé? Dans quelle pro- « portion seroit son utilité avec nos autres espèces « de blés? »

Le prix pour chacune de ces questions est de 12 ducats, et les mémoires doivent être envoyés dans le mois de mai pour la première question, et en septembre pour la seconde.

(La suite au prochain numéro).

FRANCE.

MANS.

Procès-verbal des séances publiques de la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans, tenues dans les années IX et X de la République.

Seconde séance publique du 15 *prairial an* X.

Dans un discours d'ouverture, le C. LIVRÉ, président, a fait l'analyse de chacune des sciences qui font la base des travaux de la Société; il a démontré l'utilité et l'agrément dont jouissent ceux qui s'y livrent, l'attrait qu'elles ont pour les savans qui les cultivent, et leurs rapports entre elles.

Ce discours terminé, le C. DETOURNAY, se-

crétaire général, a lu le compte rendu des travaux de la Société, pendant cette année.

§ I.er

Économie rurale.

Vingt mémoires ont enrichi la Société de nouvelles connoissances sur l'agriculture et l'économie rurale; on y développe les propriétés d'un arbre précieux, le Robinia ou faux Acacia, et les moyens de le multiplier.

L'agriculture est sans doute susceptible d'améliorations nombreuses dans le département de la Sarthe; un mémoire écrit avec précision indique celles qui résultent de la protection du gouvernement, et celles qui dépendent des soins et des travaux du cultivateur.

La nécessité de rétablir les harras, les moyens d'y parvenir et de perfectionner la race des chevaux, méritoient sans doute l'attention de la Société.

Des essais d'agronomie et de diététique des végétaux; de l'application de la chymie à l'agriculture, pour tâcher de surprendre le secret de la nature sur la végétation, tiennent un rang distingué parmi les mémoires: dans différentes dissertations, on traite de la fermentation spiritueuse sans le concours de l'air libre; de la culture théorico-pratique des argiles, pour laquelle on distingue trois sortes d'engrais, dont l'application se fait suivant la nature du sol.

On a traité de la culture dont sont susceptibles les

les terres du département, et particulièrement celles du canton de Saint-Calais.

Un autre mémoire démontre l'utilité sensible résultante du partage des terres en assolemens par quart, surtout dans le Maine, où la récolte des trèfles procure une richesse inappréciable, tant par les excellens fourrages qu'ils fournissent, que par la graine, qui est un objet important de commerce.

Dans des observations intéressantes, on attribue le refroidissement de la terre, dont on se plaint dans quelques contrées, à son dépouillement de ses anciennes forêts, ce qui la rend plus exposée aux vents du nord.

Sur les questions agricoles, proposées par le Ministre de l'intérieur, on fait connoître dans une réponse détaillée, les six différentes espèces de terres qui couvrent le département, divisé en six bassins, trois grands et trois petits; les cantons qu'arrosent ses rivières; on y joint trois tableaux intéressans.

Le 1.er donne un aperçu de l'étendue des prairies naturelles comparée à celle des terres à blé.

Le 2.e explique le cours agricole, suivant le sol et la division en quatre cotaisons indispensables, depuis l'introduction du trèfle, dont l'exportation augmente journellement. Ce deuxième tableau indique aussi le genre de semence propre à chaque espèce de terre.

Le 3.e enfin, donne le produit de chaque journal qui est, l'un dans l'autre, de six pour un.

Cet ouvrage est terminé par des observations sur les chevaux et autres bestiaux; sur l'amélioration

dont les races sont susceptibles, et sur le besoin urgent qu'elles en ont.

Les plantations, en tous genres, d'arbres forestiers et fruitiers, n'ont pas moins occupé la Société. Des mémoires, fondés sur l'expérience, indiquent les terrains propres à chaque culture, la manière de planter et de semer, les maladies des divers végétaux, les moyens connus de les en préserver. Les propriétés et l'utilité des arbres fruitiers y sont spécialement traitées avec clarté, sous les rapports économiques et commerciaux.

Parmi les moyens d'encouragemens proposés, on fait sentir la nécessité d'alléger l'impôt, ou au moins d'en changer l'application, et les inconvéniens de taxer des objets dont on ne jouit qu'au bout d'un siècle. Cette considération aggravante éloigne beaucoup de propriétaires des dispositions où ils seroient d'élever des futaies.

Dans un rapport sur le nouveau procédé du C. Brune, pour la carbonisation du bois, on développe les avantages de ce procédé, qui consistent dans une carbonisation plus égale et une plus grande quantité de charbon avec le même nombre de cordes de bois; l'auteur du rapport fait des observations judicieuses sur la construction du fourneau, qu'il croit susceptible de moindres frais et de plus de solidité.

L'art de conserver la santé des hommes, méritoit bien de tenir un rang dans les travaux de la Société: un mémoire sur les heureux effets du quinquina; un autre sur les fièvres scarlatines qui ont régné en l'an 9 et en l'an 10, au Mans et dans ses environs, la

manière dont on en a développé les causes, les accidens et les moyens curatifs, ont mérité des éloges.

§. II.

Commerce et Manufactures.

La Société, en s'occupant, dans huit mémoires, de ce qui étoit relatif au commerce et aux manufactures, a dû nécessairement donner une attention particulière à l'éducation des bêtes à laine. Deux de ses membres correspondans, jaloux de perfectionner les races, ont obtenu des beliers et des brebis espagnols, de l'établissement de Rambouillet, et ont fait hommage, à la Société, de plusieurs toisons provenant tant de race pure d'Espagne, que de métis, et laines indigènes. Des commissaires ont fait trier les longues d'avec les courtes; elles ont été peignées ou cardées suivant leurs qualités; il en est résulté, à la fabrication, 20 mètres d'étoffe croisée, façon de Londres, et teintes en bon teint; la qualité a parfaitement répondu à leur beauté, et a démontré l'avantage qui résulteroit pour le département, de l'amélioration de l'espèce. Si la mécanique à ouvrir, peigner, carder et filer la laine pouvoit atteindre le degré de perfection exigé pour mériter les prix de 40 et 20,000 fr. proposés par le Gouvernement, ce seroit un grand encouragement pour les manufactures. La Société en a rendu public le prospectus.

Dans un compte rendu des succès qu'avoit obtenu un établissement de filature et fabrication de coton, qui, par la révolution, n'a pas eu de suite, il a été

prouvé qu'on étoit parvenu au point extraordinaire de finesse de 66,000 mètres au demi-kilogramme, mais communément de 18 à 24,000. Il existe encore au Mans des fileuses qui formeroient un noyau important de très-belle filature, si on faisoit quelque entreprise à cet égard.

Il a été aussi présenté à la Société, des tableaux de l'état du commerce et des manufactures du département, tant en lainerie qu'en toilerie, avant la révolution, et qui permettent d'espérer que la paix lui rendra partie de son ancienne activité; la Société s'empressera toujours d'en présenter les moyens au gouvernement, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour.

§. III.

Navigation.

Puisse la paix réaliser enfin le projet de la navigation de la Sarthe, dont l'exécution a été tant de fois sollicitée. Son utilité est si complétement démontrée, qu'on ne peut rien y ajouter. Dans un nouveau mémoire, on rappelle celui lu à la dernière séance publique, sur les importations et exportations; on y ajoute encore quelques réflexions sur la masse des objets à traiter, et on propose une société de navigation, par actions, demi-actions et quart d'actions, qu'on pourroit même établir en tontine, qui seroient bientôt remplies, en présentant des attraits aux actionnaires, et en dégageant l'entreprise d'entraves.

§. IV.

Histoire naturelle.

Plusieurs membres ont fait preuve de leurs connoissances et de leur goût pour l'histoire naturelle. Ils ont présenté des tableaux et catalogues : 1.° des substances minérales observées aux environs du Mans, et rangées d'après la méthode de Daubenton ; 2.° l'enthomologie, ou catalogue des insectes observés dans nos campagnes, et disposés d'après la méthode du C. Lamark ; 3.° plusieurs tableaux élémentaires d'histoire naturelle, pour servir aux leçons des écoles centrales.

Une description des Grottes de Sauges, autrement dites *Caves à Margot*, près Saint-Pierre d'Erve, département de la Mayenne, présente des détails sur quelques singularités naturelles, dont nous nous permettrons de donner une courte analyse.

Sous deux énormes rochers, entre lesquels passe la rivière d'Erve, se trouvent des excavations qui forment plusieurs salles, les unes octogones, les autres irrégulières et de différentes grandeurs, depuis six mètres jusqu'à dix-neuf de diamètre ; les voûtes en sont formées par les rochers, dont les fentes, assez larges dans quelques-unes, en rendent l'aspect effrayant, les présentant comme suspendus. Un de ces rochers, couvert de stalagmites, figure la partie inférieure d'un homme coupé par la moitié, de manière à faire illusion. L'entrée de quelques-unes de ces salles, est fermée par des parties considérables de ces rochers, dont deux, côte à côte et de

forme irrégulière, s'élèvent jusqu'à la voûte : à travers leurs fentes, on aperçoit des précipices, dont une sonde de trente-cinq mètres n'a pu atteindre le fond. Des stalactites sont attachées aux parois du rocher, d'autres sont suspendues à la voûte; elles ne sont pas cristallisées à l'extérieur. Le rocher est extrêmement dur : le fond est une terre argileuse, sur laquelle on a cru voir les traces d'une chèvre; on trouve, d'espace en espace, des nappes d'eau peu larges et peu profondes : ces caves répètent sourdement la voix. Elles offrent sans doute d'autres particularités, et des membres de la société, qui se livrent à cette partie, se proposent d'aller les approfondir.

§. V.

Littérature et Histoire.

Quinze mémoires sur la littérature et l'histoire, attestent que plusieurs membres se livrent à ce genre, aussi utile qu'agréable.

La statistique du département y tient un rang distingué, sous les rapports de police, finance, commerce et manufactures.

Le membre qui, dans la dernière séance publique, a prononcé l'éloge de Germain Pilon, lui avoit attribué un ouvrage dont ce célèbre sculpteur n'est pas l'auteur; il s'est empressé de rectifier cette erreur, qui lui a été indiquée par un associé correspondant. Rien n'est indifférent de ce qui a rapport à ce grand homme : la Société a appris avec satisfaction qu'il existoit à Paris un descendant de cet artiste, et

qui soutient la célébrité de son nom parmi les sculpteurs.

L'auteur de l'éloge de Forbonnais, a fourni des notes curieuses sur la vie de ce savant regretté.

Une question grammaticale, sur la manière de prononcer certains mots, a donné lieu à une dissertation où l'on présente une analyse des discussions qui ont eu lieu, à cet égard, dans le seizième siècle, des scènes atroces et cruellement absurdes qu'ont occasionné des mots à la fin du dix-huitième. L'auteur, distinguant la langue parlée de la langue écrite, établit des principes certains sur la prononciation.

Plusieurs membres ont traité l'histoire de la province du Maine dans différens mémoires : les uns, sur les sciences, les arts et les lettres dans les départemens de la Sarthe et de la Mayenne, depuis Jules-César jusqu'à nos jours ; les autres, sous le titre d'essais historiques sur les mêmes départemens, divisés en sept époques ; et sur les monumens du culte des Druides dans ce département. Tous annoncent des recherches faites avec soin ; quelques fragmens d'un de ces ouvrages qui doivent être lus dans la séance, seront beaucoup plus intéressans que l'analyse qu'on pourroit en présenter.

On trouve encore l'étude approfondie de l'histoire, dans un mémoire relatif au canton de Bessé, tant sur les anciens cenomans, aulerces, etc., que sur les distances indiquées par Peutinger, d'une voie romaine du Mans à Chartres, à Tours, etc. L'auteur du mémoire trouve dans ce géographe, des erreurs qu'il croit provenir de l'impression : il propose à ses col-

lègues de s'en assurer, en allant sur les lieux, et en consultant préalablement Bergier, Peutinger, les antiquités de Caylus, et autres.

Un membre correspondant a proposé par souscription un ouvrage intitulé: *Essais historiques sur la Flèche*; cet ouvrage tient à l'histoire d'Angleterre, à celle de plusieurs provinces, et particulièrement du Maine et de l'Anjou; aux mœurs, usages et coutumes des siècles reculés; à la physique, à l'histoire naturelle et autres sciences; une notice sur Hélie de la Flèche, comte du Maine, dont l'auteur a adressé le manuscrit à la Société, donne un préjugé très-avantageux en sa faveur.

Dans un rapport sur les mémoires de la société d'agriculture, arts et commerce du département des Ardennes, le membre qui s'en est chargé présente une analyse des différentes beautés dont ils sont remplis, particulièrement d'un morceau de poésie intitulé la *Ruine de Troie, traduit de Pétrone*; le cheval de Troie, la mort de Laocoon et de ses deux fils, la prise de cette ville, et les malheurs qui en sont la suite, y sont peints avec beaucoup d'expression; mais un morceau dont l'énergie est frappante, c'est une traduction du latin du cardinal Sadolet, témoin de la découverte du Laocoon dans les ruines du palais de Titus. Ce rapport est enrichi de réflexions très-instructives sur les ouvrages des savans, et particulièrement sur ceux de l'abbé Batteux, d'autant plus précieux, qu'ils sont élémentaires. L'auteur du rapport finit par exprimer son regret que le département des Ardennes ait oublié de compter

au rang de ses compatriotes, l'abbé de Longuerue.

La météorologie est une partie dont la société s'est occupée le plus qu'il lui a été possible; mais elle n'a pu s'y livrer autant que les connoissances de plusieurs de ses membres l'y eussent invité, par le défaut d'instrumens convenables, pour faire des observations avec la justesse et la précision qu'exige cette branche des sciences. Un de ses membres correspondans l'a particulièrement suivie pendant l'an VII et l'an VIII; jaloux de communiquer ses lumières à la société, il a bien voulu lui confier ses manuscrits.

Un autre correspondant l'a enrichie de plusieurs ouvrages agréables, entre autres, d'un éloge philosophique de Diderot, qui fait honneur à l'auteur, et d'extraits d'un voyage autour du monde, précédés d'une instruction historique.

Nous ne dirons rien d'une traduction libre de l'ode d'Horace à Virgile, *jam veris comites quæ mare temperant;* la lecture qu'en donnera l'auteur, dans cette séance, mettra à portée de l'apprécier.

§. VI.

Médailles.

Un membre a fait hommage à la société de la description de 352 médailles qu'il possède, et qui ont été trouvées dans les champs d'Allones, près le Mans, depuis 1774, jusqu'en 1801; elles sont de différens empereurs romains : plusieurs sont en argent, et la majeure partie en cuivre : les plus anciennes sont de l'an 691 de la fondation de cette ville,

62 ans avant J. C., et les plus nouvelles, de 1090 ans de la fondation de la ville, 337 ans depuis J. C.

§. VIII.

Travaux et Etablissemens publics.

La société s'est occupée, dans plusieurs mémoires, des objets d'utilité publique, dont quelques-uns lui ont paru mériter une attention particulière, tel que celui sur le mauvais état des prisons de la Flèche : l'auteur en expose les inconvéniens, la nécessité des travaux urgens, les plans et devis pour réunir la solidité à la commodité, et l'avantage qui doit en résulter, tant pour la sûreté de la ville, que pour l'existence moins pénible des malheureux détenus.

Deux autres mémoires philantropiques démontrent combien il est contraire à l'ordre public, à la salubrité de l'air, et même aux mœurs, que les tueries et boucheries soient répandues dans tous les quartiers et dans toutes les rues de la ville : l'auteur en développe les suites fâcheuses, et combien surtout le défaut de surveillance, impossible à exercer sur des boucheries trop disséminées, enhardit à débiter des animaux maigres, malsains et souvent morts de maladie : il indique les remèdes à ce mal incalculable, et ses vues sur cet article sont entièrement conformes à celles du magistrat vigilant, chargé de la police, qui s'en occupe essentiellement. L'on ne peut douter de l'empressement avec lequel ce magistrat mettra des bornes à ces pernicieux abus, lorsque les circonstances le lui permettront.

De toutes les institutions civiles, en est-il qui intéresse plus le corps social que la propagation des principes de la morale? elle affermit la base des gouvernemens, elle constitue le bonheur des individus, et par suite, celui des familles, par la paix et l'harmonie qu'elle y entretient.

La lecture qui doit être donnée d'un mémoire sur ce sujet, dispense d'entrer dans plus de détails.

Tels sont en substance les travaux de la société depuis sa dernière séance publique. Elle se fera toujours un devoir et un honneur de mériter la confiance de ses concitoyens, et de consacrer ses travaux à des objets d'une utilité générale pour la République et le département de la Sarthe.

Seconde séance publique.

Après les discours du président et du secrétaire, les ouvrages suivans ont été lus :

1.° Par le C. AUVRAY, préfet du département, un prospectus relatif à une souscription pour la gravure des principaux chefs-d'œuvres d'Italie.

2.° Par le C. BÉRARD, un mémoire sur les améliorations dont l'agriculture est susceptible dans le département de la Sarthe, tant par la protection et l'encouragement du gouvernement, que par les soins et les travaux des particuliers.

3.° Par le C. DELESTANG, un discours dans lequel il démontre l'influence de la morale et de la religion sur les mœurs. Il y trace le plan de conduite que doivent tenir les pères et mères envers leurs enfans, pour leur en inculquer les principes.

4.° Par le C. RENOUARD, une analyse de ses essais sur l'histoire du Maine, divisée par époques.

5.° Le citoyen DESPORTES DE GAGNEMONT a terminé la séance par la lecture de sa traduction libre en vers français de l'ode d'Horace à Virgile; *jam veris comites quæ mare temperant.*

THÉATRES.

THÉATRE DES ARTS.

Proserpine.

C'est la *Proserpine* de QUINAULT, que M. GUILLARD a rajeunie, et qui a été représentée le 8 germinal an XI. Il l'a coupée de manière à faire disparoître les épisodes étrangers au sujet, et il l'a réduite en trois actes; la marche en est plus vive, l'action mieux liée; enfin, c'est maintenant un poëme régulier. Le fond est simple; mais les détails qui l'embellissent en naissent naturellement.

Proserpine, Cyanée et leurs compagnes sont occupées à cueillir çà et là quelques fleurs. *Pluton* profitant de leur sécurité enlève Proserpine, malgré les efforts de Cyanée. C'est le seul témoin de l'enlèvement. *Cérès* accourt, l'interroge, elle va lui nommer le ravisseur; mais elle perd à l'instant même l'usage de la voix. Cérès accuse l'injustice des dieux; par ses ordres, les nymphes vont allumer des flambeaux dans le sein de l'Ethna, et embrasent les moissons et les forêts.

Pluton cherche à séduire Proserpine par la vue des plaisirs que goûtent les habitans de l'Elysée ; mais un messager vient de la part de Jupiter redemander Proserpine. Le conseil des enfers assemblé, prononce cette sentence : *les enfers ne rendent rien* : cependant Pluton cède, et on lui annonce alors l'arrêt du Destin, qui ordonne que Proserpine habite alternativement l'olympe et les enfers.

L'ancienne musique de cet opéra étoit de LULLY, la nouvelle est de PAESIELLO, et partout elle est digne de ce grand maître. Point d'éclats, point de bruit : mais une harmonie pure, des accompagnemens mélodieux ; tous les airs bien en situation, et dans le caractère de chaque personnage.

Les décorations sont très-belles, entre autres celle de l'élysée. Les costumes sont tous soignés et les ballets du meilleur goût.

Le plus considérable de tous les rôles est celui de Cérès, dans lequel mademoiselle *Armand* a donné de nouvelles preuves de son talent.

Saül, Oratorio mis en action.

Il y a deux ans pour la première fois qu'on a introduit en France la mode des *oratorio*, en usage depuis long-temps en Italie et en Allemagne. Ces espèces de concerts sont peu du goût des Français, qui ne sont pas, en général, grands amateurs de musique, malgré le bon ton, qui veut qu'au moins on le paroisse. Aussi la salle étoit pleine pour entendre l'oratorio d'Haydn, quoiqu'on eût doublé le prix des

places ; mais la plupart des auditeurs bâilloient et ne restoient pas jusqu'à la fin du concert. On a imaginé pour réveiller la curiosité de mettre en action un oratorio ; c'est-à-dire, qu'on a pris un sujet de l'histoire sacrée, auquel on a adapté de la musique choisie parmi les ouvrages des plus grands maîtres, sur des vers parodiés de Racine et de J. B. Rousseau. C'est ce qu'a annoncé dans son programme l'administration de l'opéra. Les premières représentations de cet oratorio ont eu lieu les 16, 17 et 18 germinal, jours de la semaine sainte, pendant lesquels se donnoit autrefois le *concert spirituel*. On peut croire qu'il se rejouera encore, même lorsque ce temps sera passé. Le choix du sujet étoit assez heureux, en ce que les auteurs chargés d'arranger l'oratorio ont pu profiter de quatre tragédies sacrées intitulées *Saül*. On le voit dans l'oratorio, tourmenté par ses remords, averti par l'ombre de Samuel du destin qui l'attend, calmé pendant quelques instans par les sons mélodieux de la harpe de David, jaloux ensuite de ce jeune héros qui a défait Goliath, et lui lançant une flèche de son palais. Tourmenté par ses remords il fuit dans les déserts, où il rencontre encore David, et le conjure de lui donner la mort. Cette proposition fait horreur à David, qui lui conseille de périr plutôt en roi à la tête de son armée. Les Philistins veulent venger la mort de Goliath, les lévites et tout le peuple d'Israël se réfugient autour de l'arche sainte ; on vient leur annoncer la mort de Saül et la victoire de David qui est célébrée par des chants d'alégresse.

Bien des opéra ont moins d'action et d'intérêt que

celui-ci. La musique d'*Haydn*, de *Mozard*, de *Cimaroza*, de *Handel*, de *Paesiello*, de *Gossec* y ajoutent un charme inexprimable. La pompe du spectacle et des décorations complètent ce spectacle superbe. Quant à l'exécution, *Chéron*, dans le rôle de Saül, et *Lays* dans celui de David, ne laissent rien à désirer. On a remarqué un trio de Gossec, chanté par MM. *Rolland*, *Derivis* et *Nourrit*, avec une pureté étonnante ; et un air de Paesiello, dans lequel M.lle *Armand* a vaincu les plus grandes difficultés. Les paroles de cet oratorio ont été arrangées par messieurs *Morel*, *Deschamps* et *Desprez*.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Veuf amoureux, ou *la véritable Amie.*

Le titre de cette comédie en trois actes et en vers, jouée le 9 germinal, n'annonçoit rien de merveilleux. On n'a vu dans le *Veuf amoureux* qu'une caricature du Vieux Célibataire. La pièce n'a pas été achevée.

THÉATRE FEYDEAU.

Les Confidences.

Cet opéra, en trois actes, joué le 9 germinal, a obtenu un succès justement mérité. C'est une pièce d'intrigue qui pourroit se passer du secours de la musique : en voici le fond.

Lucile, fille de M. *Merville*, a trois amans. *Solange* est aimé d'elle : mais une affaire d'honneur

l'oblige de se cacher, et il est dans la maison même sous le costume de jardinier et sous le nom de *Blaise*. *Floricour*, jeune fat, a vu Lucile au bal, il en est devenu amoureux, et le voilà qui cherche aussi à s'introduire dans la maison. Il prend pour cela le nom et les habits de Frontin, et tâche de gagner, à force d'argent, *Lisette* et Blaise, à qui il apprend ce qu'il est; on voit qu'il s'adresse bien. Le troisième amant est un provincial fort gauche que Floricour cherche à éconduire; il gagne sa confiance sous le nom de Frontin, et Solange le laisse agir en se promettant bien de profiter de ses intrigues.

Solange se croit un moment découvert; mais Floricour, qui l'engage à laisser subsister l'erreur, lui fait voir qu'il n'y a pas de danger pour lui. Un billet écrit par Floricour et trouvé par le provincial, a causé ce quiproquo. Lisette déclare qu'elle connoît l'écriture de Blaise, et que celle-ci est celle de Frontin, qui n'est qu'un amant déguisé. Le père feint de le congédier; mais il le rappelle et lui dit qu'il étoit instruit par son oncle de son déguisement, et qu'il lui accorde sa fille. Solange qui voit que c'est de lui qu'il s'agit, se nomme alors, et Floricour est éconduit ainsi que le provincial.

Plusieurs scènes comiques naissent de ce double déguisement et des confidences qui en sont la suite. Les acteurs ont tous fort bien joué cette pièce, dont l'auteur a voulu garder l'anonyme. L'auteur de la musique est M. Nicolo, qui a seul paru.

THÉATRE LOUVOIS.

Les Maris en bonne fortune.

Les personnes qui connoissent l'*Ecole des Maris* et *les Femmes vengées*, et le dernier acte du *Mariage de Figaro*, n'auront pas trouvé grand'chose de neuf dans la comédie en trois actes jouée à Louvois, pour la première fois, le 9 germinal.

Valerio cherche à séduire la femme d'*Anselme*, son voisin; de son côté, Anselme est amoureux de la femme de Valerio. Les deux dames, qui sont amies dès l'enfance, se communiquent les lettres de leurs amans, et leur promettent un rendez-vous: mais chacune d'elles se rend dans la maison de son amie, et y reçoit son propre époux. Une chose assez singulière, c'est que chacun d'eux veut bien permettre que sa prétendue conquête garde un voile, qui n'est levé que le lendemain matin. C'est alors que les maris, qui se sont querellés en s'apercevant de leur mutuelle perfidie, sont désabusés et se félicitent d'en avoir été quittes pour la peur.

Molière, *Beaumarchais* et *Sedaine* n'ont pas été nommés avec M. ETIENNE; mais ils ont droit de réclamer leur part du succès de sa pièce.

LIVRES DIVERS (1).

Astronomie.

Connoissance des temps à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an XIII de l'ère de la république française, publiée par le bureau des Longitudes. A Paris, de l'imprimerie de la *République*; nivose, an XI. — 1803. Se trouve chez *Courcier* et *Déterville*. 500 pages in-8.°

Cet ouvrage, qui paroît chaque année, est toujours d'un nouvel intérêt; en 1679, Picard, un des plus célèbres astronomes du dernier siècle, et Lefebvre firent les premiers volumes; Lieutaud commença en 1702, Godin en 1730, Maraldi en 1735, de Lalande en 1760, Jeaurat en 1776, M. Méchain en 1788 : l'absence de cet habile astronome obligea M. de Lalande à reprendre la rédaction de la connoissance des temps, et il a cherché à en augmenter l'utilité et le mérite.

Dès sa première institution, nous voyons ce livre rempli de diverses observations de physique et d'astronomie. La plupart des travaux et des découvertes que firent les mathématiciens de l'Académie, dans le siècle dernier, y furent annoncés par extrait, et rendoient cet ouvrage plus utile et plus curieux que s'il n'avoit contenu que des calculs astronomiques. C'est pour ne point s'écarter d'une destination aussi ancienne et aussi utile que M. de Lalande y a fait entrer, depuis 1760, un abrégé de tout ce qui s'est fait de plus intéressant pour l'astronomie et la

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait ou une notice plus détaillée.

navigation. Ainsi, cet ouvrage est divisé en deux parties ; la première contient le calendrier ; c'est-à-dire, tout ce qui est relatif aux observations sur terre et sur mer ; un catalogue de 600 étoiles principales pour le 1.er janvier 1805, corrigé de nouveau par le C. Michel Lefrançais de Lalande ; des tables auxiliaires, dont les astronomes font un usage fréquent ; la table des longitudes et des latitudes géographiques, corrigée et augmentée encore cette année par MM. Buache, Méchain et de Lalande ; enfin, l'explication du calendrier.

La seconde partie contient les observations qui rendent le livre d'un usage plus durable et plus étendu, et d'un plus grand secours pour les astronomes.

Cette seconde partie étant devenue plus considérable, on la détachée sous le titre d'additions, afin que les navigateurs puissent se borner à la première.

Par ce moyen, la connoissance des temps est devenue le dépôt des progrès de l'astronomie ; on trouve dans ce volume la notice de ce qui s'est fait d'intéressant dans tous les pays où elle est cultivée, l'histoire et les observations des nouvelles planètes et des dernières comètes ; un catalogue qui porte à 13,000 le nombre des étoiles connues. Des mémoires ou observations de MM. de Zach, Ciceolini, Delambre, Messier, Méchain, Vidal, Flaugergues, Cousin, Fortin, de Lalande oncle et neveu, Burckhardt, Nouet, Chabrol de Murol et Thulis ; enfin, l'histoire de l'astronomie pour l'an VIII et l'an IX, pour servir de suite à celles que M. de Lalande a publié pour les années précédentes depuis 1782.

Il y a environ 150 astronomes connus que le bureau des longitudes désire avertir de ce qui mérite leur attention : ils trouvent dans ce livre ce qu'il leur importe de savoir : le bureau des longitudes l'envoie à tous ceux qui se font connoître par leur zèle pour l'astronomie ; c'est le meilleur moyen qu'il ait de contribuer aux progrès de cette science,

pour laquelle il a été spécialement institué par le décret du 7 messidor an 3, et il a été arrêté que ce livre seroit à l'avenir de 500 pages, pour qu'il puisse être plus utile.

Le bureau des longitudes, chargé spécialement de cet utile travail, y emploie les tables les plus parfaites, les calculateurs les plus exercés; en sorte que cette éphéméride est la plus complète et la plus importante, sans en excepter le *Nautical Almanac* de Londres, pour lequel on a demandé récemment une copie des nouvelles tables de la lune par M. Burg, et des nouvelles tables du soleil par M. Delambre, qui ne sont pas encore imprimées. Le volume de l'an XIV (1806) est actuellement sous presse. J. D.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'Histoire naturelle. In-4.° Sixième cahier. A Paris, chez les frères *Levrault*, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes. An XI.—1803.

Voici les articles contenus dans ce cahier:

Recherches chymiques sur le Pollen, ou la Poussière fécondante du datier d'Ægypte (Phœnix dactylifera); *par le C. FOURCROY.* — On sait que le pollen du Palmier conserve, pendant plusieurs années, sa propriété fécondante. Il est donc présumable qu'il ne subit aucune altération. Le C. Delille en a remis dix onces au C. Fourcroy, et elles ont servi aux belles expériences qu'il a faites conjointement avec le C. Vauquelin. Il en résulte que la poussière fécondante du datier contient une assez grande quantité d'acide malique, une sorte de gélatine, une matière pulvérulente, susceptible de donner de l'ammoniaque; qu'enfin, cette singulière composition présente une grande analogie entre le pollen du datier et la liqueur séminale.

Mémoire sur deux nouvelles variétés de fer sulfuré ; par le C. HAUY.

Description des Mines de Turfa, des environs de Bruhl et de Liblar, connues sous la dénomination impropre de Mines de terre d'ombre ou terre brune de Cologne ; *par le C. FAUJAS DE SAINT-FOND.* — Cette description est accompagnée d'une vue de la carrière, et d'une planche qui représente différens fruits : on trouve dans ces mines des fruits qui ont une grande ressemblance avec ceux du Palmier Areca.

Mémoire sur la Tubicinelle ; par le C. LAMARCK. — C'est un genre de testacée marin qui a un grand rapport avec les balanes.

Notice sur les Balanes ; par le C. DUFRESNE. — Il y décrit la manière dont la tubicinelle et la cornoules, qui appartenoient autrefois au genre balane, se logent dans le lard des cétacées ; une planche donne la figure d'un de ces morceaux de lard qui sert d'habitation à ces testacées.

Suite du mémoire sur les Fossiles des environs de Paris ; par le C. LAMARCK. — Ce mémoire est continué depuis le genre Ancile jusqu'au genre Volute.

Mémoire sur le genre Tritonia, avec la description et l'anatomie d'une espèce nouvelle ; par G. CUVIER. — Cet excellent mémoire est accompagné d'une planche.

Ce numéro termine le premier volume : on y trouve une table des mémoires et des notices qui y sont contenus, une table des planches, et une table des matières. A. L. M.

MINÉRALOGIE.

JOURNAL des Mines, ou *Recueil des Mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent ; par les CC. HAUY,*

VAUQUELIN, BAILLET, BROCHANT, TREMERY et COLLET-DESCOTILS : publié par le Conseil des Mines de la République française. In-8.° Pluviose an XI. N.° 77. A Paris, de l'imprimerie de *Bossange, Masson* et *Besson*, rue de Tournon, n.° 1133.

Ce numéro contient les articles suivans :

Description des formes cristallines du sulfate de chaux enhydre, avec quelques observations sur cette substance ; par BOURNON.

Sur quelques expériences faites avec une aiguille aimantée pour distinguer sur-le-champ une barre de fer d'une barre d'acier ; par C. P. TORELLY et HAUY.

Mémoire sur les Machines à pilons ; par le C. LEFROY, ingénieur des mines.

Extrait des lois, arrêtés, décisions et principaux actes émanés du gouvernement, sur les mines, usines, salines, poudres, forêts, routes et canaux, pendant l'an X.

Analyse du Sulfate de chaux enhydre, naturel et artificiel ; par M. CHENEVIX, membre de la Société royale de Londres.

Notes sur la conversion du fer en acier, dans des creusets fermés, sans contact d'aucune substance contenant du carbone, annoncée par M. MUSCHETT ; et sur la facile fusion du fer, par H. V. COLLET-DESCOTILS, ingénieur des mines.

Annonces concernant les mines, les sciences et les arts, sur les principes à suivre dans la fabrication des monnoies, relativement à l'alliage et au frai des pièces ; par MM. CAVENDISH et CH. HATCHETT.

BOTANIQUE.

ELENCO delle Piante Spontanee, fino ad ora osservate nel territorio di Vicenza. In-8.° d'environ 60 pages. Milano, della Tipografia Milanese di Tosi e nobile. An 1802.

CHIRURGIE.

PARALLÈLE des Accouchemens naturels et non-naturels; par Jean-Philippe ECKARD, médecin à Neuchâtel en Suisse. In-8.° de 80 pages. A Paris, chez *Armand Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n.° 31. Prix, 1 fr. 20 cent. An x. — 1803.

L'auteur assigne les caractères de chacune de ces espèces d'accouchemens. Cette dissertation est remplie d'excellentes remarques, aussi utiles pour la science physiologique, que pour l'art de l'accoucheur. A. L. M.

THÉOLOGIE.

LA vraie religion chrétienne, contenant la théologie universelle de la nouvelle église; par Emmanuel SWEDENBORG, traduite du latin sur l'édition d'Amsterdam. 1771. In-8.° A Paris, chez *Barrois* l'aîné, libraire, rue de Savoie, n.° 23. L'an 1802. - x.

Ce volume est précédé d'un avis des éditeurs, dans lequel ils établissent l'importance de l'ouvrage pour la parfaite connoissance des dogmes du christianisme. On lit ensuite l'éloge de Swedenborg par M. Samuel Sandel. Les services que l'auteur a rendus à la religion et à l'art des mines, y sont exposés. On trouve après deux lettres de l'auteur lui-même à son ami, le docteur Hartley. Il donne, dans la première, une notice de sa vie; il raconte dans la seconde comment le Seigneur s'est manifesté à lui en personne, et lui a

accordé la faveur de converser avec les esprits et avec les anges. Il entre ensuite en matière, et fait part aux hommes des lumières qu'il a reçues des anges. Cet ouvrage est connu par sa singularité, et il est fait, sous ce rapport, pour piquer la curiosité d'un grand nombre de lecteurs. A. L. M.

ADIEUX d'un curé à ses paroissiens, le dimanche, veille de la Toussaint. An XI. – 1802. *Imprimés en faveur des absens et à la prière des présens.* A Corbeil, de l'imprimerie de Christ. Jean Gelé, et se trouve à Paris, chez *Leclere*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 39. In-8.° de 61 pages.

Ces adieux sont une suite d'Homélies sur différens sujets, prononcées par un ecclésiastique vertueux et instruit. Les excellens préceptes de morale qui y sont exposés, annoncent sa modération et son excellent esprit, et les notes qu'il a jointes à chaque Homélie, donnent des preuves de son érudition critique et philosophique, principalement dans l'histoire littéraire. Si tous les ouvrages de religion en offroient de semblables, ils auroient le mérite de répandre une solide instruction. A. L. M.

MORALE.

LOIS de la nature; ouvrage divisé en deux parties. A Nantes, chez *Ode*, Grand'rue, n.° 42; et à Paris, chez *Artaud*, libraire, quai des Augustins, n.° 50. An XI. – 1803. In-8.° d'environ 400 pages.

Cet ouvrage est recommandé sous le rapport de la morale, par le vertueux Lavater, qui fait un grand éloge de plusieurs des chapitres qu'il renferme, principalement de ceux sur la religion et sur la vertu. Il est en effet bien écrit, et fait honneur aux sentimens et au talent de son auteur. A. L. M.

HISTOIRE.

ÉPHÉMÉRIDES politiques, littéraires et religieuses; présentant pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1.er *janvier* 1803; par le C. NOEL, inspecteur général de l'instruction publique, et le C. PLANCHE, instituteur, à Paris.

Et quo sit factò quæque notata die.
OVID. fast.

Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez *Le Normant*, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n.° 42; et Henri *Nicolle*, rue des Jeûneurs, n.° 26. Douze vol. in-8.° — Il paroît un vol. par mois. On peut se procurer chaque vol. à mesure qu'il paroît, en payant d'avance 18 fr. pour six vol., et 36 fr. pour les douze vol. — Le IV.e vol. vient de paroître. Il faut ajouter à ce prix 50 cent. par vol. pour le recevoir franc de port.

Voici les remarques qu'on trouve dans ce volume, sur le mois d'avril.

Le mot français *avril*, vient du mot latin *aprilis*, du verbe *aperire*, ouvrir, à cause que dans ce mois la terre commence à ouvrir son sein pour la production des végétaux.

Varron dérive le mot *aprilis* du mot grec *Aphrodite*, *Vénus*, parce que les Romains avoient consacré ce mois à cette déesse.

Comme le mois d'*avril* est toujours au printemps, on trouve dans nos anciens poëtes l'expression suivante: *En l'avril de mes jours*, pour dire en la fleur de mon âge.

En l'*avril* de mes jours,
L'adorable *Amarante*
Eut toutes mes amours. RACAN.

On ne dit plus aujourd'hui, en poésie, que le *printemps* de nos jours. L'expression est plus juste et plus sonore.

On dit proverbialement, *donner un poisson d'avril à quelqu'un*, c'est-à-dire, lui faire accroire, le premier jour d'avril, une fausse nouvelle, le faire courir successivement et inutilement, d'un endroit dans un autre. Voici l'origine qu'on donne à cette mauvaise plaisanterie, si désagréable pour ceux qui en sont l'objet.

Le mot *poisson* a été corrompu de celui de *passion*, et c'est une allusion indécente à la passion de *Jésus-Christ*, qui arriva le 3 avril. Comme les juifs renvoyèrent le *sauveur* d'un tribunal à l'autre, et lui firent faire diverses courses, par manière d'insulte et de dérision, on a pris de là la froide coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à l'autre, ceux dont on veut se moquer. Les autorités dont ce sentiment est appuyé, sont un livre du siècle dernier, sur l'*origine des proverbes*, le *dictionnaire de Trévoux*, le *dictionnaire de l'Académie française* et le *Spectateur anglais* (journal *de Verdun*, année 1749).

Ce mois a vu mourir les plus célèbres favorites de nos rois: *Diane de Poitiers*, *Gabrielle d'Estrées*, M.me *de Maintenon*, M.me *de Pompadour*; mais cette remarque tient à une observation plus générale: c'est que la plupart des femmes célèbres sont mortes dans le mois d'*avril*:

Laure, morte le	6	*avril.*
Diane de Poitiers, le	26	
Gabrielle d'Estrées, le	9	
La duchesse *de Longueville*, le	15	
M.lle *de Monpensier*, le	5	
M.me *de Sévigné*, le	14	
M.me *de Maintenon*, le	15	
M.me *de Caylus*, le	15	
M.lle *de Lussan*, le	2	
M.me *de Pompadour*, le	15	

Judith, reine de France, le . . . 19 *avril.*
Jeanne de Navarre, le 2
Elisabeth, reine d'Angleterre, le . . 3
Christine, reine de Suède, le . . 19

On seroit tenté d'en conclure que de tous les mois de l'année, celui d'*avril* est le plus dangereux pour toutes les femmes en général.

Bibliographie.

Notice du catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de Claude-Pierre Goujet, chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital; en six vol. in-folio, tout écrit de sa main; par A. Barbier, bibliothécaire du conseil d'état. In-8.° Prix, 75 cent. A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n.° 334; *Barrois* l'aîné, rue de Savoye, n.° 23, et *Desenne*, au Palais du Tribunat.

Cette notice curieuse est celle qui a été imprimée dans le Magasin. A. L. M.

Biographie.

Vie du duc de Penthièvre; par M.me Guénard, auteur d'Irma, des Mémoires de M.me de Lamballe. 2 parties in-12, avec un portrait. A Paris, chez *Dujardin*, libraire, rue de la Harpe, n.° 461. An XI. — 1803.

Cet ouvrage est dédié à M.me d'Orléans; il est écrit avec chaleur et avec vérité, et commande l'intérêt par les souvenirs qu'il rappelle et par les anecdotes curieuses dont il est semé. A. L. M.

Grammaire.

Jeu analytique et grammatical, pour apprendre de soi-même la langue française et l'orthographe en 3 mois; *ouvrage destiné aux*

personnes de tout âge qui ne peuvent employer beaucoup de temps à l'étude. Ce jeu convient aussi aux enfans, même les plus jeunes. Il est divisé par leçons, avec la demande de l'instituteur et la réponse de l'élève. Il contient l'explication de chaque lettre de l'alphabet, et des mots en particulier; une infinité de phrases analysées, tant naturelles que fausses; la concordance des temps, des verbes, la décomposition du participe passé, comme on ne l'a pas encore trouvée. Orné de gravure.

Multa paucis.

Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez l'*Auteur*, rue Saint-Denis, n.° 173, cul-de-sac des Peintres, en face la rue du Petit-Lion; *Dujardin*, libraire, rue de la Harpe, n.° 461, près celle des Cordeliers.

RHÉTORIQUE.

PRINCIPES raisonnés sur l'art de lire à haute voix, suivis de leur application particulière à la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie; par DUBROCA. In-8.° de 600 pages. A Paris, chez l'*Auteur*, libraire, rue Thionville, n.° 1760. De l'imprimerie de *Farge*, cloître Saint-Benoît, n.° 372. An XI. — 1802. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50. cent. franc de port.

Cet ouvrage est une espèce de rhétorique et de grammaire. L'auteur y traite de l'art de toucher le cœur; il y parle des passions, des figures; il passe ensuite au moyen de convaincre l'esprit; parle des parties du discours, des caractères, du style simple, tempéré, sublime; il passe aux moyens de captiver l'oreille; il traite de la grammaire et de l'art oratoire. L'auteur examine ensuite les moyens extérieurs; il traite du jeu de la physionomie et des gestes; il termine par l'application de ces con-

noissances à l'art de lire, et il indique les différentes manières dont on doit lire la prose, les vers, et les différens genres de poésie. A. L. M.

Littérature orientale.

Notice d'une dissertation de M. J. D. Akerblad, intitulée : inscriptionis phœniciæ Oxoniensis nova interpretatio ; *par A. F. Silvestre-de-Sacy.* A Paris, de l'imprimerie de *Didot jeune*, quai des Augustins, n.° 22. An xi. – 1803. In-8.° d'environ 20 pages.

C'est la savante dissertation qui a été insérée dans le Magasin. A. L. M.

Littérature latine.

Pensées extraites des satyres de Juvénal, traduites par Pierre Nicolas Guerin. Nouvelle édition, augmentée des Pensées de Perse, avec le portrait de Juvénal, gravé au trait, d'après l'antique. A Paris, chez *Duponcet*, libraire, quai de la Grève, n.° 34. An xi. – 1803. In-12 de 81 pages.

Ce petit recueil contient en effet les pensées de Juvénal ; mais la maussade caricature qui sert de frontispice, n'est nullement le portrait de ce satyrique, d'après l'antique, ainsi que l'annonce l'éditeur ; on ne connoit point de buste de Juvénal : du reste, cela ne fait rien au recueil lui-même, dont le but est bon et utile. A. L. M.

Romans.

Sylvestre, ou *Mémoires d'un Centenaire de 1675 à 1786 ; par le C. J.* * Demaimieux, ancien major d'infanterie, membre de l'Académie des sciences de Harlem, et de la Société des observateurs de l'homme de Paris.*

4 vol. in-12. A Paris, chez *Pernier*, libraire, rue de la Harpe, n.° 188, vis-à-vis celle Saint-Séverin.

Faire parcourir plus d'un siècle à son héros ; le rendre témoin des événemens extraordinaires qui ont caractérisé le XVIII.e siècle, est sans doute une idée heureuse ; aussi s'est-on empressé de lire cette production politico-romanesque ; mais on a regretté que l'auteur se soit plus livré à la fiction qu'il a inventée, qu'au récit des faits qu'on espéroit y trouver. Les événemens s'y succèdent avec trop de rapidité ; les rencontres y sont amenées avec trop d'invraisemblance, et le ton, en général, tient trop de la teinte anglaise. Le Centenaire, avant d'être arrêté par les années, avoit voyagé dans toute l'Europe ; il caractérise très-bien les différentes nations qu'il avoit étudiées. Quelques anecdotes sur la régence, sur la mère du régent, sur la cour de Louis XV, les unes connues, les autres ignorées, font regretter que l'auteur ne les ait pas multipliées. En général, le cadre de ces tableaux étoit bien imaginé : on auroit désiré qu'il fût mieux rempli. A. J. D. B.

PAUL and VIRGINIA translated from the french of BERNARDIN-SAINT-PIERRE. Paris, sold by A. *Delalain* jeune, bookseller, quai des Augustins, n.° 34. An XI. — 1803. In-12 de 203 pages. Prix, 1 fr. 75 cent., et 2 fr. 25 cent. par la poste.

ELZEAN et CORRADIN, ou *les Guerriers rivaux ; par* M.me C. D.***, *suivi d'Eléonore*, ou *la Bohémienne.* In-12 de 169 pag. avec figure. A Paris, 1803, chez *Dujardin*, libraire, rue de la Harpe, n.° 461. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port.

EUSTASIA, histoire italienne ; par B.*** *d'ARNAUD, auteur des* Epreuves du Sentiment. A

Paris, chez *André*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 477. An XI. — 1803. In-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

LES suites funestes du jeu, ou *la différence des caractères; par E.-C.-V. L., ci-devant membre de plusieurs Académies et Sociétés littéraires, avec cette épigraphe:*

Quiconque a pu franchir les bornes légitimes,
Peut violer enfin les droits les plus sacrés;
Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.
RACINE, *Trag. de Phèdre.*

A Paris, chez *André*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 477. An XI. — 1803. In-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. 50 cent. franc de port.

PULCHÉRIE, ou *l'assassinat supposé; par J. C. V. BETTE-D'ÉTIENVILLE, auteur du* Château, de l'Hermitage et de la Chaumière d'Hennarès. A Paris, chez *André*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 477. An XI. — 1803. 2 vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

SPINALBA, ou *les révélations de la Rose-Croix; par J. J. REGNAULT-WARIN.* A Paris, chez *André*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 477. An XI. — 1803. 4 vol. in-12. Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port.

LE roman pris par la queue, par un officier de dragons. A Paris, chez *André*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 477. An XI. — 1803. 2 vol. in-12. Prix, 2 fr. 10 cent., et 3 fr. 50 cent. franc de port.

DIALOGUES.

NOUVEAUX Dialogues des morts, entre les plus fameux personnages de la révolution française,

et plusieurs hommes célèbres anciens et modernes, morts avant la révolution; suivis de plusieurs autres dialogues entre de grands personnages vivans; seconde édition; par F. PAGÈS, auteur de l'histoire secrète de la révolution française; *du* traité de littérature ancienne et moderne, européenne et orientale. A Paris, chez *Laurens* jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, n.° 32, vis-à-vis celle des Mathurins. An XI. — 1803. In-8.°

Les interlocuteurs de ces dialogues sont: Démosthènes et Mirabeau; — Charles I.er et Louis XVI; — Catilina et Robespierre; — Danton et Couthon; — Marie Antoinette et Cécile Dubary; — Solon et Condorcet; — Pie VI et Gobet; — J. J. Rousseau et Voltaire; — Marceau et Joubert; — Arrie et Charlotte Corday; — Bailly et Malesherbes; — Racine et Roucher; — Henri IV et d'Orléans, dit *Egalité*; — Barnave et Brissot; — Marat et Mirabeau; — parmi les personnages vivans, les interlocuteurs sont: Necker et Calonne; — le cardinal Mauri et le grand maître de l'ordre de Malthe; — Pitt et Fox; — Bonaparte et un Mameluck; — Billaud-Varenne et Barthélemy; — Lafayette, Dumourier, Pichegru, Souwarow. Jusques ici, à l'exemple et non à l'imitation de Lucien et de Fénélon, on avoit fait un grand nombre de dialogues des morts, mais on ne s'étoit pas encore avisé de faire des dialogues des vivans. Cette licence devroit être interdite, car avec les meilleures intentions du monde, on peut faire dire aux gens des choses tout à fait contraires à leur manière d'être et à leur façon de penser. A. L. M.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ŒCONOMIE POLITIQUE.

Lettre sur la Philosophie dans ses rapports avec notre gouvernement; par Pierre *Granié*, jurisconsulte. 7

BIBLIOGRAPHIE.

Lettre du C. *Oberlin* père, au C. *Millin*, sur les Couvertures des vieux livres. 16

ARCHÆOLOGIE.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome I.er – 5.e livraison. 22

POÉSIE LATINE.

Lettre au C. *Millin*, sur une nouvelle traduction des Sylves de Stace. 48

STATISTIQUE.

Elémens de Statistique, où l'on démontre, d'après un principe entièrement neuf, les ressources de chaque royaume, état et république de l'Europe; par D. F. *Donnant*. 61

LITTÉRATURE GRECQUE.

Lettre de *d'Ansse de Villoison*, à M. *Akerblad*, sur un passage de l'inscription grecque de Rosette. 70

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Allemagne.

Notice des travaux de l'université et de l'académie de Goettingue, pendant le cours de l'année 1802 et 1803. 86

FRANCE.

Procès-verbal des séances publiques de la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans, tenues dans les années IX et X de la République. 111

THÉATRES.

Proserpine. 124
Saül. 125
Le Veuf amoureux, ou la véritable Amie. 127
Les Confidences. *Ibid.*
Les Maris en bonne fortune. 129

LIVRES DIVERS.

Astronomie.

Connoissance des Temps, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an XIII; publiée par le bureau des longitudes. 130

Histoire naturelle.

Annales du Muséum national d'histoire naturelle. Sixième cahier. 132

Minéralogie.

Journal des Mines; par les CC. *Haüy*, *Vauquelin*, *Baillet*, *Brochant*, *Tremery* et *Collet-Descotils*. 133

Botanique.

Elenco delle Piante Spontanee, fino ad ora osservate nel territorio di Vicenza. 135

Chirurgie.

Parallèle des Accouchemens naturels et non-naturels; par Jean-Philippe *Eckard*. *Ibid.*

Théologie.

La vraie religion chrétienne ; par Emmanuel. *Swedenborg.* 135
Adieux d'un curé à ses paroissiens. 136

Morale.

Lois de la nature. *Ibid.*

Histoire.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses ; par les CC. *Noel* et *Planche.* 137

Bibliographie.

Notice du Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de Claude-Pierre *Goujet* ; par A. *Barbier.* 139

Biographie.

Vie du duc de Penthièvre ; par M.me *Guénard.* *Ibid.*

Grammaire.

Jeu analytique et grammatical pour apprendre de soi-même la langue française et l'orthographe en trois mois. *Ib.*

Rhétorique.

Principes raisonnés sur l'art de lire à haute voix ; par *Dubroca.* 140

Littérature orientale.

Notice d'une dissertation de M. J. D. *Akerblad* ; par A. F. *Silvestre de Sacy.* *Ibid.*

Littérature latine.

Pensées extraites des Satyres de Juvénal, traduites par Pierre-Nicolas *Guerin.* *Ibid.*

Romans.

Sylvestre, *ou* Mémoires d'un centenaire de 1675 à 1786 ; par le C. J. *Demaimieux.* *Ib.*

Paul and Virginia translated from the french of *Bernardin-Saint-Pierre.* 142

Elzean et Corradin, *ou* les Guerriers rivaux ; par M.me *C. D***.* *Ibid.*

Eustasia, histoire italienne ; par B. *d'Arnaud.* *Ibid.*

Les suites funestes du jeu ; par *E. C. V. L.* 143

Pulchérie, *ou* l'Assassinat supposé ; par J. C. V. *Bette-d'Etienville.* *Ibid.*

Spinalba, *ou* les Révélations de la Rose-Croix ; par J. J. *Regnault-Warin.* *Ibid.*

Le Roman pris par la queue ; par un officier de dragons. *Ib.*

Dialogues.

Nouveaux dialogues des morts, entre les plus fameux personnages de la révolution française, et plusieurs hommes célèbres anciens et modernes, morts avant la révolution ; par F. *Pagès.* *Ibid.*

AVIS.

Ceux qui désirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au Bureau de ce journal.

(N.° 22.) Germinal an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que MM. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHAUSER, LACÉPÈDE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER, BARBIER DU BOCAGE, BASSINET, BRILLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, GAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, DE VEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLE, BOETTIGER, USTÉRI, VISCONTI, VILLOISON,

WILLEMET, Fr. LORSTEIN, LANJUINAIS, WINCKLER, etc. etc., fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chaque de neuf feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, directeur des postes.

Il faut affranchir les lettres.

BOTANIQUE.

Dictionnaire des termes techniques de Botanique, à l'usage des Elèves et des Amateurs; par le C. Mouton-Fontenille, membre de l'Athénée, de la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon, et de plusieurs Sociétés littéraires et d'agriculture. A Lyon, chez *Bruyset* aîné et compagnie. An XI. — 1803. In-8.° de 444 pages.

Ce Dictionnaire est dédié au savant professeur Philibert. La science qui traite de la nature est si étendue, si importante, si curieuse, après avoir été si longtemps négligée, est aujourd'hui cultivée plus qu'elle ne l'a jamais été; aussi triomphe-t-elle de l'espèce d'oubli où elle étoit plongée. Le C. Mouton-Fontenille est déjà connu avantageusement par plusieurs ouvrages qu'il a publiés sur l'histoire naturelle, sans celui qui fait l'objet de cet extrait. Il offre tous les termes techniques qui forment l'idiôme botanique composé, en grande partie, par l'immortel Linnéus. Le C. Mouton-Fontenille relève et rectifie les erreurs où les omissions échappées à la plupart des auteurs lexiques de la terminologie concernant les plantes; et je puis assurer que, de toutes les explications de ces termes exposées dans tous nos écrits modernes

sur la botanique, aucun ne présente un si haut point de précision et d'utilité que celui-ci.

Un ouvrage en forme de dictionnaire ne demande pas une analyse ; il suffit, pour le faire connoître, d'en présenter quelques articles ; celui qui est consacré au mot *botanique*, offre un précis savamment rédigé sur cette charmante partie de l'histoire de la nature.

Celui qui a pour titre *Herborisation*, vaut un petit traité sur cet objet ; voici quelques fragmens de cet article : la recherche des plantes doit se faire à la campagne, dans les champs, les terrains incultes, sablonneux, les prairies, les marais, les étangs, le long des rivières et des fleuves, sur les bords de la mer, dans les bois, les forêts, sur les montagnes, sur le sommet des Alpes, sur les bords des précipices les plus affreux, presque toujours avec des fatigues et des peines infinies, et quelquefois avec danger d'y perdre la vie. Qui pourroit exprimer, s'écrie le C. Mouton-Fontenille, les sensations délicieuses que l'on éprouve en s'élevant sur les Alpes. L'odeur des herbes, le parfum des fleurs, l'agitation des feuilles, le bourdonnement des insectes, le chant matinal des oiseaux, le murmure sourd et entrecoupé des cascades qui se précipitent sous mille et mille formes du haut des glaciers, et les répétitions que les échos font au loin de tous ces bruits, offrent, sur le sommet des Alpes, des solitudes et des asiles plus doux à habiter, que les palais les plus magnifiques. Une plante rare (continue-t-il), cueillie au milieu des dangers, est pour le

vrai botaniste une jouissance d'autant plus douce, qu'elle ne peut-être goûtée que par les seuls amans de Flore, et qu'elle ne sauroit exciter la jalousie des ambitieux du siècle. Le botaniste, sur les Alpes, dévoue tous ses momens à l'observation; il supporte avec courage la faim et la soif, le chaud et le froid; il s'accoutume à la tempérance et à la sobriété. Les fatigues endurcissent son corps, les contre-temps exercent sa patience; un simple repas pris sur l'herbe, près d'un rocher mousseux, assaisonné par l'appétit, lui paroît plus délicieux que les festins les plus splendides.

A l'article du calendrier de Flore de Linnéus, le C. Mouton-Fontenille rapporte ce qui suit: « les « anciens botanistes avoient observé que, dans l'œco- « nomie générale de la nature, le développement « des fleurs avoit lieu successivement dans des mois « et des jours déterminés. Ils avoient même saisi « les vues du Créateur, de ne jamais laisser le « théâtre de Flore vide, ou sans offrir de nouveaux « spectacles. Mais Linné a été le premier qui ait « rassemblé un certain nombre d'observations pour « déterminer à quelle époque les fleurs des princi- « paux genres s'épanouissent, et pour en former ce « qu'on appelle le *Calendrier de Flore*. Avant « Linné, plusieurs botanistes avoient distribué les « plantes de leurs Flores suivant le temps de la « floraison. *Dillen*, dans son catalogue des végétaux « qui croissent spontanément autour d'Iène, n'avoit « eu égard, dans la distribution de ses plantes, qu'au « temps de la floraison. *Lindern*, dans son *Hortus*

« *Alsaticus*, avoit adopté la même méthode. Mais « ni *Dillen*, ni *Lindern*, ni les autres botanistes « leurs prédécesseurs ou leurs successeurs, n'avoient « eu l'idée de former un calendrier en indiquant, « pour tous les jours de l'année, une des plantes qui « fleurissent à telle date. Dans ce sens, on ne peut « dresser un *Calendrier de Flore* que depuis le « mois de février jusqu'à la fin du mois de novem- « bre. Les *mousses* et les *lichens* pourroient remplir « les vides pour décembre et janvier; mais les ob- « servations sur leur floraison ne sont pas encore « assez rigoureusement exactes, pour compléter ce « *calendrier*. En admettant qu'une suite d'observa- « tions bien faites déterminent, pour chaque jour de « l'année, l'épanouissement d'une espèce de fleur, « cet almanach végétal deviendra toujours fautif « suivant les années, et les divisions des saisons. « On sait que lorsque l'hiver est très-doux et le « printemps pluvieux, la floraison des plantes ver- « nales est avancée de trente à quarante jours; et « que lorsque le printemps est froid, elle est re- « tardée dans la même proportion. La nature, à la « vérité, reprend ses droits dans les mois de juin, « juillet et août; les plantes estivales fleurissant à « peu près dans ces circonstances aux mêmes épo- « ques que les années précédentes. On observe éga- « lement que les années ou les vents du nord règnent « avec force dans les mois les plus chauds, l'épa- « nouissement des fleurs ou la maturité des fruits « sont retardés de plusieurs semaines ».

Le C. Mouton-Fontenille expose ses idées sur l'en-

seignement de l'histoire naturelle dans les écoles centrales; mais comme le nouvel établissement des Lycées, dans la France, présente un autre ordre de choses, son projet ne peut être actuellement mis en pratique. Ce savant naturaliste donne des notices intéressantes sur chaque dissertation des Amenités académiques de Linnéus; ses articles sur les auteurs botanistes, sur la bibliothèque botanique et autres, méritent d'être consultés.

Les désignations tige, feuille, fleur, calyce, corolle, etc., forment des sommaires complets; et, sous tous les aspects possibles, cet écrit lexique mérite l'accueil de tous les amateurs de la science qui traite des végétaux. WILLEMET.

VOYAGE.

Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigé d'après l'itinéraire de L. F. *Cassas; par* Joseph *Lavallée, de la Société philotechnique, de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, de celle d'agriculture du département de Seine et Marne, etc. Ouvrage orné d'estampes, cartes et plans, dessinés et levés sur les lieux par Cassas, peintre et architecte, auteur et éditeur du* Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la basse Ægypte, *et gravés par les meilleurs artistes en ce genre, sous la direction de Née, graveur et seul éditeur de l'ouvrage, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n.° 127.* Paris, de l'imprimerie de Pierre *Didot* l'aîné. VIII et 190 pages in-folio de texte, 64 gravures, frontispice gravé, plusieurs culs de lampe et vignettes, et une carte des pays parcourus par le C. Cassas. Prix, sur beau papier ordinaire, 210 fr.; sur papier vélin, 350 fr.

Nous avons fait connoître à nos lecteurs le contenu des différentes livraisons de ce voyage à me-

sure qu'elles ont paru. Il nous reste à leur donner un aperçu général de l'ouvrage.

Une société d'amateurs des arts, des beaux sites de la nature, et des restes remarquables de l'antiquité, avoit formé le projet de faire dessiner les environs pittoresques de Trieste. Ces dessins devoient être gravés et publiés à Vienne. L'empereur Joseph II s'intéressa à ce projet, et donna des encouragemens à ceux qui l'avoient formé. Le C. Cassas, qui alors vivoit à Rome, fut choisi, en 1782, pour exécuter les dessins dont nous venons de parler. Mais cet artiste distingué ne s'en tint pas à faire des vues des environs de Trieste; il crût, avec raison, rendre un grand service aux arts en visitant aussi les contrées de l'Istrie et de la Dalmatie, qui contiennent des monumens remarquables de l'antiquité, dont il se proposoit de faire des dessins. Le tableau séduisant que le C. Cassas fit à quelques-uns de ses amis de l'intérêt dont devoit être un pareil voyage, engagea plusieurs d'entre eux à l'accompagner; mais presque tous furent bientôt rebutés, principalement par les fatigues et les dangers qu'il présentoit. Il n'y eut que M. *Grappin*, avocat et littérateur, qui n'abandonna jamais le C. Cassas dans tout ce voyage. Les dangers auxquels une course dans ce pays expose le voyageur, sont de deux sortes; d'abord ceux de la navigation le long d'une côte parsemée d'îlots et de rochers, où les naufrages sont assez fréquens; les dangers de la part des pirates, auxquels cette côte offre tant de repaires, ne sont ni moins réels, ni moins fréquens. Telle est entre autres l'aventure que le C. Lavallée

raconte à la p. 82 et 83, d'après l'itinéraire du C. Cassas.

La ville, les environs et les monumens de Pola occupèrent les crayons du C. Cassas et lui fournirent, pendant ce premier voyage, et lors de son retour, le sujet de beaucoup de dessins, dont les gravures ornent l'ouvrage dont nous parlons. La tradition désigne quelques ruines qu'on voit à Pola, sous le nom de palais de Julie; l'auteur pense que, si toutefois cette tradition est fondée, cette Julie ne peut être que Julia Domna, épouse de Septime Sévère, qui y aura demeuré pendant que son époux marchoit vers Rome, contre Didius Julianus son rival. Près du port de Pola il y a une construction que les habitans appellent *tour d'Orlando;* l'amphithéâtre même de Pola y est appelé vulgairement *Orlandina*, ou *édifice d'Orlando.* Pour expliquer ces dénominations, l'auteur du texte avance la conjecture suivante, qu'il ne donne, au reste, que comme conjecture. Le temps dans lequel vivoit Arioste se distingue par le grand nombre de bandits qui infestoit alors l'Italie. Arioste, comme l'on sait, étoit gouverneur d'une partie des Apennins, et réussit, par sa fermeté et la sagesse de ses mesures, à purger un peu son gouvernement de ces bandits, et à leur inspirer même du respect. On connoît l'aventure d'Arioste surpris par des voleurs pendant qu'il se promenoit seul dans la campagne, et que ceux-ci traitèrent avec tous les égards possibles dès qu'ils l'eurent reconnu, en l'assurant qu'ils savoient toujours distinguer le *grand poëte* du gouverneur. D'après cela, on peut croire que les poésies d'Arioste ne leur

étoient pas inconnues (1). Quelques-uns de ces bandits auront été jetés dans les environs de Pola ; l'aspect des ruines respectables qu'on y voit leur aura rappelé les descriptions qui se trouvent dans le Roland furieux d'Arioste; ils auront donné à ces édifices le nom d'*Orlandina*, de Tour, d'édifice d'Orlando, ou de Roland, et ces dénominations auront passé peu à peu dans l'usage vulgaire de la langue. L'île de *Veggia* ou *Veglia*, une de celles situées le long de la côte de la Dalmatie, et qui fut cédée aux Vénitiens par le comte Jean *Frangipani*, au XVe siècle, est décrite par les géographes comme étant très-riche et fertile. Le peu de séjour que le C. Cassas y fit suffit pour le convaincre qu'elle est pierreuse, que son sol est sec et mal cultivé, que surtout elle ne produit pas autant de soie et de vin qu'on assure communément. A Zara, qui est la place la plus considérable que les Vénitiens possédoient sur le continent, nos voyageurs trouvèrent une réception si affable auprès du docteur *Stratico*, savant éclairé, et du capitaine *Gerousi*, homme instruit et aimable, qu'ils oublièrent bientôt tous les dangers auxquels ils venoient d'échapper dans le trajet de l'île de Veggia à Zara. « Selon Fortis « (dit le rédacteur de notre Voyage), Zara a fait, « dans le cours des siècles, plus de chemin en prospérité « qu'en décadence ». Le C. Cassas ne partage pas cette opinion ; tout paroît lui annoncer, au contraire, qu'elle a été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est

(1) On sait de même que les gondoliers de Venise chantent souvent des chants entiers de la Jérusalem du Tasse.

aujourd'hui, puisque des débris de certains monumens publics qui, par leur nature, devoient être dans son intérieur, se trouvent portés à d'assez grandes distances hors de ses murailles, qui actuellement n'ont pas plus de deux milles de circonférence, et qui contiennent à peine 4 à 5 mille habitans. Par sa situation sur une péninsule, Zara est cependant toujours une ville d'une importance majeure; aussi étoit-elle le séjour du provéditeur général de la Dalmatie. Les antiquités romaines n'ont pas été aussi respectées à Zara qu'à Pola; et quoiqu'elle fût, comme tout l'annonce, aussi riche en monumens que cette dernière ville, il en reste beaucoup moins de vestiges. On n'aperçoit plus aucune trace de son amphithéâtre; on a totalement achevé de le détruire, lorsqu'on a élevé les fortifications. La place en est aujourd'hui occupée par une demi-lune. Le monument antique, le plus passablement conservé, est l'arc de triomphe, qui forme maintenant la porte dite San-Gringona ou Saint-Chrysogone, et qui conduit au port. Le C. Cassas pense que cette porte a été construite des débris d'un arc de triomphe de la ville de Nona, dont il sera question incessamment. La corniche de cette porte n'est point supportée par deux colonnes, comme Spon l'a représentée, mais par deux pilastres d'ordre corinthien; la partie inférieure de ces deux pilastres manque absolument, et ils se trouvent tronqués à peu près à l'origine de l'arc de la porte; en sorte que non-seulement il en manque environ les deux tiers, mais encore les soubassemens en totalité, et qu'il ne reste plus que les chapiteaux assez intacts, et

une partie du fût. Cette porte est figurée sur la pl. 28. On voit encore à Zara, près de l'église de Sainte-Hélie, deux magnifiques colonnes cannelées, d'ordre corinthien, dont l'architrave, les chapiteaux, la plinthe et la base sont du meilleur style. Le C. Cassas vit aussi à Zara différentes inscriptions qui font regretter que les monumens auxquels elles appartenoient n'existent plus.

L'une des plus grandes privations qu'on éprouve à Zara, est celle de l'eau. Elle y est d'une extrême rareté. Quelques vestiges d'un aquéduc, que le C. Cassas fut visiter dans les environs, prouvent que, dans l'antiquité, on fut aussi obligé de recourir à des moyens extraordinaires pour lui en procurer. On n'est pas d'accord sur le fondateur de l'aquéduc, ni sur son étendue, ni sur le véritable lieu d'où il recevoit les eaux qu'il transmettoit à Zara. On en trouve des vestiges à une distance assez considérable de cette ville.

Parmi les hommes distingués par leurs connoissances et leur urbanité qui s'empressèrent à Zara d'accueillir le C. Cassas, et dont nous avons déjà nommé deux, il cite le docteur Antonio Danieli, médecin et antiquaire estimé, l'un des hommes de ces contrées qui possède le cabinet le plus curieux, et que son honnetêté l'engagea à montrer, dans le plus grand détail, à notre voyageur. Les ornemens de sa maison suffisent pour attester son goût pour les arts. Il y est entouré, pour ainsi dire, des débris de la grandeur romaine. C'est surtout dans les ruines de Nona, peu distante de Zara, qu'il

a fait une abondante récolte. Cette ville, entièrement détruite, n'est plus qu'un misérable village, dont le sol recèle de nombreux vestiges de son ancienne splendeur. Les fouilles que le docteur Danieli a fait faire à Nona, à ses frais, lui ont procuré plusieurs morceaux très-curieux. De ce nombre sont quatre statues antiques de grandeur colossale, de marbre salin, qui font partie des ornemens de la maison habitée par ce savant. Il possède une très-belle collection de médailles romaines, trois tables grecques, qu'il a tirées de l'isle de Lissa, que Fortis a également vues, et qu'il considère comme ayant fait partie de quelque décret, et être les fragmens des signatures des sénateurs. On voit encore chez lui une belle suite de pierres qui ont appartenu à divers monumens antiques, et qui lui ont été apportées de différentes parties de la Dalmatie, et entre autres une inscription que Spon avoit vue chez M. Tommasoni, et dont sans doute M. Danieli a acquis depuis la propriété : c'est celle qui fut consacrée à Tibère par la onzième légion, et par les soins de *Publius Cornélius Dolabella*. Le C. Cassas vit encore à Zara un cinéraire, également trouvé dans les ruines de Nona, et qu'il a dessiné. On le voit gravé pl. 28.

Dans le trajet pour se rendre à Spalatro, le C. Cassas relâcha à Sébénico, la plus forte place de la Dalmatie, dont la fondation est attribuée aux Uscoques, par J. B. Giustiniano, et que, dans le 16.e siècle, quelques hommes ont honoré par leurs talens dans les sciences et dans les arts.

Le C. Cassas s'arrêta peu de temps à Sébénico ; ayant résolu de voir et de dessiner la fameuse cascade de la Kerka, il falloit qu'il pénétrât plus avant dans l'intérieur du pays. Il remonta donc le canal qui sépare le lac de Sébénico du lac de Scardona, et arriva en peu de temps à cette dernière ville, appelée aujourd'hui Skardin par les Turcs. Il ne pénétra que jusqu'à la 5.e cascade de la Kerka, qui est la plus majestueuse. Le C. Cassas en donne deux belles vues sur les pl. 29 et 30. Avant de se rembarquer pour arriver à Spalatro, il donna un coup d'œil sur la vallée et le bourg de Slosella. Le paysage de cette vallée est affreux par l'aridité des montagnes, leurs profondes gersures, et l'infertilité du peu de terre, ou, pour mieux dire, de la poussière qui se réfugie dans leurs crevasses. Dans ce petit coin du monde, végète la peuplade la plus sauvage, ou plutôt la plus abrutie et la plus imbécille de toute la Dalmatie, et peut-être même de tout le continent. Cette race, vraiment dégradée, n'a d'autre instinct que celui de la destruction. On ne voit dans ces cantons, ni grains, ni plantes utiles, ni arbres, ni fruits; ces hommes arrachent, sans raison comme sans prévoyance, tout ce que la terre essaie d'enfanter pour venir à leur secours; et pour peindre d'un trait leur inconcevable imbécillité, tandis qu'ils arrachent les arbres, les grains, l'herbe même, ils respectent les ronces, les genêts, les épines : devenus pour ainsi dire indignes, ils se réduisent, par cette démence, à l'impossibilité de trouver de quoi soutenir leur déplorable existence, ils ne se nourrissent que d'insectes, de poissons

ou de coquilles que la mer dépose sur ses bords, ou de ce que la pitié de quelques pêcheurs des contrées voisines accorde à leur dégoûtante indigence. Sans travaux, sans soins, sans énergie, sans idées même peut-être, ils restent assis tout le jour à la porte de leurs misérables huttes, ou sur les rochers qui les entourent : leur face est hâve, basanée par le soleil, noircie par la misère ; leur regard est effaré ; leurs cheveux sont noirs et négligés ; l'habitude de leurs corps est maigre, leurs membres sont grêles, leur taille est mal proportionnée ; ils sont plus timides que méchans, plus brutes que féroces ; les idées les plus simples n'arrivent point jusqu'à leur esprit ; ils sont également inhabiles à comprendre, inhabiles à retenir, inhabiles à imiter, et ils n'ont pas l'air d'imaginer que rien dans le monde puisse être, ou utile, ou commode, ou même agréable. Ce seroit outrager l'espèce humaine que de les prendre pour des sauvages, ils n'en ont ni la candeur, ni la simplicité touchante, ni l'indépendance, ni la fierté : les sauvages sont le premier chaînon de l'espèce, ceux-ci semblent en être le dernier. Leur origine est perdue : on prétend que jadis ils furent redoutables aux Turcs. Peut-être pourroit-on présumer que ce seroit quelques malheureux débris des Uscoques, qui partout détestés, partout poursuivis par les armes ou par les malheurs, auront perdu pour jamais, sous le fouet de la terreur, et le sentiment de leurs maux, et de leur misère ; auront perdu, non-seulement la dignité de l'homme, mais l'esprit, l'intelligence et la raison même : tant la grandeur des châtimens, comme le

poids des remords et des terreurs physiques ont de puissance pour dégrader l'homme même dans ses formes.

Ces observations du C. Cassas s'accordent avec celles de l'abbé Fortis. Ce savant, en parlant de l'histoire naturelle de cette partie du comté de Sébénico, et entre autres du grand nombre de poissons que les différentes saisons de l'année amènent sur la plage de Slosella, s'exprime de la sorte : » malgré l'abon-« dance et la variété de ces poissons, les paresseux « habitans de Slosella négligent tous les moyens « d'en profiter; ils se contentent de vivre au jour la « journée, et ils dévorent sans pain, et souvent sans « apprêt, tout le poisson qu'ils ont pris. Au printemps, « ces lâches paysans se nourrissent presque entière-« ment de sèches; ils les prennent en mettant sous « l'eau des branches d'arbres, où ce poisson s'attache « pour pondre ses œufs; si pour avoir cette nour-« riture un moyen plus compliqué étoit nécessaire, « ils aimeroient mieux jeûner, je crois, que de l'em-« ployer. Ils sont également ennemis de leur propre « bien-être et de celui des autres; de sorte que pour « traverser l'introduction des grands filets essayée par « leur seigneur (l'abbé Jérôme Draganich Varenzio, « dont Fortis parle ailleurs), ils ont jeté de grosses « pierres dans tous les bas-fonds de la plage, quoi-« qu'ils eussent procuré de grands avantages à ces « villageois ».

C'est non loin de cette vallée de Slosella qu'on place le *Colentum* dont parle Pline, liv. III. ch. 21. On nomme aujourd'hui île de *Morter*, l'île sur la-

quelle on suppose que cette ville étoit bâtie ; les vestiges qui en restent présentent si peu d'importance, que le C. Cassas ne jugea pas convenable de les dessiner. On n'y rencontre que quelques fragmens de murs, de corniches d'un bon style, des vases antiques, de pierres sculptées, mais aujourd'hui extrêmement frustes. On y a aussi trouvé quelques médailles et quelques inscriptions; mais les curieux s'en sont emparés. Il n'est pas douteux que la terre de cette île ne cache beaucoup de richesses en ce genre, qu'il seroit important pour la géographie et l'histoire de découvrir, mais que la soupçonneuse défiance de ses habitans ne permet pas de chercher. Ils partagent avec ceux de plusieurs autres cantons la mauvaise humeur que leur a fait éprouver l'ingratitude dont on a payé jadis les travaux que quelques recherches de ce genre leur ont coûtés ; mais aussi les Turcs ayant séjourné plus d'une fois dans ces parages, ils ne sont étrangers, ni à leur ignorance, ni à leurs préjugés, et sont aussi bien qu'eux, toujours portés à croire que ces fouilles indiquées par la science, n'ont d'autre but que la recherche de quelques trésors; et d'après cette opinion, leur avarice leur suggère de conserver ce que pourtant ils ne se donnent jamais la peine de chercher eux-mêmes.

L'île de Morter, dont les bords sont peu escarpés, s'élève vers son centre ; on assure que c'est au sommet de cette colline que l'on voyoit jadis les restes les plus considérables de l'ancienne ville ; mais quoique cette île, comme tout le reste de cette côte, ne soit qu'une

qu'une carrière non interrompue d'un marbre communément beau et toujours excellent, les habitans, pour s'éviter la peine d'exploiter ces carrières, ont eu la barbarie de détruire ce qui restoit de monumens de Colentum, pour en construire les murs d'une église consacrée à la *Madonna di Gradina.*

S'étant rembarqué à Sébénico, le C. Cassas fit voile pour Spalatro, sans s'arrêter en route. Dans cette traversée, il dessina une vue générale des côtes de la Dalmatie entre Trau et Spalatro, prise au milieu du canal; c'est la 37.e planche de l'ouvrage.

Spalatro offrit à notre voyageur une abondante moisson; et quoiqu'il ne pût point y faire un séjour prolongé, il sut tirer un excellent parti de son temps, en dessinant les différens monumens qu'offre cette ville. Ces dessins forment sans doute une des parties les plus importantes de cet ouvrage. Avant de quitter Spalatro, le C. Cassas visita encore les restes de Salone, ville dans laquelle Dioclétien vit le jour, et qu'il vint habiter après son abdication, jusqu'à ce que les travaux du palais qu'il fit bâtir à Spalatro fussent terminés. On voit encore entre Spalatro et Salone plusieurs arcades de l'aquéduc qui conduisoit l'eau à cette première ville. Cet aquéduc est vraisemblablement aussi un ouvrage de la magnificence de Dioclétien. Le chemin de Spalatro à Salone, traverse les arcades qui restent de ce beau monument; et, dans cette partie, il donne au paysage un aspect très-imposant que le C. Cassas a figuré à la pl. 57. A gauche, l'aquéduc

semble sortir d'une montagne fort élevée, tandis qu'à droite, s'enfonçant dans la vallée, il traverse un bois épais que ses arcades élancées bien au-dessus de la cîme des arbres dominent avec autant de grâce que de majesté.

Si l'on compare l'état où sont maintenant les ruines de Salone et même celui où Spon les a vues, il y a 127 ans, au tableau qu'en fait le sénateur J. B. Giustiniani dans un manuscrit précieux, écrit vers l'an 1550, et dont Fortis a eu connoissance, il est incontestable que leur destruction a fait dix fois plus de progrès en deux siècles qu'elle n'en avoit fait dans l'espace de quatorze cents ans. Voici ce que dit cette relation.

« On reconnoît la grandeur et la magnificence de l'ancienne ville de Salone par les restes que l'on y voit aujourd'hui; savoir : par les voûtes et les arcades d'un théâtre merveilleux, par de grands blocs du plus beau marbre qui sont dispersés dans les champs, par une belle colonne composée de trois morceaux de marbre, qui est encore sur pied dans un endroit vers la mer, où, à ce que l'on prétend, étoit situé l'arsenal; par plusieurs arcs admirables, soutenus par des colonnes de marbre de la hauteur d'un jet de pierre, sur lesquels passe un aquéduc destiné à conduire les eaux de Salone à Spalatro : on y voit des ruines de grands palais et des épitaphes anciennes sur beaucoup de belles pierres; mais le terrain qui s'élève et s'accroît peu à peu, a enterré les choses les plus anciennes et les plus précieuses ».

Comme cette relation vient d'un témoin oculaire et d'un homme à qui sa naissance et ses emplois

rendoient cette contrée familière, il n'est guère permis d'en révoquer en doute la fidélité. D'après cela, il faut présumer que l'envahissement du terrain dont il se plaint s'est considérablement accru depuis cette époque : non-seulement les voûtes et les arcades de ce théâtre merveilleux n'existent plus, mais il seroit impossible de déterminer aujourd'hui l'emplacement qu'il occupoit; quelques-uns des grands blocs de marbre dont parle la relation sont encore gissans sur la terre; mais cette belle colonne qui indiquoit l'arsenal a entièrement disparu. Aucunes murailles encore debout ne donnent l'idée de grands palais, de temples, de portiques, et les nombreux matériaux dont le sol est encombré sont confondus pêle-mêle. Quant aux inscriptions que Giustiniani avoit vues, Fortis annonce bien qu'un savant laborieux de Spalatro en avoit fait une collection très-curieuse; mais jusqu'à présent il s'est constamment refusé à publier ses découvertes. Fortis lui-même n'a point publié celles qu'il a transcrites sur les lieux, et il annonce qu'il les réserve pour un de ses amis, le comte *Jerôme Silvestri de Rovigo*. Ce ne seroit que par des fouilles que l'on parviendroit à recouvrer quelques beaux fragmens de Salone; et ces fouilles seroient d'autant plus faciles à faire et d'autant moins dispendieuses, que le sol de Salone est un terrain vague, inculte et désert; que par conséquent pour faire ces fouilles, il n'y auroit point d'habitations à sacrifier et personne à dédommager.

De Salone, le C. Cassas alla encore voir et dessiner la grande cascade de la *Cettina*, appellée *Veliki*

Gubowiza (voy. pl. 58). Depuis plus de deux mois que le C. Cassas étoit parti de Rome, il n'avoit pas donné un seul jour au repos. Aux fatigues de la mer il avoit constamment fait succéder les fatigues des courses par terre ; et cependant dans ce laps de temps, bien court si l'on considère ses travaux, il avoit trouvé le moyen de recueillir cette belle moisson de vues pittoresques qu'il en a rapportées, qui ornent le voyage dont nous parlons, et qui sont un témoignage honorable de la fertilité et de la facilité de ses crayons, ainsi que de son ardeur pour les arts. Le 24 juillet il se rembarqua pour revenir à Trieste, et de là à Venise. Après 17 jours d'une traversée heureuse, pendant laquelle il relâcha à Pola, où il resta six jours pour achever de dessiner les monumens qu'il avoit admirés à son passage, il arriva à Trieste le 10 août 1782, où il retrouva une partie des amis dont l'intention avoit été de l'accompagner, et que les inconvéniens de la mer en avoient tous détournés, à l'exception de M. *Grapin*, homme de lettres, qui l'avoit accompagné dans toute cette course. De Trieste, le C. Cassas s'avança sur la route de Vienne pour visiter et dessiner quelques sites extraordinaires que présentent le château de Luegg ou Predjama situé près du lac de Cirknitz, la chute de la Ruecca, le château de Novoscoglio, de San-Canciano, etc. Ces sites forment le sujet des dernières gravures de l'ouvrage. Elles sont en général exécutées avec beaucoup de soin, et plusieurs forment de beaux tableaux. Ce voyage mérite l'accueil qu'il a reçu dans toute l'Europe ;

Fig. 1

Tab. II and V

Fig. 3

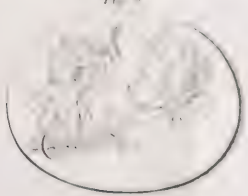

Fig. 4

Fig. 5

Fig. 6

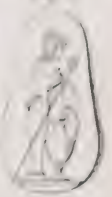

Fig. 2

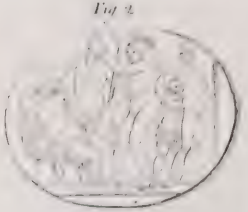

et les bibliothèques qui possèdent les beaux voyages pittoresques qui ont paru dans la seconde moitié du XVIII.e siècle, ne pourront se dispenser d'acquérir aussi celui d'Istrie et de Dalmatie. T. F. W.

ARCHÆOLOGIE.

BACCHUS célébrant son mariage avec ARIADNE ; bas-relief qui orne un Sarcophage appartenant au prélat Casali à Rome, expliqué par M. BOETTIGER (1). Trad. de l'allemand par T. E. WINCKLER.

(Voyez la gravure ci-jointe).

LE bas-relief antique en marbre dont nous donnons ici la gravure, nous fait voir Bacchus en repos, assis en face d'Ariadne, son épouse divinisée, et donnant à boire dans une coupe à sa panthère favorite; autour des deux jeunes époux est la troupe

(1) [Cette dissertation est tirée d'un ouvrage archæologique que M. Boettiger publie par livraisons sous le titre de : *Archæologisches Museum, zur Erläuterung der Abbildungen aus dem classischen Alterthume für Studirende und Kunstfreunde*, c'est-à-dire, *Musée Archæologique pour l'explication des monumens de l'antiquité classique, à l'usage de ceux qui se livrent à l'étude des lettres et des amis des arts.* Weimar, au Comptoir d'industrie. 1801 ; première livraison, p. 75 et suivantes. Voyez ce que nous avons dit sur cet ouvrage, *Magasin Encyclopédique*, année VII, tom. VI, pag. 421 et suivantes].

bacchique (*le thiasos*) (2), pour laquelle ils sont un objet de curiosité et d'étonnement. Le bas-relief original se trouve sur un sarcophage en marbre grec, parfaitement bien conservé, qui appartenoit autrefois au cardinal *Antoine Casali*, et dont le possesseur actuel est le prélat *Giuseppe Casali* à Rome. Le célèbre *Dominicho Cunego* fit une gravure de ce bas-relief, d'après le dessin d'Étienne Piali; et cette gravure se vend encore séparément à Rome (3). On voit par l'explication gravée au bas de la planche (4), que d'abord

(2) Θίασος de θιάζω, *inspirer*, étoit le véritable terme pour désigner la suite bruyante des orgiastes, ou des hommes qui, animés par la musique asiatique (ce que nous appelerions aujourd'hui musique de janissaires), dansoient dans les processions de Cybèle et de Bacchus. *Voyez* Spanheim, sur le *Plutus d'Aristophane*, vers 508. Peu à peu on vit se former des confréries qui célébroient, dans des jours fixés, la fête du dieu par des processions et des festins. Van Dale, dans ses dissertations sur les marbres d'Athènes, a très-bien approfondi cette matière. On peut encore comparer ce qu'a dit à ce sujet Saumaise, *ad jus Atticum et Romanum*, c. IV, p. 146-148. Ces confréries sacrées portoient, chez les Romains, le nom de *sodalitates*. Les confréries qui existent encore dans quelques pays catholiques, les bannières, les processions et les fondations de ces mêmes confréries doivent leur origine à ces thiases bacchiques. Ce qu'on voit sur notre bas-relief est le thiase de Bacchus.

(3) [Le C. Millin en possède une épreuve].

(4) [Voici cette explication : *Arca sepulchralis Anaglyptica, ex marmore Pario; apud E. D. Antonium Casalium Cardinalem; Liberi patris et Ariadnæ, ceterorumque Dei comitum, ac Ministrorum symbolis, et imaginibus insignis; effossa ad Viam Appiam, extra portam Capenam; nullo neque effossionis neque vetustatis

on avoit expliqué ce bas-relief comme représentant Bacchus et Ariadne. Le C. VISCONTI fut le premier qui rejeta cette explication et qui en donna une nouvelle dans son *Museo Pio-Clementino*, tome V, pag. 13 et 86. Il acheta le cuivre de *Cunego*, et publia cette gravure dans le cinquième volume du Musée que nous venons de citer, où elle est la troisième planche des preuves.

Le C. Visconti observa que si le bas-relief étoit la noce de Bacchus et d'Ariadne, on ne concevoit pas trop, pourquoi, parmi les suivans de Bacchus, on voit aussi Mercure, qui est évidemment chargé d'un rôle particulier parmi les spectateurs. Il a donc pensé que ce pouvoit être Bacchus, ramenant de l'Enfer sa mère Sémélé brûlée par les foudres de Jupiter. Dans cette supposition, Mercure n'y seroit pas déplacé, parce que c'est la divinité chargée de conduire les ombres des morts. Il est très-intéressant et très-instructif de connoître les combinaisons ingénieuses, par lesquelles il me paroît que ce savant antiquaire a été induit en erreur. Dans le célèbre manuscrit de l'anthologie grecque de Céphalas, que l'on conserve dans la bibliothèque du Vatican, il trouva, parmi d'autres épigrammes, inédites alors, dix-neuf inscriptions, sur autant de bas-reliefs en marbre, dont Attale, roi de Pergame, orna, environ 156 ans avant l'ère vulgaire, un temple construit à Cyzique, en l'honneur de sa mère Apollonias. Tous ces bas-reliefs

adfecta detrimento. Ce bas-relief a neuf palmes et $\frac{3}{4}$ de longueur, sur cinq et $\frac{1}{2}$ de hauteur.

se rapportoient à des mythes de l'histoire héroïque des Grecs, qui rappeloient la tendresse de quelques enfans envers leurs mères, ou bien ils étoient en l'honneur de quelque dieu, ou de quelque héros qui avoit sauvé à sa mère l'honneur ou la vie. Suivant le titre qui, dans le manuscrit du Vatican, se trouve au-dessus de chacune de ces épigrammes, le premier bas-relief représentoit Bacchus qui conduit sa mère, de l'enfer dans le ciel; Mercure ou Hermès est *en tête de la procession*, et les satyres et les silènes accompagnent et suivent le char de Bacchus. L'épigramme n'a aucun mérite poétique; elle n'est intéressante que par son sujet. En voici la traduction: « Le dieu du thyrse, pour réparer l'attentat impie de Penthée, ramène, des bords de l'Achéron, sa « mère, fille de Cadmus et d'Hermione, que la foudre « de Jupiter avoit consumée au milieu des douleurs de « l'enfantement ».

Dans plusieurs de ses explications archæologiques, M. Visconti a su tirer un excellent parti (5) de cette épigramme de Cyzique, avant l'époque où M. Jacobs, le savant éditeur de l'Anthologie complète, l'a publiée (6) avec d'autres épigrammes iné-

(5) Voy. *Iscrizioni Triopee*, p. 122, et dans le *Museo Pio-Clementino*, dans différens endroits.

(6) Voyez Jacobs, *Exercitationes criticæ ad scriptores veteres, tom. II, p.* 139. L'épigramme qui se rapporte à notre sarcophage est la première, et M. Jacobs en donne un savant commentaire à la page 145 et suivantes. Les épigrammes elles-mêmes sont à la vérité dénuées de tout mérite poétique, ce qui cependant n'empêche pas de croire qu'elles ont pu être

dites d'après la copie du manuscrit du Vatican, faite par M. Spalleti, et conservée actuellement dans la bibliothèque de Gotha. M. Visconti, en comparant le marbre du prélat Casali avec l'épigramme de Cyzique, et trouvant, dans l'un et l'autre, Mercure parmi les suivans de Bacchus, a cru devoir regarder ce monument comme le repos de Bacchus et de Sémélé, qui, du Styx, viennent s'élever dans les régions supérieures du ciel. Il n'a pas eu égard à cette circonstance essentielle, que dans l'explication du bas-relief de Cyzique, qui, dans le manuscrit du Vatican, se trouve en tête de l'épigramme en question, il est dit expressément, que Mercure *précède* Bacchus (προηγεμένε Ἑρμῆ) ramenant Sémélé de l'enfer, et que les satyres et les silènes le suivent. Dans le bas-relief de Cyzique tout étoit donc en mouvement; c'étoit une procession qui s'avançoit, ainsi que nous le voyons sur plusieurs autres monumens qui représentent des Bacchanales. Mercure s'y trouvoit en tête. Le bas-relief du prélat Casali, dont nous nous occupons, diffère absolument de cette représentation. Mercure n'y est que spectateur; il

gravées en effet au-dessous des bas-reliefs sur les colonnes des temples. Cela est conforme, en général, à l'usage le plus ancien. Voyez Visconti, *ad Mus. Pio-Clem.*, tom. IV, pag. 65, *a*. On n'a qu'à se rappeler, à ce sujet, de quelques-unes des inscriptions que Pausanias a lu sous différens *ex-voto* anciens, dans les temples de la Grèce, et qui n'ont pas plus de mérite poétique que notre épigramme.

[M. Chardon la Rochette, en donnant l'extrait de l'excellent ouvrage de M. Jacobs, *Magasin Encycl.* Année V, t. VI, p. 159, a indiqué et traduit l'inscription de Cyzique, *ib.* p. 163].

s'y trouve parmi les autres suivans de Bacchus. Toute cette représentation n'a pas la moindre apparence d'un triomphe. Les deux figures principales jouissent du plus profond repos et de la plus grande satisfaction. On voit d'après cela que Mercure ne peut pas y jouer l'important rôle de *Necropompos*, c'est-à-dire, de *conducteur des morts*. Un passage d'Athénée, dont il sera question plus bas, fera voir du reste que Mercure se trouve quelquefois dans la suite de Bacchus. Je pense donc que ce bas-relief représente réellement le beau vainqueur de l'Inde, et Ariadne son épouse, trouvée dans l'île de Naxos. Examinons à présent chacune des figures de cette composition ingénieuse.

Selon la tradition des Naxiens, ce fut sur le penchant du Mont Drios, dans l'île de Naxos, que Bacchus conduisit Ariadne, et où il disparut avec elle (7). Sur notre bas-relief nous voyons Bacchus se reposant sur le penchant de cette montagne ; il appuie le pied gauche sur le van mystique (8), duquel on voit sortir le serpent sacré ; et de la droite, il offre à sa panthère favorite la coupe remplie du doux nectar de la vigne (9). Cet animal, ainsi que le tigre, sur lequel on voit quelquefois Bacchus, ou seul ou avec Ariadne (10), indique l'origine indienne de Bacchus. Car ces animaux,

(7) Diodor. Sic. V. 51, t. I, p. 372, éd. *Wesseling*.

(8) Virg. *Georg.* I, 163.

(9) Voy. ci-dessous la note 14.

(10) *Vases* de Tischbein, II, 43. Eckhel Doct. Num. Vet. II, 433.

surtout l'espèce plus petite, que Buffon appelle *Once*, sont encore aujourd'hui faciles à apprivoiser; et dans les Indes orientales, on les dresse quelquefois à la chasse des chevreuils, des gazelles, etc. Dans le moyen âge on les employoit, en Italie et en France, à un usage semblable.

L'histoire naturelle des anciens attribuoit aussi à ces animaux un goût particulier pour le vin, et l'on rapportoit beaucoup d'anecdotes de chasseurs qui, pour les prendre, s'étoient servi de vin pour les enivrer. Selon Oppien (11), dans son poëme sur la Chasse, les suivantes de Bacchus furent même changées en panthères avant de déchirer Penthée. Le plus souvent on voit sur les monumens antiques les Mænades ou les Bacchantes donner du vin à boire aux panthères et aux tigres (12); quelquefois le dieu s'occupe lui-même du

(11) *Voyez* Oppian. *Cynaget. IV*, 314, 342 et suiv. Selon l'étymologie donnée par Saumaise (ad Solin., p. 149 *b.*), le mot de *panthère* auroit la signification d'*animal de Pan*, πανὸς θήρ; mais il me paroît plus probable que ce mot, ainsi que celui de *pardalis* (πάρδαλις, qui désigne le mâle, et *panthère*, la femelle de la même espèce), sont d'origine orientale. *Voyez* Bochart, *Hierozoïc.*, P. I, 1, lib. III, cap. 8, pag. 800 et suivantes.

(12) Les anciens ont très-fréquemment employé la figure de ces animaux dans les ornemens, les frises, pour décorer les couvercles, les anses de vases, etc.; souvent ces animaux se terminent en arabesques. On en trouve des exemples fréquens dans les *peintures d'Herculanum* et dans le *recueil de Caylus*. On les groupe toujours avec un *scyphus*, une *amphore* ou quelque autre vase arrondi et d'un effet pittoresque, et

soin d'abreuver son animal favori (13); et ce soin même caractérise son extrême contentement, la sérénité de son repos. C'est pour cela même que l'artiste a choisi cette représentation, qui au surplus lui offroit différens avantages dans la disposition de ses figures. En face de Bacchus, on voit Ariadne assise tenant dans une main une espèce de vase à deux anses, dont on se servoit fréquemment dans les sacrifices et les libations, et qui, dans la langue technique de

ce vase donne toujours une indication sûre de l'origine de cet ornement. La 4.e figure de la planche ci-jointe en offre un exemple. C'est un fragment d'un bas-relief inédit, en terre cuite, qui appartient à M. le professeur Meyer. Il en sera question plus bas.

(13) C'est ce qui est prouvé, entre autres, par un passage important de *Hero d'Alexandrie* (*in* ἀντιμετρητικοῖς, p. 246, 247, dans les *Mathem. vet. Gr.*), où il décrit un automate remarquable, qui représentoit Bacchus dans son temple; autour de lui on voyoit les Mænades danser et faire de la musique. Le dieu étoit assis dans le milieu, tenant dans la main gauche un thyrse, et dans la droite un vase à boire, de l'espèce de ceux qu'on appeloit σκύφος. A ses pieds étoit assis un Panthérisque : παρακαθέζεται παιδαρίσκος πρὸς τοῖς τοῦ θεοῦ ποσίν. Lorsque l'automate étoit en mouvement, on voyoit couler sur le Panthérisque du lait ou de l'eau qui sortoit du thyrse, et du vin qui sortoit du Scyphus. Ce passage est en même temps du plus grand intérêt pour faire connoître les jongleries des prêtres de l'antiquité. La représentation de Bacchus abreuvant de vin une panthère qui le caresse et se tient élevée sur ses deux pieds de derrière, ayant ceux de devant appuyés contre le dieu, paroît avoir été assez fréquente dans l'antiquité. Nous la retrouvons encore dans une peinture d'Herculanum, t. VII, tav. 25, p. 113.

l'antiquité, s'appeloit *carchesium* (14). De l'autre main elle tient le tympanon ou tambour phrygien, qu'on voit encore deux fois sur notre bas-relief. On y remarque de petits cercles destinés à y attacher des grelots. Ce tambour tire son origine des orgies de Cybèle, d'où il fut introduit dans les processions bacchiques. Les sons de ce tambour devoient donner à la danse des satyres, dans ces processions, une vivacité dont les peuples du Nord ne sont guère en état de se faire une idée (15). L'ample vêtement

(14) Carchesion (Καρχήσιον) est un vase de forme ovale, ayant des anses qui, du bord, descendent à la base. *Voy.* les commentateurs sur l'AEnéide de Virgile, V, 77. Peut-être que les Naxiens avoient une tradition, d'après laquelle Bacchus avoit fait présent, à sa jeune épouse Ariadne, d'un beau vase à boire; de même qu'on prétendoit que Jupiter, lorsqu'il vint de nuit voir Alcmène, sous les traits d'Amphitryon, lui avoit donné un semblable carchesion, que Charon de Lampsaque dit avoir vu encore à Sparte (Voyez le passage classique sur cette espèce de vases, dans *Athénée*, XI, 7, p. 474, *f.* 475, *b.*): c'est peut-être à une tradition pareille que le savant artiste, à qui nous devons ce bas-relief, a voulu faire allusion.

(15) Ce tambour ou tympanon étoit aussi d'origine indienne. Voy. Suidas, au mot Σάκαι. Dans le culte de Cybèle, cet instrument étoit en même temps le symbole de la terre (*orbis terrarum*), qu'on se figuroit alors avoir la forme d'un disque. Les antiquaires qui en ont traité sont cités par Fabricius, dans sa *Bibliographia antiquaria*, p. 527 et suiv. *Isaac* Vossius, dans son ouvrage instructif intitulé: *De poematum cantu et viribus rhythmi*, p. 132 et suiv., fait, du pouvoir rhythmique du tympanon ou tambour, un éloge qu'on a souvent tâché de tourner en ridicule, mais qui cependant contient beaucoup d'observations justes sur le pouvoir de cet

d'Ariadne, mérite aussi quelqueattention. Nous savons, par un grand nombre de bas-reliefs antiques, et surtout par la noce Aldobrandine, que les fiancées avoient un vêtement qui, rejeté sur la tête, servoit quelquefois en même temps de voile. Je pense donc que le vêtement et la couronne désignent également Ariadne comme fiancée sur notre monument. Le C. Visconti, au contraire, trouve précisément dans ce vêtement une nouvelle preuve en faveur de son opinion que celle qu'on voit en face de Bacchus n'est pas Ariadne, mais Sémélé. Selon lui, l'artiste a voulu indiquer l'ample vêtement dans lequel on avoit coutume d'envelopper les personnes mortes, pour les porter sur le bûcher. Il le regarde donc comme une indication fine et ingénieuse, qui nous fait voir dans cette figure une personne ressuscitée. La montagne sur laquelle le couple divin jouit du doux repos, annonce, par une végétation riche, la présence vivifiante du dieu, sous les pas duquel naissent l'abondance et le plaisir. Les vignes, mariées aux ormes et aux peupliers, forment d'agréables berceaux et ombragent la contrée (16). Dans les poë-

instrument, pour inspirer à des ames grossières une espèce de fureur, comme cela est prouvé par les observations des voyageurs modernes. On peut croire que sans ces tambours phrygiens, la *fureur sacrée* n'auroit pas pu avoir lieu.

(16) Ces berceaux naturels de vignes étoient appelés *hypampeli*, *trichila* : le terme grec ἀναδενδράς est encore plus expressif. Les ceps de vignes chargés de raisins s'élevant à l'aide de deux arbres placés à une certaine distance, et unissant leur extrémité d'une manière pittoresque, formoient ces festons et ces guirlandes (πέρκαρπα), dont les artistes ont

mes et chansons bacchiques des anciens, il étoit question de toutes sortes de miracles opérés par la présence de Bacchus (17) ; et telle est en effet l'idée de l'artiste, que cette riche végétation ne s'est montrée sur les côteaux de l'île Divine *(Dia)* de Naxos (18), célèbres par les vins les plus exquis, que depuis l'époque où le dieu s'y étoit fixé. Au milieu de la montagne, on reconnoîtra facilement la grotte sacrée de Bacchus. Ce fut dans des grottes entourées de lierre que ce dieu fut élevé à Nysa ; c'étoit dans des grottes qu'on célébroit ses mystères ; sans grottes il n'y a point de bacchanale solennelle (19).

fait un usage si varié pour la décoration des temples, des autels, etc. C'est ce que Tischbein a figuré d'une manière frappante dans une gravure destinée pour ses peintures homériques. De pareils berceaux artificiels furent aussi imités, surtout dans les processions bacchiques. C'est ainsi que Callixène (dans Athénée, V, 7, p. 198, *c. d.*) dit que, dans la célèbre procession d'Alexandrie, la statue de Bacchus, haute de 10 coudées, se trouva sous un berceau (σκιὰς) formé de lierre, de ceps de vigne et d'arbres à fruit. C'est ce que signifient aussi ces branches de lierre et de vigne qui, sur les vases grecs, se trouvent placées au-dessus des figures bacchiques.

(17) Voyez, entre autres, le beau chœur dans les Bacchantes d'Euripide, 105 et suiv.

(18) Le gourmet Archiloque compare le vin de Naxos au nectar (Athenaeus, I, 24, p. 30, *f.*). Voilà pourquoi, selon Pline (IV, 12), on donnoit aussi à cette île le nom de *Dionysios*. Sur ses médailles, elle a pour type le *diota*, ou vase à deux anses. Voy. Beger, *thes. Brandenb.*, t. I, p. 432. Eckhel, *Doctr. Num. Vet.*, t. II, p. 333.

(19) Sur la caisse de Cypselus, la grotte de Bacchus étoit

Cela est si vrai, que dans une des peintures de Philostrate (20), le feu, d'où sort le jeune Bacchus qui vient de naître, se partage et laisse apercevoir dans le fond la grotte sacrée « entourée de branches « de lierre, de vignes et d'arbres sveltes en forme « de thyrses ». Toutes les fois en effet que les artistes anciens avoient à décorer un endroit destiné pour la célébration des fêtes de Bacchus, ils n'oublioient jamais d'y représenter des grottes. Vitruve (21), lorsqu'il décrit les décorations du théâtre ancien, observe que dans les actions satyriques, où Bacchus se trouvoit toujours, la scène étoit toujours ornée d'arbres, de *grottes*, de montagnes et de parties champêtres, selon l'art du jardinier (22).

Sur le bas-relief que nous examinons on voit la grotte même dans laquelle le mariage doit être célébré. Je trouve très-vraisemblable que cette grotte a été aussi représentée dans les grandes cérémonies bacchiques. Au fond c'étoit la même que celle où

déjà figurée ainsi (*Pausan.*, V. 19). Diodore décrit la grotte de Nysa dans différens endroits. Sur l'onyx de Brunsvic, Iacchus et Corè sortent d'une grotte mystique, etc.

(20) *Icon.* I, 14, p. 785.

(21) Vitruv., V, 8, p. 194, *ed. Galian.*; p. 113, *ed. Rode.*

(22) M. Rode, dans sa traduction de Vitruve (t. I, p. 245), a rendu l'expression *topiarii operis* (supposé toutefois que ce soit la véritable leçon) par *tableaux de paysage*. Cette traduction n'est pas tout à fait exacte : ce terme désigne une espèce d'ornement de jardinage, qui consiste à donner toutes sortes de formes aux buissons et aux berceaux. C'est dans ce sens que Pline s'en sert, lib. xxxv, c. 10, s. 37.

Bacchus

Bacchus d'après la tradition la plus vulgaire des Grecs, avoit été élevé dans son enfance par les nymphes. Voici ce qui me paroît être une preuve convaincante de ce que j'avance. Dans la magnifique procession bacchique que Ptolémée Philadelphe fit célébrer à Alexandrie, et dont Athénée nous a conservé la description d'après Callixène, on voyoit, entre autres, « sur une estrade longue de vingt aunes, large de 14, et « traînée par 50 hommes, une grotte dans le rocher, « bordée de lierre et de liseron (23), et de laquelle, « pendant toute la route, s'envoloient des pigeons et « des colombes, privés et sauvages, ayant des fils « attachés à leurs pieds, de sorte que les spectateurs « pouvoient les saisir avec facilité. De la grotte « couloient deux ruisseaux, l'un de lait, l'autre de « vin; toutes les nymphes qui l'entouroient étoient « coiffées de couronnes d'or, mais *Mercure tenoit* « *un caducée d'or, et étoit vêtu d'habillemens*

(23) Dans la description qu'Athénée donne de cette procession (V, 7, p. 200, *c.*), il faut lire κισσῷ καὶ σμίλακι συμπρφὶς au lieu de κισσῷ καὶ μίλτῳ. On trouve quelquefois dans les anciens auteurs des descriptions de pareilles grottes ombragées de cette manière; telle est entre autres celle de Lamia dans l'intérieur de l'Afrique, dont parle Diodore de Sicile (XX, 41, t. II, p. 435, éd. *Wessel.*). Ici σμίλαξ n'est pas l'arbre appelé *taxus*, mais une plante parasite, une espèce de liseron, *convolvulus sepium*, L.; voy. Falconer, *Miscellaneous tracts relating to natural history*, p. 162, et Saumaise sur *Solin*, p. 733. Là où se trouve Bacchus, on voit fleurir le smilax à côté du lierre (Eurip. *Bacch.* 108): voilà pourquoi, dans cette même procession d'Alexandrie, les Mænades étoient couronnées de lierre et de smilax.

« *magnifiques* ». On voit facilement combien ce passage est important pour l'explication de notre bas-relief. Par la manière même dont se succédoient les objets (24) qui, dans cette procession solennelle, furent mis sous les yeux des nombreux spectateurs indigènes et étrangers rassemblés alors à Alexandrie, il est évident que la grotte dont il s'agit n'offroit que celle où le dieu né deux fois, comme l'appelle Ovide (25), avoit vu le jour. C'est à cela que faisoient allusion les pigeons et les colombes qui sortoient quelquefois de la grotte et s'envoloient. Vraisemblablement on vouloit indiquer, relativement à la première éducation du jeune dieu, un prodige semblable à celui qu'on disoit avoir eu lieu dans la grotte de Dicté en Crète pour l'éducation du jeune Jupiter. Selon la tradition la plus ancienne, c'étoient des colombes qui lui apportoient, dans cette grotte, l'ambroisie, sa nourriture (26).

(24) D'abord on voyoit le thalamos de Sémélé, ensuite la grotte, et en dernier lieu le triomphe indien. Il est évident que cette succession devoit indiquer d'abord le lieu de naissance, ensuite celui de l'éducation, et enfin le triomphe remporté par le dieu dans l'âge de la jeunesse.

(25) *Bimater.* Ovid. *Metam.* IV, 12.

(26) Voy. *Odyss.* XII, 63. La colombe joue un rôle important dans tous les mythes d'origine orientale. Dans tout l'Orient elle étoit le symbole de l'action de couver, et celui de la chaleur vitale et génératrice. De là le culte de la colombe chez les Assyriens; de là sa migration avec Astarte, ou la grande déesse de la nature, en Chypre et en Sicile, où la colombe devint l'oiseau favori de Vénus. Déjà dans les temps les plus reculés on s'en servoit pour porter des lettres. Ces colombes étoient appelées *columbæ tabellariæ*. De là les fables des

Les nymphes figurées sur le bas-relief ne sont pas les Thyades qu'on voit ordinairement dans la suite de Bacchus, mais celles qui ont pris soin de l'enfance de ce dieu. Une ancienne tradition des Naxiens en reconnoissoit trois, *Philia*, *Coronis* et *Cléis* (27). Bacchus sollicita Médée de leur administrer le bain de l'immortalité, et c'est pourquoi on les voit ici coiffées d'une couronne d'or (28). Et Mercure, pourquoi se trouve-t-il dans cette composition ? Lorsque le jeune Bacchus fut né la seconde fois du *femur* de Jupiter, Mercure, selon l'opinion commune, le reçut pour le porter aux nymphes de Nysa ou de Naxos qui devoient en avoir soin. Ce ministère de Mercure est figuré sur plusieurs monumens anciens qui nous

colombes *servantes*, dans la grotte de Jupiter, dans l'expédition des Argonautes, etc.; de là on donnoit aussi le nom de colombes aux femmes servantes. Voy. le passage classique d'Hérodote, II, 55.

(27) Voy Diodor. Sic., V, 52, t. I, p. 372, avec les observations de Wesseling. Comme on plaçoit le lieu de la naissance de Bacchus dans beaucoup d'endroits différens connus pour produire de bon vin, il en résulta que dans chacun de ces endroits on lui attribuoit d'autres nourrices. Voy. Heyne, *ad Apollodor.*, p. 563 et suiv.

(28) AEschyle a choisi ce rajeunissement des nourrices de Bacchus pour sujet d'une action satyrique particulière. (Voy. mes *Explications des Vases de Tischbein*, II, p. 185). C'est pourquoi il me semble que les trois jeunes filles qui se tiennent par les bras, et qu'on voit sur une médaille de Naxos, publiée dans les Impériales de Vaillant, ne sont pas les trois Grâces, ainsi que l'a aussi expliqué Eckhel (*Doctr. Num. Vet.* II, 333), mais les trois nourrices rajeunies de Bacchus, dont Diodore (*loc. cit.*) nous a conservé les noms.

sont parvenus ; ou l'y voit, ou recevant de Jupiter le jeune Bacchus et l'enveloppant dans une peau de chevreuil, ou bien plaçant le jeune dieu sur les genoux d'une nymphe (29).

Rien n'étoit donc plus naturel que de faire le thalamus nuptial d'Ariadne de cette grotte, à laquelle s'attachoient tant de souvenirs agréables du temps de l'enfance de Bacchus. Une noce de l'antiquité ne pouvoit point avoir lieu sans *paranymphe* et sans *nympheutries* ou filles de noces (30). Dans la cérémonie nuptiale dont nous parlons, on ne sauroit être en doute sur les personnes à qui convient cet honneur, et on les voit de même sur le bas-relief. Mercure qui avoit porté jadis le jeune Bacchus dans cette grotte hospitalière, s'y retrouve lorsque ce même dieu, vainqueur de l'Inde, célèbre son mariage ;

(29) Voy. Apollodor., III, 4. 5. Plusieurs monumens nous représentent Mercure qui porte le petit Bacchus chez les nymphes. On le voit, entre autres, sur un beau bas-relief du *Musée Pio-Clementino*, t. IV, pl. 19, à l'occasion duquel le savant Visconti cite, à la page 41, plusieurs autres monumens. C'est ainsi encore qu'on le voit sur un vase de Tischbein, t. II, pl. 18. Voyez aussi Facius, *ad* Pausan., t. II, p. 74.

(30) Celui qui conduisoit la fiancée le jour de la noce, étoit appelé νυμφαγωγὸς, *pronubus* ou παράνυμφος. Les filles de la noce portoient le nom de νυμφεύτριαι ou νυμφοκόμοι. Tout cela est suffisamment connu par Pollux et les anciens grammairiens. Potter, dans son Archæologie, a rassemblé à ce sujet tous les renseignemens nécessaires. Les dadouques ou porte-flambeaux dans les processions de noces, se trouvent déjà dans Homère (*Ilias.* XVIII, 490), et on les voit fréquemment figurés sur les monumens.

il contemple avec satisfaction les nouveaux époux, ainsi qu'il convient à un bon paranymphe. Quant aux deux femmes, je ne les regarde point comme de simples spectatrices ou comme des mænades ordinaires, mais plutôt comme les nymphes de la grotte qui jouent ici le rôle de *Nympheutries* ou filles de noce. Comme cependant l'ensemble forme un sujet bacchique, on ne sera pas surpris de leur voir dans les mains le thyrse et le tympanon ou tambour.

S'il pouvoit rester encore quelque doute sur l'exactitude de cette explication, il seroit levé par l'épisode plaisant qui est figuré devant l'entrée de la grotte. A côté de la ciste mystique (31), d'où l'on voit

(31) La ciste mystique renfermoit, sans contredit, le Lingam ou Phallus, auquel se rapportoit tout le mystère des orgies bacchiques (Voy. Diodor., IV, 6, p. 252, et l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, *sur les Mystères du Paganisme*). Il faut en chercher l'explication dans le culte du Lingam, en usage chez les peuples de l'Asie supérieure. Ce culte étoit, dans son origine, très-respectable et pur, comme M. Knight a tâché de le prouver sérieusement dans son ouvrage *on the Worship of Priapus*, supprimé en Angleterre par la Société des antiquaires. On avoit une espèce de serpens apprivoisés, appelée ὄφις παρθίας, qu'on pouvoit employer et dresser à toutes les jongleries bacchiques (Demosthenes, *pro Coronâ*, pag. 313, 25, *ed. Reiske*). C'est ce serpent qu'on plaçoit dans la ciste mystique, entre des feuilles de lierre et de figuier. Lorsque quelque curieux indiscret ouvroit la ciste, le serpent l'attaquoit et le rendoit furieux. Le mythe athénien des filles d'Erechthée rend la chose tout à fait claire (Voy. Ovid., *Metamorph.*, II, 552 et suiv., comp. avec Pausan., I, 27, p. 101). Lors donc qu'on voit la ciste mystique entr'ouverte, et le serpent en sortir, ainsi qu'on le trouve sur les médailles ap-

sortir le serpent sacré qui y est enfermé, et à côté de Silène qui fait la fonction de dadouque ou porte-flambeau, ainsi qu'il y en avoit dans toutes les cérémonies de mariage, nous voyons deux génies occupés à punir et à emmener un panisque ou petit Pan auquel on a attaché les mains sur le dos. Le C. Visconti n'a pas pu concilier cet épisode avec le sujet principal, tel qu'il le suppose, c'est-à-dire, Sémélé ramenée au ciel. Il observe donc que le sculpteur de ce bas-relief étoit déjà atteint du mauvais goût de surcharger ses compositions, et que ce n'est que pour ne pas laisser vide un endroit quelconque du marbre, qu'il y a placé ce groupe du panisque châtié par de petits génies pour avoir été vaincu à la lutte par le Silène placé à côté. Il pense que le petit panier renversé à ses pieds indiquoit aussi une scène athlétique ; que ce panier contient du sable dont on parsemoit et couvroit le sol de la palæstre. Il me semble que le savant et ingénieux archæologue fait tort à l'auteur de ce relief, dont l'exécution sans doute n'indique pas les beaux temps de l'art, mais qui cependant pourroit être la copie d'un ouvrage plus ancien et exécuté avec plus de soin. Ce panisque est le même dieu champêtre qui osa dévoiler les charmes d'Ariadne endormie, au moment où Bacchus survint

pelées cistophores, frappées à Pergame et dans plusieurs autres villes de l'Asie mineure, on doit supposer qu'il y a des initiés. On trouve d'abondans matériaux sur ce sujet, dans le mémoire de Lami, *sopra i serpenti sacri*, inséré dans le IV.e volume des *Saggi di Cortona*, p. 54 et suiv.: mais ces matériaux demandent encore à être travaillés.

lui-même (32). Ce dieu champêtre se retrouve sur beaucoup de monumens, entre autres sur la pierre gravée figurée au n.° 2 de la planche ci-jointe. Cette pétulance ne peut pas rester impunie, et les deux génies, dont l'un tient une palme signe du vainqueur, l'autre un pédum, ou bâton pastoral, sont chargés d'exécuter la sentence. C'est ainsi que tout est dans la plus belle harmonie, et cette scène plaisante ne fait que relever davantage le repos sublime des figures principales. Quant au panier renversé qu'on voit aux pieds du panisque, on en trouve dans toutes les représentations bacchiques, et je crois qu'il ne faut pas vouloir déterminer, d'une manière scrupuleuse, ce qu'il contient. Pendant que ces petits amours ou génies sont occupés à punir le panisque, un autre, assis sur la pente de la même montagne où sont les deux époux, joue de son cor phrygien la chanson de noce ou de sommeil. Cela n'a besoin d'aucune explication ultérieure, de même que l'autel, sur lequel l'une des nymphes est appuyée (33), et le petase ou chapeau

(32) Cette scène est figurée sur plusieurs monumens, entre autres, sur un camée du Musée de Florence, gravé au n.° 2 de la planche ci-jointe. Voici comment il faut se la représenter : Pendant que la lassitude a fait s'endormir Ariadne auprès d'une grotte, Bacchus arrive dans l'île où il a reçu son éducation. La suite du dieu se disperse dans les grottes et les bois. Un panisque découvre, le premier, Ariadne endormie ; il s'approche d'elle ; il est sur le point d'ôter le voile qui cache ses charmes, lorsque Bacchus paroît lui-même, etc. Voyez l'explication de ce camée, vers la fin de cette dissertation.

(33) Les suivans de Bacchus ou les Bacchans élevoient à ce dieu de pareils autels dans les champs, en plein air. Selon

de voyageur suspendu sur les épaules de Mercure, et retenu par un lien qui passe sur la poitrine (34).

Il y a encore deux figures très-caractéristiques dans cette composition. Ce sont les deux satyres, ou dans le langage des Romains, les deux faunes (35) qui

Théocrite (XXVI, 5), les Mænades de Thèbes lui avoient élevé douze autels dans un pré. Voy. aussi les observations de M. Visconti, sur le *Museo Pio-Clementino*, t. IV, p. 45, note *b*. Ces autels paroissent avoir été portatifs. La sculpture qui orne celui de notre bas-relief est bien choisie. C'est un Bacchus en repos.

(34) On sait que chez les anciens Grecs tout le monde avoit constamment la tête découverte, excepté dans les voyages; alors on portoit le chapeau thessalien, arcadien ou lacédæmonien, qui, tous les trois, étoient à bords plus ou moins larges, et qu'on désigne sous le nom de chapeau de voyageur. Voy. *les Furies*, p. 109. (Paris, Delalain, an x). Mercure, le messager des dieux, se distingue des autres dieux par ce chapeau de voyageur. Les héros représentés en voyage le portent aussi très-fréquemment. Lorsqu'on s'arrêtoit quelque part, on rejetoit le chapeau sur le dos; il étoit alors retenu par quelque ruban qui passoit sur la poitrine. Les anciens monumens nous en offrent beaucoup d'exemples. Winckelmann, dans l'explication de ses *Monumenti inediti*, p. 113, 114, en a cité un grand nombre.

(35) Les satyres et les faunes ne se distinguent, sur les monumens antiques, de la forme ordinaire de l'homme, que par la queue de chèvre et les oreilles pointues. Les dieux des bois, avec des pieds de chèvres, sont des pans et des panisques. Les vieux satyres portent le nom de silènes (Voy. Heyne, *Antiquar. Aufsætze*, II, p. 58). Le bas-relief du prélat Casali nous offre donc ces trois espèces de divinités champêtres. Les deux grandes figures dont l'attention est entièrement dirigée sur Ariadne, sont des *satyres;* le vieux qui porte le flambeau, et qui se trouve à l'entrée de la grotte, est un *silène*, et celui qu'en-

ne se lassent point de regarder la belle fiancée, et dont toute l'attitude exprime la plus grande curiosité. L'un d'eux s'élève même sur les pointes de ses pieds, et tous les deux font, de la main, le geste qu'on fait (36) lorsqu'on veut apercevoir et examiner quelque chose dans l'éloignement; ce sont, selon l'expression des artistes Grecs, des *aposcopeuontes*. Il

traînent les génies est un *pan*. Ni les poëtes, ni les artistes n'ont cependant observé constamment cette différence. M. Visconti, dans ses observations sur le *Musée Pio-Clementino*, (t. III, p. 54, note 6.), a très-bien observé que les *faunes* des Romains sont dérivés des pans arcadiens, même quant à la dénomination. Les anciens poëtes nous représentent partout les satyres comme des êtres toujours dansant et sautant; ils les surnomment σκιρτηταὶ, πηδῶντες, etc. Voyez le *Cyclope* d'Euripide. L'attitude tranquille dans laquelle l'artiste les a représentés, caractérise donc d'une manière d'autant plus vive et plus frappante leur étonnement et leur admiration.

(36) Silius Italicus (XIII, 342), en parlant de Pan *qui examine, qui regarde autour de lui* (σκεπτόμενος, voy. *Analecta*, t. I, p. 481, VIII; t. I, p. 10, XVII), décrit ce geste d'une manière très-pittoresque; il s'exprime en ces termes : *Umbrato perlustrat pascua visu.* L'antiquité admiroit un tableau d'Antiphilus, qui représentoit un satyre affublé d'une peau de panthère, et qui tenoit la main au-dessus des yeux pour mieux fixer quelque objet; et c'est de lui que Pline (XXXV, 36, 32) dit *Aposcopeuonta appellant.* Ce geste fut employé ensuite dans les danses satyriques, où le danseur plaçoit souvent, dans la pantomime, la main au-dessus des yeux pour mieux fixer une nymphe. C'est ce qu'AEschyle appelle ὑποσκοπεῖν, dans un drame satyrique, perdu aujourd'hui, et d'où Hésychius (t. II, c. 1475, 3) a emprunté cette expression, en disant que c'étoit un geste employé par les pans, lorsqu'ils regardoient autour d'eux. Dans

auroit été impossible à l'artiste de trouver un geste plus expressif pour caractériser la convoitise de ces enfans grossiers de la nature, qui cependant se voient obligés de se retenir dans les bornes du respect. On les voit encore sur d'autres monumens dans une attitude pareille pour indiquer une convoitise semblable (37). Ce geste étoit en même temps pour l'artiste un moyen d'indiquer un certain éloignement, que la nature du monument ne lui permettoit pas de représenter d'une autre manière plus réelle. Il faut se figurer que l'endroit où les jeunes époux goûtent le doux repos, est situé sur une montagne assez élevée, et que les autres personnages dont ils sont entourés se tiennent à une distance d'eux assez considérable. La grandeur colossale des figures principales est entièrement conforme à l'idée de leur divinité.

l'Orchestique il s'appeloit σκιτικὴ. Il ne faut pas confondre avec ce mot celui de σκῶψ et ses dérivés, qui désignoient une imitation, en dansant, dans l'intention de se moquer d'un autre. (Voy. Saumaise, *ad Script. Hist. Aug.*, tom. II, pag. 836, 4, et Heyne, *Antiquar. Aufsætze*, II, 66). Des satyres semblables se voient encore sur plusieurs monumens antiques. M. Visconti (*Mus. Pio-Clem.*, t. III, p. 55, *c.*) n'a cité, à ce sujet, qu'une pierre gravée d'*Agostini*, t. II, n. 22. On peut comparer la pâte antique d'un camée, dans Buonarroti, *Osservaz. sopr. medagl.* I, p. 437.

(37) Voyez la peinture élégante d'un vase de la collection de Tischbein, t. I, 32, où des satyres regardent avec la même convoitise dans une grotte bacchique. Sur les vases, on voit souvent des satyres dans l'attitude d'épier et de guetter, entre autres dans la collection de Tischbein, t. II, pl. 46, 47.

, Les deux figures vénérables, enfin, qu'on voit aux deux extrémités du bas-relief, méritent encore quelque attention. Ce sont évidemment des prêtres de Bacchus vêtus du long talare, sur lequel est jetée la *nebris* ou la peau de chevreuil; c'est ainsi qu'on voit même quelquefois figuré Bacchus Indien ou barbu (38). Le calathus ou le petit panier, signe de l'abondance, qu'ils tiennent sur la tête, les caractérise ici comme une espèce d'athlantes ou de té-

(38) La représentation de Bacchus, âgé ou barbu; appelé aussi Bacchus *indien*, est toujours celle d'un vieillard gai et vigoureux, ayant une barbe vénérable, et un vêtement long qui descend jusqu'aux pieds. C'est ainsi qu'il étoit représenté sur la caisse ou le coffre de Cypselus (PAUSAN. V, 19, p. 84), couché dans sa grotte, ayant une grande barbe et un vêtement long. D'autres passages sont cités par BUONARROTI, dans ses *Osservaz. sopra alc. medagl.*, p. 440. Les figures et statues de Bacchus barbu, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvres de l'art (telle qu'entre autres la statue, appelée vulgairement le Sardanapale, aujourd'hui au Musée des arts, à Paris), ont été appelées communément prêtres de Bacchus (voy. VISCONTI, *ad Mus. Pio-Clem.*, t. II, p. 82 et suiv.); mais on fait mieux de les désigner sous le nom de Bacchus. En effet, dans les processions sacrées des fêtes et des initiations, ces prêtres représentoient le Dieu de l'Inde lui-même. C'est encore ainsi que doivent être expliqués les vases, sur lesquels cette figure de Bacchus, âgé ou barbu, se trouve souvent. Ces deux figures de notre bas-relief sont également de véritables Bacchus; mais ceux-ci sont au service du jeune Bacchus, fils de Sémélé de Thèbes, que l'art des Grecs avoit rajeuni, et auquel elle n'avoit laissé du Bacchus âgé que le vêtement long, efféminé, ainsi que le portoient les canéphores et les jeunes filles. Voy. WINCKELMANN, traité préliminaire de ses *Monumenti inediti*, pag. XLI.

lamons (39) qui, de même que les caryatides, ornent très-souvent les angles des sarcophages (40), et entourent comme une bordure les figures qui se trouvent au milieu d'eux. Leur air respectable, leur maintien ferme, la tête légèrement tournée vers le dieu qui occupe le milieu du bas-relief, le thyrse et le tympanon qu'ils tiennent dans les mains, tout rappelle dans ces figures les doryphores ou satellites des anciennes tragédies. Ici cependant c'est une noce, une fête d'hymenée qu'on célèbre. J'aimerois donc mieux les appeler *pastophores*, ou porteurs de baldaquin (41). Pour le spectateur, plus susceptible de sensations profondes, ces deux vieillards vénérables ont quelque chose de mystérieux qui commande le

(39) Vitruv., VI, 10.

(40) Je ne citerai qu'un seul exemple. La façade principale du sarcophage remarquable qui se trouve dans l'église de Saint Laurent, à Rome, et qui représente les cérémonies d'une noce romaine, est terminée par une Abondance qui tient la corne d'abondance, qui a un calathus sur la tête, et qui, par là, devient une Caryatide. Voy. Lumisden, *Remark's on the Antiquities of Rome*, p. 430, où ce sarcophage est figuré.

(41) Le mot de *pastophores* s'entend communément des figures qui portent des petits temples et des tabernacles, et dont l'usage se trouve déjà dans les plus anciens temps parmi les Ægyptiens. Voy. Wesseling, *ad* Diod. Sic. I, 29, p. 34. Mais παστὰς signifie aussi les *thalami*, ou les rideaux de la chambre nuptiale, suspendus en forme de baldaquin; et c'est ainsi que je prends ici les pastophores pour ceux qui supportent les draperies, les voiles ou les plafonds, sous lesquels la scène nuptiale a lieu. Voyez Le Moyne, *Epist. ad Cuperum*, pag 258 - 260.

respect, et qui favorise très-bien l'impression que l'artiste a voulu produire par l'ensemble.

Le couvercle du sarcophage qui n'est pas figuré dans notre gravure représente Bacchus et Ariadne, qui célèbrent le festin de noces au milieu du tumulte joyeux du thiase qui les entoure. Un vieux satyre boit dans une corne une libation à l'agathodæmon (ou bon génie) Bacchus, pendant que Ariadne donne son attention aux sons d'une double flûte dont joue une mænade, qui, de son pied, met encore en mouvement un scabillum. Un panisque, dans l'état de la plus grande ivresse, est soutenu par deux mænades. Deux autres mænades examinent les corbeilles sacrées. Acratos, le jeune compagnon chéri de Bacchus, est conduit sur un char attelé de tigres, qu'un génie dirige par les sons de sa cithare. Cette frise est également très-significative et remplie de mouvement. Et pourquoi tout cela sur un sarcophage? Bacchus introduit son épouse aux plaisirs célestes. L'élysée et un bacchanal éternel attendent les pieux et les initiés. C'est ainsi que les sculptures du sarcophage contenoient la consolante assurance du bonheur réservé à celui dont les cendres étoient renfermées dans le sarcophage.

Les observations suivantes m'ont été communiquées par M. le professeur Meyer, et le lecteur y trouvera en même temps les détails nécessaires sur les petits monumens gravés sur notre planche au-dessous du bas-relief du sarcophage.

Observations artistiques par M. Meyer.

La savante explication que M. Boettiger vient de donner du bas-relief du prélat Casali, qui représente la noce de Bacchus et d'Ariadne, et qu'on voit figuré sur la planche ci-jointe, contient presque tout ce qu'il y a à dire sur ce monument relativement à l'art. J'ajouterai seulement l'observation que parmi le nombre assez considérable de monumens antiques qui représentent ce sujet, on ne trouvera guère de composition plus riche, plus belle, d'un meilleur goût et plus significative que celle-ci. On y voit régner en général cette symétrie agréable et gracieuse que les artistes anciens savoient toujours donner à leurs ouvrages, même de la composition la plus riche, lorsqu'au fond ils ne devoient être qu'un ornement d'architecture, ou bien en tenir lieu, comme le monument qui nous occupe, pour indiquer par là en quelque sorte sa véritable destination, et pour avertir que l'art ne va pas se montrer dans sa sévérité, mais comme embellissement et pour ainsi dire comme jeu. Cette symétrie cependant ne s'étend qu'aux masses générales et aux figures opposées l'une à l'autre, et qui forment ce que nous appelons *pendans ;* car dans chacune des figures particulières les artistes anciens, du bon temps de l'art, observoient soigneusement toutes les règles d'une variété convenable. Sous ce rapport, l'artiste à qui nous devons l'invention de ce bas-relief s'est montré en maître habile. Il a su rapprocher infiniment, dans l'expression générale et dans

leur attitude, les figures des deux faunes, celles des deux nymphes bacchiques et celles des deux vieux prêtres barbus de Bacchus ; et en même temps il les a distinguées par des nuances si fines que, sous ce rapport, son ouvrage peut être recommandé à l'attention des spectateurs, et aux artistes comme un véritable modèle.

Au-dessous du bas-relief on voit cinq monumens bacchiques, dont deux (42) se rapportent plus immédiatement à l'histoire de Bacchus et d'Ariadne, dont il a été question jusqu'à présent.

Autant que nous pouvons en juger par les monumens antiques existans, la découverte d'Ariadne (43) dans l'île de Naxos, par les suivans de Bacchus, étoit un des momens que les artistes anciens choisissoient de préférence dans le mythe d'Ariadne pour sujet de leurs ouvrages de sculpture ou de peinture. Parmi les peintures d'Herculanum, il s'en est conservée une (44)

(42) [L'explication du monument n.° 2, et de celui n.° 3, est de M. Boettiger, qui l'avoit donné dans la même livraison du Musée archæologique, p. 37 et suiv., à l'occasion de ce qu'il y dit de la statue qui représente Ariadne endormie, qu'on a long-temps désigné sous le nom de Cléopâtre, et qui se trouve aujourd'hui au Musée des arts. Le traducteur a cru devoir intercaler ici cette explication].

(43) Voy. *suprà*, pag. 183, not. 32.

(44) *Pitture d'Ercolano*, T. II, t. XVI. L'attitude du dieu appuyé sur Silène, et entraîné par l'Amour, est très-spirituelle. L'artiste, à qui l'on doit cette peinture, a fait encore preuve d'intelligence, en plaçant tout le thiase ou la suite de Bacchus dans le fond, où on le voit sortir derrière une montagne. Cette composition est très-agréable.

qui représente ce sujet ; elle paroît être la copie d'un original célèbre, à en juger, sinon par la beauté et la correction du dessin, du moins par la variété et la richesse de l'invention, et par l'élégance de la disposition. Ce même sujet est encore figuré, mais d'une manière plus riche, sur le bas-relief remarquable trouvé en 1723 à Orta, et publié pour la première fois par *Fontanini* (45). Différens graveurs en pierres fines l'ont également choisi pour sujet de leurs ouvrages. (46). Le défaut d'espace les a cependant engagé à supprimer la foule de mænades que les auteurs des peintures et des bas-reliefs pouvoient introduire dans leurs compositions. Dans toutes ces peintures, sculptures et gravures en pierres fines qui représentent la découverte d'Ariadne, le groupe principal est Ariadne endormie, qu'un panisque va dévoiler aux regards avides de Bacchus appuyé sur un Silène (47). Au milieu, entre Ariadne et le dieu étonné,

(45) *Museo Pio-Clementino*, t. V, pl. 8.

(46) *Dactyliothèque de* Lippert, I. 383, 384. *Catalogue de* Tassie, n.° 4362-4365. Voy. aussi Gori, *ad Mus. Florent.*, t. I, p. 264.

(47) Cette représentation d'une belle et jeune fille endormie qu'on dévoile doucement, plaisoit tellement aux artistes anciens, qu'ils en faisoient fréquemment usage dans d'autres scènes folâtres bacchiques. Une des plus belles imitations se trouve sur une belle intaille, publiée par Guattani (*Monumenti inediti*, 1785, *septembre*, pl. I), où un hermaphrodite bacchique, absolument dans l'attitude d'Ariadne endormie, est surpris par un panisque et un satyre. Dans le 7.e volume des Peintures d'Herculanum, cette représentation est appliquée cinq fois à une bacchante endormie, et elle se re-

ou

on voit encore un satyre tenant le pedum. La convoitise pétulante de celui-ci contraste d'une manière très-fine avec le maintien noble et retenu du dieu, qui se contente d'étendre vers Ariadne le flambeau bacchique ou nuptial. C'est ainsi que cette découverte est figurée sur un célèbre camée, qui autrefois se trouvoit à Florence dans la collection de Médicis, mais qui depuis paroît avoir passé en Angleterre, où M. Charles *Townley* le fit copier avec la plus grande exactitude, et graver en 1783, en forme de grand tableau, par le célèbre Thomas *Stothard*. Au n.° 2 de la planche ci-jointe on trouve une copie de la gravure de ce camée publiée dans le *Museum Florentinum*, T. I, pl. XCII, n.° 1.

Chez les anciens Grecs, l'épouse étoit conduite à la maison en procession solennelle. Bacchus ramenant Ariadne dans l'Olympe étoit donc la dernière scène et en même temps la plus glorieuse, celle qui terminoit le cycle mythologique d'Ariadne (48); et

trouve aussi sur plusieurs reliefs. Il paroît que l'origine de toutes ces représentations doit se rapporter à quelque tableau d'un grand maître (peut-être d'Aristide, voy. PLIN. XXXV, 10); dans ce cas, il faudroit les regarder comme autant de variations d'un même sujet.

(48) La plupart des cycles mythologiques importans commençoient ou se terminoient par un ἱερὸς γάμος, *un mariage de dieux*. Ils étoient tous des imitations de celui de Jupiter et de Junon. Voyez CASAUBON, *in Athenæum*, VI, 10, p. 426, et HEMSTERHUYS dans VALCKENAER, *ad* THEOCRIT., *Adoniaz.*, p. 367. Un grand nombre des plus anciens poëmes et monumens de l'art se rapportent à ces mariages de dieux, qui, pour cette raison, méritent une attention particulière

comme cela ne peut guères avoir lieu qu'avec toute la suite bacchique, cette scène, ainsi que chaque procession bacchique devient une véritable pompe triomphale. Quelquefois, il est vrai, les peintres se contentoient de n'admettre dans leurs compositions que le *Liber Pater* et sa *Libera*, c'est-à-dire, Bacchus et Ariadne déifiée (49). Mais nous voyons encore plus souvent la jeune épouse avec son époux divin sur un char attelé d'un centaure et d'une centaure (afin que l'attelage même forme un couple), ou bien de deux centaures qui jouent de quelque instrument. Cette dernière représentation se retrouve sur le camée figuré au n.° 3 de la planche ci-jointe; il est copié d'après celui gravé dans le *Museum Florentinum*, tom. II, pl. 92, n.° 2. A cet égard, il faut observer que le geste du premier centaure indique évidemment que, dans l'original, dont cette pierre est une copie, il jouoit des cymbales. Les centaures attelés au char de Bacchus se voient encore sur plusieurs monumens

dans la mythologie. On peut se rappeler à ce sujet le mariage de Cadmus et d'Hermione, de Pélée et de Thétis, mais surtout celui d'Hercule et d'Hébé, qui terminoit toutes les Héraclées. Celui de Bacchus et d'Ariadne, dont Eratosthènes nous a conservé quelques traditions dans ses *Catastérismes* (ch. 5, p. 120 de l'édit. de *Gale*), étoit également un de ces mariages divins (ἱεροὶ γάμοι).

(49) Voy. les Peintures d'Herculanum, t. IV, pl. VIII et XXVIII. Dans cette dernière peinture, Bacchus et Ariadne s'apprêtent à une danse joyeuse; dans la première, on voit le τέλος, ou la consommation du mariage. C'est ainsi encore qu'on a différentes attitudes de Bacchus et d'Ariadne, qui font, pour ainsi dire, pendants, et qui appartiennent à la même composition. Voy. Mus. Pio-Clem., t. I, pl. 44, 45.

de l'antiquité; dans ce nombre il faut citer surtout le célèbre camée du cardinal Carpegna, sur lequel on voit Bacchus et Cérès dans un char de triomphe (50). Comme ces êtres, moitié homme, moitié cheval, ainsi que plusieurs autres de deux natures que nous offre la mythologie grecque, tirent leur origine des hiéroglyphes de l'Orient, et comme ils n'ont été reçus dans le cercle mythologique des Grecs que depuis le temps où le culte de Bacchus s'est répandu de l'Orient dans la Grèce, on voit que les centaures sont l'attelage le plus naturel du char de Bacchus, vainqueur de l'Inde, et qu'ils n'ont été combinés que postérieurement avec plusieurs autres mythes et plusieurs traditions des Thessaliens (51). — Parmi les représentations célèbres de Bacchus ramenant Ariadne, il faut encore compter l'ingénieux bas-relief d'un sarcophage romain, qui se trouve dans le Musée Pio-Clémentino (52), et qui paroît être travaillé d'après une peinture grecque; on y voit sur le premier char Ariadne accompagnée d'Hymenée, et sur le second, Bacchus sur les genoux de Vénus Pronuba. Une composition plus magnifique et plus admirable se voit sur un camée à deux couches qui appartenoit autrefois au cardinal Carpegna (53), et qui maintenant

(50) Buonarroti, *Osserv. sop. alc. med.*, p. 427.

(51) Voy. Boettiger, Explications des vases de Tischbein, III, p. 97 et suiv. M. Hagemann a publié tout récemment, d'après Ferdusebt, quelques observations ingénieuses sur ces monstres de l'Orient, sous le titre : *Monumenti Persepolitani e Ferdusio illustratio* (Goetting., 1801), p. 26 et suiv.

(52) *Mus. Pio-Clem.*, t. IV, pl. XXIV.

(53) Il est gravé dans Buonarroti, *Osserv. sop. alc. med.*, p. 430.

se voit dans la collection de pierres gravées du cabinet des antiques de la bibliothèque nationale. On y remarque Bacchus assis sur les genoux d'Ariadne dans le char triomphal de ce dieu ; ce char est traîné dans les airs par deux centaures ; il est accompagné de deux petits amours dont l'un suit le char ; l'autre tenant le flambeau nuptial le précède en voltigeant. Ces petits amours jouent ici le rôle de paranymphes, et il est vraisemblable qu'ils devroient aussi se trouver sur le camée de Médicis (pl. ci-jointe n.° 3), qui ne paroît être qu'une imitation imparfaite de la belle agathe-onyx dont on vient de parler. En bas, on voit sur cette dernière pierre l'île de Dia ou de Naxos, figurée sous les traits d'une nymphe et d'un fleuve, à qui Zéphyre amène la fertilité. Il seroit trop long de faire ici l'énumération de toutes les représentations qui se rapportent au mariage de Bacchus et d'Ariadne, et qui se trouvent principalement sur les médailles et les pierres gravées antiques ; ces compositions sont remarquables par la plus grande variété et par une richesse presque inépuisable de détails qui embellissent l'ensemble (54).

(54) C'est ainsi qu'on voit sur les pierres gravées Ariadne, tantôt assise sur une panthère avec Bacchus (*Mus. Flor.*, t. I, pl. 91, n.° 6), tantôt seule dans un char conduit par deux Psychés, et accompagnée d'Amours (*Ibid.* pl. 93, n.° 2). Parmi les médailles, il faut distinguer surtout le magnifique médaillon de Périnthe, qui représente Bacchus trouvant Ariadne, conformément aux peintures citées plus haut. (Voy. *Médaillons du roi*, pl. 24, n.° 7). La pompe triomphale de Bacchus et d'Ariadne se trouve sur les médailles

Le monument figuré sous le n.° 4 de la même planche (55) représente un bas-relief en terre cuite, qui appartient à l'auteur de ces observations. On y voit deux jeunes faunes montés sur deux panthères terminées en feuillages à la manière des arabesques, et ayant au milieu d'elles un diota ou vase à deux anses. L'élégance agréable de l'invention et de la disposition, ainsi que la facilité de l'exécution et la forme élégante des figures de l'original, font voir que l'auteur de ce monument étoit un artiste excellent et accompli. La rangée d'oves qu'on voit dans le monument au-dessus de ces figures, et qui n'ont pas été représentées dans la gravure, font présumer que c'est un fragment d'une frise qui ornoit autrefois un petit édifice consacré à Bacchus. Cet ornement se trouvoit sans doute à l'extérieur de l'édifice ; on peut le présumer, parce que les parties les plus saillantes paroissent avoir souffert par l'influence de l'atmosphère. La gravure n.° 5 est dessinée d'après un beau camée en agathe-onyx, appartenant à M. le conseiller intime *de Gœthe*. Ce camée, ainsi que le bas-relief sont inédits. L'herme précédent qui est celui d'un vieux faune et non pas d'un priape (comme l'artiste l'a suffisamment indiqué par le rudiment de la queue qu'on voit en bas du dos, par le thyrse et le vase posé à terre), forme une composition si agréable, que

d'Attalia en Pamphylie (voy. Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, III, 10), sur celles de Nicée, etc.

(55) [L'explication suivante des trois monumens figurés sous les n.os 4, 5 et 6, est de M. le professeur Meyer].

cette gemme peut être regardée, avec raison, comme un des groupes les plus heureux d'attributs bacchiques qui nous sont restés de l'antiquité.

On doit en dire autant de l'intaille figurée au n.° 6, qui nous fait voir un thyrse et un masque. Nous ignorons sur quelle pierre est gravé l'original, et à qui il appartient. Le dessin a été fait d'après un soufre qu'on ne trouve pas fréquemment.

HISTOIRE.

Notice d'un Monument consacré à la mémoire de Peiresc.

Le feu président de Saint-Vincens répétoit avec complaisance, que l'éloge le plus flatteur qu'on lui eût jamais adressé, et celui dont il s'honoroit davantage, étoit contenu dans une lettre, où l'abbé Barthelemy lui disoit : *En élevant un monument à Peiresc, vous avez acquitté la dette du siècle précédent.*

En effet, parmi les savans Provençaux, nul autre n'a peut-être acquis plus de droits que Peiresc à la reconnoissance de sa patrie. Décédé à Aix au milieu des siens, il avoit été enseveli dans la sépulture de sa famille, sans que le baron de Rians, son neveu et son héritier, songeât seulement à lui élever un tombeau.

Cependant plusieurs personnes l'avoient mis sur la

voie de payer ce modique tribut. Gafarel, secrétaire et ami de Peiresc, avoit fait faire le buste de ce savant d'après un creux moulé sur sa personne après sa mort. Le docte Rigault avoit composé son épitaphe ; mais les goûts du neveu le retenoient à Paris : le mausolée ne fut pas construit. Ce qu'il y eut de plus affligeant, comme nous l'apprend Ménage, c'est que les filles du baron de Rians, petites-nièces de Peiresc, au lieu de conserver précieusement les manuscrits de leur oncle, s'occupèrent à Aix, pendant plusieurs hivers, à en brûler une partie.

M. de Thomassin-Mazaugues, conseiller au parlement, qui avoit épousé la fille de la sœur de Peiresc, et son fils le président de Mazaugues, furent ceux qui rendirent plus d'hommages à la mémoire de ce grand homme, puisqu'ils sauvèrent du pillage et de l'oubli un grand nombre de manuscrits, acquisition précieuse qu'ils gardèrent soigneusement, et dont ils formèrent environ cent volumes. Après la mort du dernier des Mazaugues, ce recueil, ainsi que la bibliothèque, furent achetés par M. d'Inguimbert, évêque de Carpentras (1).

(1) 86 volumes de manuscrits de Peiresc existent encore dans la bibliothèque de Carpentras. M. de Trimond, neveu de M. de Mazaugues, et beau-père du fils du président de Saint-Vincens, en avoit retenu quelques-uns avant la vente qui fut faite à M. d'Inguimbert : il les a donné à son gendre. Le plus intéressant de ces derniers manuscrits est un extrait fait de la main même de Peiresc, de toutes les lettres écrites, depuis 1589 jusqu'en 1595, par le parlement ligueur de Provence, les officiers qui y commandoient, les consuls des villes et des bourgs. Voyez dans le Magasin Encyclopédique

Le buste de Peiresc passa dans la suite au président de Saint-Vincens, qui lui fit élever un monument en marbre blanc, dans l'église des Dominicains d'Aix, à l'endroit même où reposoient ses cendres. Ce fut en 1778.

L'année 1794, si fatale aux monumens publics, a vu disparoître le tombeau de Peiresc ; cependant il n'a pas été totalement détruit : des mains amies en ont rendu les restes. Depuis lors on s'est occupé de le réparer, et le préfet du département, joint à la mairie d'Aix, en ayant favorisé le rétablissement, on l'a élevé, non plus dans l'église des Dominicains, où il étoit autrefois, mais dans la métropole, comme étant de tous les temples de la ville le plus spacieux et le plus abordé par les étrangers (2). M. de Cicé, archevêque d'Aix, a désigné la place.

Le lieu même où un monument fastueux avoit été érigé par l'enthousiasme des ligueurs de Provence au baron De Vins, leur chef, a servi à remplir les intentions du fils de M. de Saint-Vincens. On avoit détruit le mausolée de De Vins, brisé sa statue et l'urne de marbre antique qui renfermoit ses cendres. Tout cela est remplacé aujourd'hui par le tombeau simple et modeste de Peiresc.

l'état actuel de la bibliothèque de Carpentras, donné par l'abbé de Saint-Veran, tom. II, 3.e année du Magasin, p. 503 et suiv.

(2) On voit dans la cathédrale d'Aix de belles colonnes antiques qui entourent le baptistaire, et la porte principale de l'église. Ce dernier ouvrage de sculpture est de la fin du XV.e siècle, époque de la renaissance des arts en Provence.

Le fils de M. de Saint-Vincens devoit s'empresser de relever le monument érigé par son père (3). Il devoit prouver que le mérite de Peiresc étoit senti dans sa patrie, au moins autant que chez les étrangers, où ses travaux littéraires sont honorés par des monumens publics.

On sait que mylord Douglas, comte de Buchan, président de l'Académie des Antiquaires à Edimbourg, vient d'élever à la mémoire de ce savant un beau cénotaphe, dans l'ancienne abbaye de Dersby. Il y a fait placer un buste de Peiresc qu'il avoit demandé au président de Saint-Vincens, et que ce dernier avoit fait mouler d'après celui qu'il possédoit.

Le portrait de Peiresc est placé avec honneur dans les plus célèbres bibliothèques de Rome; les abbayes de S. Germain, de Ste. Geneviève et de S. Victor de Paris, se glorifioient de posséder quelques-uns de ses manuscrits (4).

Nous allons décrire notre monument, en renou-

(3) Voyez ce que j'ai dit sur M. Fauris Saint-Vincens, dans une notice sur la vie et les écrits du respectable magistrat à qui il doit le jour, et qui lui a transmis sa bonté, son savoir et ses vertus. A. L. M.

(4) Dom de Monfaucon en a fait imprimer quelques-uns dans son Antiquité expliquée, et dans ses Monumens de la monarchie française. On voit dans l'Antiquité expliquée, un mémoire de Peiresc, sur l'arc de triomphe d'Orange, et plusieurs gravures d'après les dessins de Peiresc. Le recueil des Monumens de la monarchie française contient des notes et des dessins curieux, recueillis par le même, tels que l'entrevue de François I.er et de Henri VIII, un portrait de Charlemagne, son trône et son épée, etc.

velant les regrets qu'avoit M. de Saint-Vincens, de ce que le tribut qu'il offroit à la mémoire de Peiresc ne répondoit point assez à la gloire que s'étoit acquise ce savant illustre.

La partie la plus élevée présente le buste de Peiresc, dans un médaillon en demi-relief porté par un fronton. L'épitaphe est au-dessous ; elle est entourée d'une draperie et terminée par un écusson. En dessous est un cippe qui porte une urne. Le cippe est au milieu d'un large soubassement.

Tout le monument est appuyé sur une pyramide de stuc, imitant le porte-or, et appliquée sur le mur.

ÉPITAPHE.

Hic situs
Nic. Cl. Fabri Peirescius
Aquensis senator
Christianam resurrectionem expectans
Reconditissimos antiquariæ supellectilis thesauros
Sagacitate concilio liberalitate
Cunctis orbe toto disciplinarum studiosis
aperuit
Doctissimis unde proficerent
Sæpe monstravit
Mira beatitate felix
Seculo satis rixoso notissimus sine querela
Vixit
VIII *cal. Jul. ann.* MDCXXXVII
Ætatis suæ LVII
Optimo viro bonos omnes
Adprecari decet.

Dans l'écusson qui est au-dessous de l'épitaphe, on lit ce qui suit :

Julius Fr. Paulus Fauris
De S. Vincens
Posuit
An. MDCCLXXVIII.

Sur le cippe, ou tronçon de colonne, est l'inscription suivante :

Ubi Gaspardus Guarda Vincius
Federatorum in provincia seculo XVI
Prefectus
Ibi nunc monumentum Peirescio dicatum
Quod pene dirutum
Restituit
Julii Fr. Pauli filius
Et in hanc basilicam ex ædibus S. Dominici
Transferri curavit
Ann. post Peirescii mortem CLXVI.

Traduction de l'épitaphe.

Ici repose dans l'attente de la résurrection, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix. Par ses lumières, ses conseils, ses largesses (5),

(5) En calculant les revenus dont jouissoit Peiresc, d'après la valeur actuelle de l'argent, ils pourroient être portés à 45,000 fr. Certainement il dut en dépenser beaucoup plus en recherches utiles ou curieuses, en acquisitions de médailles, de livres, en voyages, en exerçant l'hospitalité envers les étrangers qui venoient à Aix pour le voir.

il ouvrit aux amateurs des sciences et des arts de tous les pays (6) les trésors les plus cachés de l'antiquité ; souvent même il indiqua aux plus doctes les moyens de le devenir davantage (7). Quoique très-connu, il jouit, dans un siècle assez difficile, du bonheur bien rare de vivre en paix avec tout le monde (8). Il

(6) Le texte dit *orbe toto*, par toute la terre. Cela est vrai à la lettre : non-seulement Peiresc entretint des correspondances avec tous les savans de l'Europe ; il envoya encore, à ses frais, des personnes en Asie, dans la Palestine, en Égypte, en Ethiopie, en Amérique, pour se procurer des manuscrits, des médailles, des plantes, des animaux, des inscriptions. Il avoit voulu acquérir les marbres d'Oxford : mylord Arundel en offrit un prix plus considérable ; et Peiresc ne fut point fâché de les céder à un seigneur qui étoit digne, par ses connoissances, de posséder ce superbe morceau d'antiquité. Il donna l'idée de transporter au cap de Bonne-Espérance des plans de vigne de Bourgogne. On lui doit, en France, les chats d'Angora, les lauriers roses, plusieurs espèces de fleurs et de fruits.

(7) Ce n'étoit pas seulement pour enrichir son cabinet qu'il faisoit tant de recherches, c'étoit pour les communiquer aux savans. Sa vie, écrite par Gassendi, ses lettres, imprimées dans les divers recueils que j'indiquerai, en fournissent des preuves sans nombre. Il fut si occupé à fournir des mémoires à tous les érudits, que Henry de Valois disoit qu'aucun ouvrage important ne paroissoit, sans que Peiresc y eût travaillé. Il n'a fait imprimer qu'une dissertation sur un trépied antique, trouvé à Fréjus. Jacques Spon en a fait un grand usage dans son traité *de tripodibus*.

(8) Le temps où vécut Peiresc ne fut pas très-orageux : les troubles de la ligue étoient finis. Ce fut un siècle querelleur, *rixosus*. Les savans étoient jaloux les uns des autres ; quelques-uns furent persécutés ; mais Peiresc fut toujours respecté de tous : il échappa encore aux persécutions et à l'exil que

mourut le 24 juin 1637, âgé de 57 ans. Tous les gens de bien doivent prier pour cet homme excellent.

Traduction de l'inscription qui est sur le tronçon de colonne.

Où étoit le tombeau de Gaspard Garde, baron De Vins, chef des ligueurs de Provence, dans le 16e. siècle (9), l'on voit aujourd'hui le monument qui fut consacré à Peiresc par Jules-Fr.-Paul Sauris de Saint-Vincens. Il a été réparé par son fils, qui l'a fait transporter de l'église des Dominicains dans celle de S. Sauveur, 166 ans après la mort de Peiresc.

Nous formons un vœu dont l'exécution seroit plus glorieuse encore à la mémoire de Peiresc, que tous les monumens qu'on a pu lui élever.

Thomassin Mazaugues avoit fait, dans la correspondance littéraire de Peiresc, un choix des lettres les plus curieuses et les plus instructives; il vouloit faire imprimer ce recueil, mais il est mort sans avoir pu

plusieurs membres du parlement d'Aix essuyèrent en 1631 et 1632. Le cardinal de Richelieu avoit voulu donner à la Provence la constitution des pays d'élection; il avoit sévi contre ceux qui s'étoient opposés à ses desseins. Quoique Peiresc eut écrit en faveur de son pays, il fut néanmoins ménagé et considéré par le ministre, qui révoqua ensuite l'édit des élus. Ce savant, il est vrai, n'avoit pris aucune part aux insurrections que cette loi défavorable avoit produites; il ne fut pas même compris dans la disgrace de Duvair, d'abord premier président d'Aix, et ensuite garde des sceaux et évêque de Lisieux, dont il fut toujours l'ami et le confident.

(9) Le baron De Vins fut tué le 20 novembre 1589, en assiégeant la ville de Grasse qu'occupoient les protestans.

le publier. Cependant le travail de Mazaugues existe : il étoit en 1796 entre les mains de l'abbé de Saint-Leger. Ce docte bibliographe nous l'apprend dans une lettre qu'il fit imprimer dans le Magasin encyclopédique, 2.e année, tome IV, p. 246.

Nous désirons qu'il se rencontre un littérateur zélé pour la gloire des lettres qui puisse acquérir ce manuscrit et le faire imprimer. L'abbé de St.-Leger l'avoit chez lui en dépôt. Ses héritiers l'ont rendu sans doute à celui qui en étoit le propriétaire ; ils pourront donner à la personne qui voudra se le procurer des facilités et des renseignemens utiles.

Si nos souhaits sont remplis ; si les lettres choisies de Peiresc trouvent un éditeur ; il nous restera à désirer que le plan tracé par De Labatie, pour une entreprise toute semblable, puisse être suivi. Ce plan est au tome V des Mémoires de l'abbé d'Artigny, p. 86. Nous allons le transcrire.

Si j'avois eu (dit M. De Labatie) à faire imprimer les lettres manuscrites de Peiresc, j'aurois d'abord donné à toute la collection pour titre : *Nic. Cl. Fabricii Peirescii et doctorum virorum ad eum epistolæ.* J'aurois mis toutes les lettres suivant l'ordre chronologique, et ensuite j'aurois fait des tables ; 1.° une des personnes auxquelles M. de Peiresc avoit écrit, et de qui il avoit reçu des lettres ; en sorte qu'on pût retrouver aisément, par exemple, toutes les lettres qu'il avoit écrites à Luc d'Holstein, et toutes celles que Luc d'Holstein lui avoit écrites. 2.° Une autre table, où toutes les lettres auroient été rangées par leurs sujets ; car il y en a qui regardent la critique, les

langues, l'antiquité, la géographie, la chronologie, l'histoire, la philosophie, les mathématiques, l'histoire naturelle, etc.; de manière que par le moyen de cette table, chacun eût trouvé sans peine tout ce qui regardoit la portion des arts et des sciences à laquelle il s'étoit attaché. 3.° Une troisième table générale la plus complète qu'il m'auroit été possible de faire. J'aurois voulu mettre à la tête de tout l'ouvrage, une nouvelle vie de M. De Peiresc, tirée de ses ouvrages mêmes, et y joindre à la fin un catalogue de tous les manuscrits qu'il a laissés, en marquant exactement en quel endroit ils se trouvent aujourd'hui. J'aurois enfin voulu faire quelques petites notes fort courtes, sur certains endroits et certains personnages qui ont été en relation avec M. De Peiresc, et qu'on ne connoît pas trop aujourd'hui. Voilà en gros la façon dont j'avois conçu qu'on pourroit donner une édition intéressante des lettres écrites et reçues par M. De Peiresc, si M. De Mazaugues avoit un peu plus voulu se prêter à communiquer au public, et à abandonner à ma direction un recueil qui mériteroit bien de voir le jour (10).

(10) On lit dans divers recueils des lettres de Peiresc déjà imprimées : 1.° il y en a une trentaine dans la correspondance littéraire de Cambden (*V. C. Guillelmi Cambdeni et illustrium virorum ad eum epistolæ.* Londini, 1691, in-4.°); 2.° dans les recherches curieuses d'antiquité de Spon, in-4.°, une lettre très-savante sur une bague; 3.° dans un livre imprimé à Venise, intitulé : *le Lettere di Uomini illustri;* 4.° douze lettres à Morilli d'Aix, dans le Magasin Encyclopédique, 2.e année, tom. II, p. 36 et suiv.

Je finis ce mémoire par l'éloge que deux écrivains distingués ont fait de Peiresc ; on y voit en raccourci l'histoire de sa vie et de ses travaux.

Jamais (est-il dit dans l'abrégé de l'Histoire des Savans) personne n'a rendu plus de services aux lettres que ce savant homme. Il semble qu'il en étoit comme le procureur général. Il encourageoit les auteurs, il leur fournissoit des mémoires et des matériaux ; il employoit ses revenus à faire acheter, ou à faire copier les manuscrits les plus rares et les plus utiles, dont il faisoit part aux gens de lettres de toutes les nations. Sa correspondance embrassoit toutes les parties du monde. Les expériences physiques, les raretés de la nature, les productions de l'art, l'*antiquaria*, l'histoire et les langues étoient également l'objet de sa curiosité.

Peiresc (dit M. Thomas dans son Essai sur les éloges) accordant une protection généreuse aux sciences et aux savans, seroit un exemple à présenter, je ne dis pas seulement aux princes, mais à cette foule de citoyens qui prodiguent leurs richesses en bâtimens, en chevaux, en superfluités ; qui tourmentent la nature, construisent pour abattre, abattent pour construire, se corrompent en corrompant une nation... Peiresc, beaucoup moins riche, sut employer ses richesses avec grandeur. L'emploi qu'il en fit le rendit aussi célèbre que ses connoissances.

M. Banks à Londres, mylord Buchan à Edimbourg, et M. le cardinal Borgia à Rome, ont réalisé les vœux et les souhaits de M. Thomas. Ils marchent dignement sur les traces de notre illustre compatriote, et

et par leurs connoissances et par les secours généreux qu'ils donnent aux lettres et aux savans.

C'est en grande partie d'après les sollicitations et les encouragemens des deux derniers savans avec lesquels le fils du président de Saint-Vincens a eu l'avantage d'être en correspondance, qu'il a cherché à réunir les restes existans du monument de Peiresc, et à les placer dans la cathédrale d'Aix.

PHYSIOLOGIE.

ESSAI sur la Vie; par P. J. A. *LORENTZ, médecin, membre de la Société d'agriculture, des sciences et arts du département du Bas-Rhin.* A Strasbourg, chez *Silbermann*, et à Paris, chez *Fuchs*. An XI. — 1803. X et 178 pag. in-8.° Avec cette épigraphe :

. . . . . *Causa latet : vis est notissima. . . .*
OVID. *Met. IV*, 287.

LE nom du père de M. Lorentz (1) occupe une place illustre dans les fastes de la médecine mili-

(1) M. Lorentz, le père, a été successivement médecin en chef de l'armée du Rhin, directeur de l'Ecole de médecine de Strasbourg, membre du Conseil de santé à Paris. Il a ensuite repris ses fonctions de médecin en chef de l'armée, et c'est en cette qualité qu'il a terminé sa carrière à Saltzbourg, le 2 pluviose an IX.

taire ; la nouvelle de sa mort répandit le deuil parmi tous ceux qui l'avoient connu ; et les officiers de santé, qui alors étoient au service de l'armée d'Orient en Ægypte, ne quittèrent point cette terre éloignée sans payer, dans une assemblée solennelle, le 4 thermidor an IX, un témoignage de regret et de respect à la mémoire de ce médecin généralement estimé (2). C'est avec plaisir qu'on voit son fils débuter dans la carrière littéraire de la science médicale, par un traité qui fait espérer qu'il marchera un jour sur les traces de son respectable père.

Après avoir esquissé en raccourci, dans les premières pages de son ouvrage, un tableau analytique des phénomènes généraux de la vie, l'auteur reconnoît deux ordres de ces phénomènes, savoir : ceux qui consistent dans les sensations et les mouvemens volontaires, et ceux qui ne se rapportent ni au sentiment (3), ni à la volonté, et qui ne nous procurent pas de sensations. « Mais je m'abuserois beaucoup », ajoute l'auteur, « si j'allois de suite conclure que ces deux « genres de phénomènes établissent dans la vie une « ligne de démarcation précise ; si je m'imaginois « qu'ils ne sont propres exclusivement qu'à un cer- « tain ordre de fonctions, qu'ils constituent deux « modes d'existence séparés et distincts. Je remarque « d'abord qu'il est des fonctions qui se composent à

(2) Voyez Desgenettes, *Histoire médicale de l'armée d'Orient.* Seconde partie, p. 181.

(3) « Par sentiment, l'auteur entend ici cette faculté qui se « rapporte au *moi individuel*, qui avertit notre ame des chan- « gemens qui se font en nous ».

« la fois de mouvemens indépendans de la volonté « et de mouvemens qui lui sont soumis : je vois que « cette faculté préside en quelque sorte aux phéno- « mènes mécaniques de la respiration ; que dans la « série des fonctions digestives, elle dirige la masti- « cation, la déglutition, l'expulsion des matières « fécales, ainsi que celle des urines. J'observe en- « suite que les organes volontaires peuvent être mus « indépendamment de la volonté, qu'ils sont et qu'ils « peuvent devenir le siége d'une infinité d'actions « dont nous n'avons aucune conscience et auxquelles « notre volonté n'a aucune part. Je reconnois enfin « que les organes dont l'action ordinaire échappe au « sentiment, nous fournissent des sensations plus « ou moins distinctes, toutes les fois qu'ils reçoi- « vent des irritations étrangères ou nuisibles, qu'ils « sont capables de nous communiquer les impressions « les plus douloureuses dans l'état morbifique. Tous « ces différens effets qui peuvent avoir lieu alterna- « tivement dans les mêmes parties, prouvent que « les mêmes parties sont également susceptibles de « répondre à l'influence de différentes causes ».

L'auteur recherche ensuite quelles sont ces causes, et il examine de quelle manière ces effets variés se manifestent. Il établit d'abord que les sensations et la volonté n'ont pas lieu dans les parties où on les rapporte, puisque, lorsqu'on intercepte la continuité des nerfs d'un membre, celui-ci perd le sentiment et le mouvement ; que les mouvemens volontaires ne dérivent pas immédiatement des organes qui les exécutent, que les impressions sensibles sont portées

jusqu'à l'organe cérébral où elles sont perçues, comme c'est aussi de cet organe que partent les déterminations volontaires. Il n'en est pas de même des mouvemens indépendans de la volonté et de ceux desquels nous n'avons aucune sensation ; ceux-là ne dérivent pas immédiatement du cerveau et n'ont pas besoin, pour s'effectuer, de répondre à ce viscère ; il paroît qu'ils ont leur cause dans les parties mêmes où ils s'exercent, quoique cependant on ne puisse pas les regarder comme tout à fait étrangers à l'influence cérébrale.

L'auteur n'établit ces différentes propositions qu'après avoir rapporté, dans un ordre analytique, les observations et les expériences dont elles découlent (4). Il présente surtout une suite complète de faits pour ce qui concerne l'influence des nerfs ; ceux qui sont ou qui paroissent contradictoires sont discutés avec soin ; il rapporte ensuite plusieurs expériences qu'il a tentées lui-même, pour constater les effets de la compression du cerveau, sur lesquels les physiologistes les plus célèbres n'étoient pas d'accord. Il croit s'être assuré que la différence des effets qu'ils ont obtenus provenoit des diverses manières dont ils ont exercé la compression : que lorsqu'une compression est égale, soutenue, et qu'elle répond

(4) L'exactitude avec laquelle l'auteur cite toujours les auteurs dont il emprunte les observations, et les faits qu'il rapporte, mérite d'autant plus d'éloges, qu'elle n'est pas aussi générale qu'elle devroit l'être, et qu'elle est surtout nécessaire dans des matières fondées presque uniquement sur l'observation.

à la presque totalité du cerveau, surtout à sa base, elle produit toujours une *suspension générale* du sentiment et du mouvement, tandis qu'elle *trouble* l'exercice de ces deux facultés lorsqu'elle est partielle ou inégale, parce qu'alors elle excite une irritation plus ou moins vive sur le cerveau.

L'auteur s'occupe ensuite de remonter à la source des deux ordres de phénomènes vitaux qu'il a établis. Quant aux sensations et aux mouvemens volontaires, il recherche d'abord si ces facultés se rapportent, comme quelques auteurs l'ont prétendu, à un centre commun et unique dans l'intérieur du cerveau; après avoir discuté les principales opinions à ce sujet, il conclut à ce qu'on ne peut pas déterminer ce centre. Il examine ensuite les principales hypothèses qu'on a imaginées pour expliquer l'action des nerfs, soit qu'on ait considéré ces organes comme des cordons solides, ou comme des canaux dans lesquels un fluide est renfermé. Il rejette toutes ces hypothèses, et fait sentir leurs vices et leur insuffisance.

Quant aux mouvemens involontaires, il fait voir qu'on ne sauroit les rapporter directement au principe intellectuel de quelque manière qu'on veuille l'entendre; mais il ne croit pas qu'il faille, pour rendre raison de ces mouvemens, imaginer un principe intermédiaire entre l'ame et le corps; principe sur les attributions duquel on a singulièrement varié, parce qu'on n'a pas de raisons plausibles pour l'admettre. L'opposition de deux volontés qu'on croit reconnoître quelquefois en nous, n'est pas un ar-

gument assez puissant. « Cette opinion ancienne », dit l'auteur à ce sujet, « et tant de fois reproduite, « qui établit en nous plus d'un principe agissant, « est principalement fondée sur les contradictions « que nous éprouvons par fois au dedans de nous-« mêmes. Souvent il arrive que nous flottons entre « deux volontés contradictoires, dont l'une est sug-« gérée par la raison, l'autre par des désirs, ou des « appétits violens : il semble que deux puissances « opposées se combattent et font effort pour nous « séduire, jusqu'à ce que l'une d'elles, plus foible, « est contrainte de céder à l'autre ; mais, si l'on « y fait bien attention, ces deux volontés n'existent « jamais à la fois, elles ne font que se succéder; « elles appartiennent donc au même principe qui « sent, qui compare et qui juge, mais qui tantôt « veut, et tantôt ne veut pas, suivant les impres-« sions contraires qui l'agitent. Si quelquefois nous « sommes entraînés à une action d'une manière irré-« sistible, sans que nous puissions même nous en « rendre compte, c'est qu'alors des idées et des mou-« vemens tournés en habitude et dont nous n'aper-« cevons plus par conséquent la liaison, l'emportent « sur des idées nouvelles qui n'ont pas encore ac-« quis assez de force pour les vaincre. C'est ainsi « que nous avons beau vouloir nous obstiner à tenir « la main sur un brasier, à peine en avons-nous senti « la chaleur brûlante que nous retirons précipitam-« ment cette main sans aucune réflexion ; or, c'est « parce que, dès les premiers instans de notre en-« fance, nous nous sommes tellement habitués à

« éloigner nos organes des corps qui causent de la « douleur, que les mouvemens nécessaires pour cet « effet sont étroitement liés à l'impression doulou- « reuse ; en sorte qu'ils s'effectuent toutes les fois « que cette impression se renouvelle, et cela avec « une vîtesse et une force proportionnées à la viva- « cité de l'impression. *Scævola* a pu tranquillement « laisser brûler sa main qui s'étoit trompée ; mais « c'est parce qu'il avoit accoutumé son ame aux idées « grandes et magnanimes, et qu'il n'étoit alors péné- « tré que du désir de prouver à son pays l'envie « qu'il avoit eu de le délivrer d'un tyran.

« Si notre volonté se trouve subjuguée quelque- « fois dans certaines maladies, il faut en chercher la « cause dans des dérangemens intérieurs de nos or- « ganes, sur lesquels nous avons déjà dit, que notre « ame n'avoit aucun pouvoir ; c'est à tort qu'on ad- « met alors deux volontés qui se combattent ; il « n'en existe qu'une seule, mais qui est impuis- « sante ».

Nous voici parvenus à la partie de l'ouvrage où l'auteur expose son opinion. Il regarde comme naturel de faire dériver toutes les actions *vitales* de la matière même, dans laquelle elles s'exercent : elles peuvent dépendre des propriétés attachées à l'organisation *intérieure* de la matière : ces propriétés, il croit pouvoir les ramener à une seule, savoir, la *faculté d'agir par l'influence d'un stimulus ;* faculté de laquelle il résulte nécessairement un nombre infini d'effets différens à raison de la quantité prodigieuse de fibres et de molécules vivantes auxquelles elle est inhé-

rente, et de la multiplicité des divers *stimulus* qui la mettent en jeu. Avant l'effet immédiat d'un stimulus, il est inutile de supposer dans la partie une impression particulière, une sorte de perception d'après laquelle cette partie agit, comme quelques auteurs ont voulu le faire entendre. La perception et la spontanéité n'appartiennent qu'à l'ame, qui a son siége dans le cerveau ; si l'ame est en rapport avec les organes, c'est parce qu'elle peut agir sur eux comme stimulus, et parce que les excitations qui se font en eux, parviennent jusqu'à elle.

Toutes ces suppositions sont appuyées de preuves, et développées fort au long.

Ces développemens conduisent notre auteur à parler des sympathies, qu'il rapporte aux communications immédiates des nerfs, lesquelles ont lieu dans les anses nerveuses, dans le cerveau et la moelle épinière, mais surtout dans les ganglions qu'il regarde comme les principaux agens de la correspondance qui existe entre les divers organes. Il s'occupe ensuite de résoudre différentes questions relativement aux effets des stimulus : il cherche à expliquer pourquoi les mêmes stimulus ne produisent pas toujours les mêmes effets sur les mêmes organes ; pourquoi certains effets ne succèdent pas immédiatement à l'application des stimulus auxquels on les rapporte. Il traite enfin, des associations de mouvemens, détermine ce qui arrive après une application trop forte ou trop répétée des mêmes stimulus ; et sur la fin de son traité, il expose et combat la théorie de M. *Reil*, qui a cherché à ren-

dre raison du genre d'influence des stimulus et de la nature des excitations.

Tout cela n'est guère susceptible d'analyse ; tout l'ouvrage ne forme qu'un discours dont les parties sont étroitement liées ensemble, en sorte qu'il seroit même difficile d'en former des divisions bien tranchées. T. F. W.

POÉSIE.

Le Printemps d'un Proscrit, poëme en trois chants, précédé d'une dissertation sur la Poésie descriptive, et suivi de trois lettres à M. Delille, sur le Sentiment de la Pitié; par M. Michaud. Vol. grand in-18, avec figure. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste. Papier vélin, 6 fr. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprim.-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6.

Le jacobinisme gouvernoit la France ; vainqueur de la vérité, de la raison, du vrai patriotisme, il exerçoit sur tous les citoyens vertueux, sur tous les hommes instruits, sur tout ce qui ne portoit pas ses couleurs, le despotisme du crime, la tyrannie de la force. Les emprisonnemens, les proscriptions, les persécutions de toute espèce atteignoient et ceux qui avoient

résisté à un pouvoir usurpé, et ceux qui avoient eu le courage de le caractériser; législateurs, journalistes, hommes impartiaux, hommes estimables furent livrés à ses satellites; plusieurs en furent les victimes; beaucoup d'autres, plus heureux, surent échapper à leurs recherches. L'auteur de ce poëme fut du nombre de ces derniers; il parvint jusqu'au Jura, erra sur ces monts, asiles du repos, y trouva cette hospitalité secourable éteinte par la terreur dans le cœur de l'homme sensible. C'est là qu'il voit éclore ce printemps qu'il chante, qu'il surprend la nature dans ses développemens.

Nature, ame du monde, en tous lieux répandue,
Providence des champs, aux cités méconnue,
Veille sur mon asile, accepte mon encens,
Et préside à mes goûts, ainsi qu'à mes accens.
Tu créas l'amitié, tu lui prêtas tes charmes;
Pour nous rendre meilleurs, tu nous donnas les larmes.
Dès mes plus jeunes ans, si j'ai suivi ta loi,
Conserve-moi long-temps un cœur digne de toi;
Montre-moi ta splendeur, et découvre à ma vue
Tes mystères cachés et ta grâce inconnue:
Mais si mon cœur renonce à chérir tes bienfaits,
Rends-moi mon ignorance, et garde tes secrets.

Après avoir décrit toutes les espérances que le printemps annonce, toutes le faveurs qu'il promet, le poëte compare le séjour solitaire d'une chaumière au tumulte des villes, aux agitations des partis.

Heureux qui, retiré sous un abri champêtre,
Loin du choc des partis qu'il ne veut point connoître,
Ne perd jamais l'aspect de ces rians tableaux!
Errant dans ces bosquets, caché sous leurs berceaux;

Tandis que loin de lui la Discorde en furie
Change à son gré la terre à la crainte asservie.
. . . . . .
Fidèle à ses foyers, il conserve ses mœurs ;
Il n'entendit jamais ces profanes maximes,
Ces préceptes nouveaux, pères de nouveaux crimes ;
Il n'a jamais connu ce théâtre orageux,
Où des partis bruyans, le choc tumultueux,
Où l'anarchie, espoir des règnes despotiques,
Donne l'affreux signal des tempêtes publiques.

Le système de destruction, qui ne devoit rien laisser subsiter en France de ce qui existoit, fut suivi et exécuté par les usurpateurs de l'autorité, avec un acharnement qui rappeloit le temps des irruptions des peuples du Nord.

D'un monde corrompu, Dieu lui-même exilé,
Sans temples, sans autels, près des mortels qu'il aime,
A caché dans les champs sa majesté suprême.
Son nom n'est invoqué qu'à l'ombre des forêts,
Et l'écho du désert, chante seul ses bienfaits.
Quelquefois le hameau que rassemble un saint zèle,
Au Dieu dont il chérit la bonté paternelle
Vient, au milieu des nuits, offrir, au lieu d'encens,
Les vœux de l'innocence et les fleurs du printemps ;
L'écho redit aux bois leur timide prière.
Hélas ! qu'est devenu l'antique presbitère,
Cette croix, ce clocher élancé dans les cieux,
Ces monumens sacrés si chers à nos aïeux ?
Le fidèle pasteur, chassé du sanctuaire,
A fui loin du hameau dont il étoit le père.
Sur la vertu l'enfer a versé tous ses maux,
Et Fénélon lui-même a trouvé des bourreaux.
Le pasteur bienfaisant, aux fêtes solennelles,
Vient visiter encor ces retraites fidelles ;

Il paroît, et le ciel à sa voix s'est ouvert,
Les plus grands souvenirs ont peuplé ce désert,
Et l'apôtre d'un dieu devient un dieu lui-même.
Sans se montrer armé du terrible anathème,
Il rend l'espoir au juste et la crainte au méchant;
La victime pardonne, et le *pauvre est content*:
Sous un toit écarté, mystérieux asile,
Sur le tronc d'un vieux chêne orné de l'évangile,
Il reçoit les sermens des époux du hameau;
Au vieillard expirant il offre un ciel nouveau.
Le vieillard qui sourit à cette image auguste,
Présente aux coups du sort le front calme du juste,
Et sans regret il voit le trépas s'avancer
Comme la fin d'un jour qui va recommencer.

Mais déjà l'homme saint, entraîné par son zèle,
Obéit à la voix de son Dieu qui l'appelle;
Il va chercher ailleurs des cœurs à soulager,
Des dangers à courir, des maux à partager.
Il erre au sein des bois : O nuit silencieuse,
Prête ton ombre amie à sa course pieuse!
S'il doit souffrir encore, ô Dieu, sois son appui;
C'est la voix du hameau qui t'implore pour lui.
Et vous, faux sectateurs de la philosophie,
Epargnez ses vertus et respectez sa vie;
Aux cachots échappé, vingt fois chargé de fers,
Il prêche le pardon des maux qu'il a soufferts;
Et, chez l'infortuné qui se plaît à l'entendre,
Il va sécher les pleurs que vous faites répandre;
Aux chagrins du présent, il ferme l'avenir;
Il nous apprend à vivre et nous aide à mourir.

Ce tableau nous a paru si vrai et si agréablement peint, que nous n'avons pu nous refuser à le transcrire ici en entier.

Dans le 2.e chant, M. Michaud présente le tableau des malheurs dont les champs ne sont pas exempts;

mais il place en même temps, auprès de ce tableau, celui des consolations dont la Providence les dédommage. Celle d'une éternité de bonheur n'est pas la moindre. Le calme de leurs derniers momens entoure le tombeau de ces habitans des champs, et la terre, qui fut si long-temps docile à leurs efforts, les reçoit avec une sorte de respect.

Qui n'a pas plaint l'auteur d'Emile et de Julie,
Ce Rousseau malheureux par son propre génie?
Suivant d'un faux esprit l'instinct capricieux,
Triste ennemi des arts et célèbre par eux,
Fuyant, cherchant l'éclat qu'il redoute et qu'il aime,
Vain jouet des humains, du sort et de lui-même;
De la publique envie, objet infortuné,
Il n'a pas un asile, et meurt abandonné.
A peine chez les morts il venoit de descendre,
Qu'à son île chérie on arrache sa cendre;
Son froid cercueil, souillé d'un odieux encens,
Reçoit du Panthéon les honneurs flétrissans;
Et, sur l'échafaud même, invoquant sa mémoire,
Les bourreaux l'ont forcé de rougir de sa gloire.
Infortuné! la gloire éternise ses maux,
Et la tombe immobile est pour lui sans repos.
Plus heureux les mortels ignorés du vulgaire,
Qui, sans être aperçus, ont passé sur la terre;
Leurs paisibles cercueils, respectés des méchans,
N'éprouveront au moins que l'outrage des ans.

Ici l'auteur gémit sur le vandalisme qui ravagea les tombes de nos rois, des Turenne, des Duguesclin, qui jeta leurs cendres aux vents et livra leurs ossemens sacrés au mépris, qui détruisit le temple antique révéré des Français.

Dans le 3.e chant, M. Michaud, rappelé à la ville, regrette sa retraite, embellie par la douce hospitalité; cette nature, ce printemps qui avoient adouci ses malheurs, qui les lui avoit presque fait oublier lorsqu'il étoit destiné à la mort: il se plaint de la liberté qu'on lui offre.

Adieu, vallons charmans! la Fortune cruelle,
Loin de ces bords chéris, aux cités me rappelle.
Ce sénat qui long-temps régna par ses forfaits,
Vient me persécuter jusque par ses bienfaits.
Oui, barbares, je hais jusqu'à votre justice;
Votre loi qui m'absout, commence mon supplice.
Dans les champs, loin de vous, je vivois consolé;
Mais en me rappelant, vous m'avez exilé.
. . . . . .
Recevez mes adieux, vous, dont la main amie
Sema de quelques fleurs les chagrins de ma vie.
Que nos cœurs soient heureux, des heureux qu'ils ont faits,
Et que le dieu des champs vous rende vos bienfaits!
Qu'il vous laisse ignorer, sous votre toit tranquille,
Le chagrin qu'on éprouve à quitter votre asile.
Ah! jouissez long-temps dans cet heureux séjour
Du ciel qui vous sourit dans ses regards d'amour.
Que l'automne *étalant son éclat*, ses richesses,
Du printemps envers vous acquitte ses promesses;
Que Flore, dans vos champs, conservant ses couleurs
Pour les jours des frimats, vous garde quelques fleurs,
Et que l'été surtout écarte ses orages
Des trésors dont Cérès a couvert vos rivages.
Sous vos bosquets rians, sous leurs ombrages frais,
Retenez l'amitié, l'innocence et la paix,
Loin de l'œil des méchans, des clameurs du vulgaire;
Aimez, vivez heureux, et que le sort prospère,

De vos plus doux penchans resserrant les liens,
Ajoute à vos plaisirs ce qu'il retranche aux miens.

Ces souhaits sont ceux de la reconnoissance, ces adieux sont l'expression d'une ame sensible qui a joui, parmi les habitans des vallons du Jura, de la tranquillité qu'il ne pouvoit trouver qu'au milieu d'eux, et dans les tableaux que le printemps lui offroit, des consolations que les malheurs de sa patrie et les siens propres lui rendoient nécessaires.

Nous résistons au désir de citer, pour parler rapidement d'une dissertation sur *l'origine et le caractère distinctif de la poésie descriptive.* Ce genre de poésie a été peu cultivé chez les anciens; il étoit cependant connu avant le siècle d'Auguste; et cette observation contredit l'opinion de l'auteur du *Génie du Christianisme*, qui attribue l'origine de la poésie descriptive à la religion chrétienne : M. Michaud remarque à ce sujet, que si la religion avoit créé cette richesse poétique, ses progrès auroient suivi ceux du christianisme; l'usage des fables mythologiques employées par les poëtes chrétiens dans des ouvrages destinés à chanter les louanges du vrai Dieu, prouvent que le genre bucolique étoit connu avant l'origine de cette religion, qui devoit avoir une si grande influence sur les gouvernemens, les opinions, les arts et les idées de bonheur.

M. Michaud ne fait remonter l'origine de ce genre particulier qu'au siècle dernier, il prétend que c'est une conquête de notre siècle; « et si on n'en abuse « pas, dit-il, comme on a fait de tout, elle peut nous

« consoler de l'état d'abandon où sont aujourd'hui « tous les autres genres de littérature. Ce genre nouveau « s'est trouvé parfaitement en harmonie avec notre « siècle ; on négligeoit tous les arts, particulièrement « ceux de l'esprit ; mais on cultivoit encore avec suc- « cès ceux qui tiennent aux sens, tels que la musique « et la peinture. La poésie descriptive étoit trop rap- « prochée de ces deux arts pour n'être pas accueillie « comme eux, elle tient d'ailleurs éminemment à l'esprit « de détail qui est le caractère de notre siècle ». On a cependant quelques obligations à cette poésie, en mêlant des descriptions agréables à la sévérité des préceptes de la poésie didactique. Les anciens nous ont laissé quelques exemples de description poétique ; on en trouve dans Homère, dans Virgile, dans Ovide, mais leur manière de décrire n'est pas la même que celle des modernes : ils observoient moins la nature, ils ne donnoient pas par conséquent à leur description, cette précision, cette exactitude, qui est le vrai caractère du genre. La nature mieux connue, a donné des moyens de l'embellir dans les détails. L'auteur de cette dissertation traite ensuite du caractère de la poésie descriptive, et des beautés dont elle est susceptible. Il donne d'abord ne définition du *joli*, du *gracieux* et du *beau* qu'il développe par des comparaisons qui en font sentir la différence ; le beau est ce qui caractérise éminemment la poésie descriptive des anciens ; le pittoresque caractérise davantage le genre descriptif des modernes. « Ce pittoresque ne nait pas seule- « ment de certains rapports des objets entre eux, « il

« il naît aussi des rapports que ces objets ont avec « nous ; ainsi, le poëte, en décrivant la nature, doit « l'envisager par rapport au lecteur ou plutôt au « spectateur ; ce n'est pas assez de m'offrir un beau « paysage, il faut encore qu'il soit en harmonie avec « moi, que son aspect réveille un sentiment noble « et délicat, et que mon cœur puisse s'y intéresser. » M. Delille a donné des modèles en ce genre ; le goût et les convenances du genre l'ont conduit dans son poëme *des Georgiques Françaises*, et M. Michaud en donne l'exemple dans celui que nous faisons connoître. *Darwin* dans ses *Amours des Plantes*, Thompson dans ses *Saisons*, ont dépassé les préceptes du genre ; leur imagination a tout exagéré ; et voulant tout peindre, ils ont tout dénaturé ; ils ont donné nos passions aux plantes et aux animaux : en cherchant à répandre de l'intérêt dans leurs tableaux, ils n'y ont répandu que de la confusion. On peut reprocher les mêmes défauts aux poëtes allemands ; les poëmes des auteurs de ces deux nations ne sont que des herbiers, et leurs descriptions, des catalogues d'Histoire naturelle.

Cette dissertation, pleine de goût et de raison, est terminée par un aveu modeste que fait M. Michaud sur le mérite de son poëme, aveu que la lecture de son ouvrage dément. « On me reprochera peut-être, « ajoute-t-il, d'avoir rappelé le souvenir de la révo- « lution dans les Tableaux de la campagne ; mais « dans quel lieu de la terre, dans quelle situation « de la vie put-on jamais échapper à ces cruels sou- « venirs ? D'ailleurs, si mes vers ont quelque chose

« de pittoresque, ils le doivent au contraste qui se « trouve nécessairement entre le calme des champs et « les orages des cités. Les descriptions de la cam- « pagne seroient monotones sans le secours des oppo- « sitions, et quelles oppositions plus fortes et plus « tranchantes que les tableaux de nos troubles poli- « tiques. Je retrace des souvenirs, mais il n'est point « dans mon intention, encore moins dans ma puis- « sance, de réveiller des passions presque éteintes ; « je suis bien pénétré de cette triste vérité, que notre « malheureuse révolution est l'ouvrage de ceux qui « l'ont défendue et de ceux qui ont voulu la com- « battre. »

Ce volume est terminé par trois lettres adressées à M. Delille, sur la Pitié, au sujet de son poëme *Malheur* et *Pitié* ; les journaux ont rapporté fort au long les morceaux les plus saillans et les plus forte- ment pensés de ces lettres ; les analyser seroit en affoi- blir le mérite. A. J. D. B.

ouvrage de *Le Plat*, dans lequel ces monumens de l'art sont figurés; mais à l'exception de quelques feuilles gravées par Preisler, le reste est d'une si mauvaise exécution, qu'on peut dire qu'il n'y a pas encore d'ouvrage où ces monumens soient figurés. Quant à la description de la galerie, il en a paru une il y a quelques années, par M. Lipsius, qui s'est servi en partie pour cela des notes manuscrites laissées par feu M. Wacker, ancien inspecteur de la galerie.

M. Becker se propose de publier les monumens les plus remarquables pour l'art, dans un ouvrage qui paroîtra par cahiers de douze gravures. Le nombre des cahiers sera de 10 à 12; le format grand in-folio, papier vélin. La première livraison sera publiée à la S. Michel, 1803. Comme M. Becker publie cet ouvrage à ses frais, il a proposé la voie de souscription, qui sera de 24 fr. par cahier, et doivent être payés d'avance. L'impression du texte sera confiée aux presses de M. Goeschen: cela suffit pour dire qu'elle sera soignée. Il y aura un texte français pour les pays étrangers.

M. Becker s'est assuré, pour coopérer à cet ouvrage, des meilleurs artistes. Il aura soin que les parties véritablement antiques des monumens, soient seules gravées au burin; les restaurations ne seront qu'indiquées au simple trait; les gravures feront même connoître les fentes des monumens. Le style de chaque ouvrage sera observé dans la gravure avec la plus grande fidélité. Ceux qui savent combien de graves erreurs ont été commises dans la restauration des monumens de l'antiquité, sentiront toute l'importance de cette précau-

tion, trop souvent négligée dans les ouvrages de ce genre.

HAMBOURG.

Funérailles de Klopstock.

Les funérailles du célèbre Klopstock, auteur du poëme de *la Messiade*, ont été célébrées dans cette ville, le 22 mars (1.er germinal), avec une pompe extraordinaire. A dix heures du matin, un cortége de soixante-seize carrosses, composé du sénat, du corps diplomatique, du clergé, des professeurs et instituteurs des deux gymnases, des savans, et de beaucoup de négocians, se rendit à la maison du défunt. Le corbillard étoit attelé de quatre chevaux, et escorté d'une garde d'honneur à cheval et à pied. Après avoir traversé les principales rues de Hambourg, le convoi sortit par la porte d'Altona, et fut reçu à l'entrée de cette dernière ville par M. le président de Stegman, accompagné des personnes attachées au gouvernement, des professeurs, du clergé d'Altona, et de citoyens de toutes les classes. Trois jeunes filles, vêtues de blanc, portant des couronnes et des corbeilles de fleurs, précédèrent le cortége, qui, augmenté de cinquante voitures, se rendit jusqu'au cimetière du village d'Ottenten, lieu de la sépulture. Toutes les gardes des deux villes rendirent les honneurs militaires, et, dans le port, les vaisseaux avoient arboré le pavillon de deuil. Le cortége étant arrivé au temple, on posa sur le cercueil le poëme du *Messie*; au même instant, un jeune homme sortit de la foule, plaça une couronne de laurier sur le livre qui étoit ouvert, et les jeunes filles

d'Altona attachèrent la leur au cercueil. Alors une superbe musique funèbre fut exécutée par plus de cent musiciens. Pendant un moment de silence, une personne du cortége s'approcha du cercueil, prit le poëme du *Messie*, et en lut le douzième chant; ensuite le cercueil fut déposé au lieu de la sépulture.

RUSSIE.

Une pierre trouvée dans l'île de Taman a prouvé que l'ancienne ville de *Tmutarakan* étoit située dans cette île, ce qui a décidé la controverse sur la situation du royaume de Tmutarakan. Par un ukase de l'empereur, il a été ordonné depuis que l'île de Taman porteroit à l'avenir le nom de Tmutarakan.

Dans le cercle de Mologa, gouvernement de Iaroslaw, sur les bords de la Mologa, on a trouvé, dans les terres du comte Alexei Iwanowitsch Puschkin, deux cornes, une tête, et différens ossemens d'un animal inconnu, d'une grandeur extraordinaire. La longueur de la tête est de deux aunes et un quart, mesure de Leipsick, et l'épaisseur, du côté du front, est d'une aune huit pouces. Les cornes ressemblent à des cornes de bœuf; elles ont plus de quatre aunes en longueur, et près d'une aune de circonférence à leur partie la plus grosse; les ossemens sont de dimensions également gigantesques. On sait que, selon Gmelin, on trouve encore en Sibérie, outre les ossemens du Mammouk, des têtes ayant des cornes d'une grandeur extraordinaire. Il a apporté une tête pareille à Pétersbourg, où on la conserve sans doute dans le cabinet des arts. Il seroit intéressant de comparer cette tête avec celle

qu'on vient de trouver, pour voir si elles appartiennent à la même espèce. En tout cas, cette découverte est une nouvelle preuve pour l'opinion, qu'il y a eu une espèce d'animaux qui ne se trouve plus.

PÉTERSBOURG.

Les magnifiques statues et les antiques qui, jusqu'à présent, étoient dans le palais de Michaelof, viennent d'être transportés dans le palais Taurique, où l'empereur passera à l'avenir le printemps et l'automne.

MADRID.

On espère que le Voyage autour du monde, du navigateur Malaspina, qui a été remis en liberté, sera bientôt imprimé.

Le Tartuffe de Molière a été joué sur le théâtre de cette ville, sous le titre : *El falso Filosofo.*

AMÉRIQUE.

Selon des détails publiés par les journaux anglais, le jardin royal à Santa-Fé, situé dans les possessions du roi d'Espagne, près des Cordelières, dans l'Amérique méridionale, coûte par an 10,000 piastres. Depuis 15 ans le célèbre directeur de ce jardin a occupé trente peintres à dessiner et à peindre les objets remarquables d'histoire naturelle.

FRANCE.

CAEN.

Société d'Agriculture et de Commerce de Caen.

La Société d'agriculture et de commerce de Caen, désirant seconder les vues bienfaisantes du gouvernement et du préfet, en encourageant les arts industriels dans le département du Calvados; considérant qu'un des moyens les plus puissans pour parvenir à ce but, est de faire connoître, d'une manière solennelle, toutes les productions et découvertes utiles; et que c'est particulièrement en honorant les fabricans qu'on parvient à améliorer les fabriques, arrête ce qui suit :

I. Il y aura cette année, dans la ville de Caen, une exposition publique de tous les produits d'industrie du département.

II. Cette exposition aura lieu à la mairie; elle commencera le 25 germinal et finira le 5 floréal.

III. Tous les manufacturiers du département sont invités à y envoyer les objets de leurs fabriques.

IV. Ils feront parvenir, avant le 20 germinal, au secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce, une notice propre à faire connoître leur établissement, la nature et l'origine des matières premières par eux employées : chaque pièce sera marquée d'un numéro concordant avec celui de la notice, et d'une étiquette contenant son prix fixe, le nom et le domicile de l'artiste ou du fabricant.

V. La Société nommera une commission composée de sept membres, pour juger du mérite des différentes productions exposées.

VI. Le 5 floréal, la Société tiendra une séance extraordinaire et publique, dans laquelle six médailles d'argent, chacune de deux onces, seront distribuées aux fabricans qui en auront été jugés les plus dignes. Les noms de tous ceux qui auront concouru à l'exposition, seront proclamés dans cette séance.

Signé DAIGREMONT-SAINT-MANVIEU, vice-président de la Société. LAIR, secrétaire.

Le préfet du Calvados a approuvé cet arrêté en tout son contenu.

MANS.

Prix proposés par la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans.

La société des arts propose, pour sujet du premier prix qu'elle décernera dans l'an XI, une médaille ou une somme de trois cents francs, au choix de celui qui lui produira le meilleur mémoire sur la question suivante :

Quelle seroit la meilleure manière d'utiliser les landes du département de la Sarthe ?

Ceux qui concourront, voudront bien indiquer quels sont :

1°. L'étendue approximative et la nomenclature de ces landes ;

2°. Les variétés des terres ou sables qui les composent ;

3.° Le genre de culture dont elles seroient susceptibles, en distinguant :

Celles qui conviendroient le plus spécialement aux diverses productions céréales ;

Celles qui seroient plus utilement employées en prairies ou en pâturages ;

Celles qu'il faudroit planter ou semer en bois, avec désignation des espèces convenables à chaque localité ;

4°. Les terrains où l'on trouve de la tourbe susceptible d'exploitation.

La même société offre, pour le second prix, une somme ou une médaille de deux cents francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quels seroient les moyens les plus propres à rendre aux manufactures du département de la Sarthe, leur ancienne splendeur ?

On demande que les observations portent spécialement sur les fabriques de lainages ;

Que l'on examine si des marchés où s'exposeroient en vente des étaims ou laines filés, à l'instar de ceux où se vendent les fils de lin et de chanvre, seroient utiles ; dans ce cas, ce qu'il conviendroit de faire pour les établir ;

Que l'on cite les étoffes dont on doit entreprendre de préférence la fabrication, et les moyens d'économie et de perfectibilité dans leur tissure et leurs apprêts ;

Que l'on indique l'emploi le plus utile à faire des

bouchons ou peignons que nos fabricans vendent en nature, au lieu de les employer;

Que l'on traite de l'amélioration des laines et de leur essuinage.

Les mémoires seront envoyés, cachetés et francs de port, au Cit. de Tournay, secrétaire général de la société, avant le dix messidor prochain.

Ils seront lus et examinés à trois séances consécutives, par les membres assemblés, qui, à la dernière, donneront leurs suffrages au scrutin.

Le cachet qui scellera le nom de l'auteur, ne sera levé qu'à la séance publique du 29 messidor, où les prix seront délivrés.

On donnera lecture des mémoires qui auront remporté les prix, et de l'analyse de ceux qui en auront le plus approché.

Aucuns membres résidens ou correspondans de la société, ne pourront concourir pour les prix.

Ils sont néanmoins invités à traiter les deux sujets proposés : la société se fera un devoir de faire connoître et de mentionner honorablement ceux d'entre eux qui auront mérité son suffrage.

GAND.

Programme des prix proposés par l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Gand.

La direction de l'académie de peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand, propose pour prix de peinture : *le Jugement de Paris.* Les fi-

gures doivent avoir au moins cinq décimètres et demi (vingt pouces). Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de quarante ducats (environ 480 francs).

La direction propose pour prix de sculpture le buste de *Rubens*, de grandeur naturelle, en terre cuite ou jeté en plâtre. Elle décernera une médaille d'argent à celui qui remportera le prix. Tous les artistes sont invités à concourir pour ces deux prix.

L'ouverture du salon d'exposition se fera le premier thermidor de l'an XII, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Gand, sous l'agréation du préfet du département et du maire de la ville.

La direction donnera une médaille d'argent: 1.° à celui des anciens élèves de l'académie qui aura fait le meilleur dessin d'après la statue antique du Muséum, nommée ordinairement la *petite Cérès* (1); 2.° à celui des anciens élèves qui aura placé au salon le meilleur dessin d'architecture.

Tous les tableaux, bustes et dessins, doivent être remis, francs de port, dix jours avant l'ouverture du salon, chez le C. *P. F. de Gœsin-Verhœghe*, imprimeur-libraire et professeur de l'académie, rue Haute-porte n.° 229; ceux qui seront envoyés plus tard, seront exclus du concours.

Les artistes qui soutiennent par leurs talens la gloire de l'École Belgique, seront invités pour venir

(1) Cette statue se trouve en plâtre au Muséum des statues de Gand, où les amateurs peuvent la voir et la dessiner tous les jours de la semaine.

juger les pièces envoyées au concours. L'académie attend de leur zèle, de leur amour pour le progrès des arts, qu'ils ne se refuseront point à se rendre à son invitation.

Ce jugement se fera le 6 thermidor ; on fera connoître aussitôt les noms de ceux qui remporteront les prix.

Toutes les pièces envoyées au concours, resteront au salon jusqu'à la fin de l'exposition. Il sera libre aux concurrens de se faire connoître après le jugement, ou de tenir leurs noms cachés.

STRASBOURG.

Notice sur Arbogast.

Les sciences viennent de perdre, dans cette ville, le C. *Louis-François-Antoine* ARBOGAST, membre associé de l'Institut national, professeur de mathématiques à l'école centrale du Bas-Rhin et à l'école d'artillerie de Strasbourg, et correspondant de l'académie des sciences de Pétersbourg.

Il naquit à Mutzig, petite ville du département du Bas-Rhin, le 4 octobre 1759.

En 1790, il remporta le prix proposé par l'académie de Pétersbourg ; son mémoire (96 pages in-4.° avec 3 planches) parut à l'imprimerie de cette académie sous le titre : *Mémoire sur la nature des fonctions arbitraires qui entrent dans les intégrales des équations aux différentielles partielles.* En l'an VIII, il publia à Strasbourg, chez Levrault, un autre ouvrage estimé, sous le titre : *du Calcul des dérivations et de ses usages dans la théorie*

des suites, et dans le calcul différentiel (400 pages in-4.°). Comme membre de la convention, il fit entre autres le rapport sur l'uniformité et le système général des poids et mesures.

GENÈVE.

Lycée militaire.

La 73.e demi-brigade d'infanterie, actuellement dans nos murs, possède, depuis le moment de sa rentrée en France, une institution très-utile, sous le nom de Lycée militaire. Quelques officiers de ce corps, aussi zélés qu'instruits, y donnent à leurs camarades, jaloux d'acquérir des connoissances qui puissent les rendre plus utiles à leur chère patrie, des leçons de grammaire française, de géographie, d'histoire et de mathématiques. Ces cours sont suivis avec un empressement qui prouve que le militaire français, amant passionné de la gloire pendant la guerre, paye encore aux lettres, pendant la paix, le juste tribut qui leur est dû. C'est particulièrement au chef de ce corps, au C. Coutard, que cet établissement est dû. Il l'entretient, et lui a fait présent d'une bibliothèque de plus de 500 volumes d'ouvrages choisis et propres au genre d'instruction que recherchent les estimables militaires qu'il commande.

MONT-BLANC.

Cours de Minéralogie.

L'ouverture des cours publics d'exploitation, de minéralogie, de géologie, de minéralurgie et travaux

métallurgiques aura lieu à l'école-pratique des mines, tant à Pesey qu'à Montiers, département du Mont-Blanc, à partir du 1.er floréal prochain jusqu'au 30 vendémiaire an XII.

Ces cours auront lieu ainsi qu'il suit :

Celui d'exploitation a commencé au 1.er floréal.

Celui de minéralogie et de géologie commencera au 1.er messidor.

Celui de minéralurgie et des travaux métallurgiques, au 1.er thermidor.

Aux termes du titre VI de la loi du 30 vendémiaire an IV, les élèves externes seront admis à suivre ces cours.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Rapport fait à la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur le prix fondé par le premier Consul, pour les découvertes relatives à l'électricité et au galvanisme.

Le premier Consul qui, même au milieu des soins de la guerre, a fait prospérer les sciences, veut que la paix les porte au plus haut degré qu'elles puissent atteindre, et il vient de donner à l'Institut national un nouveau moyen d'en accélérer les progrès.

Ses intentions, à cet égard, sont exprimées dans la lettre suivante, qui a été transmise à la classe par le Ministre de l'intérieur.

Paris, le 26 prairial an 10.

« J'ai intention, citoyen ministre, de fonder un prix « consistant en une médaille de trois mille francs pour « la meilleure expérience qui sera faite dans le cours « de chaque année sur le fluide galvanique. A cet effet, « les mémoires qui détailleront lesdites expériences, « seront envoyés, avant le premier fructidor, à la « première classe de l'Institut national, qui devra, « dans les jours complémentaires, adjuger le prix « à l'auteur de l'expérience qui aura été la plus utile « à la marche de la science.

« Je désire donner en encouragement une somme « de soixante mille francs à celui qui, par ses ex- « périences et ses découvertes, fera faire à l'électricité « et au galvanisme un pas comparable à celui qu'ont « fait faire à ces sciences Franklin et Volta, et ce « au jugement de la classe.

« Les étrangers de toutes les nations seront égale- « ment admis au concours.

« Faites, je vous prie, connoître ces dispositions « au président de la première classe de l'Institut na- « tional, pour qu'elle donne à ces idées les déve- « loppemens qui lui paroîtront convenables, mon but « spécial étant d'encourager et de fixer l'attention « des physiciens sur cette partie de la physique qui « est, à mon sens, le chemin des grandes décou- « vertes ». *Signé*, BONAPARTE.

L'Institut national, qui a pris une part active aux grandes découvertes dont vient de s'enrichir la théorie de l'électricité, sentira, dans toute son étendue, l'im-

portance du sujet indiqué par le premier Consul. De toutes les forces physiques auxquelles les corps de la nature sont soumis, l'électricité paroît être celle qui manifeste le plus souvent son influence. Non-seulement elle agit sur les substances inorganiques, qu'elle modifie ou décompose, mais les corps organisés eux-mêmes en éprouvent les plus étonnans effets. Ce qui n'étoit pour les anciens qu'un simple résultat de quelques propriétés attractives, est devenu, pour les physiciens modernes, la source des plus brillantes découvertes.

On peut diviser l'histoire de l'électricité en deux périodes qui se distinguent autant par la nature des résultats, que par celle des appareils employés pour les obtenir. Dans l'une, l'influence électrique est produite par le frottement du verre ou des matières résineuses; dans l'autre, l'électricité est mise en mouvement par le simple contact des corps entre eux. On doit rapporter à la première de ces deux époques la distinction des deux espèces d'électricité résineuse et vitrée, l'analyse de la bouteille de Leyde, l'explication de la foudre, l'invention des paratonnerres, et la détermination exacte des lois suivant lesquelles la force répulsive de la matière électrique varie avec la distance. La seconde comprend la découverte des contractions musculaires excitées par le contact des métaux, l'explication de ces phénomènes par le mouvement de l'électricité métallique, enfin la formation de la colonne électrique, son analyse et ses diverses propriétés : Volta a fait, dans cette seconde période, ce que fit Franklin dans la première.

Les

Les sciences sont maintenant tellement liées entre elles, que tout ce qui sert à perfectionner une, avance en même temps les autres. Sous ce point de vue, le galvanisme fera dans leur histoire une époque mémorable ; car il est peu de découvertes qui aient donné à la physique et à la chymie autant de faits nouveaux et éloignés de ce que l'on connoissoit auparavant. Déjà l'ensemble de ces faits a été rapporté à une cause générale, qui est le mouvement de l'électricité : il reste à déterminer avec exactitude les circonstances qui les accompagnent, à suivre les nombreuses applications qu'ils présentent, et à découvrir les lois générales qui, peut-être, y sont renfermées.

La plupart des effets chymiques offerts par les nouveaux appareils ne sont pas complétement expliqués, et il est d'autant plus important de les bien connoître, qu'ils fournissent à la chymie des moyens assez puissans pour décomposer les combinaisons les plus intimes. Il est également intéressant d'examiner si les propriétés électriques que certains minéraux aquièrent dans leurs variations de température, ne dépendent pas d'une dispositition de leurs élémens, analogue à celle qui constitue la colonne de Volta. Enfin, il est à désirer que la théorie de l'électricité, augmentée de ces nouveaux phénomènes, soit complétement soumise au calcul, d'une manière générale, directe et rigoureuse ; et les pas que l'on a déjà faits dans cette carrière ont prouvé que ce sujet difficile demande la sagacité de la physique la plus ingénieuse et les secours de l'analyse la plus profonde.

Mais c'est surtout dans leur application à l'économie animale qu'il importe de considérer les appareils galvaniques. On sait déjà que les métaux ne sont pas les seules substances dont le contact détermine le mouvement de l'électricité. Cette propriété leur est commune avec quelques liquides, et il est probable qu'elle s'étend, avec des modifications diverses, à tous les corps de la nature. Les phénomènes qu'offrent la torpille et les autres poissons électriques ne dépendent-ils pas d'une action analogue qui s'exerceroit entre les diverses parties de leur organisation, et cette action n'existe-t-elle pas avec un degré d'intensité moins sensible, mais non moins réel, dans un nombre d'animaux, beaucoup plus considérable qu'on ne l'a cru jusqu'à présent? L'analyse exacte de ces effets, l'explication complète du mécanisme qui les détermine, et leur rapprochement de ceux que présente la colonne de Volta, donneroient peut-être la clef des secrets les plus importans de la physique animale. En considérant ainsi l'ensemble de ces phénomènes, on pressent la possibilité d'une grande découverte qui, en dévoilant une nouvelle loi de la nature, les rameneroit à une même cause, et les lieroit à ceux que nous a offerts dans les minéraux le mouvement de l'électricité.

Ces considérations avoient sans doute été bien senties par la classe; et si elle n'a pas proposé de prix pour le perfectionnement de cette partie de la physique, c'est que l'étendue du sujet paroissant nécessiter plus d'un concours, elle ne pouvoit pas lui consacrer les encouragemens qu'elle doit en général à

toutes les connoissances utiles : cependant chacun de ses membres et tous les savans de l'Europe devoient vivement désirer que les recherches des physiciens se dirigeassent vers ce but important, et ils doivent se féliciter de voir leur vœu rempli de la manière la plus complète.

Pour répondre aux intentions du premier Consul, et donner à ce concours toute la solennité qu'exigent l'importance de l'objet, la nature du prix et le caractère de celui qui l'a fondé, la commission vous propose, à l'unanimité, le projet suivant :

La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national ouvre le concours général demandé par le premier Consul.

Tous les savans de l'Europe, les membres même et les associés de l'Institut, sont admis à concourir.

La classe n'exige pas que les mémoires lui soient directement adressés. Elle couronnera chaque année l'auteur des meilleures expériences qui seront venues à sa connoissance, et qui auront avancé la marche de la science.

Le grand prix sera donné à celui dont les découvertes formeront, dans l'histoire de l'électricité et du galvanisme, une époque mémorable.

Le présent rapport, renfermant la lettre du premier Consul, sera imprimé et servira de programme.

Fait à l'Institut national, le 11 messidor an 10.

Signé, LAPLACE, HALLÉ, COULOMB, HAUY, et BIOT, *rapporteur*.

Le rapport et ses conclusions sont adoptés. Il en sera fait lecture à la prochaine séance publique.

Certifié conforme à l'original.

Signé, LACROIX, *secrétaire.*

La première classe de l'Institut national a élu, dans sa séance du 21 germinal, le C. PINEL, médecin, pour remplir la place vacante dans la section de zoologie, par la nomination du C. Cuvier à la place de secrétaire perpétuel pour les sciences naturelles.

La seconde classe de l'Institut national, dans sa séance du mercredi, 23 germinal, a décidé qu'elle feroit un essai de la critique prescrite par le nouveau réglement, sur deux écrivains du 18.e siècle, l'un poëte, l'autre prosateur; le poëte est GRESSET, le prosateur est VAUVERNAGUE. Deux commissions ont été nommées pour présenter à l'Institut le projet de cette critique. La commission nommée pour l'examen de Gresset est composée de MM. Andrieux, Boufflers, Collin-Harleville, Fontanes et Ségur. Celle qui a été nommée pour l'examen de Vauvenargue, est composée de MM. Garat, Morellet, Rœderer, Sieyès et Suard.

La même classe, dans sa séance du 30 germinal, a élu M. de PARNY à la place vacante par la mort de M. Devaisne. La nomination a été faite au premier tour de scrutin, malgré le mérite de plusieurs concurrens distingués : celui qui a réuni le plus de voix après M. Parny, a été M. Dureau-Delamalle.

Société galvanique.

Les travaux de la société galvanique se continuent toujours avec un grand zèle et de nouveaux succès. M. GAUTHEROT a fait une série d'expériences, tendantes à prouver que l'électricité galvanique se développe en raison des surfaces.

De nouveaux développemens ont été donnés par le professeur ALDINI, sur l'existence d'une atmosphère galvanique, et sur la contractibilité du cœur.

M. NAUCHE, président, a fait, avec ses collaborateurs BONET et PAJOT-LAFORÊT, des expériences sur le cerveau et sur la moelle de l'épine d'un bœuf, immédiatement après la mort. Ils sont parvenus à en soutirer le fluide galvanique, au moyen de deux conducteurs métalliques, homogènes, et à le transporter dans les cuisses d'une grenouille, où il a déterminé des contractions musculaires. La même opération a réussi sur des muscles palpitans, et elle n'a pu avoir lieu un quart d'heure après la mort.

Le sénateur LAMARTILLIÈRE a donné l'explication du dégagement de la mucosité, par un des pôles de la pile, et il a fait voir qu'elle tient à une décomposition chymique.

M. PAROISSE a observé que le diaphragme est un des muscles qui conservent le plus leur excitabilité galvanique.

M. IZARN a rendu compte de la construction d'une pile due à M. ALIZEAU, dans laquelle les rondelles imprégnées d'une dissolution saline sont remplacées

par du sel mouillé, et qui peut produire du fluide pendant un mois sans être nettoyée.

La commission des applications médicales, composée de MM. Guillotin, Dudanjon, Petit-Radel, etc., a fait un grand nombre d'expériences sur l'asphyxie par strangulation.

Les applications du galvanisme aux maladies vont être faites dans un local que le ministre de l'intérieur leur a destiné à l'hospice de l'École de médecine, et dans un laboratoire particulier de la société.

Société philomathique.

Exposé de ses travaux pendant le mois de ventose an XI.

On y a lu une *Note sur un nouveau mammifère découvert à la Nouvelle Hollande, par M.* Bass, voyageur anglais.

M. Bass vient de découvrir dans les îles de Furneaux et aux environs du port Jackson, un nouveau mammifère, que les naturels du pays connoissent sous le nom de Wombat. C'est un animal de la famille des animaux à bourse, mais qui ne sauroit entrer dans aucune des sous-divisions de cette famille : il devra former un nouveau genre, qui liera assez bien les dasyures et les phalangers. Il a 6 incisives à chaque mâchoire, 2 canines et 16 molaires : en tout 48 dents. Un intervalle sépare les molaires des dents canines, comme dans les animaux qui vivent communément de productions végétales. Le Wombat a quelques rapports avec les phalangers,

par sa tête large et plate, son cou très-court, et son corps pesant et trapu ; mais il est encore plus lent et plus paresseux, ce qui provient de ce qu'il est privé des mêmes organes de préhension. Le pouce des pieds de derrière est presque entièrement effacé, et sa queue n'existe aussi qu'en rudiment. Ses jambes sont d'égale longueur, extrêmement fortes, surtout celles de devant ; ses doigts sont pourvus de griffes, comme en ont les animaux fossoyeurs ; son poil est grossier, assez court, rare sous le ventre, et ses oreilles sont très-courtes ; ses yeux sont ombragés de poils longs et nombreux qu'il rabat à volonté, comme dans la taupe, pour préserver sa vue du contact d'une trop vive lumière : en général, toute l'organisation du Wombat indique qu'il vit sous terre ; c'est d'ailleurs un fait constaté par les observations de M. Bass.

Il y a tout lieu de croire que ce nouveau genre ne se borne pas à une seule espèce : on connoît des Wombats qui habitent les montagnes, et ne pâturent que la nuit ; il en est d'autres qui vivent en plaine, et pâturent à toute heure du jour.

Le Wombat est un grand animal : on lui donne $0,^{m}8$ de l'extrémité du museau à l'origine de la queue ; au corps seul, $0,^{m}62$; à ses jambes, $0,^{m}14$. Il pèse 122^{h}, 28^{g}, à 146^{h}, 73°.

Comme tout animal qui n'a jamais eu à se plaindre de la supériorité que l'espèce humaine exerce sur toutes les autres, il est doux et traitable ; il ne s'effraie de rien et se laisse facilement approcher ; mais à la première injure qu'il reçoit, il en montre du ressen-

timent, et cherche à s'en venger en faisant usage de ses canines.

On pourroit nommer et caractériser ce nouveau genre, ainsi qu'il suit :

VOMBATUS.

Ordinis caracter. *Marsupialis, ac organum generationis sic in marsupialibus.*

Gen. car. *Dentes, in utrâque maxillâ, incisores* 6; *laniaria* 2; *molares* 16.

Palmis 5. — Dactylis, plantis 4.

E. GEOFFROY a lu des *observations sur le Crocodile du Nil.*

Hérodote, Pline et quelques voyageurs modernes avoient écrit que le crocodile est le seul animal connu dont la mâchoire supérieure soit mobile sur l'inférieure, qui restoit fixe. Perrault et Duverney opposèrent à cette observation, que dans le crocodile la mâchoire supérieure n'étoit point détachée du crâne, mais formoit avec lui une seule et même pièce osseuse. Ces observations ne sembloient s'exclure, que parce que chacun des deux partis n'avoit pas défini ce qu'il entendoit par mâchoires : à la vérité il etoit difficile de le faire sans connoître exactement la tête du crocodile.

Elle ne consiste, pour ainsi dire, que dans ses longues mâchoires. Le crâne est si petit qu'il échappe à un premier examen : il est tout entier compris entre les branches de la mâchoire supérieure. D'où il résulte que les organes, qui sont dans les autres ani-

maux sur les côtés de la tête, sont comme rejetés en arrière : de ce nombre sont l'os temporal et les muscles moteurs des mâchoires. L'os temporal est transformé en un véritable condyle, et il le devient réellement quant à la fonction, puisque son extrémité entre dans une cavité de la mâchoire inférieure. A cet effet, cette mâchoire est d'un sixième plus longue que la supérieure ; sa cavité, en s'articulant par ginglime sur les cornes des os temporaux, est à double facette ; le condyle occipital est sur le même plan, en sorte que la tête est véritablement retenue vers ses points d'articulation, et joue à charnière, comme le couvercle d'une tabatière, sans pouvoir se porter à gauche ni à droite. Ce qui a pu tromper les observateurs des crocodiles vivans, et leur faire croire que la tête n'étoit pas terminée vers les angles des mâchoires, c'est que les muscles moteurs des mâchoires sont logés entre les muscles du cou, qu'ils renflent celui-ci antérieurement, et produisent à cette partie comme une espèce de front. La mâchoire inférieure reste presque fixe pendant que s'opère le mouvement des mâchoires, par la raison que son extrémité postérieure se prolongeant beaucoup au delà du lieu de son articulation avec la mâchoire supérieure, et s'élevant vers la peau, rencontre en ce point une très-grosse écaille qui s'oppose à ce que cette extrémité s'élève, et conséquemment à ce que la partie antérieure s'abaisse. La proposition des anciens est donc presque rigoureusement vraie, et elle l'est en effet, corrigée de cette manière : *Le*

crocodile est le seul des animaux connus dont la mâchoire supérieure, entre les branches de laquelle le crâne se trouve compris, *est mobile sur l'inférieure*, qui n'a qu'un mouvement presqu'insensible.

Hérodote et les anciens furent également blâmés d'avoir dit que le crocodile n'avoit point de langue. Il est certain que quand l'animal est vivant, et entr'ouvre son énorme gueule, il n'en paroît aucun vestige; ce qui résulte de ce qu'elle est entièrement adhérente à la peau qui réunit les deux branches de la mâchoire inférieure: il faut enlever les tégumens communs qui la dérobent à la vue, pour trouver au-dessous des fibres musculaires la même organisation que dans la langue des autres animaux.

Le mémoire dont ce paragraphe est tiré, destiné à paroître dans le septième cahier des Annales du Muséum, traite aussi des viscères du crocodile. Voyez aux livres divers la notice qui en a été donnée.

Le même membre a communiqué une *Note sur un Crocodile d'Amérique, différent du Cayman.*

Le général Leclerc, peu de temps avant sa mort, adressa au Muséum d'histoire naturelle deux crocodiles de Saint-Domingue. Ces animaux, bien différens des caymans, avoient le museau oblong; une échancrure au côté de la mâchoire supérieure, pour laisser passer la quatrième dent d'en bas; les pieds entièrement palmés; enfin, tous les caractères assignés par Cuvier au crocodile de l'ancien monde. On devoit croire, d'après cela, que le crocodile se trouvoit

également dans la Zone Torride des deux continens ; mais Buffon avoit, comme on le sait, prétendu qu'aucune espèce de quadrupède n'étoit dans ce cas, et l'on ne connoissoit point d'objection fondée qui eût ébranlé l'espèce de loi que ce grand homme avoit établie.

Le désir de vérifier si cette règle recevroit une nouvelle application à l'égard du crocodile de St.-Domingue, m'engagea, dit M. Geoffroy, à le comparer scrupuleusement avec un crocodile du Nil, que j'avois moi-même rapporté d'Ægypte, et je trouvai que le crocodile de St.-Domingue a les mâchoires un peu plus longues ; sa queue est composée de quelques bandes d'écailles de plus : 20 dans l'un, et 17 dans l'autre ; ses dents antérieures de la mâchoire inférieure sont si longues, qu'elles percent de part en part la mâchoire supérieure, tandis que plus courtes dans le crocodile du Nil, elles se creusent seulement deux petites cavités où elles se logent. Les plaques qui recouvrent le dos sont moins nombreuses et plus inégalement semées ; elles sont surmontées de crêtes qui ne sont bien saillantes que dans la rangée extérieure ; celles du centre sont presque effacées : dans le crocodile du Nil, au contraire, toutes les plaques du dos ont la même forme, la même saillie et le même arrangement respectif ; enfin, il n'y a pas jusqu'aux écailles qui recouvrent les extrémités, qui sont carrées dans le crocodile de St.-Domingue, rondes ou hexagonales dans celui d'Ægypte.

Les deux crocodiles dont nous sommes redevables

au zèle éclairé du général Leclerc, étoient tout à fait semblables, quoique d'âge et de taille bien différens. L'individu adulte étoit à peine plus grand que celui que j'ai rapporté de mes voyages; d'où je conclus que les différences que je viens de constater ne sauroient être attribuées aux changemens que l'âge produit ordinairement; mais doivent être regardées comme autant d'inductions propres à nous faire croire que le crocodile de St.-Domingue est une espèce nouvelle: on ne devra donc pas considérer la loi que Buffon a établie, comme ébranlée par la découverte, à St-Domingue, d'un crocodile à mâchoires alongées.

Le C. DAUDIN a communiqué sa division des *Ophidiens*, déjà insérée dans ce journal (1).

Académie de Législation.

La séance générale et publique a eu lieu le 1.er floréal.

Voici quel a été l'ordre des lectures:

Lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Analyse, par le président de l'Académie, du compte rendu par le C. BRUGUIÈRE, *du Gard*, de ses premières opérations dans l'administration de l'Académie.

Lecture par le C. AGIER, élève de l'Académie, sur les devoirs de l'homme en société.

Lecture par le C. BALOIS, d'une lettre écrite par le chevalier JOHN SINCLAIR, membre du parlement d'Angleterre, au C. Louis BALLOIS, sur plusieurs

(1) *Suprà*, t. V, p. 433.

objets d'économie politique. Reponse du C. Ballois à M. Sinclair.

Éloge funèbre de René Chauveau, par le C. Rigault, juge au tribunal criminel de la Seine.

Exercice sur les principes fondamentaux de la législation criminelle, entre les élèves Gauthier, Masson, Desaix, Empereur, Teste et Regnier, suivant le cours du C. Morand.

Athénée des Etrangers.

Le 19 germinal, il y a eu Veillée des Muses.

On y a lu:

1.° Le 2.e et le 3.e *Chant d'Eliezer et Nephtali*, ouvrage inédit de M. de Florian.

2.° Un *nouvel Essai en prose;* par M. Vigée.

3.° *Trois Fables;* par M. Raboteau.

4.° *Le Retour de Longchamp*, conversation; par M. Carmontelle.

5.° *Epître à une Dame, le lendemain de sa fête;* par M. Vigée.

THÉATRES.

Théatre Louvois.

Le Tuteur fanfaron.

Le *Tuteur Fanfaron*, bouffonnerie en un acte et en vers de M. Nanteuil; et la *Cloison* ou *beaucoup de peine pour rien*, petite comédie nou-

velle de M. Bellin, auteur nouveau, n'attirant pas au théâtre Louvois beaucoup de monde, le directeur, à l'exemple des sociétaires du Théâtre Français, a pensé qu'une *reprise* feroit plus de sensation que les bluettes nouvelles dont chaque jour il remplit son répertoire sans l'enrichir. Le grand nom de *Corneille* lui a paru une bonne recommandation, et M. Andrieux, pour le seconder, a retravaillé *la suite du Menteur*, l'une des comédies oubliées du père de notre théâtre. Cette pièce est pleine de défauts; mais se pourroit-il que dans un ouvrage de Corneille, on ne trouvât pas au moins quelque étincelle du génie qui l'animoit ? M. Andrieux a su profiter habilement du fond, des principales situations et des traits heureux de la pièce. On pourra lui reprocher cependant, qu'en la rapprochant de nos mœurs, il a beaucoup diminué de sa gaieté, et qu'il a trop retranché du rôle original et amusant de *Cliton* : cela vient de ce que M. Andrieux n'a pas en général dans ses comédies ce *vis comica*, cette vraie gaieté qui naît autant des situations que des caractères. Il auroit dû s'associer Picard dans son travail sur Corneille. On ne peut d'ailleurs qu'applaudir à leur conduite généreuse. Ils ont consacré à deux descendantes de Corneille la moitié de la part d'auteur, et leur ont donné les entrées au théâtre Louvois.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'Enigmomanie, ou *les Nouveaux Œdipes.*

Les auteurs, dans leur couplet d'annonce, invitoient le public à ne pas se livrer à *la sifflomanie.* Ils n'ont pas réussi à persuader le parterre, qui n'a fait que siffler depuis le commencement jusqu'à la fin.

Gresset.

Gresset doué du double privilége
D'être au collége un bel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collége;
Gresset dévot, long-temps petit badin;
Sanctifié par ses palinodies,
Il prétendoit, avec componction,
Qu'il avoit fait jadis des comédies
Dont à la Vierge il demandoit pardon. . . .
. . . . . .

C'est ainsi que dans son *Pauvre Diable*, Voltaire parle de Gresset. On en a fait au Vaudeville un petit philosophe, jetant le froc aux orties, parce que les Jésuites le blâment d'avoir fait imprimer son *Ver-vert.* On nous le représente contant des douceurs à une religieuse à travers la grille du parloir.... Il est inutile d'analyser la pièce de ces messieurs, dont le public a fait justice. Ils l'ont intitulée comédie; mais je ne leur répondrai qu'en

continuant les vers de Voltaire sur Gresset, qu'on peut leur adresser :

> L'*auteur* se trompe, il n'est pas si coupable :
> Un vers heureux et d'un tour agréable,
> Ne suffit pas : il faut une action,
> De l'intérêt, du comique, une fable,
> Des mœurs du temps le portrait véritable,
> Pour consommer cette œuvre du démon.

Si Voltaire disoit cela de l'auteur de *Sidney* et du *Méchant*, qu'auroit-il dit de celui qui a cru mettre en scène l'aimable *Gresset* ? T. D.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle. Septième cahier. A Paris, chez les frères *Levrault*, libraires, quai Malaquais. An IX.—1803. In-4.°

Voici les articles contenus dans ce cahier :

Seconde notice historique sur le Muséum d'histoire naturelle, par M. de JUSSIEU. — Ce savant professeur y suit l'histoire du Muséum, depuis Guy de la Brosse, où il en étoit resté, jusqu'au célèbre Tournefort.

Observations sur la substance minérale, appelée Labradorische hornblende *(hornblende du Labrador) par les minéralogistes allemands, par M. HAUY.* — Il pense que le hornblende du Labrador constitue une espèce distincte à laquelle il faudra donner un nom particulier, lorsque l'analyse chymique aura éclairé sur sa véritable nature.

Mémoire sur une défense fossile d'éléphant trouvée à cinq pieds de profondeur dans un tuffa volcanique, par M. FAUJAS SAINT-FOND. — On a déjà trouvé les restes de trois éléphans ensevelis dans le tuffa volcanique des environs de Rome. La défense fossile, dont il est ici question, a été trouvée dans la commune Darbres, qui appartient au département de l'Ardèche. Cette défense est figurée à la suite du mémoire.

Description d'une nouvelle espèce de soude (salsola radiata), *par M. DESFONTAINES*, qui

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait ou une notice plus détaillée.

en donne aussi la figure. Son caractère essentiel consiste dans son calyce denticulé.

Plantes rares qui ont fleuri en l'an X, dans le jardin ou dans les serres du Muséum, par le même. Ces plantes sont : la cobea grimpante *(cobea scandens)*, la correa à fleurs blanches *(correa alba)*, l'aster glutineux *(aster glutinosus)*, l'aristoloche filifère *(aristolochia caudata)*. Cette dernière plante est figurée.

Observations anatomiques sur le crocodile du Nil, par M. GEOFFROY. — Perrault et Duverney ont déjà donné l'anatomie du crocodile ; M. Geoffroy s'attache seulement à l'examen des organes qui ont échappé à leur observation : il confirme d'abord l'assertion d'Hérodote, que le crocodile est le seul des animaux connus dont la mâchoire supérieure soit mobile sur la mâchoire inférieure, assertion qui avoit été contredite par les anatomistes ; il fait voir que les anciens ont eu tort d'avancer que le crocodile étoit privé de langue ; elle ne se manifeste pas au dehors ; mais, physiologiquement parlant, le crocodile n'en est pas dépourvu ; il donne la description de cet organe ainsi que des autres qui servent à la digestion ; il prouve, par la considération des organes de la respiration, que la structure des poumons éloigne le crocodile du lézard, avec lequel on le place, et le rapproche des tortues de mer : les organes de la génération l'éloignent également du lézard. M. Geoffroy décrit aussi, mais plus succinctement, le cœur, la rate et le foie. Il donne la figure des viscères du crocodile, et de sa mâchoire.

Notice sur une nouvelle espèce de crocodile de l'Amérique, par le même. — La détermination de cette espèce, que l'auteur appelle crocodile de Saint-Domingue, est importante, parce qu'elle détruit une des objections que l'on faisoit à une des plus belles lois de la nature observée par Buffon, que les animaux de l'ancien continent ne se trouvent point dans le nouveau. M. Geoffroy fait voir que cette espèce diffère du crocodile du Nil.

Suite des mémoires sur les fossiles des environs de Paris, par M. DE LAMARCK. — Cette partie du mémoire commence à la *mite* et finit à la *pourpre.*

Notice sur Maréchal, par M. DELEUZE. — Maréchal est celui qui réussissoit si bien à peindre les animaux, et dont nous avons annoncé la mort. Cette notice est bien faite et intéressante.

Annonce d'un envoi de végétaux étrangers, expédié d'Angleterre par M. Woodfort, et notes sur la culture de l'arbre teck, *qui en faisoit partie, par A. THOUIN.* — On y trouve d'excellentes observations sur le transport des végétaux et sur leur naturalisation.

Annonce de trois envois récemment arrivés au Muséum. — Ce sont des envois de plantes.

Lettre de M. VAN-MARAM, directeur du Muséum de Teyler, à Harlem, à M. Faujas Saint-Fond. — Ce fait est relatif à la formation d'une tourbe au fond d'un bassin. A. L. M.

MÉDECINE.

NOUVELLES recherches sur la rétention d'urine, par rétrécissement organique de l'urètre. Seconde édition, revue et augmentée; par J. NAUCHE, médecin, président de la Société galvanique, membre des Sociétés académiques des sciences, médicales de Paris; des sciences et arts de Toulon, Douay, Montauban, etc. 1 vol. in-8.° de 109 pag. An IX. — 1803. Prix, 1 fr. 50 c. A Paris, chez l'*auteur*, rue du Bouloy, n.° 48; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 398.

Cette nouvelle édition, revue et augmentée de l'ouvrage de M. Nauche, prouve que le public en a senti l'utilité, et confirme le jugement favorable que nous en avons porté l'année dernière, dans le journal des Spectacles et de Littérature. Bien que ce ne soit ici

qu'une nouvelle édition, il n'en sera pas moins avantageux de nous y arrêter un peu.

Cette maladie n'a pas été, dit l'auteur, inconnue aux anciens médecins. Un obstacle à l'éjection des urines, occasionné par une diminution du calibre de l'urètre, avec l'urinement de sang, caractérisent cette maladie particulière à l'homme. Les plaisirs prolongés, les masturbations répétées, l'excès des boissons spiritueuses, les priapismes déterminent l'engorgement variqueux de l'urètre, le gonflement et l'induration de son tissu spongieux, et par suite, la rétention d'urine. Le cathétérisme, souvent très-difficile à exécuter, force de recourir à la ponction, que le docteur Nauche recommande de pratiquer, suivant la méthode de M. Pelletan, à la partie inférieure de la ligne blanche, trois centimètres au-dessus du pubis. L'opération se fait avec un trois-quart, dont on remplace le poinçon par une sonde de gomme élastique, dont le séjour dans la vessie n'est point suivi des accidens qui accompagnent quelquefois l'usage des sondes métalliques. Les sondes sont préférables aux bougies, tant dans le traitement de cette rétention que dans celui de ses accidens consécutifs.

Enfin, cet ouvrage offre le résultat de plusieurs années d'étude et d'observations, faites avec soin et exactitude. L'accueil favorable que la première édition a reçu du public, est un heureux présage pour la présente. Les vérités qui y sont évidemment démontrées, l'instruction que l'on y trouve, développée avec autant de clarté que de précision, ne peuvent donc manquer de rendre cet ouvrage utile aux médecins cliniques, curieux d'apprendre et de ne pas rester au-dessous des autres par leurs connoissances.

P. Pajot-Laforêt.

Recherches sur la pleurésie et la péripneumonie, latente, chronique; par C. Racine, médecin, de la Société médicale d'instruction. A Paris, chez l'*auteur*, rue Traînée, n.° 690. An IX. — 1803. In-8.° de 180 pag.

MANUEL d'hygiène; par P. J. PISSIS, médecin, professeur de chymie à l'école centrale du département de la Haute-Loire. Au Puy, chez *Crespy* et *Guilhaume*, imprimeurs-libraires, rue du Collége. An IX. In-8.° Prix, 4 fr. 50 cent., broché.

RÉSULTATS de l'inoculation de la vaccine dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin; précédés d'un discours préliminaire, et suivis de ceux de la vaccination sur divers animaux; par Louis VALENTIN, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés des sciences et arts. Nancy, chez *Haener*; Strasbourg et Paris, chez *Levrault* frères, libraires. An IX. — 1802. In-8.°, environ 100 pag.

GALVANISME.

PROSPECTUS d'un ouvrage sur le Galvanisme; par le professeur ALDINI.

Le galvanisme a fixé l'attention de tous les physiciens de l'Europe. Le premier Consul, à qui rien de grand et d'utile n'échappe, a excité leur émulation par de grands encouragemens. On a vu se former, presque en même temps, plusieurs sociétés savantes, uniquement occupées de cette partie de la science.

Le professeur ALDINI, neveu du célèbre Galvani, après avoir suivi en Italie, pendant plusieurs années, la savante doctrine de son oncle, est venu joindre ses travaux à ceux de l'Institut national, devenu depuis long-temps le point central des lumières, concernant cette étonnante découverte.

Les expériences que ce professeur a exposées à l'Institut national de France, et à la Société royale de Londres, font le principal objet de l'ouvrage que nous annonçons au public, et qui aura pour titre : *Essai théorique et expérimental sur le Galvanisme, avec une série d'expériences faites en*

présence des commissaires de l'Institut national de France, et en divers amphithéâtres anatomiques de Londres ; par J. ALDINI, professeur en l'université de Bologne, membre de l'Institut national de la république italienne, des Sociétés galvanique et académique des sciences de Paris ; des Sociétés de médecine de Paris et de Londres ; des Académies de Turin, de Mantoue, etc., suivi de plusieurs autres mémoires de cet auteur sur le même objet.

Cet ouvrage sera imprimé avec de beaux caractères, et paroîtra dans le courant de quelques semaines, en deux formats. Le premier en deux volumes in-8.°, le second en un seul volume in-4.° : l'un et l'autre avec dix planches gravées par d'habiles artistes. Le prix de l'in-8.° sera de 15 fr., celui de l'in-4.° de 30 fr., vu le petit nombre d'exemplaires qui sera imprimé en ce format, et auquel on apportera beaucoup de soin. On ne payera qu'en recevant l'ouvrage complet. Le prix fixé pour les deux formats, aura lieu pour les seuls souscripteurs, jusqu'à la publication ; passé cette époque, le prix sera augmenté pour ceux qui ne se seroient point fait inscrire.

Cet ouvrage présentera, 1.° les propriétés générales du galvanisme, ses rapports avec l'électricité, son action sur les forces vitales, et ses applications à la médecine ; 2.° plusieurs mémoires sur le même objet, dont quelques-uns ont été déjà publiés, mais qui seront augmentés et enrichis de nouveaux faits et de nouvelles réflexions.

Ce travail est réduit en propositions, qui sont prouvées par des expériences que chacun peut répéter facilement à l'aide des planches qui représentent, avec la plus grande clarté, la manière d'exécuter chacune des opérations. Cet objet doit intéresser également les physiciens, les chymistes, les philosophes et les médecins. Les uns y trouveront la description de nouveaux instrumens, le détail des expériences propres à éclaircir les phénomènes de la décomposition de l'eau, de l'oxydation des métaux, du pouvoir conducteur des di-

verses substances ; les autres trouveront, dans une longue série d'expériences, les moyens de répandre de nouvelles lumières sur les phénomènes de l'économie animale, et de se rendre plus utiles à l'humanité (1). A Paris, chez l'Auteur, au cabinet littéraire de Zoppi, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Près, n.° 11.

Œconomie.

VI.e *et* VII.e *CAHIERS de la Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes ; publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du* 1.er *brumaire an XI, par une société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par C. S. SONNINI, de la Société d'agriculture de Paris, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires.*

Ces deux cahiers contiennent, entre autres articles intéressans et utiles, *la culture avantageuse du chou-navet de Laponie, une nouvelle préparation du blé pour les semences ; la culture des ananas, et moyens de se procurer des primeurs de toutes espèces ; manière de renouveler la vigne ou de greffer en provignant ; moyens de préserver les arbres de la gelée, et de détruire les insectes des arbres fruitiers ; nouveau moyen, immanquable et peu coûteux, de détruire les punaises et*

(1) Nous profitons de cette occasion pour annoncer un autre ouvrage, que le même professeur se propose de publier avant son retour en Italie, et qui aura pour titre : *Tableau historique de l'origine et des progrès de l'électricité animale, et du galvanisme, jusqu'à l'époque présente ;* précédé de l'histoire de la vie, et des ouvrages du professeur Galvani ; par le docteur Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis, qui lui-même a répandu des lumières sur cette partie intéressante de la physique animale. Cet ouvrage sera imprimé en un seul volume in-8.° Les personnes qui désireront l'acquérir, pourront se faire souscrire d'avance, afin qu'on règle le tirage des exemplaires.

leurs œufs ; de préserver les troupeaux des maladies communes ; de conserver le vin sans altération , le seigle , et d'en écarter les rats , les taupes et les insectes ; de guérir promptement les engelures. Contre-poison de l'arsenic ; secours contre les incendies ; manière de construire une presse à eau , les moulins flottans et les entonnoirs à filtrer. Peinture à l'encaustique , etc., etc.

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour les 12 cahiers de 72 pages chacun , avec des planches , que l'on recevra mois par mois , *francs de port par la poste*. La lettre d'avis et l'argent doivent être *affranchis* et adressés à F. *Buisson*, imprimeur-libraire , rue Hautefeuille , n.° 20 , à Paris. On peut aussi , pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

COMMERCE.

LA BOUSSOLE des Spéculateurs , contenant un traité complet et méthodique de la science du commerce et des connoissances les plus utiles aux diverses classes de la société.

L'objet de cet ouvrage est de rendre familière à tous les hommes , toute espèce de spéculation en matière de commerce , de banque et d'industrie ; d'économie rurale , d'histoire naturelle , de médecine , de chymie et de pharmacie ; de donner la signification de nombre de termes principaux sur quelques sciences , et sur les arts , métiers et professions.

Il est distribué en quatre parties , de chacune un tome. Le tome est divisé en deux volumes ; les volumes en parties ; les parties en sections , celles-ci en chapitres , et les chapitres en articles : le tout est conçu de manière que les nombreux détails que contiendra son ensemble pourront , en se classant aisément dans la mémoire , faciliter singulièrement les opérations des spéculations en tous genres. Cet ensemble sera de 9 volumes , composés de 3200 à 3400 pages in-8.° , grande justification , en caractères petit-

romain et petit-texte; 1000 de ces pages, au moins, seront en tableaux très-variés, dont les détails seroient difficilement rendus en 20 volumes de discours en impression ordinaire.

Le tome I.er contient la géographie la plus complète, selon ses anciennes divisions et suivant celles actuelles, les termes communs à la marine, à la géographie et aux sciences qui leur sont analogues; l'analyse historique des peuples et des états; des tables et des tableaux chronologiques; une de ces tables donne les dates des traités de paix, depuis des temps très-reculés, jusqu'au premier janvier 1803.

Le tome II indique, sous la forme d'un dictionnaire, les productions locales et d'industrie des quatre parties de la terre, les lieux de ces productions, leur nature ou composition, leurs usages et propriétés; il donne des notions analytiques sur les principaux arts et sur divers autres objets relatifs à la médecine, à la chymie, à l'histoire naturelle, à l'économie rurale, etc., etc.

Le tome III contiendra un traité complet (en forme de dictionnaire) des connoissances qui constituent la science du commerce et de la banque; les droits d'entrée ou de sortie sur toutes les marchandises des pays les plus commerçans, et des principes propres à diriger les spéculations en tous genres; il indiquera, par un grand nombre de tableaux, les variations des changes et leurs comparaisons; les poids, mesures et monnoies des divers pays, en faisant connoître leurs rapports et parités entre les principales villes et places de commerce; enfin, il développera quelques vues neuves en objet de finances et d'économie politique.

Le tome IV traitera, par ordre alphabétique, du commerce particulier et des manufactures de chaque ville, lieu et contrée du globe; leurs usages de commerce, de leurs banques, assurances, frets, droits de courtage, etc., et de leurs poids, mesures et monnoies réduits et comparés entre ceux des places les plus commerçantes.

L'ensemble de cet ouvrage sera, comme l'on voit,

d'une utilité générale ; il pourra tenir lieu d'un très-bon livre *élémentaire* sur plusieurs parties essentielles à la prospérité des nations, et formera un *répertoire*, pour ainsi dire *universel*.

Il doit paroître en quatre livraisons, savoir : trois de chacune deux volumes, et la dernière de trois volumes, dont un en vocabulaire, qui contiendra au moins 20 mille articles.

La première livraison est actuellement en vente.

Cette livraison contient 28 planches toutes enluminées, savoir : deux sur la Boussole et la Sphère ; 16 en cartes géographiques bien complètes et d'une belle exécution, et 10 sur les costumes des peuples et les figures des principaux animaux quadrupèdes.

Le prix de cette livraison est de 15 fr. pour Paris, et 18 fr. 50 c., franc de port, pour les départemens de la France.

A Paris, chez *Obré*, libraire, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n.° 1. O.

I.er et II.e CAHIERS de la Bibliothèque commerciale, seconde souscription, ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au commmerce, à la navigation, etc. ; par J. PEUCHET, membre du conseil du commerce au ministère de l'intérieur, etc.

Ces deux cahiers de 96 pages in-8.°, contiennent, entre autres articles : *Commerce de houille ou charbon de terre ; — du commerce de la France et des États-Unis d'Amérique ; — du crédit commercial en général, de celui de l'Angleterre en particulier, de la banque de Londres ; — du crédit public et commercial en France ; — chambres de commerce à Paris, etc., etc.*

Le prix de la souscription est de 21 francs, pour recevoir, franches de port, 24 livraisons ; et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

STATISTIQUE.

ANNALES de statistique, ouvrage spécialement destiné à présenter le tableau réel de la France, sous le rapport de l'étendue et de la division de son territoire, de la population, des productions des trois règnes de la nature, de l'état de la littérature, des sciences et des arts; de l'industrie, du commerce et de ses moyens, de la navigation marchande, des revenus de l'état, des forces de terre et de mer, etc.; par L. J. P. BALLOIS.

Ces cahiers contiennent : *Observations économiques et politiques sur la chaîne des montagnes ci-devant appelées d'*Auvergne, *faisant partie des départemens du* Puy-de-Dôme *et du* Cantal; — *statistique du département de l'*Yonne; — *observations sur la fabrication de la brique et sur les puits à granits*; — *discussion sur le rapport existant entre le prix des subsistances et le salaire des ouvriers*; — *description du département de l'*Ariège; — *tableau d'observations comparées sur la marche du baromètre en différens lieux, et réflexions sur les observations et le but de toute météorologie-statistique*, par le C. LAMARCK; — *statistique du département des* Bouches-du-Rhône, par M. MICHEL (d'Eyguyères), ancien administrateur de ce département; ouvrage très-étendu, et dont le ministre de l'intérieur a fait l'éloge; — *lettre de M. JOHN SINCLAIR au rédacteur, sur l'agriculture, les finances, la statistique et la longévité*; — *liste des membres de la* société de statistique; — *mélanges d'histoire naturelle et de littérature.*

Le prix de la souscription est de 24 fr. par an pour Paris, et de 30 fr. pour les départemens et pour l'étranger. On peut souscrire pour six mois.

On s'abonne à Paris, au bureau des *Annales de Statistique*, et de la *Jurisprudence administrative*, quai de l'Horloge du Palais, n.° 42; et chez tous les libraires et directeurs des postes.

Biographie.

Nouveau Dictionnaire universel, historique, biographique, bibliographique et portatif, contenant *l'histoire, les vies, actions et caractères des hommes qui, dans tous les temps et chez toutes les nations, se sont rendus célèbres par des talens, des vertus ou des crimes, etc.; ainsi que les révolutions des états, la succession des princes et souverains anciens et modernes, d'après les meilleures autorités; précédé d'une table chronologique des événemens, découvertes et inventions qui correspondent à ce dictionnaire, et forment une suite des principaux traits de l'histoire générale depuis les premiers temps jusqu'à nos jours; traduit de l'Anglais de* John Watkins, *maître ès arts, docteur ès lois, etc.; et considérablement augmenté par M. l'Ecuy, ci-devant docteur de Sorbonne et abbé de Prémontré.*

Vita enim mortuorum in memoriâ vivorum est posita.
Cicer.

De l'imprimerie de *Crapelet*. Petit-texte neuf à deux colonnes; 2 vol. in-8.°, brochés, port franc par la poste, 16 fr., et pris à Paris, 12 fr.; relié en un vol. à dos brisé, 13 fr. 50 cent.; le même, tiré à 50 exempl. carré vélin, br. en carton, 25 fr. A Paris, chez *Desray*, libraire-éditeur des ouvrages d'*Audebert et Vieillot*, rue Hautefeuille, n.° 36; et chez *Gosset*, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, du côté du jardin, n.° 234.

Ce nouveau Dictionnaire historique, en même temps biographique et bibliographique, est d'un

usage très-commode; on y trouve une grande quantité de noms que l'on chercheroit vainement ailleurs.

Morale.

Réflexions sur le divorce, par M.me Necker; nouvelle édition. Paris, chez *Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. An x.–1802. in-8.° de 104 pages.

Éducation.

Ésope en trois langues, grec, latin et français, ou *concordance de ses Fables, avec celles de Phèdre, Faerne, Desbillons, de La Fontaine, et autres célèbres fabulistes français.* 1 volume in-12 de 368 pag. Prix 2 fr. 50 centimes, et 3 fr. 50 cent. franc de port.

Jusqu'ici on n'avoit guères offert au public que des recueils succincts d'une trentaine de fables d'Ésope, les plus faciles à traduire, avec les parties du grec, pour en faciliter l'intelligence. Aujourd'hui l'on donne le recueil presque entier, et les plus belles de ce père de l'apologue.

Personne n'avoit encore pensé à rassembler dans un même cadre et dans un seul volume, les sujets d'Ésope traités dans les différentes langues. On a pensé que ce seroit rendre service à la jeunesse qui étudie dans les colléges la langue des Grecs et des Romains, et aux amateurs de l'apologue. On aimera à voir comment la simplicité de l'inventeur a été embellie d'abord par Phèdre, Faerne, Desbillons, Lefebvre, et ensuite perfectionnée par nos meilleurs poëtes français, et par La Fontaine, le premier.

Petit Baréme décimal, ou *méthode simple et facile pour convertir les mesures et poids nouveaux en anciens, et les mesures et poids anciens en nouveaux*; ouvrage utile et nécessaire aux fonctionnaires publics, employés, banquiers, commerçans, notaires, arpenteurs, etc., etc. Prix 1 fr., et 1 fr. 25 cent. franc de port.

NOUVEL Abécédaire, instructif et amusant, contenant *des fables, des fragmens curieux d'histoire naturelle, et augmente des principales règles de l'orthographe, orné de 26 fig.* Prix 75 cent., et 1 fr. franc de port.

NOUVELLE Encyclopédie de la jeunesse, ou *Abrégé de toutes les sciences, plus étendu et plus méthodique que les precedens.* Seconde édition, augmentée d'un petit traité d'orthographe et des principes du calcul décimal, orné de 30 figures et deux cartes; 1 vol. in-12. Prix 3 fr., et 4 fr. franc de port.

FABLES de La Fontaine, avec un nouveau commentaire par Coste, ornées de 72 planches, dédiées à la jeunesse, contenant 216 figures. Seconde édition. Prix 8 fr., et 10 fr. franc de port. 2 vol. in-12, brochés.

ABÉCÉDAIRE moral, ou *Leçons tirées de l'Écriture sainte, propre à faire connoître les élémens de la religion chrétienne.* Troisième édition, imprimée à 4000 chaque, ornée de 30 jolies gravures, représentant les traits les plus intéressans de l'ancien et du nouveau Testament. Prix 1 fr., et 1 fr. 30 cent. franc de port.

LE Trésor des enfans, ouvrage classique divisé en trois parties, la morale, la vertu, la civilité. Seconde édition, ornée de 15 jolies vignettes en taille-douce. Prix 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port. La première édition de cet ouvrage s'est vendue en quatre mois, ce qui prouve l'accueil que le public lui a fait.

CONTES des Fées, contenant *la Barbe Bleue, le Chaperon Rouge, les Fées, la Belle au bois dormant, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la houpe, le Petit Poucet, l'Adroite Princesse, Grisélidis, Peau d'Ane, et les Souhaits ridicules;* par CHARLES PERRAULT. Nouvelle édi-

tion ornée de 12 vignettes en taille-douce. Prix 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 60 cent. franc de port. Le même, avec une seule figure. Prix 1 fr., et 1 fr. 30 cent. franc de port. A Paris, chez *Leprieur*, libraire, rue Saint-Jacques, n.° 278, à côté de l'hôtel de Lyon.

Technologie.

L'ART du Limonadier, ou *Traité de tout ce qui peut avoir rapport à cet art, et lui être en même temps accessoire.* Ouvrage utile non-seulement aux limonadiers, aux distillateurs, mais à tous les économes et pères de famille. A Paris, chez *Delaplace*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 31. An XI.—1803. Environ 300 pag. in-8.° Prix 3 fr., et 4 fr. franc de port.

Poésie.

UN Voyage à Versailles. Brochure in-18. Paris, chez *Colnet*, rue du Bacq, n.° 318, au coin de la rue de Lille.

Le voyage de Chapelle a créé bien des imitateurs et fort peu de rivaux; Pompignan et Desmahis sont ceux qu'on peut citer après ce modèle de gaieté, de naturel, de facilité et de bonne plaisanterie; le *Voyage de Saint-Cloud, par mer et par terre*, a un mérite d'un autre genre : c'est ce dernier auteur qu'a voulu imiter le jeune poëte qui publie ce Voyage. On y trouve des peintures vraies, des détails agréables, quelques longueurs, de la facilité, et des négligences que le genre protège peut-être et excuse. Son apostrophe à la jeunesse, que nous citons, donnera une idée des talens poétiques de l'auteur.

Aimable et bouillante jeunesse,
Saison heureuse des amours,
Que n'ai-je encore ton ivresse!
Je l'entends condamner sans cesse,

Je la vois regretter toujours.
Chaque heure de ton existence
Te laisse un riant souvenir;
Et, riche d'un long avenir,
A ton gré l'*ordonnant d'avance*,
Des chimères de l'espérance
Tu vois le présent s'embellir!
Loin de toi la sagesse austère
Qui te défendroit d'en jouir.
Ton âge est celui du désir,
Ton sort est d'aimer et de plaire,
Ton premier charme est le plaisir!
Du plaisir la fleur éphémère,
La fleur si facile à flétrir,
Sous d'autres doigts peut se ternir;
Mais ta main adroite et légère,
Sans la faner, sait la cueillir.
Aimable et bouillante jeunesse,
Saison heureuse des amours,
Que n'ai-je encore ton ivresse;
Je l'entends condamner sans cesse,
Je la vois regreter toujours.

ROMANS.

LES Voyageurs en Suisse ; par E. F. LANTIER, ancien militaire, auteur des Voyages d'Antenor; *avec cette épigraphe*:

Ex ingenio quisque suo demat vel addat fidem.
TACITE.

3 vol. in-8.° de 1420 pages, imprimés sur cicéro neuf Didot, et sur carré fin d'Auvergne; avec le portrait de l'auteur très-ressemblant, gravé en taille-douce par *Gaucher*. Prix, 15 fr. brochés, et 19 fr. par la poste franc de port : en papier d'Angoulême, 20 fr., et en papier vélin, 30 fr., sans le port. A Paris, chez F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

BOTANIQUE.

Dictionnaire des termes techniques de Botanique, à l'usage des élèves et des amateurs; par le C. *Mouton-Fontenille.* 145

VOYAGE.

Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigé d'après l'itinéraire de L. F. *Cassas;* par Joseph *Lavallée.* 150

ARCHÆOLOGIE.

Bacchus célébrant son mariage avec Ariadne, bas-relief qui orne un Sarcophage appartenant au prélat Casali à Rome, expliqué par M. *Boettiger.* Trad. de l'allemand par T. F. *Winckler.* 165

HISTOIRE.

Notice d'un monument consacré à la mémoire de *Peiresc.* 198

PHYSIOLOGIE.

Essai sur la Vie; par P. J. A. *Lorentz.* 209

POÉSIE.

Le Printemps d'un proscrit; par M. *Michaud.* 217

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Allemagne.

Fin de la Notice des travaux de l'université et de l'académie de Goettingue, pendant le cours de l'année 1802 et 1803. 227

Nouvelles de Helmstædt. 241

Nouvelles de Leipsick. *Ibid.*

Nouvelles de Halle en Saxe. *Ib.*

Nouvelles de Dresde. 242

Nouvelles de Hambourg. 244

Nouvelles de Russie. 245

Nouvelles de Pétersbourg. 246

Nouvelles de Madrid. *Ibid.*

Nouvelles d'Amérique. *Ibid.*

FRANCE.

Société d'agriculture et de commerce de Caen. 247

Prix proposés par la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans. 248

Programme des prix proposés par l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Gand. 250

Notice sur *Arbogast*, mort à Strasbourg. 252

Lycée militaire de Genève. 253

Cours de Minéralogie dans le département du Mont-Blanc. *Ib.*

PARIS.

Rapport fait à la Classe des sciences mathématiques et physique de l'Institut national, sur le prix fondé par le premier consul, pour les découvertes relatives à l'électricité et au galvanisme. 254

Société galvanique. 261

Société philomathique. 262

Académie de Législation. 268

Athénée des Etrangers. 269

THÉATRES.

Le Tuteur fanfaron. 269
L'Enigmomanie, *ou* les Nouveaux OEdipes. 271
Gresset. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales du Muséum national d'histoire naturelle. Septième cahier. 273

Médecine.

Nouvelles recherches sur la rétention d'urine, par rétrécissement organique de l'urètre ; par *J. Nauche.* 276

Recherches sur la Pleurésie et la Péripneumonie latente, chronique ; par *C. Racine.* 276

Manuel d'Hygiène ; par *P. J. Pissis.* 277

Résultats de l'inoculation de la vaccine dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin ; par *Louis Valentin.* *Ibid.*

Galvanisme.

Prospectus d'un ouvrage sur le galvanisme ; par le professeur *Aldini.* *Ibid.*

OEconomie.

VI.e et VII.e Cahiers de la Bibliothèque physico-œconomique, instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes ; publiée par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par le C. *Sonnini.* 279

Commerce.

La Boussole des Spéculateurs. 280
I.er et II.e Cahiers de la Bibliothèque commerciale ; par *J. Peuchet.* Seconde souscription. 282

Statistique.

Annales de Statistique ; par *L. J. P. Ballois.* 283

Biographie.

Nouveau Dictionnaire universel, historique, biographique, bibliographique et portatif, traduit de l'anglais de *John Watkins.* 284

Morale.

Réflexions sur le Divorce ; par M.me *Necker.* 285

Education.

Esope en trois langues, grec, latin et français. *Ibid.*
Petit Barême décimal. *Ibid.*
Nouvel Abécédaire, instructif et amusant. 286
Nouvelle Encyclopédie de la jeunesse. *Ibid.*
Fables de La Fontaine, avec un nouveau commentaire, par *Coste.* *Ibid.*
Abécédaire moral. *Ibid.*
Le Trésor des enfans. *Ibid.*
Contes des Fées. *Ibid.*

Technologie.

L'art du Limonadier. 287

Poésie.

Un Voyage à Versailles. *Ibid.*

Romans.

Les Voyageurs en Suisse ; par *E. F. Lantier.* 288

AVIS.

Ceux qui désirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au Bureau de ce journal.

(N.° 23.) Floréal an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que MM. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER, BARBIER DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, GAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLE, BOETTIGER, USTÉRI, VISCONTI, VILLOISON,

WILLEMET, Fr. LOBSTEIN, LANJUINAIS, WINCKLER, etc. etc., fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chaque de neuf feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Heuget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les freres Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, directeur des postes.

Il faut affranchir les lettres.

ABDOLLATIPHI historiæ Ægypti compendium arabicè et latinè, partim ipse vertit, partim à POCOCKIO versum edendum curavit, notisque illustravit J. WHITE, S. T. P. Eccles. Glocestriensis præbendarius, et linguæ arabicæ in Acad. Oxoniensi professor. Oxonii, 1800.

ABRÉGÉ de l'Histoire d'Ægypte, par ABDALLATIF, en arabe et en latin; traduit en partie par POCOCKE, et en partie par M. J. WHITE, professeur de langue arabe en l'Université d'Oxford, etc.; publié et enrichi de notes par le même M. White. Oxford, 1800. In-4.°

PARMI les collections nombreuses de manuscrits arabes qui enrichissent les principales bibliothèques de l'Europe, et particulièrement celles de Rome, de Florence, de l'Escurial, de Paris, de Leyde et d'Oxford, la classe des ouvrages historiques est celle qui jusqu'ici a le plus attiré l'attention des savans qui se sont consacrés à la culture de cette partie de la littérature orientale, et c'est à leurs travaux et à leur zèle pour communiquer à ceux qui ne pouvoient avoir accès à ces trésors littéraires une portion de ce qu'ils renferment, que nous devons la publication des ouvrages d'Elmacin, d'Euty-

chius, d'Abou'lfaradj, d'Ebn-Arabschah, d'Abou'lféda et de Boha-eddin. D'autres savans, au lieu de publier quelques auteurs en particulier, ont recueilli d'un grand nombre de manuscrits des matériaux choisis, dont ils se sont servis pour composer des ouvrages historiques qui manquoient absolument à la littérature: les principaux ouvrages en ce genre, sont l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, de Renaudot; l'Histoire des Huns, de M. Deguignes; et celle des Arabes d'Afrique et d'Espagne, de M. Cardonne. Ce dernier a plutôt effleuré son sujet qu'il ne l'a approfondi, et cette partie de l'Histoire des Arabes attend encore un écrivain laborieux qui la traite avec l'étendue qu'elle mérite, et d'après une étude approfondie des auteurs originaux que renferment nos bibliothèques, et surtout celle de l'Escurial. L'Histoire littéraire des Arabes offre aussi un vaste champ, qui, malgré les notices que nous devons à d'Herbelot et à Casiri, et que le premier a principalement puisées dans Ebn-Khilcan et Hadji-Khalfa, est bien loin du degré de culture auquel il pourroit parvenir. Quelle ample moisson n'offriroit pas à quiconque entreprendroit ce travail, ce grand nombre d'ouvrages biographiques, dont les uns embrassent toutes les classes d'hommes célèbres, les autres traitent en particulier des premiers Musulmans auteurs des traditions, des philosophes, des médecins, des docteurs de la secte de Schafi, et de celle d'Abou-Hanifa, etc., des poëtes et enfin des hommes illustres de la Mecque, de Médine, de Damas, de Sanaa, etc.

Mais pour ne pas trop nous écarter de l'ouvrage

qui fait le sujet de cette notice, nous nous arrêterons à ce qui concerne l'Ægypte en particulier. Il y a assurément peu de contrées, entre celles qui ont fait partie de l'empire des Musulmans, qui ait autant exercé la plume des écrivains arabes. Histoire politique et religieuse, géographie, antiquités, histoire littéraire, singularités naturelles, climat, culture, finances, administration, économie publique et domestique; il n'est aucune de ces parties intéressantes qui concourent à former l'histoire d'un pays et celle de ses habitans, qui n'ait été traitée par divers écrivains de cette nation. Il ne faut pas néanmoins se faire illusion sur ce grand nombre d'ouvrages qui sembleroient devoir nous procurer une connoissance parfaite de l'état de l'Ægypte à toutes les époques du moyen âge ou des temps modernes. Parmi les auteurs dont les travaux sont parvenus jusqu'à nous, plusieurs plus amis du merveilleux que du vrai, ont consacré la plus grande partie de leurs veilles à recueillir des fables puériles, des contes absurdes, des traditions dans lesquelles à peine peut-on reconnoître pour fondement une vérité historique; ils n'ont été rebutés dans leur travail ni par les anachronismes les plus palpables, ni par les contradictions les plus révoltantes; l'expérience journalière qui sembloit devoir leur ouvrir les yeux sur l'absurdité de ces légendes qui couvroient l'Ægypte de talismans, et en faisoient la patrie des génies et des fées, ne leur a servi de rien contre les illusions d'une aveugle crédulité. D'autres, et c'est le plus grand nombre, ont mêlé à cette partie mythologique de l'histoire du pays, une masse de faits et d'observations utiles;

mais il en est beaucoup parmi ceux-ci qui n'ont fait que copier, abréger, ou compiler ce que d'autres avoient écrit avant eux. Sachons gré néanmoins à quelques-uns de ces auteurs, de leurs compilations rédigées, il est vrai, sans art et sans ensemble, mais qui suppléent, du moins en partie, aux ouvrages plus anciens que nous avons perdus (1).

(1) Du nombre de ces compilateurs est Makrizi, à qui nous devons, 1.° une description historique et topographique de l'AEgypte, et spécialement de Misr-alatik ou Fostat, du Caire et de ses environs; 2.° trois ouvrages historiques, dont l'un embrasse toute l'histoire de ce pays, depuis la conquête des Musulmans du temps d'Omar, jusqu'à sa réduction par les armes de Djewhar, sous la puissance des khalifes fatémi; le second comprend les deux siècles environ de la domination de ces khalifes, et le troisième commençant à la conquête de Salah-eddin ou Saladin, ne finit qu'avec l'année 844 de l'hégire (1440-1), c'est-à-dire, avec la vie de l'auteur, mort en 845; 3.° un traité particulier des famines qui ont affligé ce pays; 4.° un autre traité sur les tribus ou familles arabes qui s'y sont établies en diverses contrées et à différentes époques, sans parler de beaucoup de renseignemens curieux dispersés dans un grand nombre d'autres ouvrages. Si ces travaux de Makrizi, dont quelques parties manquent encore à nos bibliothèques, étoient réunis, on pourroit les regarder comme une espèce d'encyclopédie pour l'histoire de l'AEgypte pendant les huit premiers siècles de l'hégire et la première moitié du neuvième. Makrizi n'est guère cependant autre chose, comme nous l'avons dit, qu'un compilateur; et s'il montre, par fois, un jugement sain et plus de critique que la plupart des écrivains de sa nation, il ne paroît pas plus réservé sur l'article du merveilleux. On a peine à concevoir, par exemple, qu'un homme sensé ait composé un petit traité exprès sur la description de la vallée de Hadhramaout, partie de l'Arabie heureuse, pour n'y rassembler que des récits dignes de figurer

Ce que nous disons ici est principalement destiné à faire sentir le mérite et l'importance de l'ouvrage que nous annonçons : car il suffit, pour en faire l'éloge, de dire que l'auteur, homme sage et instruit, ne tombe dans aucun des défauts que nous avons reprochés aux autres écrivains de sa nation. Tout ce qu'il raconte ici est, comme l'annonce le titre même de l'ouvrage, le fruit de sa propre expérience, de son observation, de ses recherches ; et si l'on ajoute à ce mérite, l'époque à laquelle il écrivoit, on n'éprouvera après l'avoir lu qu'un seul regret, c'est qu'il n'ait pas étendu ses recherches sur un plus grand nombre d'objets, qu'il n'ait pas parcouru toute l'étendue de l'Ægypte, et que les circonstances fâcheuses dans lesquelles il s'y est trouvé, aient mis des obstacles à sa curiosité, et nous aient privés des descriptions exactes et intéressantes qu'il nous auroit sans doute transmises.

Nous apprenons de lui-même qu'il avoit composé un ouvrage plus considérable, dans lequel il avoit réuni tant ce que ses lectures lui avoient appris, que ce qu'il avoit vu par lui-même, et que c'est de cet ouvrage qu'il a extrait celui-ci, dans lequel il n'a voulu mettre que les choses dont il avoit été témoin,

auprès de ces contes d'ogres et de loups-garous, dont les nourrices se servent pour effrayer les enfans.

M. Vater a inséré un fragment de ce traité que lui a fourni M. Rinck, dans la Chrestomathie qu'il a publiée sous ce titre : *Arabisches, Syrisches und Chaldæisches Lesebuch*, à Leipzig, en 1802 ; mais la copie d'après laquelle a été imprimé ce fragment, est fort peu exacte.

et dont par conséquent il pouvoit garantir l'exactitude.

C'est ce que porte expressément la préface qu'on lit dans le manuscrit. M. White l'a omise dans son édition, sans que nous en devinions le motif; mais M. Paulus, dans la préface qu'il a mise à la tête de l'édition in-8.° dont nous parlerons bientôt, nous apprend qu'on n'y lit guères, outre les formules ordinaires, que ces mots:

« J'ai jugé à propos d'extraire de l'ouvrage que « j'ai composé précédemment sur l'Ægypte et qui est « divisé en 13 livres, les événemens les plus récens, « et la description des principaux monumens que j'ai « vus par moi-même; car on inspire plus de con- « fiance, et on excite davantage l'admiration des « lecteurs, quand on raconte ce dont on a été té- « moin oculaire. Le surplus se trouve soit réuni, « soit dispersé dans les écrits des auteurs plus an- « ciens. J'ai donc distrait de mon premier ouvrage « ces deux livres qui contiennent le détail de ce que « j'ai vu de mes propres yeux, et je les ai réunis « dans ce petit traité, que j'ai divisé en deux par- « ties, retranchant ou ajoutant à ma première ré- « daction, selon que le sujet m'a paru l'exiger ».

Il suit de ces expressions d'Abd-allatif, que quelque court que soit ce petit traité, il contient tout ce qu'offroit de plus intéressant, l'ouvrage plus étendu duquel il est extrait, et qui n'existe, suivant toute apparence, dans aucune bibliothèque de l'Europe.

Avant d'entrer dans un examen détaillé du traité

d'Abd-allatif, nous devons donner un extrait de la vie de l'auteur, et ensuite faire connoître les savans qui se sont occupés de la publication de cet ouvrage. L'abrégé que nous donnerons de l'histoire de cet écrivain sera tiré de sa vie que M. White a mise à la tête de son édition, et qu'il a puisée dans les vies des médecins célèbres, d'Abou-Osaïba (2).

Abd-allatif naquit à Bagdad en l'année 557 de l'hégire, 1161 de J.-C. Son père, Yousouf, qui étoit lui-même savant, le fit instruire dans toutes les connoissances que l'on enseignoit alors dans cette capitale de l'empire des khalifes Abbasi. La médecine, qui avoit fait partie de son instruction, fut la profession qu'il embrassa, et il l'exerça à Bagdad jusqu'à l'âge de 28 ans. Ce fut à cet âge que, désirant de voyager pour augmenter ses connoissances, il quitta Bagdad en l'an de l'hégire 581 (1185-6), et vint d'abord à Mossul, où il demeura un an, ensuite à Damas, où il fit aussi un séjour assez long, puisqu'il y composa divers ouvrages, et enfin à Jérusalem. Delà il se rendit au camp de Saladin,

(2) Comme nous ne possédons ici que des fragmens de l'histoire des médecins de Mouwaffek-eddin Abou'labbas Ahmed ben-Abi'lkasem ben Khalifa Khazradji, surnommé Abou-Osaïba, et que la vie d'Abd-allatif, qui se trouve dans le quinzième livre de cet ouvrage, ne fait pas partie de ces fragmens, je suis ici uniquement l'extrait fait par M. White. Je ne connois que trois manuscrits de la Bibliothèque nationale qui contiennent des parties de l'ouvrage d'Abou-Osaïba. Ce sont les manuscrits arabes n.os 756 et 757, du catalogue imprimé, et le n.o 167 parmi ceux de Saint-Germain.

qui, après s'être rendu maître de l'Ægypte, travailloit à chasser les Francs de la Terre-Sainte, et assiégeoit alors Acca, l'ancienne Ptolémaïs, connue parmi nous sous le nom de Saint-Jean-d'Acre, et qui a joué un grand rôle dans les dernières guerres. Il est vraisemblable que ce voyage d'Abd-allatif avoit pour but d'obtenir de Saladin quelques distinctions utiles ou honorables, propres à faciliter à notre auteur le voyage d'Ægypte qu'il méditoit dès lors. Abd-allatif y réussit, du moins en partie; car il se concilia l'amitié et la protection de Boha-eddin, Kadhi, ou grand juge, qui jouissoit de la faveur de Saladin, et à qui nous devons la vie de ce héros (3). Boha-eddin le recommanda à un de ses collègues, le Kadhi Fadhel, qui eut bien voulu l'engager à se fixer à Damas, où il lui auroit assuré un traitement annuel. Mais Abd-allatif étoit déterminé à voir l'Ægypte; et Fadhel, consentant à son désir, chargea son intendant au Caire de fournir à tous ses besoins, et procura à notre savant tous les avantages qu'il pouvoit attendre du crédit et de la recommandation d'un homme riche et puissant.

Le désir de faire connoissance avec le célèbre et docte rabin, Mosé ben-Maïmoun, étoit, suivant que l'assure Abou-Osaïba, un des principaux motifs qui faisoient désirer à Abd-allatif de faire le voyage d'Ægypte.

Saladin ayant conclu une trêve avec les Francs,

(3) Boha-eddin mourut en 632 (1234-5). V. *Abulf. Annal Mosl.*, t. IV, p. 408.

et étant retourné à Jérusalem, Abd-allatif, qui avoit satisfait sa louable curiosité, quitta l'Ægypte, et vint rendre son hommage à ce prince protecteur des lettres : il en reçut un accueil favorable; et Saladin lui ayant assuré un traitement sur le trésor de Damas, il se fixa dans cette capitale de la Syrie, et y partagea son temps entre l'étude, l'exercice de la médecine et l'instruction publique.

Après la mort de Saladin, arrivée en 589 de l'hégire (1193), Abd-allatif s'attacha aux fils de ce héros, et les suivit en Ægypte. Mais la fortune ne leur ayant pas été favorable, et leur oncle Adel les ayant dépouillés de l'Ægypte et de la Syrie, Abd-allatif se retira successivement à Jérusalem et à Damas, où il continua à enseigner et à écrire. Il voyagea ensuite en diverses parties de l'Asie, et ayant exercé la médecine, pendant plusieurs années, à la cour des sultans Seldjouki, et à celle des Atabecs, il forma le dessein de se rendre à la Mecque par Bagdad, et de se fixer ensuite pour toujours à Damas. La mort mit un obstacle à l'exécution de ce projet, et le surprit le douze de moharram 629 (9 novembre 1231), comme il étoit en route pour Bagdad.

Outre ses deux ouvrages sur l'Ægypte, Abd-allatif est auteur d'un grand nombre d'écrits sur diverses matières ; il fait mention lui-même d'un traité qu'il composa contre les Chrétiens.

Telle est, en substance, le récit d'Abou-Osaïba : nous aurions souhaité que M. White eût donné en

entier la vie d'Abd-allatif, écrite par cet auteur, en y joignant le texte arabe (4).

Parmi un grand nombre d'autres manuscrits arabes, l'ouvrage d'Abd-allatif avoit fixé, il y a plus d'un siècle, l'attention d'un homme à qui sa vaste érudition, son infatigable activité, ses nombreux travaux assurent à jamais la vénération et la reconnoissance de tous ceux qui cultivent ce genre de littérature. Nous parlons de l'illustre professeur Edward Pococke, dont le nom seroit justement immortel, quand il ne nous auroit laissé que son Abrégé de l'histoire des Arabes, dont M. White va publier une nouvelle édition qui est attendue avec beaucoup d'impatience. C'étoit sans doute par son conseil, et avec son assistance, que son fils, nommé comme lui Edward Pococke, avoit entrepris une traduc-

(4) M. White n'a pas même donné les noms et surnoms de notre auteur, et il a pareillement omis le titre de l'ouvrage. Nous apprenons du catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque Bodléyenne, donné par M. Uri, (p. 174, n.° 794), que l'auteur se nomme Abd-allatif ben-Yousouf ben-Mohammed Bagdadi, et que l'ouvrage a pour titre : *Kitab alifada oualitibar fi alomour almouschahéda oualhawadith almouâyéna biardh misr*, c'est-à-dire, Livre d'instruction et de réflexions utiles, concernant les choses que l'auteur a vues, et les événemens dont il a été témoin oculaire en Ægypte. Abd-allatif portoit encore le surnom ou titre honorifique de *Mouwaffek-eddin*, qui lui est donné par Abou-Osaïba (V. *J. J. Reiske et G. E. Fabri, opusc. med. ex monim. Arabum*, publié par M. Chr. G. Gruner, à Halle, en 1776, p. 54), et sous lequel il est aussi désigné dans Makrizi et dans notre Man. ar., n.° 794, dont je parlerai dans peu.

tion latine d'Abd-allatif. Ce travail touchoit à sa fin, quand la mort de ce respectable père vint l'arrêter subitement. La traduction manuscrite, et dont une petite portion seulement avoit été imprimée, passa entre les mains du D. Hyde, qui forma le projet de la publier avec des notes, et ensuite dans celles du D. Hunt. Ce savant, qui connoissoit tout le mérite de l'ouvrage, avoit pris, dès 1746, envers ses amis, l'engagement de le publier, et on devoit espérer de lui l'édition même du texte original; mais ces projets restèrent encore sans exécution. Enfin M. White, marchant sur les traces de ces savans distingués, a bien voulu prendre sur lui d'acquitter la dette dont leur mémoire restoit en quelque sorte chargée. Il y a déjà quinze ans qu'une édition du texte, de format in-8.°, avoit été achevée par ses soins à Oxford : M. White, peu content de cette édition, qu'il ne trouvoit pas assez soignée, étoit tenté de la supprimer; cependant, cédant aux prières de M. Paulus, savant professeur de l'université de Jéna, il consentit à lui abandonner la totalité de cette édition, que celui-ci a publiée à Tubingue en 1789. Depuis ce temps, M. White ne cessa pas de s'occuper de la traduction qu'il vouloit joindre à l'édition in-4.°; mais distrait, tant par ses autres occupations que par une multitude de circonstances étrangères à ses études, il n'a pu réaliser l'exécution de ce projet qu'en 1800. Dans cet intervalle, M. Wahl, professeur en l'université de Halle, et interprète du roi de Prusse pour les langues orientales, en publia à Halle, en 1790, une traduction alle-

mande, sous le titre de *Abdallatif's eines arabischen Arztes Denkwürdigkeiten Egyptens*. M. White n'ayant pu retrouver la traduction manuscrite du jeune Pococke, a fait réimprimer ici la partie du 1.er livre qui avoit déjà été imprimée, mais qui n'existoit qu'entre les mains d'un très-petit nombre de personnes. Elle comprend les 3 premiers chap. du 1.er livre et une très-foible portion du 4.e chap., et finit ici à la pag. 99. Depuis cet endroit jusqu'à la pag. 283, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de l'ouvrage, la traduction est de M. White lui-même (5).

Ce savant a aussi joint quelques notes à sa traduction : bien des lecteurs auroient souhaité sans doute qu'elles fussent plus nombreuses, que le savant traducteur s'attachât davantage à indiquer et éclaircir les difficultés du texte, et qu'il employât son érudition et les secours que lui fournissoient la bibliothèque Bodléyenne, pour donner à certains endroits

(5) Le D. Hyde cite un passage d'Abd-allatif, dans son traité *de Relig. vet. Pers.*, p. 513. Le savant M. Schnurrer, dans son premier *Specimen Bibliothecæ arabicæ*, p. 33, et M. Wahl, dans la préface de sa traduction allemande de l'ouvrage d'Abd-allatif, semblent croire que Bochart a eu connoissance du grand ouvrage de notre auteur, et qu'il en a tiré ce qu'il cite sous le nom d'Abd-allatif dans la première partie de son *Hierozoïcon*; mais je pense que cette conséquence n'est pas juste, et que Bochart a trouvé dans *Démiri* ou plutôt *Domaïri*, les citations d'Abd-allatif dont il a fait usage. Il ne cite point dans sa préface, p. 62, Abd-allatif au nombre des écrivains qu'il a consultés; et en un endroit de son *Hierozoïcon* (vol. I, col. 1070), il indique positivement que le texte d'Abd-allatif qu'il cite, est tiré de Domaïri.

des développemens satisfaisans. Mais peut-être ne fait-on pas assez réflexion que ce travail accessoire, que l'on est si porté à exiger des éditeurs et des traducteurs, est souvent très-considérable, qu'il demande plus de temps et de loisirs que ne le comportent des occupations diversifiées, tant publiques que particulières, et que ce motif nous a, jusqu'à ce jour, privés d'ouvrages importans, tels que les Séances de Hariri, les Proverbes de Méïdani, et autres qui auroient pu être publiés, si l'on se fût contenté d'en donner une édition, soit accompagnée d'une simple traduction, comme l'a fait Erpenius pour Elmacin, et Pococke pour Aboul'faradj et pour Eutychius, ou même sans traduction, comme a fait Golius pour l'histoire de Tamerlan (6). M. White avoit encore un autre motif pour resserrer dans des bornes étroites les notes qu'il joignoit à cette édition. Il se proposoit de publier, aussitôt qu'elle seroit terminée, sous le titre d'*Ægyptiaca*, un ouvrage destiné à servir de commentaire à quelques-uns des endroits les plus importans d'Abd-allatif. La première partie de cet

(6) Il ne seroit pas cependant à désirer que l'on publiât beaucoup de textes aussi fautifs que l'est celui d'Ebn-Arab schah dans l'édition de Golius. Dans celle de M. Manger (Lewarde, 1767 et 1772), le texte est beaucoup meilleur; mais, sans parler des fautes d'impression qui sont encore en grand nombre, il s'en faut de beaucoup que le manuscrit qui a servi à donner cette édition fût aussi correct qu'on eût pu le désirer; et on pourroit en donner une bien meilleure édition d'après le manuscrit arabe, n.° 790, de la Bibliothèque nationale, qui vient de celle de Colbert, et qui paroît avoir été collationné par l'auteur.

ouvrage a déjà paru, et la seconde devoit contenir une traduction angloise d'Abd-allatif, avec des éclaircissemens et des notes.

Il n'existe point en Europe d'autre manuscrit d'Abd-allatif (au moins n'y en a-t-il aucun de connu) que celui sur lequel s'est faite cette édition, et qui a autrefois appartenu à Pococke, et fait aujourd'hui partie de la bibliothèque Bodléyenne (7). Cette circonstance est très-défavorable pour un éditeur et

(7) Le manuscrit d'Abd-allatif a été apporté du Levant par Edward Pococke; il est indiqué dans le catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque Bodléyenne, rédigé par M. Uri, sous le n.° 794, des manuscrits arabes. Il portoit autrefois le n.° 230 entre les manuscrits de Pococke; mais dans le *Catalog. librorum manuscript. Angl. et Hibern.*, t. I, p. 276, ce manuscrit est indiqué d'une manière qui le rend méconnoissable : on y lit : 5557, 230, *Poëmata varii* (*sic*) 4.°

Si on en croit le catalogue imprimé des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale, cette bibliothèque possède, sous le n.° 794, entre les manuscrits arabes, l'ouvrage d'Abd-allatif. On y lit cette notice : *Codex..... quo continetur historia Ægypti, cujus autor Manfekeddinus* (lisez *Muaffeked-dinus*) *Abdellatif Bagdadensis qui anno hegiræ* 634 *supremum diem obiit.* Ce prétendu ouvrage d'Abd-allatif n'est qu'un second tome du *Kitab housn almohadhara* de Djélal-eddin Soyouti. Celui qui a vendu ce manuscrit, pour en tirer sans doute un meilleur parti, lui a donné le titre qu'il porte : mais il étoit aisé de n'être pas dupe de cette supercherie; car on lit en haut de la première page de chaque cahier du manuscrit, *cahier..... de la seconde partie du* KITAB HOUSN ALMOHADHARA. D. Berthereau avoit déjà aperçu que ce manuscit ne contenoit pas l'ouvrage d'Abd-allatif. En l'examinant plus soigneusement, j'ai reconnu l'ouvrage auquel il appartient.

un traducteur. On sait combien il est utile, pour ne pas dire nécessaire, d'avoir plusieurs manuscrits du même ouvrage, afin qu'ils puissent servir à se corriger réciproquement. Nous apprenons par la préface que M. Paulus a mise à la tête de l'édition in-8.°, et que M. White a fait réimprimer ici, que ce manuscrit est bien écrit, mais qu'il a tout au plus trois ou quatre cents ans d'antiquité. Si on s'en rapportoit aux derniers mots qui le terminent, on le croiroit autographe; et M. Uri n'a point fait difficulté de dire : *Codex..... autographus, anno heg.* 600, *Chr.* 1203, *Cairi exaratus.* On sait combien ces sortes de notes sont suspectes; aussi M. Schnurrer dit-il, en parlant de ce manuscrit : *dictus autographus.* Cette date doit être celle de la composition de l'ouvrage.

Quelque court que soit l'ouvrage d'Abd-allatif, la traduction en offroit beaucoup de difficultés; ce qui vient 1.° de ce qu'il traite d'une très-grande variété de choses; antiquité, histoire naturelle, médecine, anatomie, culture, économie domestique; 2.° de ce que le langage arabe de l'Ægypte renferme beaucoup de mots qui ne se trouvent point dans les dictionnaires, ou qui ne s'y trouvent point dans l'acception qu'ils ont dans ce pays. Cette dernière vérité a dû être sentie par tous ceux qui ont lu quelques-uns des écrivains arabes qui ont traité de l'Ægypte, et elle est prouvée par Makrizi, qui a presque toujours soin, quand il emploie quelqu'un de ces mots, de l'expliquer et de faire voir comment le sens dans lequel il est pris en Ægypte, dérive

de sa signification primitive, ou de celle qu'il a dans l'usage ordinaire. On peut dire que Pococke et M. White ont en général lutté avec succès contre ces difficultés. Si néanmoins ils paroissent n'avoir pas toujours saisi le sens de l'auteur; et si, dans la suite de cette notice, nous nous permettons de proposer quelquefois nos doutes, et de substituer une autre traduction à la leur, nous protestons d'avance que ce n'est point par un esprit de critique; que nous eussions redouté l'entreprise dont M. White s'est chargé, et que nous ne faisons qu'user de la liberté que ce savant modeste nous a donnée, en s'exprimant lui-même de la sorte à la fin de ses notes :

« L'écrivain que je publie m'a assurément procuré beaucoup de plaisir, par la variété et l'érudition qui règnent dans son ouvrage, et j'espère qu'il n'intéressera pas moins les lecteurs. Dans quelques endroits, à force de vouloir être concis et de se resserrer au delà des justes bornes, il est devenu tant soit peu dur et obscur. Outre cela, il se trouve dans ses descriptions relatives à l'anatomie, à l'art du cuisinier et autres choses semblables, des phrases difficiles à entendre, et de la traduction desquelles on se tire avec peine, quand on pense combien à cet égard les coutumes et les langues de l'Orient sont différentes des nôtres. Aussi n'ai-je quelquefois saisi le sens d'Abd-allatif qu'à la longue et après des essais réitérés. Dans d'autres endroits, mes efforts étant inutiles, et les amis que j'ai consultés n'ayant pu résoudre mes doutes, j'ai passé, sciemment et avec connoissance de

« cause

« cause, sur la difficulté. Le lecteur équitable ne me « saura donc pas mauvais gré, si, rencontrant des « écueils, j'ai quelquefois hésité sur la route que « je devois prendre, ou si, sans m'en apercevoir, je « me suis par fois égaré. J'ai toujours pensé qu'il « valoit mieux convenir de mon ignorance dans les « choses que je n'avois pu apprendre, que de céder « à une mauvaise honte, et de courir après une fausse « gloire ».

Ce seroit être bien ingrat envers M. White, à qui nous devons déjà, outre plusieurs autres ouvrages, l'édition et la traduction des Instituts politiques et militaires de Tamerlan, et l'édition de la version syriaque du N. T., connue sous le nom de Philoxène, si, au lieu de lui savoir gré de la peine qu'a dû lui coûter la traduction d'Abd-allatif, nous nous arrêtions à relever quelques inexactitudes peu importantes, dans la seule vue de le critiquer. Nous ne souscrirons point assurément au jugement qu'il semble porter de son travail en disant : *Opusculum hoc meum, quantulumcumque sit, non esse magnæ mentis fœtum lubens confiteor;* mais nous sommes pleinement de son avis quand il ajoute : *est tamen in eo aliquis usus, qui mihi, quin in laudem cessurus sit, quid tandem est causæ cur dubitem ?* et tous les savans partageront assurément notre opinion (8).

(8) Nous ne pouvons nous priver du plaisir de donner à nos lecteurs un exemple de la modestie qui fait le caractère distinctif des vrais savans, en citant les dernières phrases de la préface de M. White : *Quantum sit id quod à me fuerit in Arabicis, Syriacis, Persicisve litteris adhuc præstitum, penès*

Avant de passer outre, nous devons observer que M. White a eu, mais suivant toute apparence, après que son travail étoit fini, communication d'une traduction latine manuscrite de tout l'ouvrage d'Abd-allatif, qui existe encore aujourd'hui dans les papiers de Pococke, et qui n'est, à ce qu'il paroît, que le brouillon informe de celle que le D. Hunt avoit entre les mains, et qui est perdue. M. White, pour que l'on pût comparer cette ébauche de Pococke et la traduction allemande de M. Wahl avec la sienne, a fait imprimer un long fragment de l'une et de l'autre à la fin du volume. Ce fragment répond à la partie du quatrième chapitre du premier livre qui occupe, dans la traduction de M. White, les pages 99—163. Dans cette notice, nous comparerons quelquefois la traduction de M. Wahl et celle de Pococke, avec celle de M. White.

Nous avons déjà dit que l'ouvrage d'Abd-allatif est divisé en deux livres : le 1.er livre contient six chapitres, le second en renferme trois.

Des six chapitres du 1.er livre, le 1.er traite des particularités relatives au sol et au climat de l'Ægypte en général; le 2.e des plantes, le 3.e des animaux,

alios judicium esto. Ipse, quod præ me feram, id omne huc redit; nihil scilicet fore mihi prius antiquiusve, quàm ut beneficiis tot tantisque, quæ in me collata sunt, possim haud indignus et esse et videri. Faxit D. O. M. ut Academiam quæ me non modo jacentem sustulerit, sed honoribus etiam auxerit, foveam, dum vixero, famæque ejus, quantum in me fuerit, colendæ, aut etiam, si res tulerit, aliquantulum ornandæ, numquam mihi voluntas desit.

le 4.e des monumens et autres objets d'antiquité, le 5.e des maisons, édifices, barques, et autres bâtimens employés sur le Nil; le 6.e de la nourriture des Ægyptiens, et de divers mets ou préparations de cuisine et d'office qui leur sont particulières.

Le 1.er chapitre du second livre est consacré à des considérations générales sur le Nil, les causes de son accroissement annuel, et les signes auxquels on peut connoître d'avance quelle sera la crue du fleuve. Le 2.e et le 3.e chapitre contiennent le récit de la famine affreuse qui affligea l'Ægypte pendant les années 597 et 598 de l'hégire, et de toutes les calamités qui en furent la suite.

Ce petit ouvrage est trop rempli de choses, pour qu'il soit possible de l'analyser de manière à faire connoître dans un extrait tout ce qu'il contient. Nous nous bornerons donc à choisir dans les deux livres, quelques-uns des traits qui nous paroîtront les plus propres à faire connoître l'exactitude et la justesse des observations de l'auteur, ou capables d'intéresser le plus grand nombre des lecteurs, et de leur inspirer le désir de connoître l'ouvrage en entier.

Dans le 1.er chapitre du 1.er livre, Abd-allatif expose quelques généralités sur l'Ægypte : il parle des deux chaînes de montagnes qui la bornent à l'est et à l'ouest, du cours du Nil, de l'époque et de la cause de sa crue annuelle, à laquelle est due la culture de ce pays, du limon que dépose le Nil, et auquel seul l'Ægypte doit sa fécondité; des saisons, de la nature du climat, et de son influence sur la

constitution physique des habitans; enfin, des vents auxquels l'Ægypte est exposée.

J'extrairai de ce chapitre deux observations par lesquelles l'auteur le termine. La première concerne l'année des anciens Ægyptiens. Abd-allatif remarque que les anciens habitans de l'Ægypte ayant observé que la culture de leur pays et sa fécondité étoient dues uniquement au Nil qui l'arrose, ils choisirent le commencement de l'automne, c'est-à-dire, l'époque à laquelle la crue du fleuve est complète, pour le renouvellement de l'année. M. Wahl, dans sa traduction allemande, fait dire à Abd-allatif que, suivant l'opinion des anciens Ægyptiens, c'étoit au Nil que leur pays étoit redevable de sa première culture : *das ihr Land die erste Kultur vom Nil empfangen*, ce qui n'est point la pensée de notre auteur. Elle a été bien rendue par Pococke, quoique dans un latin un peu barbare : *Cum cernerent prisci Ægyptii, culturam terræ ipsorum à Nilo suo esse.*

L'autre observation est relative aux vents auxquels l'Ægypte est exposée. Voici comment je la traduis : « Une autre particularité de ce pays, c'est « que ses habitans sont privés du vent d'est par la « chaîne de montagnes qui ferme l'Ægypte à l'Orient « et que l'on nomme *Mokattam* : cette montagne les « empêche de jouir de ce vent bienfaisant; et il « est bien rare qu'ils reçoivent le souffle du vent « d'est pur, si ce n'est obliquement. Ce fut sans « doute par cette raison que les anciens Ægyptiens

« choisirent pour la résidence de leurs rois, Memphis « et les lieux semblables qui sont le plus éloignés « des montagnes orientales, et le plus rapprochés « de la chaîne occidentale. Par la même raison, les « Grecs choisirent la situation d'Alexandrie, et au « contraire, ils évitèrent celle de Fostat, parce qu'elle « est voisine du Mokattam : car les lieux situés au « pied de la montagne en reçoivent bien plus d'abri « que ceux qui en sont éloignés. Outre cela, les « habitans ressentent plus tard les rayons du soleil, « en sorte que l'air qu'ils respirent conserve long- « temps la crudité de la nuit, et participe peu à « la coction qu'opèrent les influences du soleil. Aussi « remarque-t-on que les cantons de l'Ægypte qui « sont découverts et exposés au souffle du vent d'est, « ont une plus belle apparence que les autres. La « grande humidité de l'air est cause que la putré- « faction se développe promptement dans ce pays ; « que les rats, engendrés par le limon, y sont en grande « quantité : que l'on y trouve en abondance à Kous, « des scorpions, dont la piqûre est souvent mor- « telle ; et que le moucheron puant, les mouches « et les puces y durent une grande partie de l'année.

« Une autre particularité de ce pays, c'est que « quand le vent du sud souffle en Ægypte dans « l'hiver et le printemps, et même après cette saison, « il est extrêmement froid : on lui donne dans ce « pays le nom de *Marisi*, parce qu'il traverse « une contrée du pays des noirs, qui porte le nom « de *Maris*. La qualité froide de ce vent est due « à ce qu'il passe sur des étangs et des dépôts d'eaux

« stagnantes. La preuve de la vérité de ce que nous « disons ici, c'est que quand ce vent dure quelques « jours de suite, il reprend sa chaleur naturelle, « et il échauffe et dessèche l'air ».

J'observe sur ce passage que ni Pococke, ni M. Wahl n'ont compris ce que dit Abd-allatif de la crudité de l'air causée par la fraîcheur de la nuit, qui se prolonge plus long-temps dans les lieux abrités par le mont Mokattam, parce que cette montagne intercepte les premiers rayons du soleil et ne permet pas à cet astre de tempérer, par ses douces influences, cette qualité pernicieuse de l'atmosphère. Je ne citerai que la traduction de Pococke. *Deinde, quia sol ortum suum ipsis differt, rarò in eorum aëre maturescunt fructus et diù eos cohibet nox.* Ce savant a inséré le mot *fructus*, parce qu'il n'a pas aperçu que c'est à l'air même que notre auteur applique les idées de maturité et de crudité, et que d'ailleurs il paroît avoir mal entendu le mot qui signifie *crudité*, qu'il a dérivé de la racine *NAHA* (*noun, ha, ya*), au lieu de le dériver, comme il faut absolument le faire, de *NAHAA* (*noun, ha, élif*). M. Wahl est tombé dans la même faute, et il a donné à ce passage un sens encore plus éloigné de celui de l'auteur, quoiqu'il ait cherché à le justifier par une note. Je crois devoir donner la traduction du texte mot à mot en latin : *raraque est in aëre eorum concoctio, manetque diù in cruditate noctis.* De cette manière, ceci se lie parfaitement avec le reste du raisonnement de l'auteur.

Ma seconde observation a pour objet le nom propre

de lieu *Maris*, qui donne son nom au vent *Marisi* ou *Mérisi*. Abd-allatif a ignoré que *MARIS* μαρης est un nom copte qui signifie en cette langue *méridionale*, et que la Haute-Ægypte est ainsi nommée par les Coptes, qui appellent la Basse-Ægypte χημι. Makrizi a bien connu la raison de cette dénomination; et je suis étonné que M. Wahl, qui a eu quelquefois recours à la langue copte sans nécessité, ait été embarrassé sur l'origine de ce mot, et l'ait cherché dans le nom de Méroë.

Le second chapitre présente des détails intéressans sur les végétaux particuliers à l'Ægypte, ou qui lui étant communs avec d'autres pays, ont le plus attiré l'attention d'Abd-allatif, soit par leurs usages économiques, soit par leurs singularités, ou par quelque caractère qui les distingue de leurs analogues, cultivés dans d'autres contrées. Une attention qu'a toujours Abd-allatif, c'est d'indiquer les divers noms sous lesquels une même plante est connue en diverses provinces, ou les espèces différentes auxquelles le même nom est donné dans des pays différens. C'est ainsi qu'il observe que les cerises qu'on trouve en Syrie et dans l'Asie mineure sont inconnues en Ægypte (9), mais qu'on y donne le nom de cerises *(karasia)* à une espèce de pe-

(9) On peut voir, dans la description de l'Ægypte du consul Maillet, t. II, p. 285, la manière dont le visir d'un sultan de l'une des dynasties des Mamloucs s'y prit pour satisfaire, avec une célérité incroyable, le violent désir que ce prince avoit de manger des cerises. L'auteur dit avoir emprunté de Makrizi le récit de cette aventure.

tites prunes acides qui, à Damas, est connue sous la dénomination de *pêches* (*khaukh*) *d'ours* : « car, ajoute-t-il, en Syrie les prunes portent le « nom de *pêches* (*khaukh*) ; les pêches sont nom- « mées *duracines* (*durakina*), et les poires, « prunes (*idjas*) ».

Parmi les végétaux dont traite notre auteur, le *lébakh* (*persea* des anciens), le *djummeiz* ou sycomore, le *balsan* ou baumier, le *kolkas* ou arum colocasia, et le *mauza* ou bananier, sont ceux au sujet desquels il est entré dans de plus grands détails. Pour faire connoître la manière dont Abd-allatif a traité cette partie de sa narration, nous transcrirons ici tout ce qu'il dit du mauza ou bananier.

« Parmi les végétaux qui appartiennent à l'Ægypte, « est encore le mauza, qui se trouve aussi en grande « abondance dans le Yémen et dans l'Inde. J'en ai « vu aussi quelques-uns dans [cette partie de la « Syrie qu'on appelle] *Gaur*, et à Damas ; mais ils (10) « y avoient été importés d'ailleurs. Le mauza se « reproduit par des drageons qui naissent au pied « de l'arbre, semblables à ceux qui naissent au pied « du palmier. La principale tige qui porte le fruit « se nomme la *mère* ; quand on en a récolté le fruit, « on la coupe, et alors le plus ancien des drageons

(10) C'est-à-dire, cette partie de la Syrie qu'arrose le Jourdain, et qui est située entre les montagnes qui renferment, à une certaine distance, le cours de ce fleuve, à l'est et à l'ouest. Voyez *Reland, Palæst.*, p. 365, et *Abulf. Tab. Syr.*, p. 8.

« lui succède, et s'élève à la hauteur d'une ou deux « toises : cet arbre ressemble à un palmier menu. « On prétend que l'arbre du mauza vient originai- « rement du mélange de la colocasia, et d'un noyau « du fruit du palmier ; que pour produire ce vé- « gétal composé, il faut insérer un noyau de datte « dans l'intérieur d'une colocasia, et le planter ainsi. « Quoique ce récit paroisse suspect, il y a cepen- « dant des raisons qui semblent l'appuyer (11), et « le bon sens n'y répugne point. En effet, le mauza « a des feuilles semblables à celles du palmier, si « ce n'est que pour trouver cette ressemblance, il « faut supposer que dans le mauza les folioles se « sont réunies l'une à l'autre, en sorte qu'il semble « que ce soit une étoffe de soie verte déployée, ou

(11) Le sens que j'ai exprimé, a été également adopté par Pococke et par M. Wahl : cependant il faut, pour l'admettre, supposer ou une omission, ou une légère altération dans le texte : je soupçonne que le vrai sens est : « Quoique « cette opinion soit dénuée de preuves qui en attestent la vé- « rité, cependant le rapport des sens semble la rendre ad- « missible ». Suivant une autre opinion rapportée par Prosper Alpin, la production du bananier est attribuée à une combinaison de la canne à sucre et de la colocasia : *Aiunt multi insitam hanc plantam olim fuisse cannæ saccharinæ suprà culcassiæ radicem ;* il avoit dit précédemment, en parlant du sycomore : *Insitionem fici suprà morum plures illorum affirmant, veluti musam insitam quoque fuisse cannæ saccarum ferentis suprà radicem colocassiæ aliquibus est suasum, quod tamen nondum experientiâ verum esse didici.* Voy. *Pros. Alp., Hist. nat. Ægypti*, part. II.e, p. 41, et *ibid.*, p. 13.

« un drapeau vert d'une couleur lustrée et fraîche : « on pourroit dire que cette feuille doit sa forme « au palmier, et sa nature humide à la colocasia (12). « On connoit par-là que si la feuille du palmier « s'est divisée en plusieurs folioles, cela vient de « la qualité sèche qui domine dans le tempérament « de cet arbre : à cause de la grande humidité qui « se trouve, au contraire, dans le mauza, les diffé- « rentes folioles qui forment sa feuille, sont demeurées « unies, et n'ont point éprouvé de séparation. En « suivant cette idée, le mauza semble devoir sa ma- « tière à la colocasia, et sa forme au palmier. Si « vous considérez le bois et la feuille du mauza, « quand l'un et l'autre sont desséchés, vous y re- « marquerez les mêmes fibres et les mêmes filamens « qu'on observe dans le tronc et les feuilles du pal- « mier ; seulement vous verrez qu'ils sont mêlés d'une « substance humide qui les a rendus adhérens les

(12) La première feuille séminale que pousse le dattier venant de semence, semble justifier la comparaison que fait ici Abd-allatif de la feuille du bananier avec celle du palmier. « Cette feuille (dit M. Reynier, dans un mémoire inséré d'abord dans la Décade ægyptienne, t. III, p. 179, et ensuite dans les Mémoires sur l'Ægypte, t. III, p. 159 et suiv.) « est sillonnée de plusieurs plis très-saillans, qui se ter- « minent par des fentes quelquefois à peine sensibles, « d'autres fois très-profondes, et ordinairement inégales « entre elles..... On pourroit considérer ces plis comme des « folioles restées unies par un développement imparfait, et « qui indique déjà la composition des feuilles de la plante « adulte ».

« uns aux autres, et a rempli leurs interstices (13). « Ces filamens, au surplus, ne sont pas non plus étran- « gers à la colocasia, et on les y reconnoît facile- « ment quand on mange cette plante frite. Le fruit « se présente aussi en régimes comme sont les ré- « gimes du dattier : et une seule tige porte 500 « bananes et plus. A l'extrémité du régime est tou- « jours une banane que l'on appelle la *mère*, qui « n'a point de pulpe, et ne se mange point. Si on « fend cette banane, on trouve qu'elle est composée « de pellicules, ou enveloppes comme un oignon. « Deux de ces pellicules se répondent toujours, et « chacune d'elles recouvre la moitié de ce fruit « dans toute sa longueur : sous chacune de ces pel- « licules, vers la base, est une fleur blanche de la « grosseur d'une pistache ou d'une fleur d'oranger : « le nombre de ces fleurs est toujours de onze sur « deux rangées ; jamais le nombre n'est au-dessous « de onze : s'il excède, ce n'est que d'une seule tout au « plus, ce qui est même très-rare. Ces pellicules sont « comme les spathes qui enveloppent le fruit du « palmier, et les fleurs sont comme les fruits eux- « mêmes. Toutes ces enveloppes se fendent et s'ou- « vrent d'elles-mêmes peu à peu, dans le même ordre « dans lequel elles se recouvrent réciproquement.

(13) Voyez sur la manière dont est formé le tronc du palmier, le mémoire cité dans la note précédente. Une observation faite par l'auteur de ce mémoire, nous apprend que quand le tronc du dattier est refendu en planches et exposé à l'air, l'intérieur acquiert une dureté égale à celle de la circonférence.

« Alors paroît cette fleur blanche, que l'on peut « comparer à la datte lorsqu'elle est encore verte, « et qu'elle porte le nom de *balah* : elle contient « une substance humide et sucrée. Ensuite ces fleurs « tombent successivement, et elles laissent un petit « fruit noué. Quand ce fruit a pris un peu de crois- « sance, une autre enveloppe s'ouvre comme la « précédente, et la même chose se répète jusqu'à « ce que le régime entier soit développé. La peau « de la banane ressemble aussi à celle de la datte « fraîche, si ce n'est que celle de la banane est « très-épaisse, qualité qu'elle tient de la colocasia. « La pulpe de ce fruit a une saveur sucrée, mais « un peu fade, semblable à celle de la datte quand « on la mange fraîche avec du pain. Sa saveur su- « crée vient de la datte, et la fadeur qui l'accom- « pagne, provient de la colocasia. La forme même « de la banane ressemble à celle de la datte fraîche, « si ce n'est que la première est de la grosseur d'un « petit concombre, et d'une couleur tirant sur le « jaune et sur le blanc. C'est encore à la datte qu'elle « doit la couleur jaune, et à la colocasia qu'elle « doit la couleur blanche. Lorsqu'on recueille le « fruit du mauza, il est d'une couleur verte foncée, « et n'est pas bon à manger ; mais quand on l'a « laissé enfoui quelques jours [dans la terre], il « devient jaune et bon à manger. En le mangeant, « on ne trouve qu'une pulpe qui ne renferme ni « noyau ni rien que l'on soit obligé de rejeter, si « ce n'est la peau seulement : on diroit manger un « morceau de *khabith* [mets composé de beurre et

« de datte] facile à mâcher et à avaler ; mais si « on le regarde à la lumière, on y trouve un grand « nombre de petits grains, moins gros que des graines « de sénevé, d'une couleur entre le noir et le fauve, « pareils à ceux que l'on observe dans la figue. Ces « grains sont extrêmement tendres, et sont comme « les traces du noyau de la datte; mais à cause de « l'humidité qui domine dans le mauza, la substance « de ce noyau s'est amollie, s'est divisée en plu- « sieurs parties, et tellement confondue avec la « pulpe qu'on avale l'une avec l'autre (14). Ce fruit « a une odeur aromatique, qui n'est pas très-forte, « mais qui a cependant un certain piquant (15). Les « flatuosités que l'on rend par en haut quand on « en a mangé, au moment où la digestion commence « à se faire, ont une odeur agréable. Le fruit du « mauza est chaud et humide : sa chaleur est plus

(14) Pococke a manqué absolument le sens de l'auteur, en traduisant : *Estque hæc quasi nuclei dactyli nota, nisi quod ob multam suam humiditatem mollis sit. Conciditur autem, et carni admiscetur, et unà cum eâ inter edendum deglutitur.* Il est singulier que M. Wahl, qui ne paroît pas avoir fait usage du fragment que Pococke avoit fait imprimer de sa traduction, ait fait précisément le même contre-sens. Cependant la grammaire arabe suffit pour prouver que ce ne peut être là le sens de l'auteur.

(15) C'est-à-dire, *qui porte à la tête*. Pococke a traduit : *est etiam ipsi fermentatio quædam*, trompé sans doute par ce qui suit : mais le pronom qu'il a traduit par *ipsi* ne peut se rapporter dans le texte qu'à l'*odeur*, et non au fruit lui-même. M. Wahl, qui a longuement paraphrasé ce passage, a mieux entendu ces mots que Pococke.

« foible que son humidité : on peut dire qu'il est « chaud au premier degré et humide au second. « Il est aphrodisiaque et diurétique, et il donne « des vents; ses qualités ne s'éloignent pas beaucoup « de celles de la datte fraîche : il s'en écarte seule- « ment par l'excès de son humidité, qu'il tient de « la colocasia. Si l'union des qualités du palmier « et de la colocasia dans le mauza, est une com- « position de l'art, alors tout ceci confirme ce que « l'on en dit ; si c'est une composition de la na- « ture, nous avons d'autres exemples de combinaisons « merveilleuses de diverses espèces, tant dans les « animaux que dans les végétaux, et il faut compter « le mauza au nombre de ces combinaisons.

« Abou-Hanifa parle ainsi de ce végétal : le mauza, « dit-il, est naturel de l'Oman ; il croît à la manière « des papyrus (16) ; il a une racine très-grosse, et des « feuilles longues et larges d'environ trois coudées sur « deux, qui n'ont point, comme les feuilles du pal- « mier, une forme lancéolée, mais qui approchent de « la forme carrée. Le mauza s'élève droit à la hau- « teur d'une forte toise (17) ; des drageons naissent sans

(16) Pococke a traduit *germina autem juncea emittit*, ce qui ne représente pas le sens de l'original, qui signifie à la lettre, *germinat autem germinatione papyri.* M. Wahl a traduit, d'une manière un peu trop générale : *sie wæchst als eine schilfartige Pflanze.*

(17) Dans la traduction de Pococke on lit : *assurgit mauza erecta, expansa.* Le mot de l'original, KAMA, signifie une mesure, et répond à peu près à la toise. C'est le même mot dont notre auteur s'est servi plus haut, et que Pococke lui-même a traduit ainsi : *ab orgya ad duas orgyas assurgit.*

« cesse du pied, à l'entour de la plante, les derniers « toujours plus petits que les précédens. Dans le fort « des chaleurs, qui est la saison où ses fruits sont « mûrs, on coupe la mère au pied, et on prend « les grappes : alors le plus grand des drageons com- « mence à s'élever, et devient lui-même la mère, « tous les autres ne formant que des jets autour de « lui ; cette marche successive continue de la sorte « sans jamais cesser. C'est pour cela qu'Aschab (18), « disant un jour à son fils, comme le raconte Asmaï : « Pourquoi donc, mon fils, ne me ressembles-tu « point ? celui-ci lui répondit : Je suis comme le « mauza, qui n'est bon à quelque chose qu'après la

(18) M. Wahl remarque que ce personnage, qui doit être antérieur à la fin du second siècle de l'hégire, puisque Asmaï en a fait mention, lui est totalement inconnu. Je ne doute point qu'il ne soit question de cet Aschab, dont l'avarice a passé en proverbe, et qui mourut, suivant Abou'lféda, l'an 154 de l'hégire. On dit en proverbe : *plus avide qu'Aschab ;* et Reiske, qui rapporte ce proverbe dans ses notes sur Abou'lféda, y a joint un extrait curieux de Meïdani (V. *Abulf. annal. Mosl. ed. Adler.*, t. II, p. 31 et 632). Je rapporterai un trait de l'avidité d'Aschab, qui se trouve dans Meïdani, et que Reiske n'a point cité. Un jour des jeunes gens de Médine, qui jouoient près de lui, l'impatientoient par leurs jeux ; Aschab, qui étoit plaisant, leur dit : Que n'allez-vous plutôt chez un tel, où l'on fait aujourd'hui une noce ; vous y trouveriez mieux votre compte. Ils y allèrent aussitôt ; mais ils ne furent pas plutôt partis, qu'Aschab se dit à lui-même : Il se pourroit faire que ce que je leur ai dit fût vrai ; et sur-le-champ il les suivit jusqu'à la maison qu'il leur avoit indiquée ; mais, au lieu d'un festin de noce, il n'y trouva que ces jeunes gens, qui tombèrent sur lui et le maltraitèrent.

« mort de sa mère. Du moment où le mauza com-
« mence à pousser jusqu'à ce qu'il fructifie, il se
« passe deux mois ; et depuis la naissance des fruits
« jusqu'à leur maturité (19), quarante jours. Dans les
« lieux où ce fruit se produit, on en a tout le long
« de l'année : chaque régime porte depuis 30 jus-
« qu'à 500 fruits (20). J'ai vu chez un commerçant
« indien, des nattes très-belles, fines, colorées des
« deux côtés, d'une couleur très-agréable et qui
« sembloit être exactement celle d'une fleur ; on eut
« dit que c'étoit une étoffe de soie : elles étoient
« larges de deux coudées et demie, et toute leur
« longueur étoit d'un seul brin sans jointure. Comme
« je m'étonnois de la longeur d'un tel jonc, que je
« prenois pour celui qu'on nomme en Ægypte *samar*,
« il me dit que ce n'en étoit point, et que ces nattes
« étoient tissues de la feuille du mauza de l'Inde ;
« que l'on prenoit pour cela le côteau de cette feuille,
« qu'on le fendoit et le laissoit sécher, et qu'après
« l'avoir teint on en tissoit ces nattes ; qu'elles se

(19) Je crois que c'est là le sens de l'auteur ; et Pococke a traduit de même, *à flore emisso ad fructus adultos ;* cependant il me semble que pour trouver ce sens il faut substituer dans le texte IDJNA, *être à maturité*, à IDJRA, qui n'a point, je crois, un sens convenable.

(20) Abd-allatif a dit plus haut que l'arbre porte jusqu'à cinq cents *bananes*, et non 500 *régimes* : l'auteur qu'il cite ici, dit que chaque régime contient depuis 30 jusqu'à 500 bananes. Je présume qu'Abd-allatif, dans le premier texte, a voulu dire la même chose, mais qu'il a écrit par erreur SCHADJARAT, *arbre*, au lieu de IDHK ou KONW, *régime*.

« vendoient

« vendoient deux dinar pièce à Mabar (21), qu'il « y en avoit aussi dont le prix n'alloit qu'à deux « dirhem ; et il m'en fit voir de ces deux espèces ».

Je suis convaincu que les descriptions des plantes observées en Ægypte par Abd-allatif, ne peuvent pas aujourd'hui ajouter beaucoup aux connoissances que nous devons aux voyageurs éclairés qui, depuis deux siècles, ont visité cette contrée célèbre, et surtout à celles qu'a dû procurer l'expédition des François, et dont le public attend impatiemment la publication. Je me persuade néanmoins qu'on ne les lira point sans intérêt. Sans doute on sera bien aise de voir dans l'ouvrage même ce que l'auteur dit du baumier que l'on cultivoit encore de son temps en Ægypte, auprès d'Aïn-schems ou Héliopolis, dans un terrain bien enclos, de sept arpens *(faddan)* d'étendue, et les renseignemens qu'il donne sur la manière dont se faisoit cette récolte, et sur le produit moyen de chaque pied d'arbre. Peut-être aurois-je cité cette description par préférence à celle du bananier, si cette dernière ne m'avoit fourni l'occasion de rectifier plusieurs passages de la traduction de Pococke. Au surplus, mon but, dans cet extrait, n'est pas de communiquer aux lecteurs tout ce qu'il y a d'intéressant dans Abd-allatif, mais de les engager à recourir à l'ouvrage lui-même, et de faire voir en même temps combien il seroit

(21) Pococke a traduit *in foro*, et M. Wahl *am Bord ;* mais c'est, suivant l'auteur du Kamous, le nom propre d'un lieu situé sur la côte de l'Inde.

important d'en avoir une traduction exacte, accompagnée de notes critiques.

Les animaux particuliers à l'Ægypte sont l'objet du 3.e chapitre : ceux dont on y trouve des descriptions plus ou moins étendues, sont l'âne, le bœuf, dont il y a une espèce particulière nommée *khaïsi*; le cheval, le crocodile, le dauphin, le skink, l'hippopotame, la torpille, une sorte de tortue nommée, à cause de la forme de son écaille, *le bouclier*, et quelques autres poissons ou testacées. Mais l'article le plus étendu de ce chapitre, est celui dans lequel Abd-allatif décrit, dans le plus grand détail, la manière dont on fait éclore artificiellement des poulets en Ægypte; et cet article a d'autant plus d'intérêt pour les orientalistes, qu'il y donne les termes techniques employés pour désigner les procédés de cette opération, et que l'on chercheroit en vain, du moins sous cette acception, dans les dictionnaires.

Je ne m'arrêterai à aucune de ces descriptions, de peur d'être trop long, et parce que si j'en retranchois les détails, je leur ôterois leur principal mérite : mais je ferai observer que M. Wahl s'est trompé d'une manière singulière sur le sens d'un passage qui ne présente réellement aucune difficulté, et que Pococke a traduit très-exactement : ce qui prouve que M. Wahl n'a point effectivement profité du fragment publié par Pococke, que sans doute il n'a pu se procurer, et dont peut-être même il n'a pas eu connoissance. Abd-allatif, parlant du skink, recherché à cause de ses propriétés médici-

nales et aphrodisiaques, vraies ou supposées, dit qu'on lui fait la chasse préférablement au printemps, parce que c'est le temps de ses amours. « Quand on en a « pris un, ajoute-t-il, on le tue sur la place même, « on lui coupe les extrémités et la queue, dont on « laisse seulement une portion ; on lui fend le ventre « pour en tirer les viscères, en laissant seulement « la graisse qui les enveloppe et les reins ; ensuite « on le remplit de sel, on le recout, et on le sus- « pend à l'ombre pour le faire sécher » (22). Ce passage est rendu ainsi par M. Wahl : « Quand « on leur met à manger, dans le lieu qu'ils habitent, « de l'herbe nommée dhabbih, les yeux leur sau- « tent de la tête ; bien plus, leur queue se fend, leur « ventre crève, en sorte que les intestins se répandent « avec la graisse et les reins ; ensuite on les rem- « plit de sel, etc ».

Pococke et M. Wahl me paroissent aussi avoir tous deux manqué le sens de l'auteur dans la description de la tortue qu'il nomme *tirsa*, c'est-à-dire, bouclier. Abd-allatif dit que c'est une très-grande

(22) « Les paysans d'Ægypte portent au Caire des scinques, « d'où, par Alexandrie, on les transporte à Venise et à « Marseille pour l'usage des pharmacies de l'Europe : ces « lézards semblent avoir été écorchés ; ils ont une ouverture « longitudinale au ventre, par laquelle on en a retiré la « chair, les viscères et les os : ils ont ensuite été baignés « dans une saumure, puis ils ont été desséchés ; enfin ils ont « été enveloppés après avoir été remplis d'absinthe ou « d'autres herbes aromatiques ». (*Dict. raisonné univers. d'Hist. nat.*, par Valmont-Bomare. Lyon, 191, t. XIII, p. 104).

tortue, qui pèse quelquefois jusqu'à quatre *kantar*; « mais, ajoute-t-il, son disque, je veux dire l'écaille « qui couvre son dos ressemble à un bouclier, et a « une saillie qui déborde de près d'un palme au delà « de son corps ». On voit que c'est cette particularité qui lui a valu le nom de *bouclier*. Forskal donne une courte description de cet amphibie, mais sans l'avoir vu.

Pococke a traduit : *nisi quod concha ejus scilicet tergum osseum ipsi clypei instar sit, ex cujus corpore eminent prominentiæ circiter spithamales*. Ces derniers mots donnent un sens absolument contraire à celui de l'auteur, suivant lequel il n'est point question de parties qui sortent du corps à la longueur d'un palme, mais d'une saillie de l'écaille. M. Wahl a eu la même idée que Pococke. « Elle a, dit-il, des doigts propres à nager « (*Schwimmfinger*), garnis d'ongles qui saillent en « dehors de son corps d'un palme de long ». Je ne conçois pas où M. Wahl a trouvé dans Abd-allatif ces espèces de nageoires armées d'ongles. Si Pococke n'a pas bien rendu le sens du texte, du moins il n'y a pas fait de semblables additions.

(*La suite dans le prochain numéro.*)

BIOGRAPHIE.

Eloge de Marie-François-Xavier *Bichat, prononcé dans l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine de Paris, le 14 germinal an XI, par* P. *Sue, professeur et bibliothécaire, à l'ouverture de son cours de bibliographie médicale.*

Ce génie a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

MALHERBE, liv. VI, Consol. à M. DUPERRIER.

S'IL est quelque tribut légitimement dû aux savans après leur mort, et dont l'acquit soit agréable à ceux qui le leur payent, c'est sans contredit celui de rendre publique leur histoire. On travaille volontiers à lier les divers événemens de leur vie, et à rassembler les traits épars, sous lesquels ils ont peint leur ame dans les différentes productions de leur génie : on se fait un plaisir et même un devoir de faire passer à la postérité ces espèces de tableaux parlans, ces éloges académiques faits pour rappeler des souvenirs, dont sans eux il ne fut resté aucune trace. Un des grands philosophes de nos jours, le célèbre d'Alembert, a exposé, avec autant de raison que de goût (1), les préceptes les plus sûrs pour la composition des éloges. Les leçons qu'il donne, les exemples qu'il cite

(1) Voyez l'article *éloge* dans l'Encyclopédie.

pour modèles, ne laissent rien à désirer sur ce sujet. Mais la grande difficulté consiste dans l'observation de ces préceptes, de ces leçons, dans l'application de ces exemples. Vicq d'Azyr, nom à jamais immortel, surtout dans les fastes de l'ancienne Société de médecine, toi seul, peut-être, as su employer avec sagacité l'ensemble de ces observations, en tirer la substance la plus propre à frapper les esprits, et en former habilement la matière de ces éloges philosophiques, dont on attendoit avec tant d'impatience la lecture, qu'on écoutoit avec tant d'attention, qu'on lit encore avec tant de plaisir et de fruit. Ne pouvant atteindre à la majesté de ton style, essayons au moins de marcher sur tes traces : efforçons-nous de présenter nos idées, de manière qu'elles répondent à l'intérêt qu'inspira à tous les savans le professeur Bichat. Guidés par les orateurs qui ont déjà célébré sa mémoire (2), nous louerons Bichat comme il a vécu, c'est-à-dire, avec simplicité et sans exagération; nous n'avons pas d'anecdotes à citer sur sa personne : sa vie est toute entière dans ses cours et dans ses écrits, comme l'éloge

(2) 1.° Les CC. *Lepreux* et *Roux*, discours prononcés sur la tombe de Bichat le jour de son inhumation; 2.° notice historique sur la vie et les écrits de Bichat, lue à la Société médicale d'émulation, par le C. *Husson;* 3.° précis historique sur Bichat, à la tête du 3.e volume de son Anatomie descriptive, par le C. *Buisson*, son parent et son ami : voyez aussi l'éloge court, mais bien frappé, qu'a fait le C. Hallé de Bichat, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la séance publique de l'école de médecine, du 5 brumaire an XI, pag. 22.

d'un législateur est tout entier dans les lois qu'a enfantées son génie.

Citoyens élèves, c'est vous, c'est votre instruction que j'ai eu principalement en vue dans la composition de cet éloge ; c'est à vous que je le dédie, à ceux d'entre vous surtout qui furent les disciples, les collaborateurs, les amis de Bichat. Quelque foibles que soient les talens du panégyriste, il espère que vous applaudirez au moins aux efforts qu'il a fait pour répondre à vos vœux, à ceux de ses collègues, j'ajouterai même à ceux du public.

Afin de ne rien omettre d'essentiel dans un sujet aussi intéressant, j'ai cru devoir partager ce discours en deux parties, qui contiendront, la première, l'histoire de la vie de Bichat, et de sa méthode d'enseigner ; la seconde, l'analyse de ses différentes productions, que je terminerai par des détails sur sa maladie et sur sa mort, et par l'exposé de sa vie morale, c'est-à-dire, des vertus et des qualités du cœur qui l'ont fait estimer et chérir de tous ceux qui l'ont connu (3).

PREMIÈRE PARTIE.

Marie-François-Xavier BICHAT naquit le 11 novembre 1771, à *Thoirette*, département de l'Ain,

(3) Nous pouvons donner pour preuve du grand intérêt qu'ont pris les élèves au récit des travaux et des vertus de Bichat, l'affluence avec laquelle ils se sont portés à l'amphithéâtre de l'école, pour entendre son éloge ; ce local, quoique très-vaste, étoit entièrement rempli.

ci-devant province de Bresse. Il fut le premier fils de *Jean-Baptiste Bichat*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, qui lui prodigua, dans l'âge tendre, tous les soins, toutes les attentions propres à former son cœur et à éclairer son esprit. Rien n'égale la force des impressions que l'on reçoit dans le premier âge (4) : alors les organes, à mesure qu'ils se forment et qu'ils se développent, prennent le ton convenable à l'espèce d'instruction que l'enfant doit acquérir. Le père de Bichat, pénétré de cette vérité, ne négligea rien pour mettre à profit les dons que la nature avoit accordés à son fils, et qui lui furent très-utiles dans ses premières études.

Mais à quoi serviroit de détailler ses succès en ce genre ? à quoi serviroit de s'appesantir sur cette période de sa vie, dans laquelle l'imagination se plaît trop souvent à rechercher les traces des grands hommes ? Si Bichat a été couronné plusieurs fois dans le cours de ses humanités ; s'il a brillé dans des exercices publics sur la physique et sur les mathématiques, ses triomphes en ce genre lui ont préparé et facilité ceux qu'il a obtenus depuis dans d'autres sciences. Nous dirons de lui, comme il a dit de Desault, et avec autant de vérité, *qu'à l'âge où l'ame, encore fermée à la réflexion, semble n'avoir de penchant que pour le plaisir, apprendre fut son premier besoin, savoir sa première jouissance, et devancer ses camarades sa première passion.*

(4) Ce que l'on nous inspire en sortant du berceau,
En naissant avec nous, nous suit jusqu'au tombeau.

Quand il s'agit du choix d'un état, ce sont le plus souvent des circonstances, des convenances particulières, des intérêts de famille qui le décident; les parens se trouvent quelquefois alors dans la nécessité d'aplanir des difficultés, de combattre des dégoûts, des répugnances : en présentant à un jeune homme les objets d'où elles naisssent, sous un aspect intéressant, on peut piquer sa curiosité, et fixer habilement ses regards, par différens motifs, sur un état, pour lequel il sembloit avoir de l'aversion. Par des soins bien dirigés, par des raisons surtout qui frappent son imagination prévenue, on vient à bout d'affermir une vocation jusqu'alors indéterminée et irrésolue.

Dans un art comme le nôtre, dont les dehors n'ont rien que de repoussant, dont les premières études éloignent plutôt qu'elles n'attirent, il faut quelque chose de plus que la vocation; il faut une initiation particulière presque dès l'enfance; il faut que le novice ait souvent sous les yeux les objets qui doivent par la suite être le sujet de ses études; il faut enfin qu'il soit familiarisé de bonne heure avec tout ce qui conduit à la connoissance de la médecine. Bichat eut l'avantage de jouir, dans le sein même de sa famille, de cette espèce d'initiation. Né d'un père médecin, il a reçu de lui les premiers rudimens, les premières leçons de cet art; formé dès ses premières années au langage médical, accoûtumé à voir l'application des préceptes, avant de connoître les préceptes eux-mêmes, il eut, comme l'observe judicieusement un de ses panégyristes (5),

(5) Le C. Buisson, p. 322 de son Précis histor. sur Bichat.

« il eut tout l'avantage de cette éducation d'exemple, « qui dispose insensiblement à un genre déterminé de « travail ; éducation si puissante, qu'on a souvent lieu « de la regretter, quand on ne l'a pas reçue ; éducation « que plusieurs ne dédaignent que parce qu'ils sont in- « capables d'en apprécier les heureux effets ».

Ce fut à Lyon que Bichat se livra pour la première fois aux travaux de l'anatomie. Ce qui coûte le plus alors, ce qui éloigne plusieurs jeunes gens de ces travaux, c'est la répugnance qu'inspire naturellement la dissection des cadavres ; et on a déjà beaucoup gagné, quand on a surmonté cette répugnance. Bichat n'eut pas même besoin de la vaincre : instruit par son père des premiers élémens de l'anatomie, il y prit goût dès son jeune âge, et lorsqu'il y eut fait quelques progrès, la nature lui parut aussi belle sous les tristes dehors qui la montrent aux médecins, que sous les couleurs si diversifiées qu'elle présente aux recherches du botaniste ; on eût dit que ces tristes réduits où l'anatomiste l'étudie, se transformoient pour Bichat en ces agréables séjours où le botaniste la cultive.

A cette époque brilloit dans toute sa splendeur la réputation d'un des plus fameux chirurgiens du siècle dernier, de celui qui peut-être a formé le plus d'élèves en chirurgie, de celui dont les découvertes théoriques et pratiques ont le plus enrichi cette science ; en un mot, du célèbre Desault. Son génie ardent et actif entraînoit tous les esprits vers la chirurgie. Ses élèves, pleins du feu qui l'animoit, répandoient dans les départemens sa doctrine. Bichat l'embrassa, sitôt qu'il la connut, et se livra tout entier, à Lyon, à l'exercice

de la chirurgie : il eut pour guide et pour maître M. *Petit*, alors chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville, nom qui rappelle à la fois les vertus les plus modestes et les talens les plus distingués. Bichat travailla avec tant d'ardeur, et fut si assidu à remplir ses devoirs, qu'il obtint l'entière confiance de cet habile praticien, dont il devint le collaborateur et l'ami.

Il étoit heureux et l'eût toujours été, si les fureurs révolutionnaires, qui agitèrent Lyon plus que toutes les autres villes, et qui transformèrent bientôt cette cité en un tas de décombres, ne l'eussent obligé de la quitter : il avoit encore un autre motif pour s'éloigner, celui de se soustraire à une réquisition, qui détruisoit tous ses projets d'étude. On lui a fait à ce sujet un reproche qu'il ne méritoit pas : car tout le monde a su dans le temps, et il le répétoit à qui vouloit l'entendre, qu'il n'avoit cherché à échapper à la réquisition, que dans l'intention bien sincère de se rendre plus utile à sa patrie : en effet, son dessein étoit, après avoir suivi pendant quelque temps les hôpitaux, pour acquérir plus d'habileté en chirurgie, de postuler une place de chirurgien dans les armées.

Bichat regardant la capitale comme l'asile le plus sûr qu'il pût choisir, vint à Paris en 1793, et s'y établit sans aucune espèce de recommandation. Entre tous les hôpitaux qu'il visita, ce fut l'Hôtel-Dieu qu'il fréquenta de préférence, tant à cause de la célébrité du maître qui étoit à la tête de la chirurgie de cet hôpital, que parce que c'est une école où les cas de pratique, qui se renouvellent sans cesse, mettent un élève à même de cultiver également la théorie et

la pratique de l'art. Ce n'est, en effet, que dans un grand hôpital qu'il peut apprendre à connoître et à distinguer les différentes nuances de la vie, les horreurs même de la mort ; ce n'est que là qu'il peut, plus librement qu'ailleurs, chercher, dans les organes privés de la vie, les causes de leurs maladies : ce n'est que là, qu'observateur attentif et exact, il s'habitue à lire dans les yeux, dans les traits du visage, dans les gestes, dans le maintien du malade, et à y découvrir certains signes caractéristiques, qu'il chercheroit en vain dans les livres, et sur lesquels cependant il est si important de ne pas se méprendre.

En suivant l'Hôtel-Dieu avec la foule des élèves, et sans chercher à se faire remarquer, Bichat n'avoit d'autre but que de s'instruire et d'acquérir les talens nécessaires pour réussir dans l'exercice de l'art. Une circonstance heureuse le tira de la route obscure qu'il suivoit, et le plaça, en peu de temps, dans une position brillante qu'il n'espéroit pas. Voici quelle en fut l'occasion (6) :

C'étoit un usage établi dans l'école de Desault, que certains élèves choisis se chargeassent de rédiger, en forme d'extrait, pour le lendemain, le sujet de la leçon de la veille : cet extrait, lu après la leçon du jour, avoit un double avantage, celui de rappeler une seconde fois aux élèves d'utiles préceptes, et celui de suppléer à l'inattention assez ordinaire du plus grand nombre dans une première leçon. Desault, un jour,

(6) Voyez le précis historique sur Bichat, in-8.°, par Buisson, p. 322.

avoit disserté long-temps sur la fracture de la clavicule, et s'étoit efforcé de démontrer l'utilité du bandage qu'il avoit imaginé pour cette fracture. L'élève qui devoit recueillir les détails, se trouva absent; Bichat s'offrit pour le remplacer, et fut accepté. L'extrait qu'il rédigea, et qu'il lut le jour suivant, en présence du chirurgien en second, comme c'étoit l'usage, excita la plus vive sensation : la précision et la netteté de ses idées, l'exactitude scrupuleuse de son résumé, annonçoient plutôt la dictée d'un professeur que la répétition d'un élève. Bichat, en se retirant, fut comblé d'éloges et couvert des applaudissemens réitérés de ses camarades et du C. *Manoury*, qui présidoit à cette séance (7). Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de faire part à Desault d'une anecdote si honorable pour Bichat. Juste appréciateur des talens, accoutumé à les encourager, à les cultiver partout où ils se rencontroient, Desault fit venir Bichat, l'interrogea, et dès les premiers entretiens qu'il eut avec lui, il le jugea. Il y a, entre certains hommes, une sympathie de cœur et d'esprit qui est telle, qu'elle n'en demeure pas à l'estime, qu'elle va jusqu'à la bienveillance, d'où elle arrive ensuite à l'attachement, qu'elle persuade réciproquement, et qui établit entre deux individus, dès la

(7) La mort a aussi moissonné cet habile homme au commencement de sa carrière, dont il avoit illustré les premiers pas : il périt au moment où il venoit d'être nommé suppléant de Desault, dans la place de professeur adjoint de clinique externe à l'école de médecine de Paris. Voyez la notice sur sa vie, 4.e vol. du Journal de Desault, p. 228, et p. 33 du 1om. I de ses œuvres chirurgicales, publiées par Bichat.

première fois qu'ils se voient, une union que le temps ne fait que fortifier et accroître. Cette espèce de sympathie a été la source du bonheur dont a joui Bichat tant qu'il a vécu avec Desault, qui le fixa près de lui, l'adopta comme son fils, et l'associa à ses travaux. Telle a été la première origine de la réputation de Bichat, origine également honorable pour le maître et pour le disciple, puisqu'elle prouvoit le mérite distingué de l'un et le discernement judicieux de l'autre.

Un jeune homme, vivant avec un des premiers chirurgiens de l'Europe, placé avantageusement pour en recueillir tous les jours les leçons, pour en recevoir des conseils utiles, devoit naturellement voir en perspective dans l'avenir une fortune assurée, s'il avoit le bon esprit de connoître tout l'avantage de sa position, et s'il savoit la mettre à profit. Bichat en sentit tout le prix; il fit plus, il sut l'employer utilement à son avancement. J'ai dit qu'il partagea les travaux de Desault: en effet, outre son service ordinaire de chirurgien externe à l'Hôtel-Dieu, outre la rédaction de beaucoup d'observations cliniques, il accompagnoit toujours son maître, toutes les fois qu'il faisoit des opérations au dehors; il visitoit une partie de ses malades; il l'aidoit encore dans ses recherches sur divers points de la chirurgie: enfin, la confiance de Desault dans Bichat étoit si grande, qu'il le chargeoit souvent de répondre par écrit aux consultations en grand nombre qu'on lui envoyoit des départemens.

Desault, vers les derniers temps de sa vie, avoit entrepris un cours fort étendu sur les maladies des os; matière alors encore neuve, et qui, traitée depuis peu

avec le mérite dû à son importance, par un habile maître, par un de nos collègues (8), remplit aujourd'hui les vœux de nos élèves. Bichat étoit chargé par Desault de présenter, avant chaque leçon, sur le point qui en devoit faire le sujet, l'exposition méthodique de la doctrine des différens auteurs, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Il s'acquitta de ce nouveau travail avec son exactitude et ses talens ordinaires.

Des travaux si multipliés pourroient ne paroître à quelques personnes qu'un enchaînement successif de fatigues et de peines; on écartera une pareille idée, si l'on réfléchit que l'exercice continuel de nos facultés donne à notre esprit un sentiment de vigueur qui ne se fût pas développé, s'il n'eût pas été excité. Qu'il est donc heureux celui qui connoît le prix du temps! Ce temps, qui marche pour tous d'un pas égal, ce temps présent qui *est gros de l'avenir*, comme disoit Léibnitz, n'est court que pour ceux qui n'ont pas l'art d'en faire un utile emploi; le travail et le génie le font durer en le remplissant, et en laissent encore pour l'amusement à l'homme le plus laborieux, à ce petit nombre d'êtres, dont l'ame active, comme celle de Bichat, conserve, acquiert même de l'énergie, au milieu des occupations nombreuses qui les pressent de toute part, sans jamais les surcharger. Aussi le plaisir est-il pour

(8) Ce maître s'est enfin montré, et la rédaction des leçons du C. Boyer, sur les maladies des os, que vient de publier le C. Richerand, 2 vol. in-8.°, remplit les espérances du public, et un vide qui restoit dans l'art.

ceux-ci, comme l'a très-bien dit un philosophe moderne (Condorcet), un éclair qui les frappe d'une étincelle vive et brillante, tandis que, pour les êtres désœuvrés, c'est un jour obscur, dans lequel ils se fatiguent en vain à chercher une lueur qui fuit toujours loin d'eux, à mesure qu'ils s'en approchent.

Un des grands avantages que retira Bichat de sa liaison avec Desault, fut celui de se mettre à même de prendre par la suite cet essor que donne une grande émulation et la noble ambition d'atteindre dans une science au plus haut degré de savoir et d'expérience. Si Bichat, par son application continuelle, par ses études constantes et sans cesse renouvelées, n'eût pas acquis un fonds de connoissances, suffisant pour se procurer les moyens de se soutenir par lui-même, combien sa position eût été désastreuse, lorsqu'une mort inopinée et presque subite lui enleva (en 1795) son maître et son bienfaiteur ? Mais cette mort n'apporta aucun changement à ses fonctions et à ses travaux; il n'en fut que plus ardent et plus actif à parcourir la carrière, dans laquelle il étoit lancé. Après avoir payé à Desault le tribut de larmes qu'il lui devoit, autant par reconnoissance que par amitié; après avoir rendu à sa mémoire un hommage digne de lui (9), le premier soin dont s'occupa Bichat, fut celui de se livrer, comme lui, à l'enseignement.

Il avoit appris, par son exemple, que la meilleure manière de s'instruire est celle d'enseigner, et que

(9) Voy. le 4.e vol. du Journal de Chirurgie que Bichat a terminé et a publié.

ce

ce moyen est un de ceux qui conduit à la célébrité dans notre art. En effet, l'enseignement est un lien qui attache celui qui apprend à celui qui s'instruit, un point d'appui commun qui soutient l'attention de l'un et la mémoire de l'autre : Bichat en a fixé lui-même les principes généraux, avec leur application particulière à chaque partie de la science. Il a dit que la méthode trop minutieuse, remplie de divisions et de subdivisions à l'infini, ressemble à ces tableaux où l'on ne distingue rien, à force d'y trop voir. Il savoit que trois qualités surtout rendent utile la méthode d'enseigner : la science du maître, la clarté avec laquelle il s'explique, et l'affection qu'il a pour ses élèves. Aucune de ces trois qualités n'a manqué à Bichat : son savoir étoit universellement reconnu; ses leçons étoient claires et toujours à la portée des élèves; son affection pour eux étoit sans bornes; elle présentoit l'image du commerce réciproque de l'amitié instruite et de l'amitié qui cherche à s'instruire. Il développoit dans l'ame de ses élèves l'enthousiasme de la science, et, suivant l'expression d'un des orateurs qui ont célébré sa mémoire (10), les froids débris de l'homme mort sembloient s'animer sous ses mains, pour révéler à ses auditeurs les secrets de la nature.

A ces qualités, bien précieuses dans un professeur, il en joignoit une autre qui n'est pas sans mérite, parce qu'elle facilite beaucoup le succès de l'enseignement. Il avoit une voix pleine, égale; ses

(10) Voyez le discours déjà cité du professeur Hallé.

sons, distinctement articulés, ne prêtoient à aucune équivoque, moyen sûr et efficace pour fixer l'attention. *Fontenelle* nous apprend que le célèbre anatomiste *Duverney* ne dut sa première réputation, dans l'enseignement de l'anatomie, qu'à sa voix, qu'à son geste, qu'au feu de ses expressions pittoresques, à l'élégance de ses tours oratoires, à l'énergie enfin de sa prononciation.

Bichat, en enseignant, savoit aussi tenir un juste milieu entre le doute et la certitude dans les matières, principalement physiologiques, sur différens points desquelles il n'y a pas de données certaines et positives. Il n'avoit pas la manie de vouloir tout expliquer : douter avec *Descartes*, hésiter avec *Stahl*, ne rien assurer avec *Boerhave*, telle étoit sa règle. Mais aussi quand une fois il avoit acquis, par ses méditations ou par ses expériences, la vérité d'une proposition qui jusqu'alors avoit été regardée comme hypothétique, il la soutenoit avec feu et persévérance ; il la présentoit en outre avec tant de clarté et de méthode, il savoit si bien la faire valoir, qu'il portoit la conviction dans les esprits les plus disposés à l'incrédulité.

L'ardeur avec laquelle Bichat se livra à l'enseignement, ardeur qu'il poussa trop loin, lui devint funeste ; car, dès la première année de ses cours, une hémopthisie considérable, qui mit sa vie en danger, l'obligea de les interrompre, et le retint au lit pendant assez long-temps ; mais à peine sa santé fut-elle rétablie, qu'il oublia le péril qu'il avoit couru, et qu'il ne craignit pas d'en courir de plus grands,

en se livrant de nouveau, et avec encore plus d'activité, aux cours d'anatomie et aux dissections, en multipliant les expériences sur les animaux vivans, dans la vue, 1.° de vérifier celles déjà connues; 2.° de déterminer exactement le point d'où il falloit partir pour en faire de nouvelles. Quoiqu'il eût dans les CC. *Hai* et *Roziere* de zélés coopérateurs, en état de partager ses travaux, de faire des démonstrations particulières et de préparer ses leçons, il lui arrivoit souvent de faire lui-même ces démonstrations et ces préparations.

Les cours anatomiques et physiologiques prenoient presque tout son temps; cependant il se hasarda à faire encore un autre cours, celui d'opérations. C'étoit un coup d'essai qu'il tentoit, et par lequel il voulut prouver, contre l'opinion commune, qu'un jeune homme pouvoit apporter, dans un cours d'opérations, toute l'exactitude et tous les développemens qu'il exige. Sa tentative fut plus heureuse qu'il ne l'avoit espéré : environ 80 élèves, qui suivirent ses leçons, admirèrent la clarté de ses descriptions, son attention scrupuleuse dans les détails opératoires, jointe à la solidité des principes théoriques qu'il établissoit; il n'eut de si grands succès, que parce qu'il étoit en état d'exécuter au lit des malades tout ce qu'il enseignoit.

Depuis long-temps, et presque aussitôt après la publication de ses dissertations sur la chirurgie, dont nous parlerons bientôt, Bichat avoit quitté la pratique de cette science, pour se livrer à celle de la médecine. La fondation d'une école clinique à l'hôpital de la Cha-

rité, par le C. *Corvisart*, ne contribua pas peu à ce changement d'occupations. Alors étoient disparues ces vaines suppositions médicales, dont l'ignorance et l'habitude avoient si long-temps prolongé la durée ; alors la partie élémentaire de la médecine avoit changé de face, en se dépouillant des richesses imaginaires, qui ne faisoient que la surcharger, sans la rendre plus utile. En effet, à mesure que les sciences font des progrès dans la connoissance des faits, les anciennes hypothèses se dissipent, parce qu'elles n'étoient fondées que sur des erreurs et des illusions. On n'ose plus proposer des explications qu'un nouveau fait va rendre vaines ; et aujourd'hui tous les vrais savans se livrent uniquement à la recherche des phénomènes et des lois de la nature, laissant à un petit nombre d'esprits orgueilleux, qui dédaignent l'observation lente et pénible, le plaisir de forger dans leurs cabinets des systèmes erronés, et de renfermer l'immense nature dans les limites étroites de leur génie.

Bichat, persuadé que l'exercice de la médecine au dehors ne lui fourniroit que peu d'occasions d'observer, les chercha sur un grand théâtre, où il étoit sûr de les trouver ; il sollicita donc, ou plutôt on sollicita pour lui (car sa délicatesse à cet égard étoit telle, qu'il eût craint, en demandant une place, qu'on ne l'accusât de vouloir s'élever à un poste au-dessus de ses forces) ; on sollicita donc pour lui une place de médecin au grand hospice d'Humanité, et elle lui fut accordée.

Si les fonctions de l'homme de l'art sont toujours belles, elles le sont encore plus, lorsqu'il les exerce

dans l'asile du pauvre : là, point de protecteur, point d'aliment à la cupidité; la Renommée n'approche guères de ces retraites de l'indigence; tout s'y tait, hormis les sanglots de la douleur. Les victimes de la misère, celles de la maladie et de la mort, entassées, confondues, offrent ici à l'ame sensible un tableau déchirant, dont la générosité, la vraie bienfaisance, la tendre pitié peuvent seules adoucir les nuances. Disons-le à la louange des ministres de santé de l'Hôtel-Dieu et des autres hôpitaux, il est impossible de se livrer avec plus de zèle, de courage et de désintéressement, aux devoirs augustes qu'ils remplissent; il est peu de citoyens qui, comme eux, puissent dire aussi souvent à la fin de leur journée : *J'ai fait tous mes efforts pour défendre la pauvreté contre le besoin et la douleur; le repos que je vais goûter sera doux et paisible, puisque j'ai répandu le calme et la consolation dans le sein des malheureux.*

Parmi les moyens propres à combattre les maladies, celui que Bichat regardoit comme le plus sûr, étoit de les étudier au lit même des malades, et non dans les livres : *Malheur*, disoit-il, *au médecin qui ne connoît les maladies que sous les couleurs souvent mensongères que leur prêtent les auteurs !* On ne peut mieux, en effet, comparer leurs livres qu'à des verres placés entre nous et la nature, qui grossissent ou diminuent les objets, suivant la manière de voir de l'auteur, qui embellissent souvent le faux à l'aide de l'illusion du vrai, et qui nous conduisent quelquefois au mal par la route du

bien. Il n'y a donc que l'habitude de voir, et de bien voir (car, comme l'a dit Condillac, on peut voir beaucoup et ne rien apprendre; ajoutons qu'on peut de même voir beaucoup de malades et point de maladies); il n'y a, dis-je, que l'habitude de bien voir, sans le secours des livres, qui donne au médecin le droit de prononcer avec assurance et sans erreur. Or, c'est ainsi que voyoit Bichat; et afin de trouver des occasions plus fréquentes de méditer, il ambitionnoit comme une faveur l'occasion de remplacer ses confrères, lorsque la maladie ou quelque autre cause légitime les empêchoit de remplir leurs fonctions. Il nous apprend, dans le discours préliminaire de son Anatomie descriptive (page XXXI), qu'il a interrogé la nature, plus sur le cadavre que dans les livres, plus dans les organes des animaux vivans, que dans les livres physiologiques, et la médecine, plus au lit des malades que dans les livres des médecins. C'est dans le même sens que *Stoll* disoit à ses disciples : *Ce n'est plus dans les écrits des hommes, c'est au sein même de la nature qu'il vous faut prendre des leçons.*

Après avoir consacré presque tout le jour à l'enseignement; lorsque le soir Bichat rentroit chez lui excédé de fatigue de corps et d'esprit, au lieu de prendre un repos qui lui étoit nécessaire, il passoit une partie de la nuit à composer ces ouvrages précieux qui immortaliseront sa mémoire, et dont nous allons rendre compte dans la seconde partie de cet éloge.

Deuxième Partie.

En 1791, Desault commença à publier un Journal de Chirurgie, à la tête duquel il mit cette épigraphe pleine d'énergie, et que tout homme de l'art devroit avoir toujours présente à l'esprit : *occidit, qui non servat* (11). Ce journal, le fruit de l'étude et de l'expérience, fut interrompu par des circonstances particulières ; Desault alloit le reprendre, lorsque la mort l'enleva. Les matériaux, qu'il avoit laissés, furent confiés à Bichat, qui les rassembla, y mit la dernière main, et en forma un 4.e volume, qui a paru en 1792. C'est dans ce volume que Bichat a placé une notice historique sur la vie de Desault, mort à l'âge de 51 ans, aimé, dit Bichat, de tous ceux qui l'ont connu, peu regretté de ceux qu'il éclipsa, mais admiré de tout le monde.

Depuis long-temps, Desault avoit le projet de réunir dans un cadre régulier et méthodique toutes les découvertes dont il avoit enrichi la chirurgie : il avoit aussi l'intention de refondre son journal, d'en retrancher tous les faits isolés, et de ne conserver que ceux dont l'ensemble pouvoit fournir des indications générales, et concourir avec d'autres à former un code de doctrine chirurgicale. Ses grandes occupations ne lui permettant pas de remplir seul cette tâche, il s'étoit associé Bichat, qui y travailloit sous ses yeux. A sa mort, tous les matériaux étoient déjà recueillis, et en partie classés, en sorte que

(11) Qui ne préserve pas de la mort, quand il le peut, devient homicide.

Bichat n'eût qu'à suivre le plan que lui avoit tracé Desault ; plan qu'il a exécuté par la publication de deux volumes in-8.°, sous le titre d'*Œuvres chirurgicales de Desault*, ou *tableau de sa doctrine et de sa pratique, dans le traitement des maladies externes.* Un bel éloge, placé à la tête de cette collection, sous le titre modeste *d'Essai sur Desault,* plus ample que celui dont il a été question ci-dessus, peint avec autant d'énergie que de vérité ses immenses travaux, et on y trouve différens traits intéressans de sa vie privée.

Les maladies des voies urinaires offrent un des exemples les plus remarquables des rapides progrès qui, depuis un demi-siècle ont illustré la chirurgie française. Rarement observées par les anciens, ces maladies ont à peine fixé leur attention, et ce n'est réellement que depuis l'introduction du mal vénérien en Europe, qu'elles ont été bien décrites ; encore l'empirisme et le charlatanisme s'en sont-ils d'abord emparé ; et vers le milieu du dernier siècle, leur traitement fut abandonné à la médecine emplastique, alors dominante ; Daran crut, en variant la composition de ses bougies, accommoder leurs vertus à chaque cas de pratique. Il eut quelques succès qui furent l'effet, non comme il le prétendoit, des médicamens emplastiques dont étoient composées ses bougies, mais de la compression qu'elles exerçoient sur l'urètre.

L'invention des sondes de gomme élastique a été plus utile : plus souples que les bougies, quoique agissant de la même manière, elles ont produit et

produisent encore d'heureux effets dans le traitement des maladies des voies urinaires. Desault, qui sentit tout le prix de ce moyen, imaginé par un artiste industrieux (M. Bernard), en sut tirer un parti avantageux ; son journal de chirurgie contient les préceptes qu'il a donnés sur cette matière : Bichat les a rédigés dans un ordre méthodique, y a ajouté un grand nombre de faits qui lui sont particuliers, avec plusieurs vues nouvelles sur les nombreuses causes des rétentions d'urine ; le tout forme un volume in-8.° qu'il a publié en 1799, et qu'il termine par ces mots : « une main moins novice que la mienne auroit sans doute mieux dessiné les traits du tableau que je présente ; mais « personne ne s'armant du pinceau, je l'ai saisi en « me disant : La reconnoissance fut le motif, l'indulgence sera l'appui de mon travail (12) ».

Un goût commun pour l'étude de leur art, le désir de s'instruire mutuellement, ont réuni, en l'an IV, plusieurs élèves de l'école de médecine de Paris, sous le titre de *Société médicale d'émulation ;* ils se sont communiqués le fruit de leurs recherches ; ils ont travaillé de concert à rendre plus sensible, par la discussion, ce que les leçons des professeurs pouvoient présenter de difficultueux, et à répéter les expé-

(12) Une nouvelle édition de cet ouvrage, corrigée et augmentée d'un supplément, avec figures, par P. *Roux*, vient de paroître ; elle contient plusieurs mémoires nouveaux sur la médecine. In-8.°, chez Méquignon l'aîné.

riences tentées par les physiologistes les plus habiles. Dire que Bichat fut un des premiers inscrits sur la liste de cette Société, c'est annoncer qu'elle savoit faire de bons choix; mais il faut ajouter qu'elle eut peu de membres plus zélés, que c'est à lui en partie (13) qu'elle doit la rédaction de ses réglemens, et qu'il a beaucoup contribué à faire naître cette vive impulsion des esprits qui a produit de si heureux fruits, et à laquelle est due la publication de quatre volumes de mémoires intéressans sur les différentes branches de l'art de guérir (14).

La Société médicale d'émulation peut se féliciter d'avoir été la première dépositaire des travaux de Bichat, de ceux qui ont été le plus recherchés, à cause des développemens qu'il leur a donnés par la suite. On trouve en effet dans le second volume des actes de cette Société, les premières vues de Bichat sur les membranes, sur leurs rapports généraux d'organisation, sur la membrane synoviale des articulations; un mémoire sur les organes à forme symétrique et sur ceux à forme irrégulière; la description d'un nouveau trépan, dont les avantages sur l'ancien paroissent tenir à la facilité d'élever ou d'abaisser à volonté la couronne, au moyen d'une vis, etc. Deux autres mémoires, le 1.er sur la fracture de l'extré-

(13) Je dis en partie : car on sait que le C. Alibert est un des principaux fondateurs de cette Société, dont il a publié les quatre premiers volumes, étant alors secrétaire général.

(14) Un cinquième volume, qui est sous presse, va bientôt paroître.

mité scapulaire de la clavicule, et le 2.° sur un nouveau procédé pour la ligature des polypes, prouvent que, quelque respect que Bichat eût pour les inventions de son maître, il ne se laissa pas entraîner par cet axiome des écoles : *jurare in verba magistri*, puisque dans le 1.er de ces mémoires il démontre l'inutilité du bandage compliqué inventé par Desault, et que dans le second il proscrit, comme quelquefois nuisible au succès de l'opération, le porte-nœuds pour la ligature des polypes.

La composition des ouvrages anatomiques et physiologiques, qui a été le principal fondement de sa réputation, a occupé, plus que tout le reste, la vie de Bichat. L'anatomie a été le fil conducteur de ses recherches physiologiques, parce qu'il croyoit, avec raison, que pour marcher avec sûreté dans l'étude des fonctions des organes, il faut commencer par avoir une connoissance exacte de leur structure. Aussi, dans son traité des membranes, qu'il publia en 1800, et qu'il dédia à son meilleur ami, à son père, s'est-il surtout attaché à bien décrire leur organisation. On lui doit la découverte des membranes synoviales, dont aucun anatomiste ne s'étoit encore spécialement occupé, et dont on ignoroit la structure et les propriétés; il a décrit avec soin les autres membranes, et les a classées dans un ordre jusques alors inconnu. Il convient que la première idée de cette classification lui a été fournie par les réflexions que le professeur Pinel a insérées dans sa *Nosographie philosophique*, où il dit que la structure

des parties membraneuses n'est pas identique : Bichat, en confirmant les vues et l'observation de Pinel, y ajouta la distinction des membranes fibreuses; les faits multipliés qu'il découvrit lui-même, ceux qu'il trouva dans les auteurs et qu'il se rendit propres par la manière dont il sut les employer; les nombreuses ouvertures de cadavres qu'il fit; l'observation attentive des phénomènes, à laquelle il se livra, ont jeté, dans son traité des membranes, le premier germe de toutes les vérités, qu'il a développées dans ses autres productions.

Cet ouvrage, dès qu'il fut répandu, fixa sur notre confrère les yeux de tous les savans; il fut comparé au traité des glandes et du tissu muqueux par *Bordeu;* dans un rapport verbal fait à la classe des sciences physiques de l'Institut, le professeur Hallé rangea le traité des membranes dans la classe des ouvrages qui pouvoient mériter les honneurs de la proclamation, à la fête du 1.er vendémiaire. Ajoutons que, parmi les heureux résultats qu'obtint Bichat de sa manière vraiment neuve d'envisager les objets, nul peut-être ne parut plus brillant, que la découverte de la membrane arachnoïde et de son développement à la face interne de la dure mère, et dans l'intérieur des ventricules du cerveau; cependant, pour ne rien avancer au delà des limites tracées par les faits, après avoir montré dans son anatomie descriptive (tome III, page 56) le trajet de l'arachnoïde tel qu'il le concevoit; après avoir donné les raisons de son opinion, Bichat convient qu'il

admet l'arachnoïde intérieure, plutôt par la nature de l'exhalation des ventricules, que par une dissection rigoureuse, à raison de l'extrême ténuité de cette membrane, qui empêche de la soulever (15).

Les querelles littéraires ont souvent un effet tout à fait contraire à celui qu'en attendent ceux qui les suscitent, surtout lorsqu'elles s'écartent des bornes de la modération et de la décence ; quand la vérité seule est l'ame de la critique, elle seule aussi conduit la plume de l'auteur, et donne de la valeur à ses expressions. Après la publication du traité des membranes, il en parut une critique peu mesurée, publiée par un jeune homme, l'émule de Bichat, son compatriote, son compagnon d'étude, et qui, comme lui, a donné de preuves de son savoir et de ses connoissances en médecine et en physiologie. Il y a, il faut en convenir, dans cette critique, des points sur lesquels les remarques de l'auteur sont très-judicieuses, et Bichat lui-même en avoit si bien reconnu la justesse, qu'il en a fait, par la suite, usage dans son anatomie générale. Quel est au surplus l'ouvrage, surtout lorsqu'il embrasse, comme celui de Bichat, un sujet rempli de beaucoup de détails, dont l'auteur voulût garantir toutes les assertions ? Il y a des sujets qu'il est obligé de traiter suivant les idées reçues, quoique souvent elles soient

(15) M. *Lannec* a décrit un moyen très-facile, que le hasard lui a fait trouver, de démontrer l'existence de cette membrane, qui tapisse les ventricules du cerveau. Voy. Journal de Médecine des CC. Corvisart, Leroux et Boyer. Frimaire, an XI, p. 254.

opposées à sa manière de voir : il n'y a point d'ouvrage, sur quelque sujet qu'il soit, a dit le judicieux La Bruyère, qu'on ne vînt à bout de fondre tout entier, si on s'en rapportoit à tous les censeurs, et qu'on permît à chacun d'en retrancher ce qui lui déplaît.

Bichat préféra sagement de ne pas entrer en lice avec son adversaire. Persuadé que le public, qui s'amuse des disputes littéraires, hait les disputeurs, il ne témoigna ni ressentiment, ni mépris, et sa seule réponse fut celle-ci (16) : « Je n'ai point es-« sayé à dissiper des doutes mis en avant sur quel-« ques faits anatomiques que j'ai publiés dans mon « Traité des membranes : je renvoie à l'inspection « cadaverique ceux à qui on a fait naître ces dou-« tes. Quant à ceux qui les ont fait naître, cette « inspection leur est inutile : ils ne peuvent avoir « oublié que j'ai disséqué avec eux, et que je leur « ai montré ce qu'ils me reprochent de croire que « j'ai trouvé, et de n'établir que sur des conjec-« tures ».

Bichat profitoit surtout du loisir que lui laissoit la fin de ses exercices anatomiques, pour se livrer aux recherches physiologiques. L'art d'allier la méthode expérimentale de *Haller* et de *Spallanzani* avec les vues grandes et philosophiques de *Bordeu*, lui paroissant devoir être celui de tout esprit judicieux, il prit pour guides les ouvrages de

(16) Recherches physiologiques sur la vie et la mort, pag. 3. Ces recherches ont été publiées in-8.°, en 1800.

ces savans, et ne s'en écarta que lorsque, se livrant de lui-même à un essor que justifioient ses expériences, faites en présence d'un grand concours d'élèves, et vérifiées par des professeurs habiles, les CC. *Hallé* et *Duméril*, il vint à bout de se frayer une route nouvelle dans la physiologie. C'est alors qu'il publia ses *recherches physiologiques sur la vie et la mort*, dédiées au professeur *Hallé*. Il a renouvelé dans cet ouvrage, avec beaucoup d'extension, quelques divisions qu'il avoit déjà énoncées dans son Traité des membranes. « Je les « ai reproduites, dit-il, comme étant de moi, quoi- « qu'on les ait attribuées à *Buffon*, à *Bordeu* et à « *Grimaud*. Ces auteurs sont si connus, ajoute-t-il, « que j'ai cru inutile de relever l'inexactitude de ces « citations critiques ».

Bichat définit la vie, l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort, et il en fait deux espèces, l'une *animale* et l'autre *organique* (17); il établit tout son système physiologique sur cette juste distinction, qu'il déduit spécialement de la forme extérieure des organes; dès lors furent fixées irrévocablement toutes les idées sur la nature des phénomènes de l'homme vivant : ce fut un trait de lumière qui frappa tous les hommes justes et sans prévention. L'ouvrage de Bichat est divisé en deux parties tout à fait différentes : la première contient

(17) Sur cette division de vie organique et vie animale, voy. la note, p. 131 du 1.er vol. de l'ouvrage du C. Moreau, qui a pour titre : *Histoire naturelle de la Femme*, etc., in-8.°

uniquement l'exposition générale de ses vues physiologiques : la seconde est le résultat d'une suite d'expériences sur la liaison mutuelle des trois organes principaux de la vie, le cerveau, le cœur, et le poumon. Ce sont réellement deux ouvrages distincts, dont le premier sert à l'intelligence du second, mais ne lui est pas absolument nécessaire ; en sorte que le jugement que l'on porte sur l'un peut être entièrement indépendant de celui qu'on porte sur l'autre ; la théorie de Bichat sur le sommeil, ses considérations sur ce qu'on a nommé *centre épigastrique*, sa distinction de deux systèmes nerveux, celui du cerveau et celui des ganglions, distinction que d'autres ont voulu s'attribuer à une époque où l'ouvrage de Bichat étoit déjà depuis long-temps entre les mains de tout le monde, son tableau des propriétés vitales, ses observations sur le mode progressif de la mort naturelle ; tout, dans cette première partie, porte le caractère le plus propre à prouver la solidité de sa doctrine.

Dans la seconde partie, les *recherches sur la mort*, Bichat marche toujours à l'aide du flambeau de l'expérience. Plus heureux que Goodwin, il a découvert et démontré le mode réel de connexion entre la respiration et la vie : il a prouvé, par nombre de faits, plus décisifs les uns que les autres, que le sang noir peut, aussi-bien que le sang rouge, en abordant dans les cavités gauches du cœur, exciter des contractions dans ce viscère ; qu'au contraire, le sang rouge peut seul porter, dans le tissu des organes, l'excitation nécessaire pour y entretenir la

la vie ; qu'en conséquence, si le défaut de respiration occasionne la mort, ce n'est pas parce que le cœur cesse d'agir sur le sang, mais parce que le sang, toujours poussé avec la même force par le cœur, ne peut plus, vu son défaut de coloration, exciter les organes où il arrive. Il faut voir dans l'ouvrage de Bichat, les preuves invincibles, sur lesquelles il établit cette vérité physiologique.

C'est aussi dans cet ouvrage qu'il a placé ses expériences et ses observations sur le galvanisme (18). C'est là qu'il nous apprend qu'il a essayé en vain de déterminer, par l'action galvanique, des contractions du cœur, sur les animaux à sang rouge, tant froid que chaud. D'autres physiciens, et particulièrement Vassali-Eandi, et le C. Moreau ont répété, après Bichat, ces expériences, et ont été plus heureux. Le C. Nysten, ancien élève de l'école, a publié (19) celles qu'il a faites, et qui prouvent qu'on peut obtenir des contractions du cœur sur les animaux, et que ce viscère est même celui qui conserve le plus long-temps cette propriété.

Dans ce même ouvrage, Bichat refuse entièrement aux artères la propriété qu'il appelle *contractilité organique sensible*, dans tous les organes où elle est indépendante de l'action cérébrale ; son opi-

(18) Voy. l'extrait de ces expériences, tom. II de l'*Histoire du Galvanisme*, que j'ai publiée en l'an x, 1802, p. 216 et suiv.

(19) Voyez sa dissertation intitulée : *Nouvelles expériences galvaniques*, etc., soutenue à l'école de médecine, le 16 frimaire an xi.

nion est appuyée d'une multitude de faits qu'il a rapportés dans son anatomie générale (2.e partie , p. 313 et suiv.). Il est bon de remarquer ici qu'il ne faut pas confondre avec la contractilité organique sensible, le mode de *contractilité de tissu* , et le raccourcissement, propriétés entièrement indépendantes de la vie. Il est encore bon d'observer que les résultats de *Vassali-Eandi* , de *Giuglio* et de *Rossi* , se trouvent en opposition avec l'opinion de Bichat.

Bichat entreprit et exécuta, dans l'espace d'une année, son Traité d'anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine ; travail nouveau, sous le triple rapport, du plan adopté, de la plupart des faits qu'il renferme , et des principes solides qui en constituent la doctrine. A l'égard de celle-ci , nous dirons seulement qu'elle ne porte l'empreinte d'aucune autre : opposée à celle de *Boerhave* , elle diffère en outre de celle de *Sthal* , et de celles des auteurs qui, comme lui, ont tout rapporté, dans l'économie vivante, à un principe unique , principe abstrait et purement imaginaire , quel que soit le nom qu'on lui donne, quelle que soit l'idée qu'on s'en forme , quelles que soient les raisons qu'on emploie pour le soutenir.

Analyser avec précision les propriétés des corps vivans ; montrer que tout phénomène physiologique se rapporte, en dernière analyse , à ces propriétés considérées dans leur état naturel ; que tout phénomène pathologique dérive de leur augmentation, de leur diminution et de leur altération ; que tout phénomène

thérapeutique a pour principe leur retour au type naturel, dont elles s'étoient écartées; fixer avec précision les cas où chacune est mise en jeu; bien distinguer en physiologie, comme en médecine, ce qui provient de l'une d'avec ce qui émane des autres; déterminer par conséquent d'une manière rigoureuse ceux des phénomènes naturels et morbifiques auxquels président les propriétés animales, et ceux qui produisent les propriétés organiques; indiquer les cas où sont excitées la sensibilité animale et la contractilité de même espèce, ainsi que la sensibilité organique, et les contractilités sensibles ou insensibles qui lui correspondent; voilà en quoi consiste la doctrine générale répandue dans l'ouvrage de Bichat. En le parcourant, on se convaincra facilement que l'on ne peut bien préciser l'influence immense des propriétés vitales dans la science physiologique, avant d'avoir envisagé ces propriétés sous le point de vue présenté par Bichat.

La première partie de son Anatomie générale contient des recherches sur les systèmes communs à la structure de tous les appareils, sur les systèmes primitifs qui forment, pour ainsi dire, le parenchyme nutritif, la base de tous les organes, puisqu'il n'en est presque aucun où les artères, les veines, les vaisseaux exhalans et absorbans, les nerfs et le tissu cellulaire n'entrent pour sujet plus ou moins essentiel.

La seconde partie de l'Anatomie générale a pour objet les systèmes, qui ne sont pas aussi généralement répandus dans l'économie animale, et qui n'appar-

tiennent qu'à quelques appareils particuliers ; ainsi les systèmes osseux, musculeux animal, cartilagineux, fibreux, sont spécialement destinés aux appareils de la *locomotion* ; ainsi les systèmes séreux, muqueux, musculaire, organique, etc., entrent surtout dans les appareils digestifs, respiratoires, circulatoires; ainsi le système glanduleux forme l'appareil des secrétions ; ainsi enfin le système cutané entre principalement dans l'appareil sensitif, externe, etc.

Une remarque bien essentielle à faire au sujet de ces différens systèmes, c'est que la nature, en les distribuant dans les divers appareils, ne s'astreint à aucun ordre méthodique, qu'elle n'a pas égard aux grandes différences qu'elle a établies entre les fonctions : chacun de ces systèmes peut appartenir en même temps à des appareils de fonctions qui n'ont aucune analogie ; en sorte que le fibro-cartilagineux, qui se trouve surtout dans les organes locomoteurs, dans la vie animale par conséquent, entre aussi dans l'appareil respiratoire par la trachée-artère; en sorte que le système muqueux, presque partout destiné aux organes de la vie interne, appartient aussi à la vie externe dans la conjonctive, dans les fosses nasales, à la génération dans les vésicules séminales, dans la prostate, etc. ; en sorte que le système glanduleux verse tour à tour des fluides sur les organes des deux vies, comme sur ceux de la génération ; en sorte que les surfaces séreuses se déploient sur des parties que leurs fonctions ne rapprochent nullement, sur le cerveau et l'estomac, par exemple, sur les cartilages articulaires et sur les poumons, etc. En

lisant l'Anatomie générale de Bichat, on y rencontre presque à chaque page de grandes vues, des applications utiles, des points de pratique discutés avec beaucoup de justesse; enfin des aperçus que, dans la suite, l'auteur eût sans doute convertis en vérités fondamentales.

Toutes les sciences physiques ont un but commun, auquel elles doivent tendre, la connoissance de la nature; mais toutes, pour atteindre ce but, n'exigent pas qu'on suive la même route. Les unes, basées sur l'observation, ne se composent et ne s'agrandissent que par des faits fournis par elle; les autres, entièrement fondées sur le raisonnement, n'ont que lui pour moyen de perfection..... Lenteur dans la marche, aridité dans l'étude, solidité dans les principes, sureté dans les résultats, ce sont là les attributs des sciences d'observation; promptitude à rechercher le vrai et souvent à le découvrir, danger fréquent de rencontrer le faux, tel est l'apanage des sciences de raisonnement. Dans les premières, chaque découverte reste: celles d'un âge reposent sur celles de l'âge qui l'a précédé; chacune est la pierre d'attente de celle qui la suit; c'est la base de la pyramide du célèbre chancelier *Bacon*. Dans les secondes, au contraire, souvent ce qui suit est l'opposé de ce qui a précédé. Il faut détruire avant de créer, et chaque vérité ne brille qu'en perçant les nuages d'une foule d'erreurs.

La science de l'organisation animale participe également de ces deux caractères. D'un côté nous y trouvons sécheresse, dégoût, mais exactitude et précision

dans la description des organes ; d'un autre côté l'étude des fonctions nous attire : le chemin qui y conduit est hérissé d'aspérités, d'écueils, qui écartent du véritable sentier de la vérité, et ne laissent entrevoir souvent qu'incertitude, qu'ambiguité. Frappés de cette différence dans les parties d'une même science, les anciens médecins ont cru devoir tirer entre elles une ligne de démarcation, que l'habitude a consacrée, et que le temps a long-temps respectée : les dépouilles de la mort sont devenues le domaine de l'anatomiste, et le physiologiste a eu en partage les phénomènes de la vie. Une pareille division étoit trop absurde pour subsister toujours : on reconnut enfin qu'elle étoit détruite par la nature même des travaux de l'anatomiste et du physiologiste : on vit enfin que les dissections du premier étoient immédiatement liées aux recherches du second, parce que la connoissance de l'effet ne pouvoit se séparer de celle de l'agent qui le produit.

Tel est à peu près le raisonnement que fait Bichat en commençant son *Anatomie descriptive*, le dernier de ses ouvrages, celui-même qu'il n'a pu achever. A un tableau exact et précis de l'aspect extérieur des organes, il joint des considérations étendues sur les tissus particuliers qui les constituent, et sur les propriétés de chacun de ces tissus, qu'il admet au nombre de vingt et un, et dont les combinaisons diverses, après avoir été le sujet de son Anatomie générale, sont devenues celui de son Anatomie descriptive. On aime à voir le savant louer les découvertes de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière : ainsi on voit avec plaisir Bichat, dans son discours préliminaire, rendre hom-

mage à la mémoire de *Haller*, à celle de *Vicq-d'Azyr*, noms à jamais inséparables, tant qu'on s'occupera des études anatomiques et physiologiques : on aime à entendre Bichat, après avoir fait la remarque que *Haller* a toujours réuni la description des organes à l'examen des fonctions, dire qu'il suivra la même marche, avec d'autant plus d'assurance, qu'elle a été adoptée, à quelques différences près, par *Sœmmering*, par *Sabatier*, par *Chaussier*, par *Cuvier*, par *Duméril*, c'est-à-dire, par les meilleurs écrivains en anatomie de notre siècle.

Les appareils de la vie animale, ceux de la *locomotion*, les descriptions des os et des organes qui en dépendent, forment le sujet du 1.er volume de l'anatomie descriptive ; le second renferme le traité des muscles, qui complète la description de l'appareil locomoteur, l'exposition de l'appareil vocal, et celle de l'appareil des sensations extérieures, c'est-à-dire, de tout ce qui concerne l'œil, l'oreille, les narines et toutes les parties qui dépendent de ces différens organes.

Quand Bichat entreprit la rédaction de son Anatomie tant générale que descriptive, ses travaux étoient trop multipliés, pour qu'il pût seul y suffire. Il fallût que des collaborateurs zélés et intelligens concourussent avec lui, sinon à édifier, au moins à disposer les matériaux de l'édifice, à les choisir, à les polir, et à les mettre en état d'être employés utilement ; il fallût que des aides, qu'il avoit lui-même formés, qui étoient pénétrés de ses principes, imbus de sa doctrine, fussent en état, en cas d'événement, de le suppléer. Bichat, trop juste pour profiter du travail d'autrui, sans le faire con-

noître, nous apprend (20) que dans ses travaux anatomiques, comme dans ses expériences, il a toujours eu soin de ne pas s'en rapporter uniquement à lui-même; qu'il doit, sous ce rapport, des remercîmens à plusieurs personnes qui l'ont aidé dans ses dissections. « Je ne me « suis point exclusivement chargé, dit-il, des re- « cherches : MM. *Roux* et *Buisson*, que des talens « distingués avoient déjà fait remarquer, et qui, dans « un concours honorable, viennent de donner des preu- « ves de leurs grandes connoissances médicales, ont « bien voulu s'associer à mes travaux; le premier pour « le traité des muscles, et le second pour la description « des organes vocaux et sensitifs (21) ».

La même idée qui avoit dirigé Bichat dans la com-

(20) Discours préliminaires de son Anatomie descriptive, t. I et II.

(21) Très-peu de temps après la mort de Bichat, le C. Buisson a publié le 3.e volume de l'Anatomie descriptive, qui contient les appareils des sens internes, ou la description du cerveau et de ses dépendances, les appareils conducteurs du sentiment et du mouvement, et ceux de la vie organique; c'est encore l'œuvre de Bichat qu'on lira dans ce volume, soit parce que lui-même en a composé la plus grande partie, qui étoit déjà imprimée avant sa mort, soit parce qu'en le terminant le C. Buisson, par les rapports intimes qui le lioient à Bichat, avoit encore présentes sa méthode et sa doctrine, qu'il a suivies exactement. Il annonce un 4.e volume, auquel il travaille avec M. Roux. Remplis tous deux des principes de Bichat, accoutumés tous deux à partager ses travaux, il leur sera d'autant plus aisé de satisfaire aux derniers engagemens que Bichat avoit contractés avec le public, qu'ils ont donné des preuves de leurs talens, dans les différens écrits qu'ils ont mis au jour.

position de son Anatomie générale, le guida dans ses recherches sur l'Anatomie pathologique, c'est-à-dire, sur l'anatomie considérée par rapport aux maladies, sujet dont il s'occupoit principalement vers la fin de sa vie. Il avoit examiné les tissus organiques dans l'état sain : il entreprit de les observer dans l'état morbifique ; nouveau travail, plus étendu que le premier, à cause de la multitude d'affections diverses que peut présenter un seul tissu. Après plusieurs recherches dans les cadavres, pour tirer de l'inspection anatomique tout le parti convenable ; après avoir suivi et observé presque toutes les maladies dans les salles de l'Hôtel-Dieu, Bichat exposa, dans un cours pathologique, les nouvelles connoissances qu'il avoit acquises ; et si on l'avoit admiré, dans ses travaux physiologiques, marchant sur les traces de *Haller,* on fut étonné de le voir, dans ses travaux pathologiques, suivre, avec un égal succès, celles de *Morgagni.*

On doit à Bichat des notions exactes sur les affections du péritoine, affections que l'on confondoit ordinairement avec celles des organes recouverts par cette membrane : il prouva que chaque tissu a un mode particulier de maladie, comme un caractère propre de vitalité, et que, même dans les intestins, l'état morbifique d'une membrane pouvoit s'allier avec l'état sain des membranes voisines. Quelques auteurs avoient entrevu cette vérité : Walther avoit même indiqué exactement la nature de la *péritonite ;* mais tous n'avoient observé que des faits particuliers : aucun n'avoit porté ses idées jusqu'à un point de vue général ; d'ailleurs, on avoit fait si peu d'attention aux découvertes faites sur ce sujet,

qu'elles étoient oubliées : on nous a assuré que Bichat, plus accoutumé à observer qu'à lire, les ignoroit absolument ; on peut donc lui attribuer l'honneur de l'invention, quoiqu'avant lui ces vérités fussent connues.

Nous avons déjà fait la remarque que la meilleure méthode d'apprendre est celle d'enseigner, et qu'elle fut suivie par Bichat : ce fut encore elle qui le détermina, vers les derniers temps de sa vie, à faire un cours de matière médicale, dans lequel il développa les plus belles vues, les idées les plus fécondes et les préceptes les plus solides. Frappé depuis long-temps de la confusion et de l'incertitude de cette science, il jugea que, cultivée avec méthode, et d'après des principes fixes, elle pouvoit être perfectionnée comme les autres branches de l'art de guérir. Il avoit déjà jeté quelques idées sur ce sujet dans son Anatomie générale : il les développa dans son cours. Il prouva la nécessité de classer les médicamens, d'après l'influence qu'ils exercent sur les propriétés vitales. Il examina leur action, soit sympathique, soit directe, sur les divers systèmes organiques (22). Cela demandoit des observations multipliées : l'Hôtel-Dieu les lui fournit ; il fut secondé dans ce travail par plus de quarante élèves qui le suivoient, et à qui chaque jour il faisoit part dans son cours du progrès de ses recherches.

Quelques personnes ont témoigné leur étonnement de ce que Bichat n'avoit pas profité du moment où il

(22) Voyez la dissertation soutenue à l'école de médecine, le 20 frimaire an XI, par le C. *Pairier*, sur les émétiques, à la tête de laquelle l'auteur a inséré des notions générales sur la matière médicale, tirées des leçons de Bichat.

étoit au plus haut point de sa gloire en physiologie, pour publier sur cette science un traité élémentaire, qu'on lui demandoit de toute part. Ses idées n'étoient pas d'accord avec ce travail : il prétendoit que l'honneur de faire un livre classique n'appartenoit pas à la jeunesse, et qu'il ne pouvoit être que le fruit de l'âge mûr ; il soutenoit que pour marcher dans la route tracée par *Haller*, il falloit avoir son génie, son expérience, et ses grandes connoissances. Nous ignorons quel jugement portoit Bichat des élémens de physiologie publiés par le C. *Richerand* ; mais, à en juger par l'accueil qu'ils ont reçu du public, par le débit rapide d'une première édition, on pourroit croire, avec raison, que l'opinion de Bichat souffroit des exceptions ; car Richerand a prouvé par son ouvrage que la jeunesse n'est pas une exclusion pour la composition d'un livre élémentaire de physiologie.

La gloire et la réputation de Bichat alloient tous les jours en croissant ; chéri de ses élèves, estimé de tous ceux qui le connoissoient, admiré pour son savoir par tous les étrangers, qui se faisoient un devoir et un honneur de le visiter, il n'avoit à désirer qu'une santé plus solide et mieux assurée, qu'il auroit dû ménager, et ne pas compromettre si souvent. Il portoit en lui depuis long-temps le germe du mal funeste qui le fit périr (23). Les fréquentes affections gastriques, qu'il éprouvoit depuis quelque temps, l'avertissoient de modérer son ardeur

(23) Voy. les détails que nous a laissés M. *Husson* sur sa mort, dans la notice déjà citée.

pour le travail : car en tout temps, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, on le trouvoit, soit dans son laboratoire d'anatomie, soit dans les salles de l'Hôtel-Dieu, où respirant une atmosphère putride, il puisoit les élémens d'une destruction prochaine.

Il étoit occupé, le 19 messidor dernier, à examiner les progrès de la putréfaction de la peau, lorsqu'une odeur infecte, qui s'éleva du vase où il faisoit macérer la pièce anatomique, força les élèves mêmes, compagnons ordinaires de ses travaux, de s'éloigner : il eut le courage, ou pour mieux dire, la témérité de poursuivre son travail, témérité qu'il paya de sa vie. Il faut dire aussi qu'un autre accident se joignit à cette cause meurtrière.

Le soir même du jour où il avoit travaillé avec *Buisson,* sur le système nerveux des ganglions, et où ils avoient commencé ensemble la dissection du ganglion cervical supérieur, Bichat fit, en sortant du laboratoire, une chute sur la totalité du corps : des syncopes en furent la suite, et quelques jours après, il éprouva les symptômes d'une fièvre ataxique. Tous les soins de l'amitié la plus vive lui furent prodigués, surtout par l'estimable veuve de Desault ; car Bichat avoit cru ne pouvoir mieux reconnoître les grands services qu'il lui avoit rendus, qu'en offrant à sa veuve désolée de rester avec elle, pour concourir ensemble à l'éducation de son fils.

Deux jours avant la mort de Bichat, la cessation des plus fâcheux accidens, un calme, un bien-être qui eurent lieu, et qui furent portés au point de dissiper toute crainte, faisoient espérer une heureuse

terminaison de la maladie : M.me Desault se flattoit de l'espoir de conserver à son fils un maître, un ami ; vain espoir, fausse sécurité : dès le lendemain, un redoublement violent vint détruire toute la joie qu'avoit inspirée la cessation momentanée des accidens ; et le 3 thermidor, 14.e jour de sa maladie, malgré les secours de l'art sagement administrés par les CC. *Corvisart* et *Lepreux*, Bichat cessa de vivre, à l'âge de trente et un an.

Il est peu de savans, dont la perte ait produit une affliction aussi vive, et qui ait éclaté par des témoignages aussi expressifs. Toute l'École de médecine y a pris part : professeurs, élèves, parens, amis, tous en très-grand nombre se sont faits un devoir d'assister à la pompe funèbre de Bichat, et d'accompagner jusqu'au tombeau ses tristes restes. Les CC. Lepreux et Roux, au moment de son inhumation et sur la tombe de leur ami, ont prononcé des discours éloquens et pleins de sensibilité.

La mort, le tombeau ! voilà donc la dernière fin, le dernier héritage du riche et du pauvre, du savant et de l'ignorant ; mais celui qui a bien mérité de sa patrie par ses talens, par ses découvertes ; celui qui en mourant ne laisse que des regrets, surtout au pauvre qu'il a toujours soulagé, celui-là ne meurt jamais : sa vertu lui survit ; et ses travaux utiles, dont ses concitoyens recueillent les fruits, suffisent pour rendre son nom immortel. On peut dire de lui ce qu'a dit Pline le jeune de *Virginius : tanti viri magis finita mortalitas, quàm vita.* Liv. II, ep. I.

L'Europe aura peine à croire que ce soit avant

sa 30.e année que, saisissant en maître des idées que quelques hommes de génie n'avoient encore qu'effleurées, Bichat ait pu jeter les fondemens d'une nouvelle anatomie, d'une nouvelle physiologie. On ne sera plus étonné que le célèbre Sandifort, le dernier élève qu'enfanta l'école fameuse de Leyden, ait dit en parlant de notre collègue : *dans six ans, votre Bichat aura passé notre Boerhave* (24); prédiction qui prouvoit autant le discernement de son auteur, que le mérite de celui qu'elle concernoit; prédiction dont la mort prématurée de Bichat a malheureusement empêché l'accomplissement.

Pour éterniser sa mémoire, le C. Corvisart a employé l'influence que lui donne la place éminente qu'il occupe auprès du gouvernement (25), à appeler son attention sur la récompense due aux talens éminens de Bichat Il a informé le premier Consul des regrets publics et de la cause malheureusement trop juste qui les excitoit : il a désigné au dépositaire de la puissance publique la place qu'il convient de consacrer à la mémoire de Bichat; et un monument, qui lui sera commun avec Desault, son maître, s'élèvera dans le lieu même qui fut le théâtre de leurs grands travaux ! il rappellera la mémoire de deux hommes illustres, et par leurs talens extraordinaires, et par les services qu'ils ont rendus à l'humanité (26). La société médicale d'émulation a aussi

(24) Anecdote tirée du discours de Hallé, déjà cité.

(25) Le C. Corvisart a été nommé avec le C. Barthez, par le premier Consul, médecin du gouvernement.

(26) Le gouvernement a pris un arrêté, en date du 18 fruc-

arrêté, sur la motion du C. Husson, qu'elle souscriroit pour le buste de Bichat, et qu'il seroit placé dans sa salle d'assemblée, comme une preuve de son estime et comme un gage de l'union des membres qui la composent. Pline le jeune, pour prouver que de son temps il existoit encore de l'honneur et de la probité parmi les hommes, parle du soin avec lequel un de ses contemporains conservoit les portraits de ceux qui avoient honoré la patrie par leurs vertus. « On n'aime « pas tant, dit-il, le talent d'autrui, sans en avoir beau- « coup ; et il n'est pas plus glorieux de mériter une « statue, que de la faire dresser à celui qui la mé- « rite (27) ».

L'imagination trouve presque toujours un certain plaisir à se retracer l'image d'un homme célèbre, à se rappeler son extérieur, les traits de son visage ; et il est rare que pendant sa vie, il ne se prête pas à l'empressement de ses parens et de ses amis, qui désirent avoir son portrait. Bichat s'est long-temps refusé à cet égard aux instances de l'a-

tidor dernier, par lequel il a ordonné qu'un marbre, consacré à la mémoire des CC. Desault et Bichat, sera placé à l'Hôtel-Dieu de Paris, et que leur éloge y sera prononcé par un des membres de l'école de médecine : elle a désigné le C. Corvisart pour remplir cette intéressante fonction. *Désormais donc*, dit à ce sujet le C. Hallé, *ce dévouement sans éclat, ce courage sans ambition qui s'exerce dans les asiles de la douleur et de la misère, auront aussi leurs monumens et leurs trophées.*

(27) *Neque enim magis decorum et insigne est, statuam in foro Populi Romani habere, quàm ponere. Cæcilii Plinii secundi Epistolæ.* Lib. I, ep. XVII.

mitié : il céda cependant, et deux fois il avoit paru y condescendre ; deux fois il avoit accordé au peintre quelques momens, qu'il regrettoit comme perdus ; mais on ne put le résoudre à accorder une troisième séance ; et si le C. *Giraud*, son ami, surmontant la douleur dont il étoit accablé, n'avoit pas, immédiatement après sa mort, modelé l'empreinte de la figure de Bichat, nous n'aurions aucun monument qui eût perpétué parmi nous le souvenir de ses traits.

Plusieurs compagnies savantes se sont fait un devoir d'associer Bichat à leurs travaux. Outre la société médicale d'émulation, celle philomatique, celle de médecine, et d'autres se sont empressées de l'admettre dans leur sein. Celle de l'École de médecine n'a pas plutôt été établie, qu'elle a inscrit sur la liste de ses associés le nom de Bichat. Il y a même à ce sujet une anecdote qui mérite d'être rapportée : à la première séance de cette société, Bichat se trouva être le plus jeune de tous ses confrères, et fut désigné comme tel, suivant l'usage, pour occuper la place de secrétaire, qu'il a remplie jusqu'à la rédaction des réglemens.

Si l'on pouvoit toujours mesurer, sur la durée de la vie, le degré des connoissances qu'on acquiert, la somme de celles qu'on communique, qui peut calculer jusqu'où, pendant le cours d'une vie plus longue, Bichat eût poussé les sciences qu'il a cultivées ? Qui peut prévoir jusqu'où il eût reculé les bornes de l'art, et étendu sa réputation et sa gloire ? Frappé mortellement à l'âge, où le feu de l'imagination brille dans

dans toute sa force, à l'âge où l'activité du génie exerce tout son empire, de quoi n'eût-il pas été capable, lorsqu'une longue expérience, l'observation de plusieurs années, auroient perfectionné son jugement, et lui auroient fait apercevoir qu'il manquoit aux fruits de sa jeunesse cette maturité qui ne s'acquiert qu'avec le temps; car quelque excellentes que soient ses productions, gardons-nous de les croire exemptes de défaut? Tout homme est sujet à l'erreur, ce qui a fait dire avec tant d'énergie au philosophe *Sans-Soucy*, *que pour extirper l'erreur de l'univers, il faudroit exterminer tout le genre humain* (28).

La vérité, qui doit être la base de tout éloge, ne nous permet pas de dissimuler que, parmi les ouvrages de Bichat, il en est quelques-uns dans lesquels on ne trouve pas cette exactitude de détails qui caractérise presque toujours sa plume; il en est dont le style, un peu négligé, indique la précipitation avec laquelle ils ont été composés : c'est un reproche qu'on peut faire à l'édition des œuvres chirurgicales de Desault. Plein de son sujet, se laissant maîtriser par une facilité étonnante de composition, qui lui étoit naturelle, Bichat oublia quelquefois d'apporter, dans la matière qu'il traitoit, toute l'attention nécessaire, toute la réflexion qu'elle exigeoit. Sans doute cette facilité de composition peut être le type d'un génie supérieur, pénétré de son plan, qu'il développe à mesure que sa tête le lui fournit; mais

(28) OEuvres posthumes, t. IV, p. 215.

il est rare que ce premier élan de l'imagination soit un chef-d'œuvre : ce n'est pas ainsi qu'agit la nature ; elle met des siècles entiers à former l'or et les pierres précieuses.

Quelques idées fausses, ou plutôt incomplètes et mal définies, sur l'influence des passions, sur celle de l'habitude, sur l'état du fœtus avant la naissance, etc., offrent de loin en loin, dans la première partie des recherches de Bichat sur la vie et la mort, de légers nuages qu'il lui eût été aisé de faire disparoître. Il en convenoit, et il se proposoit dans une seconde édition de corriger les erreurs qui lui étoient échappées.

C'est sans doute avec le même esprit de correction qu'il a refondu entièrement son Traité des membranes dans son Anatomie générale ; car c'est là seulement qu'il vouloit qu'on le cherchât désormais, reconnoissant que le premier ouvrage contenoit, dans plusieurs endroits, des idées inexactes qu'il s'étoit empressé de corriger dans le second ; en sorte que, d'après le témoignage de Bichat lui-même, son Traité des membranes ne doit être considéré aujourd'hui que comme un aperçu, dont l'Anatomie générale renferme le développement.

Au surplus, les erreurs de Bichat venoient plutôt de sa manière de composer, du temps où il composoit, que de la complication ou de l'obscurité de ses idées. Nous avons dit qu'il écrivoit surtout la nuit, que c'étoit alors qu'il confioit au papier les vérités scientifiques, qui brillent dans ses écrits. Il avoit aussi pour habitude de ne jamais revoir ce qui devoit le

lendemain être soumis à l'impression (29). On croira difficilement que les deux derniers volumes de son Anatomie générale ont été composés avant les deux premiers.

La précision et l'élégance du style, le choix des mots, bien loin d'être des ornemens étrangers dans les ouvrages de notre art, contribuent beaucoup au contraire à les embellir, et à rendre leur lecture plus attachante et plus utile. L'expression est l'image de la pensée; et l'on peut douter de la justesse d'esprit de celui, dont l'écrit ou le discours est peu exact et mal lié dans sa texture. *Horace* en a fait la remarque : *Quand on possède bien sa matière*, dit-il, *on ne manque ni d'expression, ni de clarté, ni de méthode pour la bien traiter* (30). Rien de tout cela n'a manqué à Bichat. Il a su approprier toujours son style au sujet dont il s'occupoit. Clair, exact et méthodique dans les descriptions anatomiques et chirurgicales, il a su s'élever à la hauteur du style sublime, lorsqu'il a traité des sujets qui le comportoient.

(29) Frédéric II, dans ses OEuvres posthumes, tom. XI, p. 117, fait à peu près la même remarque sur les écrits du *marquis d'Argens : son style*, dit-il, *avoit quelquefois la diarrhée; à peine avoit-il achevé un cahier, que, sans le relire, il l'envoyoit au libraire.*

(30) — *Cui lecta potenter erit res,*
Nec facundia deserit hunc, nec lucidus ordo.

Ce que Boileau, dans son Art poétique, a exprimé par ces deux vers :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

On en trouve la preuve dans son essai sur Desault, et dans le discours préliminaire qu'il a mis à la tête du premier volume de son anatomie générale.

Si, après avoir exposé tous les titres de Bichat à l'estime et à la considération publiques, nous nous arrêtons quelques instans à décrire les qualités de l'ame, qui relevoient en lui l'éclat de son mérite, nous sentirons davantage l'étendue de la perte que nous avons faite. Ce qui donne du prix, et, pour ainsi dire, la vie à toutes les autres qualités, c'est le caractère, par lequel nous entendons cette puissance de l'ame, cette force inconnue qui semble unir par une flamme invisible le mouvement à la volonté, et la volonté à la pensée. Différent de l'esprit, qui s'accroit par l'instruction, qui s'enrichit par les idées des autres, le caractère ne doit sa forme qu'à la nature : c'est lui qui traduit les hautes pensées en grandes actions, par la constance dans le vouloir, et par la fermeté dans les desseins. Tel fut le caractère de Bichat; par lui il s'est élevé, et a atteint la véritable grandeur; par lui il a acquis le pouvoir d'agir et de parler, de poursuivre et d'exécuter, de résister et de vaincre.

Une des principales vertus de Bichat fut la modestie, j'entends cette vraie modestie, qui est rarement accueillie, et au devant de laquelle il est encore plus rare qu'on aille : cette remarque est affligeante pour l'humanité; mais elle n'en est pas moins confirmée par l'expérience de tous les temps; et il est prouvé que le savoir médiocre et l'ignorance intrigante, parviennent plutôt à obtenir les grâces et les

distinctions, que la science éminente, qui ne les recherche pas.

Dans le sein d'une famille qu'il chérissoit et dont il étoit adoré, dans les doux épanchemens d'une amitié constante et éprouvée, oubliant des applaudissemens qui lui étoient souvent importuns, Bichat venoit donner quelques momens aux affections du cœur; là il développoit son ame toute entière; là il recevoit d'une seconde mère, d'un second frère, les témoignages les plus sincères de ce sentiment vif et affectueux, qu'on ne trouve pas dans les sociétés ordinaires, et dont personne ne sentit mieux que lui tout le prix.

Bichat, toujours égal, toujours franc, toujours généreux, supportoit sans impatience l'injustice et même l'injure. Toujours supérieur à l'intrigue, il sut la maîtriser, en opposant à ses clameurs et à ses menées la candeur de son ame. L'envie, ce monstre qu'on peut quelquefois apprivoiser, mais qu'on ne dompte jamais, contraria sa marche, et ne pouvant l'arrêter, chercha à lui ravir une partie des éloges que lui attiroient ses écrits et sa manière d'enseigner. Il se contenta de mépriser les vaines attaques de la jalousie, et ne se mit jamais en devoir de les repousser directement; il étoit même toujours prêt à renouveler avec ses détracteurs une amitié qu'eux seuls avoient rompue. Enfin, étranger aux petites passions, il aima mieux en être quelquefois la victime, que de leur opposer une résistance, qui eût troublé son repos.

Telle a été la vie publique et la vie privée de Bichat. Jeunes gens, qui venez de prêter une oreille

attentive au récit des travaux et des vertus du savant que vous respectiez comme votre maître, et que vous chérissiez comme votre ami, vous qu'il instruisoit à remporter les palmes de l'école de médecine, la plus grande utilité que vous puissiez retirer de l'éloge de Bichat, le monument le plus durable que vous puissiez élever à sa mémoire, c'est de marcher sur ses traces, c'est de l'imiter dans sa conduite, et dans l'utile emploi qu'il a su faire de la courte durée de ses jours. Puisse ce grand modèle vous inspirer la vive ardeur d'acquérir cette gloire, la plus pure de toutes, qui naît des connoissances dirigées vers le salut de l'humanité souffrante! Puisse-t-il s'élever parmi vous des génies qui, comme Bichat, honorent la nation par des découvertes aussi étonnantes qu'utiles! Puissiez-vous, comme Bichat, vous rendre dignes de l'amour et de l'estime de vos concitoyens! Puissiez-vous enfin, comme lui, mériter leurs hommages, et acquérir des droits aussi sacrés à leur reconnoissance!

BOTANIQUE.

Observations sur la Fructification des Fougères et des Mousses; par M. Cavanilles (1).

En examinant les fruits des Fougères pour vérifier la théorie de Smith, j'ai vu dans les capsules certains corps parfaitement circulaires, opaques, percés dans le milieu, et beaucoup plus grands que les organes réputés semences. Je les ai nommés *corps lenticulaires*, par leur ressemblance avec les lentilles, et j'ai avoué, dans mes *Icones*, mon ignorance sur le rôle qu'ils jouoient dans la fructification de ces végétaux. J'ai examiné après les mousses *(musci)*, et j'ai aussi vu, avec autant de plaisir que d'étonnement, les mêmes corps lenticulaires trente fois plus gros que la poussière réputée graine. J'ai aussi observé que le trou central étoit parfait dans quelques-uns, tandis que dans d'autres il étoit encore couvert d'une membrane, de laquelle sortoient des espèces de pédoncules chargés de poussières ou fausses graines. A force de multiplier mes recherches, je me suis convaincu 1.° qu'il y avoit plusieurs de ces corps lenticulaires dans chaque capsule ou urne, et que leur diamètre étoit plus petit dans les uns que dans les autres; mais qu'ils étoient toujours opaques, parfaitement circulaires, et troués dans le centre; 2.° que dans les urnes ou capsules mûres,

(1) Je me suis servi du microscope de M. Dellebarre, et de la lentille n.° 2.

dont les corps lenticulaires étoient déjà troués, toutes les graines (c'est-à-dire la poussière) étoient opaques dans leur contour, et diaphanes dans le centre; en sorte que la lumière passoit à travers comme si elles étoient vides, et couvertes seulement d'une mince pellicule, qui manquoit souvent.

Je soupçonne, d'après ces observations, que ces corps lenticulaires pourront être les vraies graines dans les fougères et les mousses, et que la poussière réputée semence ne sera que l'organe mâle ou les anthères. Ces anthères ont la forme d'anneaux elliptiques, et leurs filamens sont attachés aux corps lenticulaires; par conséquent les deux sexes se trouvent en contact dans l'intérieur des capsules et des urnes.

Il faut multiplier les observations pour que mes aperçus obtiennent le degré d'évidence nécessaire en histoire naturelle; mais comme je les crois probables, je les soumets au jugement des botanistes que je prie de les vérifier, et de les confirmer par de nouvelles observations, ou de les détruire.

On sait aujourd'hui qu'en semant les fruits des fougères et des mousses, on obtient des individus semblables à ceux qui les ont produit; et par cette raison on les regarde comme des vraies semences; mais personne n'a fait voir que toute la poussière contenue dans les urnes ou capsules soit composée des semences fertiles. M. Lind eut l'idée et la patience de semer la fine poussière des fougères dans une terre préparée, et il vit la germination et le développement des plantes; mais ni ce savant, ni aucun autre que je sache, n'a remarqué la grande différence

qu'il y a entre les corps lenticulaires et la poussière beaucoup plus fine qu'eux, contenue aussi dans les capsules. Il faudroit semer à part les corps lenticulaires dans un pot, et la poussière dans un autre pour voir laquelle des deux leveroit; et dans ce cas, on pourroit résoudre le problème.

Hedwig et ceux qui suivent son opinion, soutiennent que les deux sexes se trouvent séparés dans les mousses; mais bien d'autres savans disent le contraire, et affirment qu'ils sont en contact et cachés dans l'intérieur des urnes où la fécondation s'opère clandestinement. Les précautions que l'Auteur de la nature a voulu prendre pour ces plantes, viennent à l'appui de cette opinion; car ces capsules de fougères se conservent fermées, et l'anneau qui assujettit ses valves, est entier jusqu'au moment où les graines mûres sont prêtes à tomber pour conserver l'espèce. C'est alors que les tégumens *(involucra Smith)* cessent d'être collés aux feuilles, et qu'ils offrent, pour la première fois, un passage libre entre l'air et l'intérieur de la capsule. Nous voyons de même dans les mousses une grande variété de péristomes, dont les dents et les membranes souvent entrelacées, empêchent toute communication de l'air à l'intérieur; et comme si les péristomes n'étoient pas suffisans pour garantir ce dépôt, d'autres organes, tels que l'opercule et la coiffe, viennent les aider.

Tous ces tégumens, toutes ces défenses admirables perdent leur ressort et même leur existence quand le fruit est parvenu à maturité. C'est alors que les membranes s'ouvrent, les anneaux se cassent avec

élasticité; les coiffes et les opercules tombent, et les dents péristomiales se séparent pour faire passage aux semences.

Si, par d'autres expériences, on vient à démontrer que, dans les fougères et dans les mousses, les corps lenticulaires sont les véritables graines, il faudra convenir que les autres organes contenus dans les urnes, réputés semences jusqu'à présent, sont d'une autre nature, et qu'ils pourront bien être les restes inutiles de l'organe mâle ou des anthères.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Supplément de d'Ansse de Villoison à sa lettre sur l'Inscription grecque de Rosette (1).

J'oublios de vous dire, mon savant ami, que, dans la même 5.me ligne de l'Inscription grecque de Rosette, au lieu de construire le mot ΑΘΛΟΦΟΡΟΥ, *(qui a remporté le prix)*, avec les suivans, ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΕΥΕΡΓΕΤΙΔΟΣ, *(Bérénice bienfaisante)*, on peut également bien le rapporter aux mots précédens, ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΕΥΧΑΡΙΣΤΟΥ, *(Dieu visible, et très-gracieux)*, et attribuer ainsi cette épithète de *vainqueur dans les jeux*,

(1) Cette lettre, adressée au savant M. Akerblad, a été insérée, p. 70 et suivantes du *numéro* 21, germinal an XI, du Magasin Encyclopédique.

à Ptolémée V Epiphane, et non pas à Bérénice, femme de Ptolémée III Evergète. Alors même la construction pourroit paroître encore plus naturelle. Aimez toujours votre ancien ami de Constantinople, D'ANSSE de VILLOISON.

P. S. Jaloux de réunir sur leurs têtes toute sorte de couronnes, les Ptolémée aspiroient toujours à celle des Athlètes, au titre de ἀθλοφόρος. Ils l'obtinrent. Athénée (L. V, p. 203) nous apprend, d'après Callixène de Rhode, qu'on célébra des jeux publics pendant le cours de la fête magnifique de Ptolémée Philadelphe, à son *joyeux avènement*; et que Ptolémée Soter, et sa femme Bérénice, et ensuite leur fils Ptolémée Philadelphe, y furent les premiers couronnés en qualité de vainqueurs à ces jeux. Ce passage est décisif.

POÉSIE.

LA PITIÉ, poëme en quatre chants; par Jacques *DELILLE*. 1 vol. avec figures. Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprim.-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6.

CE poëme long-temps désiré, déjà connu par des fragmens insérés dans plusieurs journaux, n'a rien perdu par la publicité, malgré les critiques qu'on s'est empressé d'en faire; les différentes éditions qui ont paru, ont été épuisées aussitôt qu'annoncées; il semble que le public ait voulu venger M. Delille des observations minutieuses, insignifiantes et injustes qui ont paru successivement contre un ouvrage qui ne fait rien perdre à l'auteur des *Géorgiques*, *des Jardins*, de *l'Homme des champs*, d'une célébrité justement méritée. Lorsque les deux poëmes que nous venons de citer parurent, la critique, toujours empressée de dépriser les grands talens, trouva que ces productions manquoient de liaison et d'ensemble: elle vient de faire le même reproche au poëme de la *Pitié*; est-il fondé? on en jugera par l'exposition du plan de l'auteur. Il s'est proposé, dans le premier chant, de peindre la *Pitié* exercée envers les animaux, les serviteurs, les parens, les amis et tous ceux qui, par leurs situations et leurs malheurs, ont des droits sur les ames sensibles. Le second chant traite des secours publics que les gouvernemens ac-

cordent aux établissemens de charité, de bienfaisance, de justice. Le troisième chant prend un caractère plus prononcé; il nous montre tout ce que la *Pitié* peut faire pour adoucir la situation des individus dans les orages d'une révolution, ce qu'on a perdu, ce qu'on a souffert, donne à ce chant un degré d'intérêt qui est, pour ainsi dire, personnel à chaque Français. L'auteur a su éviter la monotonie dans les détails des scènes multipliées de massacres et de supplices. Les bienfaits de la Pitié, dans les temps d'exil et de proscription, font le sujet du quatrième chant. Peut-on dire que ces chants n'ont point de relation entre eux, et que la *Pitié*, cette sœur de la Charité, n'y est pas présentée sous tous les rapports qu'elle peut avoir avec l'homme malheureux? On dira à tort aussi que c'est ici un ouvrage de *circonstance*. Les récits des calamités d'une grande nation, sont le patrimoine de l'avenir: « on ne peut « nous envier les leçons de l'infortune, et nous priver « même de nos malheurs ».

Il faut encore montrer à la critique que M. Delille n'est ni au-dessous de son sujet, ni au-dessous de sa réputation de grand poëte.

Dans le premier chant, il se plaint de l'ingratitude de l'homme envers les animaux qui l'environnent; il parle de leur utilité, de leur docilité, de leur fidélité.

Animal généreux, modèle d'amitié,
Qui le jour et la nuit prodiguant tes services,
Gouvernes nos troupeaux, ou gardes nos hospices,

Dont l'œil nous cherche encor de ses regards mourans,
Sois donc et le sujet et l'honneur de mes chants :
O toi qui, consolant ta royale maîtresse (1),
Jusqu'au dernier soupir lui prouvas ta tendresse,
Qui charmois ses malheurs, égayois sa prison,
O! des adieux d'un frère, unique et triste don (2)!
Hélas! lorsque le sort qui lui ravit son père
Pour comble de malheur la sépara d'un frère,
Livré seul aux rigueurs d'un destin ennemi,
Pour elle, il se priva de son dernier ami.
Que dis-je? des tyrans, incroyable caprice!
Celui qui fit traîner ses parens au supplice,
Qui l'entoura de morts, l'accabla de revers,
Lui laissa l'animal, compagnon de ses fers.
Et moi, qui proscrivis leurs honneurs funéraires,
J'implore un monument pour des cendres si chères (3);
Pour toi qui, presque seul au siècle des ingrats,
Dans les temps du malheur ne l'abandonnas pas.
Va donc dans l'Elysée, où ton ombre repose,
Jouir des doux honneurs de ton apothéose!
Je ne te mettrai point près du chien de Procris,
J'offre un plus doux asile à tes mânes chéris;
De Poniatowki, de sa sœur vertueuse,
Les jardins recevront ton ombre généreuse.
Là, parmi les gazons, les ruisseaux et les bois,
Tu dormiras tranquille; et la fille des rois,

(1) La reine avoit un chien qui la suivit à la Conciergerie, et qui sans cesse repoussé et maltraité, couchoit à la porte de cette prison, et y revint après la mort de sa maîtresse.

(2) Marie-Thérèse-Charlotte avoit reçu de son frère un chien qu'elle emmena avec elle en sortant du Temple, qui a voyagé avec elle, et qui a péri en 1801, en tombant d'un balcon du palais Poniatowki à Varsovie.

(3) M. Delille avoit blâmé, dans un autre poëme, les honneurs du tombeau accordés aux chiens; il chante ici la palinodie.

En proie à tant de maux, objet de tant d'alarmes,
Y reviendra pleurer, s'il lui reste des larmes.

M. Delille implore, dans son second chant, l'humanité et les secours des gouvernemens, appelle la Pitié en faveur de ceux que l'infortune, le malheur, et même le crime conduisent dans les prisons.

Je chante l'homme en proie à des maux plus cruels,
Qui, loin de ses amis et des toits paternels,
Perdant de ses foyers la douceur domestique,
Attend ou la Justice ou la Pitié publique.
Viens donc, ô ma déesse! entrons dans ce séjour,
Où l'homme, dans les fers, languit privé du jour.
Hélas! tandis qu'auprès de leurs jeunes compagnes,
Dans les riches cités, dans les vertes campagnes,
Ses amis d'autrefois amusent leurs loisirs;
Lorsque, donnant à tous le signal des plaisirs,
L'airain retentissant, et l'aiguille muette
Du temps qui la conduit, vagabonde interprète,
Marquent au laboureur la fin de ses travaux,
Aux mineurs harassés une trêve à leurs maux;
Appellent chaque soir la jeunesse folâtre
Aux délices du bal, aux pompes du théâtre,
Où, d'un moment plus cher, annonçant le retour
De l'heure fortunée, avertissent l'amour;
Le Temps, par la douleur, lui mesure les heures.
Réduit, pour seul plaisir, dans ces noires demeures,
A lire quelques mots, où d'autres avant lui,
Sur ces terribles murs ont tracé leur ennui;
Il est seul, dans un long et lugubre silence,
Pour lui le jour s'achève et le jour recommence;
Pour lui, plus de beaux jours, de ruisseaux, de gazon,
Cette voûte est son ciel, ces murs son horizon;
Son regard, élevé vers le flambeau céleste,
Vient mourir dans la nuit de son cachot funeste;

Rien n'égaye à ses yeux sa morne obscurité ;
Ou si par des barreaux, avares de clarté,
Un foible jour se glisse en ces antres funèbres,
Il redouble pour lui les horreurs des ténèbres ;
Et, le cœur consumé d'un regret sans espoir,
Il cherche la lumière, et gémit de la voir. . . .

On devoit trouver ici un hommage à ce héros de l'humanité, à cet *Howard*, qui parcourut pendant toute sa vie les prisons de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, pour soulager, s'il lui étoit possible, ceux qui les habitoient, soit par ses sollicitations, soit par ses libéralités. Ce morceau est touchant, et assure à ce voyageur philantrope et bienfaisant la vénération des ames sensibles.

Les hospices sont aussi l'objet de ce chant. L'auteur se plaint avec raison de la négligence avec laquelle ceux qui cherchent un adoucissement à leurs maux, y sont traités.

Mais de ces saints abris, ouvrage des vieux temps,
Souvent la négligence, ou l'infame avarice
A fait, de tous les maux, l'épouvantable hospice.
Là sont amoncelés, dans des murs dévorans,
Les vivans sur les morts, les morts sur les mourans ;
Là, d'impures vapeurs, la vie environnée,
Par un air corrompu, languit empoisonnée.
Là, le long de ces lits où gémit le malheur,
Victime des secours plus que la douleur,
L'ignorance en courant fait sa ronde homicide,
L'indifférence observe, et le hasard décide.
Mais la Pitié revient achever ses travaux,
Sépare les douleurs et distingue les maux,
Les recommande à l'art que sa bonté seconde.
Tantôt les délivrant d'une vapeur immonde,

Ouvre

Ouvre ces longs canaux, ces frais ventilateurs
De l'air renouvelé, puissans réparateurs.
Par elle un ordre heureux conduit ici le zèle;
La Propreté soigneuse y préside avec elle.
La vie est à l'abri du souffle de la mort;
Grâce à ses soins pieux, sans terreur, sans remord,
L'agonie en ses bras plus doucement s'achève;
L'heureux convalescent sur son lit se relève,
Et revient, échappé des horreurs du trépas,
D'un pied tremblant encor former ses premiers pas.

Les crimes de la révolution sont décrits aux troisième et quatrième chants, dans des vers aussi harmonieux que touchans.

A peine la Discorde, en ses noirs sacrifices,
Du sang de l'innocence a goûté les prémices,
Sa terrible moisson se poursuit en tout lieu;
Les temples des beaux-arts, les demeures de Dieu,
Les lieux où nous prions les puissances célestes,
Des proscrits entassés sont les dépôts funestes.
Tous les bras sont vendus, tous les cœurs sont cruels.
Image de ces dieux, la terreur des mortels
Dont nul n'ose aborder l'autel impitoyable,
Que dégoûtant du sang de quelque misérable.
L'idole à qui la France a confié son sort,
N'accepte que du sang, ne sourit qu'à la mort.
Femme, enfant sont voués à son culte terrible,
L'innocente beauté pare sa pompe horrible:
La hache est sans repos, la crainte sans espoir;
Le matin dit les noms des victimes du soir;
L'effroi veille au milieu des familles tremblantes,
Les jours sont inquiets et les nuits menaçantes.
Imprudent, jadis fier de ton nom, de ton or,
Hâte-toi d'enfouir tes titres, ton trésor!

Tout ce qui fut heureux demeure sans excuse,
L'opulence dénonce, et la naissance accuse.
Pour racheter tes jours, en vain ton or est prêt;
Le fisc inexorable a dicté ton arrêt.
L'avidité peut vendre une paix passagère;
Mais elle veut sa proie, et sa proie toute entière.
Ne parle plus d'amis, de devoirs, de liens,
Plus d'amis, de parens et de concitoyens:
Le fils épouvanté craint l'abord de son père,
Le frère se détourne à l'aspect de son frère,
L'amour même est timide, et dans son abandon
La nature est sans voix sous des lois sans pardon.

Le poëte peint, avec les douleurs qui conviennent aux tableaux, les attentats du 5 octobre, les massacres du 2 septembre, les noyades de Nantes, les mitraillades de Lyon, le voyage de Varennes, enfin le 10 août et la captivité du roi, son jugement et sa mort.

Le sort des Français, forcés de fuir leur patrie, leurs familles, leurs habitudes, est le sujet du quatrième chant.

Tout lien est rompu, tout devoir oublié.
Aux besoins de l'exil le fils livre sa mère,
Le frère s'enrichit des dépouilles du frère.
O honte! le lion protège son enfant,
Son amour le nourrit, sa fureur le défend;
Le tigre affreux lui-même écoute la nature,
A sa famille horrible il porte sa pâture;
Et, barbare héritier de ses enfans bannis,
Le père sans horreur boit le sang de ses fils!
Lâches diffamateurs de la nature humaine,
De votre dureté vous porterez la peine!

Je flétrirai vos noms, hommes vils, et mes vers
Iront de votre crime effrayer l'univers;
Ma Muse réunit, en fille de Mémoire,
La coupe du mépris et celle de la gloire.
L'opprobre vous attend; oui, son juste courroux,
Barbares, à grands flots la répandra sur vous;
Et le remords rongeur, la honte vengeresse,
Au milieu de votre or vous poursuivront sans cesse.

Il rappelle ensuite la bienfaisance, la générosité, la tendre sollicitude de M. l'évêque de Liége, de M. le prince de Waldeck, des Anglais, des Suisses; il acquitte la reconnoissance de cette nombreuse famille de proscrits, plus malheureuse encore par ses espérances que par ses infortunes. M. Delille lui donne des conseils qui n'ont pas toujours été suivis.

Supportez vos défauts, entr'aidez vos misères,
N'allez pas étaler aux terres étrangères
De l'animosité, les scandaleux éclats:
On ne plaint pas long-temps ceux qu'on n'estime pas;
Mais surtout des bienfaits usez avec noblesse;
L'honneur est une fleur que peu de chose blesse:
Gardez-vous d'ajouter à tant d'autres fléaux,
Le malheur bien plus grand de mériter vos maux.
Armez d'un juste orgueil votre illustre infortune;
La Pitié se retire alors qu'on l'importune.
Faites plus; s'il se peut, ne devez rien qu'à vous;
Luttez contre le sort; que d'un regard jaloux,
Même au sein du malheur, le luxe vous contemple!
Déjà plus d'un banni vous en donne l'exemple.

Ces deux derniers chants sont peut-être supérieurs aux premiers, mais ils sont tous de M. Delille; et

quelques négligences, quelques mots impropres, quelques tournures forcées qu'on a avidement cherché à y trouver, n'empêcheront pas de retrouver, dans ce poëme, le traducteur des *Géorgiques*, le chantre harmonieux des *Jardins*. L'âge n'affoiblit point le génie, il le mûrit, il le purifie, et lui donne cette sagesse de goût qui ne s'est pas toujours réunie aux premières productions du poëte.

Des notes historiques et anecdotiques terminent ce volume; elles sont nécessaires à l'intelligence de quelques passages du poëme : on y trouve des faits très-intéressans. A. J. B. D.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

BERLIN.

Le monument que M. le chanoine de Rochow a fait élever à ses frais sur le lieu même de l'action, en mémoire de la victoire de Fehrbellin, remportée, en 1675, par le grand électeur Fréderic-Guillaume, vient d'être achevé. Ce monument est exécuté en pierre de Rotembourg ou porphyre brut : il a quinze pieds de haut, et est couronné par une urne de pierre de la Marche, qui ressemble au granit. Les quatre angles sont défendus par quatre canons. Les inscriptions des quatre faces sont en langue allemande et très-simples. On lit sur la première : *C'est ici que Fréderic-Guillaume-le-Grand vint, vit et vainquit, le* 13 *juin* 1675. Sur les faces latérales, on a gravé le nom de ses généraux ; sur la quatrième : *C'est ici que les braves Brandebourgeois posèrent les fondemens de la grandeur prussienne.* Une dernière inscription porte que ce monument a été élevé par Fréderic de Rochow.

Russie.

Voyage autour du monde.

S. M. I. a pris pour son compte un des deux vaisseaux que la compagnie américaine russe a achetés, et qui sont destinés à faire le tour du monde, sous le commandement du capitaine de Krusenstern: elle l'a fait équiper en conséquence. Ces vaisseaux seront munis de tous les objets que l'on jugera propres à leur voyage, et rien ne sera négligé pour le succès de cette première entreprise. Déjà plusieurs savans et artistes ont pris l'engagement de faire ce voyage, entre autres l'américain Churchman, qui possède d'excellens instrumens d'astronomie. Sur ces mêmes vaisseaux s'embarqueront plusieurs officiers de distinction, ainsi que M. le conseiller-d'état Résanof, qui se rend au Japon en qualité de ministre plénipotentiaire. Le départ est fixé au mois de juillet.

Angleterre.

La mémoire du grand-juge sir *William* Jones, qui a si bien mérité de la littérature orientale, autant que de l'administration de la justice dans les Indes, a été honorée par l'érection de deux monumens; l'un, dans l'égile de Sainte Marie, à Londres, du produit d'une souscription à laquelle ont pris part plusieurs membres distingués des deux universités; l'autre aux frais de sa veuve, dans l'église de l'université d'Oxford. Ce dernier est exécuté en marbre de Carrare.

d'après les dessins de M. *Flaxman*. Il représente un autel au-dessus duquel est placé un trépied, et sur celui-ci une lyre grecque appuyée contre une lyre indienne. L'autel est orné d'un bas-relief qui représente feu M. Jones qui trace le code des Indous, et auquel des Bramins font lecture de leurs lois. Le tout est supporté par des têtes de tigres.

Ile découverte dans la mer du Sud.

Les journaux anglais ont publié au commencement du mois d'avril la notice suivante :

« Nous avons reçu du port Jackson des observations « importantes, faites dans le nord et dans le sud de « la Mer-Pacifique, par le capitaine Simpson, com- « mandant le *Nautilus*.

« Le capitaine a découvert par les 11 degrés 17 « minutes de latitude sud, et les 167 degrés 58 mi- « nutes de longitude Est, une île à laquelle il a donné « le nom de *Kennédy*.

« D'après la belle apparence et la population de « cette île, le capitaine Simpson estime qu'elle seroit « une excellente acquisition pour notre nouvelle co- « lonie, d'autant plus qu'elle produit des cochons en « abondance.

« Les naturels du groupe des îles d'*Exter* ou de « *Duff*, dit M. Simpson, sont méchans et fourbes ; « ce qui, ajoute-t-il, m'a obligé de faire tirer sur eux, « et en fera peut-être aussi une nécessité à quicon- « que tentera par la suite de débarquer parmi ces « peuples.

« J'ai déposé des animaux et fait mettre en terre

« des graines et des plants de différente espèce sur « l'île Disappointment. J'avois passé près de cette « île, dans deux précédens voyages, sans avoir la « précaution de faire chercher la terre; et il est pro- « bable que beaucoup d'autres navigateurs en auront « fait autant.

« Nous trouvâmes sur le rivage la partie inférieure « d'un très-gros mât, qui nous fit conjecturer que quel- « que grand navire espagnol avoit fait naufrage sur « cette île, mais sans doute depuis long-temps, car le « bois étoit très-avarié.

« Quoique les îles de tout ce groupe soient médiocre- « ment peuplées, nous n'en vîmes aucune sur laquelle « il n'y eût des habitans; et lorsque nous fûmes à quel- « que distance, des récifs qui s'étendent d'une île à « l'autre liant toutes ces îles entre elles, les naturels, « en traversant de l'une à l'autre, nous présentoient à « l'horizon l'apparence d'un régiment défilant sur la « surface de la mer.

« Toutes ces îles sont excessivement basses, et, « comme sur toutes celles de ce labyrinthe, on n'y « aperçoit d'abord que quelques arbres qui s'élèvent « au-dessus de l'horizon. Cette circonstance est pour le « navigateur, un avertissement de se tenir sur ses « gardes dans cette périlleuse navigation.

« Ces îles nous ont paru formées de corail et de sable, « légèrement recouverts d'un terreau noir. Les pierres « sur le rivage portent l'empreinte du feu; elles sont « noires, poreuses et légères ».

Notice biographique sur Erasme *Darwin.*

Cet homme célèbre, qui s'est également distingué dans la poésie et dans la médecine, étoit né le 12 décembre 1731, à Elston, près de Newark, dans le comté de Nottingham. Après avoir suivi les écoles de Chesterfield, il continua ses études à Cambridge, où il fut créé, en 1755, bachelier en médecine; il abandonna alors Cambridge, et se rendit à Londres, où il étudia l'anatomie sous le célèbre professeur Hunter; enfin, pour se perfectionner de plus en plus, il alla encore à Edimbourg. Son père étoit pauvre, il avoit encore six enfans: Darwin étudia avec un zèle infatigable, afin de pourvoir à ses besoins; et après qu'il eut fini ses études, il pratiqua la médecine à Nottingham, mais avec si peu de succès, qu'il se vit forcé de quitter cette ville: il se rendit alors à Litchfield, où il resta davantage; la guérison d'un homme riche, atteint d'une maladie presque incurable, le mit en réputation. En 1757, il épousa miss Mary Howard: de ce mariage naquirent cinq enfans qui moururent dans leur jeunesse, excepté un fils, qui est médecin à Salisbury. Après la mort de sa première femme, il épousa la veuve du capitaine Pole, avec laquelle il alla s'établir à Derby, où il acheta la maison de campagne nommée Breadwall Priory. C'est là qu'il mourut, le 10 avril 1802, à 71 ans, des suites d'une phthisie. Peu avant sa mort, on le voyoit encore fort gai; il écrivit même des lettres à ses amis, et s'éteignit sans douleurs et sans souffrances.

Ces détails sur sa vie sont nécessaires pour le suivre

dans sa carrière littéraire. Dès son enfance on remarqua en lui une extrême vivacité d'esprit ; un peu plus âgé, il donna des preuves de son génie et de ses talens ; on peut cependant reprocher à ses poésies trop de recherches, trop de réflexions philosophiques ; en général, son style n'est pas pur ; il est quelquefois diffus et obscur. En 1758, il fut nommé membre de la Société royale. Peu après la mort de sa première épouse, il commença à travailler à sa *Zoonomia or the laws of organic life*, c'est-à-dire, *Zoonomie ou Lois de la vie organique*, qui fut alors traduite en allemand par M. Brandis.

Presque dans le même temps, avant son second mariage, il commença son poëme intitulé : *The loves of the plants*, c'est-à-dire, *les Amours des plantes*, dans sa maison de campagne de Lichtfield, où il avoit construit un jardin botanique. Un essai de ce poëme avoit déjà paru avant sa Zoonomia, en Angleterre, sous le titre de : *The botanic Garden containing the loves of the plants a poem, with philosophical notes : Lichtfield and London by Johnson*, 1789, in-4.°, sans le nom de l'auteur. Il en donna une seconde édition augmentée d'une nouvelle partie, sous le titre de : *The botanic Garden, a poem in two parts : P. 1, cont. the Economy of vegetation ; P. 2, the loves of the Plants, with philosophical notes*, Londres, *Johnson*, 1791 (1792), in-4.° L'année 1795, il parut une autre édition corrigée, et enrichie de gravures. Ce poëme est plein d'idées philosophiques, ornées et embellies par une imagination riche et fougueuse qui caractérise si bien l'auteur dans tous ses écrits. M. Deleuze en a donné

une excellente traduction intitulée les *Amours des plantes*, qui a été annoncée dans ce journal. Tous ceux qui ont lu ce premier poëme, attendent avec beaucoup d'impatience un second qui doit paroître sous le titre de : *The skrine of Nature*, c'est-à-dire, le *Trésor de la Nature*. Quelques années après, il parut un ouvrage intitulé : *Phytologia, or the philosophy of agriculture and gardening, with the theory of draining morasses and with an improved construction of the drill-plough. London by Johnson*, 1799, in-4.° Cet ouvrage peut être regardé comme un pendant de sa Zoonomie : il a été traduit en allemand par M. Hebenstreit, à Leipsik.

Il a encore donné une traduction anglaise du *Systema vegetabilium* de LINNÉ; elle fut corrigée par la *Société de Lichfield*.

Darwin étoit un des membres les plus distingués de cette société; elle le nomma son président, ce qui contribua beaucoup à sa splendeur et à sa renommée.

Darwin est encore remarquable par un ouvrage qu'il donna sur l'éducation des filles. Le titre anglais est : *A Plan for female Education in Boarding schools. London, Johnson*, 1797, in-4.° C'est dans cet ouvrage qu'on trouve des idées vraiment philosophiques sur l'éducation des filles, trop négligée en Angleterre.

Ses écrits lui procurèrent une aisance honnête. Un de ses amis lui demandoit un jour s'il avoit gagné beaucoup par ses ouvrages. Mon jardin botanique, dit-il, m'a valu 900 livres sterlings : la même somme m'a été comptée pour la première partie de ma Zoonomie. Si je voulois écrire, continua-t-il,

chaque année, un ouvrage, je jouirois d'une grande fortune. Il faisoit un usage utile d'un argent noblement acquis.

Sa personne n'indiquoit pas, au premier aspect, un homme d'esprit; il étoit d'une taille médiocre, robuste et ayant de l'embonpoint; il étoit négligé dans ses vêtemens; les traits de sa figure étoient communs et sans expression. Tous ceux qui le connoissoient aimoient beaucoup sa bonhommie. Les doutes de ses amis ne sont pas encore fixés sur ses opinions religieuses.

Notice bibliographique des ouvrages sur la géographie, publiés en Angleterre pendant les années 1799 *et* 1800.

Les observations sur la population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, sont devenues, dans les dernières années, fort intéressantes par plusieurs motifs; cette matière a été traitée dans beaucoup d'écrits; mais dans aucun aussi bien que dans ceux de sir *Fred.* Morton Éden. Morton s'est déjà distingué par beaucoup de bons ouvrages, surtout par celui sur la *statistique des pauvres de sa patrie.* C'est cependant la seule branche de la statistique qui ait été bien traitée.

On a vu paroître un grande nombre de voyages en Angleterre; ces descriptions sont encore devenues plus nombreuses, parce que les Anglais ont peu voyagé dans les pays étrangers. Cette prédilection pour la topographie indigène a engagé un

ecclésiastique antiquaire, le curé REYNOLDS à Bowden Parna, dans le comté de Northemton, à retoucher de nouveau le vieux *Itinéraire* d'ANTONINUS, c'est-à-dire, cette partie qui concerne la Grande-Bretagne; cet ouvrage, nouvellement corrigé, a paru sous le titre de : *Iter Britanicum, or that part of the Itinerary of Antoninus, which relates to Britain, with a new Comment, London by Cadell,* 1799. In-4.° 18 sh. Les connoisseurs n'en font pas grand cas. Un autre ouvrage sur le même sujet a paru sous le titre de *A new Edition of Paterson's Book of the Roads in great Britain, incl uding the Roads of Scotland, which were heret ofore published in a separate pamphlet, and many other very considerable Additions and improvements.* Londres, chez *Longman* et *Rees.* 1800. In-8.° (Prix, 4. sh. 6 d.), avec une excellente carte de Faden.

Parmi les voyages proprement dits, il y en a très-peu qui donnent une description de tout le royaume. Un des principaux ouvrages qui ait paru est une traduction du *voyage de M.* FAUJAS-SAINT-FOND, en anglais.

ROWLAND HILL a donné une description de ses voyages, sous le titre de : *Journal of a Tour through the north of England and parts of Scotland, with remarks on the present state of the established Church of Scotland, and the different Secession therefrom. Together with Reflections on some Party-Distinctions in England; designed to promote brotherly Love and forbearance among*

Christians. Also some Remarks on the propriety of what is called Lay and itinerant Preaching. Londres, *Chapman*, 1799. in-8.° Peu après il a paru un ouvrage du même auteur, sous le titre de *Extract of a Journal of a second Tour from London through the Highland of Scotland and the northwestern Parts of England, with observations and remarks.* Londres, chez *Williams*, 1800, in-8.° Ces deux ouvrages contiennent des remarques intéressantes et curieuses. Quoiqu'il n'ait pas paru beaucoup d'ouvrages qui embrassent une partie considérable de la Grande-Bretagne, il y en a eu cependant plusieurs sur les provinces, sur l'Écosse et l'Irlande.

A l'égard de la ville de Londres, il a paru un ouvrage intitulé: *Sam IRELAND picturesque Views, with an historical account of the Inns of Court in London and Westminster; London, Egerton*, 1800, gr. 8.°, *et* Dan. LYSON, déjà connu avantageusement par ses *Environs of London*, a publié comme supplément de cet ouvrage: *An historical Account of those Parishes in the County of Middlesex, which are not described in the Env. of. London Cadell* (Londres, 1800. 4.°). On décrit dans cet ouvrage les vingt-deux paroisses, et principalement les raretés et les curiosités de Hamptoncourt. Le curé de Bath, M. Rich. WARNER, a donné une description des côtes, dans un ouvrage intitulé: *Walk through some of the western Counties of England;* Londres, *Robinson*, 1800, in-8.° Cet habile voyageur fit un chemin de 3[illegible]6 lieues d'Angleterre en 17 jours. Dans ce court intervalle, il visita Bath, Wells, Glastenbury;

delà il alla le long du canal de Bristol, à Minehead, Ilfracomb, Barnstaple et Biddefort; et après avoir visité les côtes du canal, il retourna à Bath.

Il a paru sur les environs de Cornwallis un ouvrage intitulé : *LIPSCOMB'S Journey into Cornwall through the Counties of Southampton, Wilts, Dorset, Sommerset and Devon, interspersed with remarks moral, historical, literary and political.* Un autre ouvrage, qui décrit les curiosités et les raretés d'un de ces comtés, a paru sous le titre de *A description of the house and gardens at Stourhead, Wilts, the seat of Sir R. HOARE, Bart., with a Catal. of the Pictures.* Londres, *Cadell.* 1800.

Deux curés, MM. W. BINGLEY et J. EVANS, ont décrit le pays de Galles; un troisième, M. H. WIGSTEAD, a donné une description du même comté; son livre est intitulé : *Remarks on a tour to North-and South-Wales in the Y.* 1797, *with Plates from Rowlandsom.* Londres, chez *Wigstead.* 1800. In-8.° (Prix, 15 sh.). Il ne parle presque que des auberges qu'il a rencontrées.

Le comté de Leicester a été décrit par le célèbre antiquaire et libraire NICHOLS, dans son ouvrage intitulé : *History and antiquities of the County of Leicester.* Londres, chez l'auteur. 1800. In-4.°

Les deux grandes villes manufacturières, Birmingham et Manchester, ont été décrites en même temps par deux auteurs. Birmingham a été décrit en vers, sous le titre : *A Poetic Survey round Birmingham with a brief description of the different Curiosi-*

ties and Manufacturies of the place, intended as a Guide to Strangers, by J. Bisset, *accompanied with a magnificent Directory with the names, professions; Birmingham*, chez l'auteur. 1800. In-8.°

Cet ouvrage est enrichi de notes et de gravures. Celui qui a paru sur Manchester n'est qu'une nomenclature aride ; il est intitulé : Bancks's *Manchester and Salford Directory, or list of the Marchants, Manufacturers, and principal Inhabitants : the Streets, Squares and a Description of the Canal round Manchester.* Londres, *Law.* 1800. (Prix, 2 sh. 6 d.)

Les beautés de la nature de plusieurs comtés de l'Écosse, ont été décrites par J. Housman, dans son livre intitulé : *A descriptive tour and guide to the Lakes, Caves, Mountains, and other natural curiosities in Cumberland, Westmoreland, Lancashire and a part of the West-Riding of Yorkshire.* Londres, chez *Law.* 1800. In-8.° (Prix, 5 sh.). Cet ouvrage est trop minutieux.

On peut recommander comme un excellent guide des voyageurs dans une grande partie de l'Écosse et les îles hébrides, l'ouvrage de M. Th. Garnett, intitulé : *Observations on a tour through the Highland and parts of western Islands*, etc. Londres, *Cadell.* 1800. 2 vol. in-4.° (2 liv. 12 sh. 6 d.). Ce livre vient d'être traduit en allemand par M. Kosegarten.

Un ouvrage utile et presque unique dans son genre en Angleterre, est le livre de M. J. Fuller, médecin à Berwick ; il est intitulé *The History of Berwick*

wick upon tweed, including a short Account of the villages of tweedmouth and Spittal, etc. Londres, chez *Butterworth*. 1799. In-8.° (Prix, 7 sh. 6 d.).

L'Irlande, que les Anglais connoissent très-peu, parce que, depuis le *Voyage* de YOUNG, il n'a paru aucune description de ce pays, a aussi été décrite dans un ouvrage intitulé : *Rambles through Ireland translated from the french of Mr. de* LATOCNAYE, *by an Irishman*. Londres, chez *Robinsons*. 1799. 2 vol. in-12. Prix, 6 sh.

Il existe encore sur l'Irlande : *Lettres on the irish nation, written during a visit to that kingdom in the autumn of the Y.* 1799, *by G.* COOPER, *Esq.* Londres, chez *White*. 1800. In-8.° (4 sh.). Il en a paru une nouvelle édition en 1801. Cet ouvrage instructif a été traduit en allemand par M. Paulus.

Les voyages sur le continent sont plus rares chez les Anglais ; la plupart ne sont que des traductions ; cependant les Anglais s'intéressent aujourd'hui à ce qui se passe dans d'autres pays. Il n'y a pas long-temps qu'il parut un ouvrage sur le Portugal, sous le titre de : *Lisbon guide, containing : Directions to invalids, who visit, and a description of that city, an tables of the coins, weights and measures of Portugal. London*, chez *Johnson*. 1800. In-8.° (2 sh.) ; et comme commentaire des cartes de M. CHAUCHARD, il a paru un ouvrage intitulé : *Geographical, historical and political Description of the empire of Germany, Holland, the Netherlands, Switzerland, Prussia, Italy, Sicily, Cor-*

sica and Sardinia. Londres, chez *Stockdale*. 1800. In-4.° Cet ouvrage, quoiqu'il contienne beaucoup de fautes, est cependant pour les Anglais d'une grande importance.

M. James BROWELL a donné un ouvrage relatif à la France, sous le titre de : *Account of the navirs of foreign powers, particularly those of France, Spain and Batavia, now at war with great Britain : including a list of Frigates, Corvettes and Sloops ; also the navies of Russia, Sweden, Denmarc and Naples ; with a comparative state of the Line of Battle-Ships in the last war and the present state of the british Navy. Londres*, chez *Stael*. 1799. In-4.° (Prix, 1 sh.). Sur l'Italie il existe des *Letters from Italy between the Y.* 1791–1798, etc. *by Mariana STARKE*. Londres, chez *Phillips*. 1800. 2 vol. in-8.° Cet ouvrage, malgré ses défauts, n'est pas sans utilité.

M. F. SALMON, après un séjour de douze ans à Rome, donna une description de cette ville, sous le titre de : *An historical description of ancient and modern Rome ; also of the works of art, particularly in architecture, sculpture and painting. To which are added a tour through the cities and towns in the environs of that Metropolis and an account of the antiquities found at Gabia. Londres*, chez *Taylor*. 1800. 2 vol. in-8.° (Prix, 1 L. 10 sh.).

Un Voyage entrepris en 1738 et 1739, mais qui n'avoit pas encore été imprimé, vient de paroître sous le titre suivant : *A Voyage performed by the late*

Earl of SANDWICH *round the Mediteranean in the Years*, 1738-39, *written by Himself; to which are prefixed Memoirs of the noble author's life, by J.* COOKE, *M. A. Chaplain, to his Lordship and one of the Chaplains of Greenwich Hospital.* Londres, chez *Cadell.* 1799. In-4.° (Prix, 2 L. 2 sh.). Ce voyage a été écrit par le comte lui-même : il a visité la Corse, la Sardaigne, Malte, le Péloponnèse, Athènes, l'Hellespont, Constantinople, les îles de l'Archipel, et l'Ægypte jusqu'au Caire. On y a inséré beaucoup de choses qui sont déjà connues, et que d'autres voyageurs ont décrites depuis avec plus de précision ; cependant on y trouve aussi beaucoup d'éclaircissemens sur les antiquités et les inscriptions ; cet ouvrage est encore utile, et les hommes studieux ne se repentiront pas de l'avoir lu : on y rencontre avec plaisir beaucoup de passages des auteurs classiques.

L'intérêt qu'inspiroit l'Ægypte, a fait bientôt traduire les voyages et les relations publiées par MM. SONNINI, NORRIS, RIPAULT, les *Mémoires d'Ægypte*, etc. Outre ces traductions, M. ANTES a publié des *Observations on the Manners and customs of the Ægyptians, the Overflowing of the Nil and its effects; with Remarks on the Plague and other subjects*, etc. Londres, chez *Stockdale.* 1800. In-4.° avec une carte. L'auteur a recueilli ces observations pendant son séjour de douze ans au Caire. Cet ouvrage a été traduit deux fois en allemand. L'auteur y traite particulièrement des mœurs et des usages des Ægyptiens, et des débordemens du Nil.

Dans un moment où tant de matériaux se préparent

sur l'Ægypte, on auroit désiré que M. Franklin eût différé de publier son *History of ancient and modern Ægypt*, etc. dont la première partie a paru en 1802. Dans cet ouvrage, M. Bruce est souvent cité. MM. Antes et Franklin en parlent aussi avec beaucoup d'estime; mais Browne rendit son autorité suspecte. Cela engagea M. Rich. Wharton, à prendre avec ardeur la défense de *Bruce* dans ses *Observations on the authenticity of Bruce's travels in Abyssinia in Reply to some passages in Brown's travels.* Londres, chez *Cadell.* 1800. In-4.°.

Il est étonnant que les Français, ainsi que les Anglais, se soient laissés tromper relativement au prétendu voyage de Damberger dans l'intérieur de l'Afrique; cependant après la traduction de ce voyage, il parut une brochure intitulée *The Shœmaker Schrœdter, the Printer Taurinius and the Cabinetmaker Damberger, three travellers, who never travelled at all, but fabricated their accounts in one manufactory*, qui détrompa les Anglais: cependant on peut leur pardonner cette crédulité, quand on réfléchit qu'alors tous les Anglais étoient extrêmement avides de tout ce qui concernoit l'Afrique; c'est ce qui a fait réussir aussi le *Modern Traveller*, dont la première partie ne contient que des extraits des ouvrages de *Mungo Park, Ledyard, Lucas, Sonnini, Browne, Savary, Volney* et *Levaillant.*

Un ouvrage qui a véritablement enrichi la géographie, est le Voyage de M. Barrow dans l'intérieur de l'Afrique, dont M. Grandpré a donné une traduc-

tion française. Le *Journal of a voyage from Madras to Colombo and da Lagoabay on the East Coast of Africa in the Y.* 1798, contient des détails intéressans.

La littérature doit beaucoup à la société des Indes orientales, c'est elle qui nous a procuré des éclaircissemens sur les mœurs des nations dans l'intérieur de l'Asie; nations dont nous connoissions à peine les noms; nous lui devons la description du *voyage dans la Chine, par Macartney;* ceux de TURNER et de SYMES au *Tibet,* et dans le royaume d'*Ava,* celui de BOYD à *Ceylan.* La plupart de ces ouvrages ont été traduits en français.

Une autre description de voyage est celle de D. R. LECKIE, intitulé *Journal of a route to Nagpore by the way of Chuttak, Burrosumber, etc., in the Y.* 1790. *Londres,* chez *Stockdale,* 1800. In-4.° Ce voyage a été fait par l'auteur pour se rendre auprès du Rajah de Bérar, dont la capitale est Nagpore, conformément aux ordres du gouvernement de Calcutta. Cet ouvrage est remarquable, parce que l'auteur a pris un chemin qu'aucun Européen n'avoit fait avant lui, c'est-à-dire, par la partie nord-ouest du royaume de Bérar, et une partie de Bundelcund.

M. W. H. TONE, commandant d'un régiment d'infanterie au service du Paishwa, vient de publier un ouvrage sur l'état des Marattes, sous le titre de : *A letter to an officer of the Madras establishment.* Londres, chez *Debrett.* 1799. In-8.° M. ARCHENHOLZ, dans sa *Minerva,* et M. SPREN-

GEL, dans sa *Bibliothèque des Voyages*, en ont donné des extraits.

Nous citerons à présent les voyages faits par terre aux Indes Orientales. Tel est celui de M. J. TAYLOR par Alep et le grand désert, à Bassora, et le voyage de JACKSON, intitulé : *J. Jackson's journey from India towards England in the Year* 1797, *by a route commonly called over land, through countries not much frequented, and many of them hitherto unknown to Europeans, particularly between the livers Euphrates and Tigris, through Turkistan, Diarbeck, Armenia, and Natolia in Asia; and through Romelia, Bulgaria, Wallachia, Transilvania, etc., in Europa.* Londres, chez *Cadell.* 1799. In-8.° Quoique ce voyage ait été fait avec une célérité incroyable, on y trouve cependant des remarques très-importantes.

L'intérêt qu'inspirent les Indes orientales, a fait paroître plusieurs ouvrages sur ce pays, entre autres les *Outlines of the globe*, de feu M. PENNANT, 1798 à 1800; la traduction anglaise du voyage du P. PAOLINO *à S.-Bartholomeo aux Indes orientales, par* M. W. JOHNSTON. *Londres,* chez *Vernor* et *Hood.* 1800. In-8.° Il y en a une bonne traduction allemande, enrichie de remarques par feu M. Forster. Il en va paroître une en français chez les frères Levrault, par M. Marchena. Par la même raison, on a réimprimé à Londres les *Asiatic Researches*, et on y publie, depuis 1799, un recueil annuel composé des brochures et gazettes qui ont paru dans les Indes, et même de quelques

écrits plus étendus, publiés en Angleterre, et qui sont relatifs aux Indes orientales. Ce recueil est intitulé: *The Asiatic annual register, or view of the History of Hindostan, and of the politics, commerce and litterature of Asia.* Londres, *Debrett.* In-8.° Enfin, plusieurs savans Anglais s'occupent de la littérature orientale, avec un zèle infatigable.

L'Amérique semble être tout à fait négligée depuis quelque temps, par les écrivains anglais; ce qui a été publié en Angleterre, sur cette partie de la terre, se réduit à une traduction du *Voyage en Amérique de M.* DE LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT. Londres, chez *Phillips.* 1799. 2 vol. in-4.°; à un extrait de l'*Histoire des Indes occidentales de M.* BRYAN EDWARDS, et au premier volume d'un ouvrage intitulé: *Mémoirs of the life and travels of the late Charles* MACPHERSON, *Esq. in Asia, Africa and America; written by himself chiefly between the Years* 1773 – 90; Edimbourg et Londres, chez *Vernor.* 1800. In-12. (3 sh. 6 d.). Cet ouvrage contient des remarques intéressantes sur le traitement des esclaves nègres, dans les îles britanniques et françaises.

Les missionnaires, infatigables à répandre le christianisme, nous ont donné plus de lumières sur les îles de la mer du Sud. M. le capitaine WILSON a publié une description intéressante d'une partie de ces îles.

Quant à la géographie en général, l'Angleterre ne peut pas se vanter d'avoir une grande abondance d'ouvrages, surtout ce qui regarde les livres élémentaires pour les écoles; cependant l'ouvrage intitulé: *Elements of geography, by the Rev. Henry Saint-John* BUL-

LEN, London by Hurst, 1799, in-12, a eu beaucoup de succès en Angleterre, ainsi que la nouvelle édition des *Exercises on the globes interspersed with historical, biographical, mythological and miscellaneous informations on a new plan for Young Ladies.* Londres, chez *Mawman*, in-12. La géographie ancienne a été enrichie par quelques ouvrages anglais de la plus grande importance, tels que le *Système géographique d'Hérodote*, du major RENNEL, et par l'excellent ouvrage de M. VINCENT, intitulé : *Periplus of the Erythrean Sea, P. I. cont. an Account of the navigation of the ancients from the Sea of Suez to the Coast of Zanguebar, with dissertations. London, by Cadell* 1800. in-4.° Cet ouvrage est estimé par les Anglais, comme il mérite de l'être.

FRANCE.

Société de Statistique.

La Société de statistique, qui déjà réunit des savans et des littérateurs aussi distingués par leur zèle que par leurs talens, vient d'ajouter encore à la liste de ses membres par les choix les plus recommandables. Elle a admis à ce titre MM. Prony, de l'Institut national; Dupont (de Nemours), secrétaire de la chambre de commerce de Paris; Koch, tribun; Serviez, général de brigade, et membre du corps législatif; Lansel, chef de division au ministère de l'intérieur; Duchosal, membre de la commission des émigrés.

M. Bottin, auteur des Annuaires statistiques du Bas-Rhin, a été nommé associé-correspondant pour le département du Nord.

Enfin, sur la proposition de M. Ballois, secrétaire perpétuel, la société a arrêté qu'il seroit écrit à sir John Sinclair, baronnet écossais, et membre du parlement de la Grande-Bretagne, pour lui offrir le titre d'associé étranger.

PARIS.

Le ministre des finances a publié l'avis suivant :

Le gouvernement désire que les nouvelles monnoies offrent une preuve du degré de perfection où les arts sont parvenus en France, et que les procédés du monnoyage soient rendus plus simples, plus faciles, plus expéditifs, sans danger pour les ouvriers employés à ce travail. Pour remplir ses vues, le ministre des finances croit devoir ouvrir deux concours : l'un aura pour objet *la gravure des monnoies ;* l'autre, *la construction des balanciers.*

Premier programme. — Le type des pièces de monnoie est réglé par l'art. 16 de la loi du 7 germinal. C'est ce type qu'il s'agit d'exécuter le plus parfaitement qu'il sera possible, en conservant les dimensions déterminées, tant pour la pièce d'argent de la valeur de 5 fr. que pour la pièce d'or de 40 fr., avec la tranche gravée en creux. Les artistes qui voudront concourir se feront connoître, dans les dix jours qui suivront la publication du programme, par l'inscription de leurs noms et domicile au secrétariat de l'administration des monnoies. Ils remettront, avant le 1.er thermidor, à l'ad-

ministration des monnoies, les matrices, poinçons et coins, tant de la pièce d'argent que de la pièce d'or qu'ils croiront pouvoir proposer. Les pièces qui devront servir au jugement, seront frappées en présence d'un jury, auquel elles seront remises par les administrateurs des monnoies.

Le jury sera composé de neuf membres, parmi lesquels il se trouvera au moins deux artistes mécaniciens; trois seront nommés par le ministre des finances; trois par la classe des beaux-arts de l'Institut national, et trois par les concurrens eux-mêmes. L'artiste dont l'ouvrage sera jugé le plus parfait, recevra pour prix de son travail la somme de 10,000 fr.; et dans le cas où le prix devroit être partagé entre deux artistes pour l'or et pour l'argent, il sera de 8000 fr. pour chacun, et son nom ou son différent sera conservé sur les matrices de sa composition. Dans tous les cas, les artistes qui auront travaillé pour le concours, ne pourront garder ni retenir, même après le jugement, aucune des pièces qu'ils auroient présentées, ou seulement préparées et commencées. Toute personne qui, sans avoir fait connoître l'intention de concourir, seroit trouvée posséder des pièces ou instrumens propres à la fabrication des monnoies, sera poursuivie suivant la rigueur des lois.

Deuxième programme. — Les mécaniciens qui se proposent de concourir pour la construction des balanciers se feront connoître, dans les dix jours qui suivront la publication du programme, par l'inscription de leurs noms et domicile au secrétariat de l'administration des monnoies. Le concours sera fermé le 15

messidor. Ce terme arrivé, ceux qui auront terminé les travaux qu'ils croiront pouvoir présenter au concours, en donneront leur déclaration par écrit au même secrétariat. Une commission de neuf membres, dont trois nommés par le ministre, trois par la première classe de l'Institut, et trois par les concurrens qui auront donné la déclaration dont il vient d'être parlé, se transportera dans les ateliers de chacun des concurrens, pour procéder à un premier examen des balanciers proposés aux concours.

Ceux de ces balanciers qui seront jugés en état d'être soumis à l'épreuve du monnoyage, seront immédiatement transportés et établis à l'hôtel des monnoies, sous la conduite et direction de ceux qui les auront présentés, et au frais du gouvernement, pour ce qui concernera seulement lesdits transport et établissement.

Les concurrens pourront frapper, soit en virole pleine, soit en virole brisée, les lettres de la tranche, néanmoins toujours gravées en creux. L'épreuve des balanciers sera faite en présence de la commission et des fonctionnaires ordinaires du monnoyage, sur la pièce d'or de 40 fr., et sur la pièce d'argent de 5 fr. Il sera frappé par chaque balancier deux mille pièces d'or et vingt mille pièces d'argent. La commission tiendra note du temps dans lequel ces pièces auront été frappées, des accidens et autres causes d'interruption de travail, qui devront servir de base à son jugement. L'administration des monnoies fera délivrer les coins et les flaons nécessaires à ces épreuves, en observant les formes ordinaires de délivrance et de comptabilité. Le

mécanicien dont le balancier aura paru réunir plus d'avantages, recevra, pour prix, la somme de dix mille fr., indépendamment de la valeur du balancier et de ses dépendances, qui resteront à l'administration des monnoies, et dont elle payera le prix d'après l'estimation qui en sera faite par des experts.

Ecole d'Architecture.

Le 1.er floréal, les élèves de l'école d'architecture ont été admis au concours d'essai. Ils étoient 80. On leur proposa pour sujet, un *conservatoire de musique, avec une superbe salle de concert au centre.* 29 esquisses ont été admises par la section des beaux-arts de l'Institut, et sur la demande des concurrens, il y eut une troisième admission en faveur d'un élève malade, qui n'avoit pu se trouver au concours. Le 6 floréal, ces 30 élèves concoururent pour le prix de l'an XI. Le sujet étoit un *port destiné à recevoir plusieurs canaux de navigation*, dans l'enceinte duquel seroit placée *une statue* à la gloire du premier Consul. Les 30 esquisses ayant été exposées le lendemain, la même section de l'Institut procéda à l'examen et à un scrutin d'admission. Six parurent dignes du suffrage des juges. Ce sont celles des CC. *Debret, Chatillon, Pagot, Nepveu, Turmeau, Courte-Epée.* En fructidor, le prix sera adjugé à celui qui, sans avoir rien changé à son esquisse, aura réuni au plus haut degré, le mérite de la composition et du dessin. Il sera couronné en séance publique de l'Institut national.

THÉATRES.

THÉATRE LOUVOIS.

Le Fou supposé.

On a joué, il y a un an ou deux, sur un théâtre du boulevard, une fort jolie petite pièce d'un des auteurs du théâtre Louvois, sous le titre du *Fou supposé*. Quoique le principal personnage de cette pièce eut quelque ressemblance avec le Francaleu de *la Métromanie*, l'intrigue étant assez agréable, le dialogue naturel, et les situations fort comiques, elle eut un succès mérité. Celle qu'on a joué au théâtre Louvois, n'a de commun avec l'autre que le titre.

Un jeune homme, pour faire réussir son mariage et éviter les poursuites de quelques créanciers, imagine de contrefaire le fou. De là naissent quelques scènes assez gaies, qui ne sont rien moins que neuves. Nous observerons, en passant, que maintenant on ne peut rendre compte d'une pièce *nouvelle*, sans en citer une foule d'anciennes. Les auteurs de notre siècle n'ont pas un génie créateur; ils imitent, et on peut dire, avec vérité, que leurs *muses* sont *filles de mémoire. Lorsque l'on pille*, a dit Voltaire, qui pilloit quelquefois, *il faut tuer.* C'est ce que ne font pas nos copistes; leurs imitations sont bien loin des originaux. Les meilleures scènes du *Fou supposé* sont tirées de Molière, de Regnard, etc.

L'auteur, qui n'avoit encore brillé qu'au second rang, c'est-à-dire, sur des théâtres secondaires, s'est élevé rapidement. Il a été joué presqu'en même temps à *Louvois* et au *Vaudeville*; c'est M. DÉSAUGIERS. Sa pièce a réussi, grâce au style, au jeu de M.me *Pelissier*, et au talent de *Clozel*, qui a très-bien dansé la gavotte, et qui a su faire valoir le rôle difficile du *Fou supposé*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Mari intrigué.

L'anecdote qui a fourni l'idée de ce vaudeville, joué le 19 floréal, a été imprimée dans plusieurs journaux.

Un mari jaloux, dont la femme doit aller au bal, feint une indisposition, se couche, mais ne tarde pas à rejoindre sa chère épouse pour observer sa conduite. Il la voit descendre de voiture, et causer très-familièrement avec un masque qu'il interroge bientôt, et dont il apprend des particularités très-peu rassurantes pour son honneur. Il le menace, le provoque à un duel; et lorsque le beau masque se découvre, il reconnoit son beau-père, et rit de sa fausse peur. Voilà le fond de la pièce, dont le dénouement étoit deviné dès la première scène. Il y a de l'esprit dans quelques endroits; mais, en général, le dialogue n'est pas saillant, les couplets sont trop pleins de *roses d'épines*, et autres lieux communs : la plupart des plaisanteries sont peu délicates, et l'auteur a péché autant par le défaut de

goût, que par le manque de comique. Sa pièce est un petit drame que quelques personnes ont sifflé : la majorité a été plus indulgente ; et M. DÉSAUGIERS a été nommé. *Laporte* a fait preuve de talent dans le rôle aussi difficile que fatigant du *pauvre mari.*

LIVRES DIVERS (1).

PHYSIQUE.

JOURNAL du Galvanisme, de Vaccine, etc. ; par une Société de physiciens, de chymistes et de médecins ; rédigé par J. NAUCHE, médecin, président de la Société galvanique, membre des Sociétés académique des sciences, médicales de Paris, de plusieurs comités de Vaccine, etc.

I.er Cahier de 48 pages in-8.° Il contient des *recherches sur les causes qui développent l'électricité dans les appareils galvaniques, par M. GAUTEROT ; douze expériences sur le même sujet ; des expériences sur la vaccine dans les bêtes à laine, comme moyen préservatif du claveau, par M. GODINE jeune ; caractère de la vaccine dans les bêtes à laine ; faux-vaccin ; siège du vaccin ; modes d'insertion du virus-vaccin ; expériences diverses.*

Le prix de la souscription est de 12 fr., pour recevoir, francs de port, 12 cahiers de 48 pages chacun, dont un chaque mois. La lettre et l'argent

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait ou une notice plus détaillée.

doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie; par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'École de Médecine de Paris. A Paris, chez *Migneret*, rue du Sépulcre, n.° 28. Tome VI (1).

Les articles principaux contenus dans ce volume, sont :

Observation sur une phthisie pulmonaire par suite d'une chute; par VIGNÉ. — *Observation sur la gangrène humide et scorbutique des gencives; par* DESCAMPS. — *Observation sur les maladies des os, par secrétion superflue, et sur l'usage de l'acide nitrique, dans leur traitement; par George* NESSE-HILL. — *Observation sur une hydropisie du cerveau; par* LOUIS MOREL. — *Plusieurs observations météorologiques faites par divers médecins.* — *Observation sur une fistule au périnée, par le C.* ROBERT.

MANUEL des Goutteux et des Rhumatisans; recueil des principaux remèdes rationnels, empyriques, curatifs et préservatifs de ces maladies; par ALPHONSE LEROY, *profes-*

(1) Cet excellent journal est composé de deux volumes par an; chaque volume renferme six cahiers de 96 pages chacun.

Le prix de l'abonnement est de 12 fr. pour Paris, et de 15 fr. pour les départemens.

On s'abonne chez le C. Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, n.° 28, faubourg Saint-Germain; et chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'École de médecine, n.° 3, vis-à-vis la rue Hautefeuille.

seur

seur à l'École spéciale de médecine, et ci-devant docteur-régent de la faculté de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes. A Paris, chez la veuve *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n.° 321, en face de la rue des Saints-Pères; *Gerard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44; et chez *Gabon*, libraire, place de l'École de Médecine. An XI. — 1803. — Un volume in-18. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 cent. franc de port.

Ce petit traité, extrêmement court et clair, est bien écrit, et doit être très-utile.

CHIRURGIE.

LUCINE française, ou *Recueil d'observations médicales, chirurgicales, pharmaceutiques, historiques, critiques et littéraires, relatives à la science des accouchemens; par le docteur SACOMBE.* (N.° VIII. Floréal an IX.) (1).

Ce quatrième numéro contient une suite d'observations sur l'opération césarienne.

STATISTIQUE.

TABLEAU statistique de la navigation de la Seine, depuis la mer jusqu'à Rouen, contenant des vues générales sur le système de son embouchure ancienne et moderne; par S.-B.-J. NOEL, secrétaire du conseil du commerce, membre de plusieurs Sociétés savantes. A Rouen,

(1) La Lucine française paroît le premier de chaque mois; chaque numéro est composé de trois feuilles in-8.°

Le prix de l'abonnement, pour six mois, est de 5 fr. pour Paris, et 6 fr. pour les départemens. Chaque numéro se vend aussi séparément 1 fr. 25 cent.

On s'abonne à Paris, au bureau de la Lucine française, et chez Bidault, libraire, rue et l'hôtel Serpente, n.° 14.

de l'imprimerie des Arts, rue Beauvoisine, n.° 88. An XI.—1802. In-8.°

M. Noël s'est déjà fait connoître par plusieurs ouvrages intéressans et utiles que nous avons annoncé dans ce journal; celui-ci a été également dicté par le désir de servir son pays.

JURISPRUDENCE.

ANNALES de Législation et de Jurisprudence, publiées par l'Université de Jurisprudence. Tome I.er, mois de ventose an XI. De l'imprimerie de l'Université de Jurisprudence. 1 vol. in-8.° de 428 pages.

Les articles principaux contenus dans ce volume, sont:

De *la législation de l'homme envers lui-même*, ou *principes du bonheur, par M. de* MONTLOZIER. — *Législation du commerce, par M.* PEUCHET. — *Différens morceaux sur la philosophie législative, et l'éloquence judiciaire, par M.* LACRETELLE *aîné.* — *Un discours prononcé a l'Université, par M.* PIGEAU. — *Un exposé des travaux de l'école.*

JOURNAL de Jurisprudence, publié par l'académie de législation, quai Voltaire, n.° 2. V.e livraison. A Paris, chez C. F. *Patris*, imprimeur de l'Académie de Législation, rue de la Colombe, n.° 4.

Les articles principaux contenus dans ce volume, sont:

Des extraits de jugemens rendus par divers tribunaux de la république. — Diverses décisions des autorités administratives. — Des extraits de consultations données par plusieurs jurisconsultes.

MÉTAPHYSIQUE.

* *INTRODUCTION à l'Analyse des sciences ou de la génération, des fondemens et des instrumens de nos connoissances; par P. F. LANCELIN, ex-ingénieur de la marine française, et membre de plusieurs sociétés savantes.*

L'ouvrage complet, 3 volumes in-8.° de mille pages, imprimés sur beau papier, caractère *philosophie*, avec une planche et plusieurs tableaux synoptiques, dont un offre la *Mappemonde philosophique des sciences et des arts*, et une nouvelle division des Connoissances humaines, se vend à Paris, 14 fr.; le prix des tomes II et III est de 8 fr. pour les personnes qui ont le tome I.er, publié l'an dernier. De l'imprimerie de *Perroneau*. Chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins; *Firmin Didot*, rue Thionville; *Courcier*, quai des Augustins; *Levrault*, quai Voltaire.

MORALE.

LE CONTEMPLATIF, ou *Pensées libres sur la Morale, la Politique et la Philosophie; par D. F. DONNANT, secrétaire de la Société académique des sciences de Paris; avec cette épigraphe tirée d'Horace :*

> *Est modus in rebus, sunt certi denique fines;*
> *quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

Paris, chez *Batilliot* jeune, libraire, rue Hautefeuille, n.° 34. An XI. — 1803. In-12 de 167 pag.

Le discours préliminaire de ce petit ouvrage contient quelques observations qui nous paroissent mériter l'attention des lecteurs. La plus grande partie du volume consiste en pensées détachées, sur les

matières indiquées dans le titre : on les lira encore avec plaisir après les autres recueils de ce genre que nous possédons. Le volume est terminé par trois essais sur l'Imitation, sur les Connoissances humaines et sur la Nature de l'ame. A. L. M.

HISTOIRE.

LETTRE d'un Voyageur étranger, au préfet de la Côte-d'Or, sur quelques Mausolées retablis dans la nouvelle cathedrale de Dijon. Prix, 30 cent. A Paris, chez M.me *Husard*, imprimeur-libraire, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n.° 11. An XI.

L'auteur se plaint principalement de ce qu'on a changé les épitaphes, en les appliquant sans mesure à différentes tombes, et il en donne des exemples.

HISTOIRE de Gustave Vasa, roi de Suède; par M. ARCHENHOLTZ, ancien capitaine au service de S. M. le roi de Prusse, et auteur du Tableau de l'Angleterre et de l'Italie : *traduite de l'allemand par J. F. G. PROPIAC.* 2 vol. in-8.° A Paris, chez *Gérard,* libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

L'auteur commence par donner un tableau rapide de la religion, des mœurs et des coutumes des Suédois, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à la fin du XVI.e siècle. Odin fut le premier législateur de ce peuple, qui, sauvage, barbare, et vivant comme les anciens Scythes, et comme les Tartares et les Arabes de nos jours, n'avoit, pour ainsi dire, aucune espèce de gouvernement. Cet Odin fit élever des temples, institua des sacrifices, créa des tribunaux, établit des assemblées du peuple, et réunit, par la sagesse de ses lois, les membres dispersés de cette grande famille, sous l'empire d'une seule religion et d'un seul gouvernement. Les peuples du Nord, connus sous le

nom de Goths, de Scandinaves, de Vandales, furent long-temps inconnus au reste de l'Europe ; parce que leur manière de vivre, l'âpreté du climat, l'ignorance des besoins que le luxe avoit multiplié chez les autres nations, s'opposèrent long-temps à leur civilisation. La navigation, ou plutôt la piraterie que les Suédois, à cause de la position de leur pays, exercèrent long-temps, les rapprocha des nations éclairées, et leur apprit l'art de la guerre ; ils adoptèrent les machines de siége des anciens Romains ; et, lorsqu'en 885, le roi Sigurd assiégea Paris, il avoit des catapultes, des balistes pour lancer des pierres, ainsi que des tours roulantes pour approcher des murailles, et combattre corps à corps. Les progrès de l'esprit humain et des beaux-arts furent lents chez cette nation agreste, pauvre et forcée de se contenter de ce que la nature, avare pour elle, vouloit bien accorder à leurs travaux, bornés au nécessaire. Ce ne fut qu'au règne de Gustave qu'on la vit sortir de cet état de pauvreté, d'ignorance et d'incivilisation. Cette époque fut celle de la régénération des beaux-arts, des changemens opérés dans la religion, de la découverte de l'imprimerie et du nouveau monde, de l'usage de la poudre à canon, et d'une nouvelle route pour arriver dans les Indes. Ces grands événemens influèrent sensiblement sur les mœurs et la politique de l'Europe. Ce fut alors que les Suédois secouèrent le joug de Christiern, et qu'ils devinrent libres par le courage, le patriotisme et le génie de Gustave ; la reconnoissance lui donna une couronne qu'il avoit conquise par ses victoires. Sa fermeté et sa prudence surmontèrent tous les obstacles, et établirent la monarchie suédoise sur des bases inébranlables.

On liroit avec plaisir l'histoire de ce grand homme, si on n'étoit pas forcé d'être toujours en garde contre la partialité de l'historien. Pour justifier le reproche que nous lui faisons, nous citerons le passage suivant qu'on lit à la page 7 : « Du moment *où* la doctrine « chrétienne fut répandue en Suède, le royaume prit « une face nouvelle ; lois, coutumes, usages, façon

« de penser, tout changea avec la religion. Tant que « les peuples du Nord furent païens, ils menèrent « une vie morale et réglée qui leur étoit prescrite par « leur loi; mais cela cessa dès qu'ils se firent chré- « tiens; toutes leurs vertus sociales s'anéantirent; « leur probité, leur humanité, leur fidélité envers « les uns et les autres, ainsi que leurs anciennes « idées d'honneur et de honte, de gloire et de de- « voir, s'évanouirent, etc. » Il faut être bien entraîné par l'esprit de parti pour avancer une assertion démentie par les faits et par les écrivains de tous les siècles les moins favorables à la religion; ils avouent que l'Europe lui doit sa civilisation, ses vertus, l'amour de la patrie et la soumission à l'autorité. Si l'impartialité est le premier mérite de l'historien, on s'apercevra facilement que cette histoire de Gustave manque de cette qualité qui attache le lecteur, parce qu'il n'a point à douter de la franchise de l'historien.

A. J. D. B.

ÉPHÉMÉRIDES politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1.er *janvier* 1803; *seconde édition, revue, corrigée et augmentée, par le C. NOEL, inspecteur-général de l'instruction publique, et le C. PLANCHE, instituteur à Paris.*

Et quo sit facto quæque notata dies.
OVID. Fasc.

A Paris, chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42; et Henri *Nicolle*, rue des Jeûneurs, n.° 26.

Douze volumes in-8.° — Il paroît un volume par mois. On peut se procurer chaque volume à mesure qu'il paroît, en payant d'avance 18 fr. pour six vol., et 36 fr. pour les douze volumes.

Il faut ajouter à ce prix 50 cent. par volume pour le recevoir franc de port.

Le cinquième volume qui vient de paroître, contient le *mois de mai.*

RECHERCHES sur les Costumes, les Mœurs, les Usages religieux, civils et militaires des anciens Peuples, d'après les auteurs les plus célèbres, et specialement d'après les monumens antiques; ouvrage mêle de critiques et de préceptes utiles aux jeunes peintres, sculpteurs, architectes, et autres artistes ou amateurs; revu et corrige d'après l'avis et les remarques de l'Institut national, auquel il a été présenté; par J. MALLIOT, ancien professeur et directeur des écoles de la ci-devant academie de peinture, sculpture et architecture de Toulouse; publié par Pierre MARTIN, ingénieur des ponts et chaussées du departement de Seine-et-Oise, et membre de la commission des sciences et arts d'Ægypte. A Paris, de l'imprimerie de *Didot* aîné. An XI. — 1803.

Les Romains étant le peuple dont il nous reste le plus de monumens, et dont l'histoire nous a transmis le plus de détails, le premier volume contiendra ce qui concerne leurs vêtemens, la manière de les agencer, leur coiffure, leur chaussure, leurs bijoux, et ceux des Romains selon leur état et les différens âges. On y verra le costume suivi sous les rois et sous la république; celui des consuls, de leurs licteurs, appariteurs, etc. etc.; celui des empereurs et des impératrices, depuis Jules César jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs; celui des grands magistrats civils et militaires; celui des magistrats inférieurs vers le haut et bas empire, et les lieux où se tenoient leurs audiences; ce qui concerne les ambassadeurs, les fécialiens, les guerriers, leurs armes, enseignes, instrumens militaires, machines de guerre, leur marine, les récompenses militaires, triomphes, tro-

phées : on y trouvera quelques détails sur les peines, les supplices, les esclaves, la politesse, les mariages, l'intérieur des maisons, les meubles, les repas, les funérailles du pauvre et du riche; celles du souverain, et son apothéose; les tombeaux, les fêtes funèbres.

Ce volume sera terminé par ce qui concernoit la religion de ce peuple et ses ministres, les sacrifices, les victimes, les temples, les ustensiles sacrés, les fêtes, les jeux, les spectacles et les lieux à ce destinés, les instrumens de musique, les chars, les voitures; et il sera précédé de quelques préceptes utiles aux jeunes peintres, sculpteurs, et autres artistes ou amateurs, etc.

Le second volume contiendra des détails du même genre sur plus de trois cents peuples ou villes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et notamment les Grecs, les Gaulois, les Etrusques et les Ægyptiens : on y indique les animaux qui peuvent caractériser diverses parties de l'ancien continent.

La liaison qui se trouve entre les Juifs et les premiers chrétiens; le rapport de ceux-ci avec divers peuples, ont fait joindre quelques détails sur les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise : on y ajoute ce qui concerne le costume des papes, des cardinaux, et quelques notices sur l'origine de ceux-ci.

Le troisième volume, qui sera plus intéressant par la diversité et par l'opposition des modes, ne parle que des costumes, mœurs et usages des Français depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIV exclusivement.

Le texte de cet ouvrage contiendra 900 à 1000 pages, et sera enrichi de 300 planches, qui présentent plus de 2600 exemples : à côté de chaque figure est exactement cité l'auteur ou le monument d'où elle est extraite. La partie typographique sera exécutée par DIDOT l'aîné; les gravures par M. GIBELIN, correspondant de l'Institut national.

Le C. MARTIN, propriétaire du manuscrit de cet intéressant ouvrage, se propose de le publier en trois

livraisons de six mois en six mois, dont la première paroîtra le 15 frimaire prochain.

On ne pourra souscrire que jusqu'au 15 brumaire an XII; et le prix de la souscription sera de 25 fr. par volume, qui seront payés à fur et mesure des livraisons; mais ceux qui voudront déposer de suite la valeur d'un exemplaire, ne le payeront que 60 fr. pour les trois volumes.

Passé le 15 brumaire an XII, l'exemplaire sera vendu 90 fr. : dans tous les cas on payera 5 fr. de plus pour la reliûre des trois volumes en carton; et hors de Paris, 2 fr. de plus pour les recevoir francs de port.

Les souscriptions seront reçues et les fonds mis en dépôt, à Paris, chez le C. CHARPENTIER, notaire, rue de l'Arbre-Sec, près la place de l'Ecole; dans les départemens, au secrétariat des ingénieurs en chef des ponts et chaussées, et dans l'étranger, chez les principaux libraires.

Les souscripteurs recevront les exemplaires suivant l'ordre exact des numéros de leur inscription.

On tirera 25 exemplaires sur grand papier vélin, qui seront vendus 150 fr. l'exemplaire, mais seulement à ceux qui en auront souscrit la demande avant le 15 brumaire an XII; passé ce terme, ils seront vendus 200 fr. l'exemplaire.

Le premier volume étant en ce moment entre les mains du graveur, les souscripteurs qui voudront avoir une idée des dessins, pourront voir le manuscrit des second et troisième volumes chez le C. Charpentier, notaire, où sont reçues les souscriptions.

HISTOIRE de M.me *ÉLISABETH DE FRANCE, sœur de Louis XVI, avec des détails sur ce qui s'est passé de plus remarquable pendant sa détention au Temple jusqu'à sa mort, auxquels on a joint un grand nombre de lettres et de pièces écrites par elle-même.* Troisième édition avec figures, par M.me *Guénard.* 3 parties in-8.° A Paris, chez *Lerouge*, imprimeur-li-

braire, cour du Commerce, passage de Rohan, quartier Saint-André-des-Arcs. 1802.

Le faux dauphin actuellement en France, ou *l'histoire d'un imposteur, se disant le dernier fils de Louis XVI; rédigée sur des pièces authentiques et notamment sur le jugement du tribunal criminel du département de la Marne, du 15 germinal dernier; précédée d'une analyse rapide des révolutions occasionnées par les imposteurs les plus célèbres qui ont usurpé la qualité de prince, de roi ou d'empereur; par ALPHONSE B.; avec l'épigraphe* possideo, quia possideo. 2 parties in-8.° A Paris, chez *Lerouge*, imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue Saint-André-des-Arcs. An XI.—1803.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ESSAI sur l'histoire générale des sciences pendant la révolution française; par J. B. BIOT, associé de l'Institut national de France, professeur au collége de France, et membre de la Société philomatique de Paris. A Paris, chez *Duprat*, libraire, quai des Augustins, et *Fuchs*, rue des Mathurins. An XI.—1803. In-8.° de 83 pages.

Cet écrit est destiné à servir d'introduction au recueil des séances des écoles normales; l'auteur y fait voir que plusieurs belles applications des sciences et plusieurs découvertes sont dues à ces temps désastreux, dont le souvenir seul afflige l'humanité. Cet ouvrage ne pouvoit être bien fait que par un homme qui fût parfaitement au courant des sciences: en le lisant, on se convaincra aisément que personne n'auroit pu mieux réussir que M. Biot. A. L. M.

RAPPORT fait à la Société des sciences et belles-lettres de Montpellier, sur l'inauguration

de la statue de Voltaire au Musée de la même ville ; par P. E. Martin CHOISY, *juge au tribunal civil, membre du juri central d'instruction publique du département de l'Hérault.* An XI.—1803. In-8.°

Cette brochure rend compte de ce qui s'est passé à cette intéressante cérémonie, qui a déjà été décrite dans ce journal.

Cornelius Nepos français, ou *Notices historiques sur les généraux, les marins, les officiers et les soldats qui se sont illustrés dans la guerre de la révolution ; par* CHATEAUNEUF. In-8.° A Paris, chez l'éditeur, rue Saint-Honoré, n.° 1453, à côté de Saint-Roch. An XI.—1803. 198 pages.

Cet ouvrage doit être divisé en six parties : il est proposé par souscription à raison de 15 fr. pour les six volumes, et de 19 fr. pour les départemens. Le premier volume, qui paroit actuellement, est précédé d'une préface historique ; on trouve ensuite la vie de Rochambeau et de Custine.

GRAMMAIRE.

Polygraphie, ou *l'art de correspondre à l'aide d'un Dictionnaire, dans toutes les langues, même dans celles dont on ne possède pas seulement les lettres alphabétiques ; par* ZALKIND HOURWITZ, *ancien interprète de la Bibliothèque nationale.* A Paris, chez l'auteur, rue Coq-Héron, n.° 5. An IX. In-8.° Prix, 9 fr.

La Philologie, ou *les règles de la grammaire italienne, mises dans un nouvel ordre.* In-8.° de 207 pages. A Nantes, chez l'auteur, à la Syrène, rue Vincy, n.° 3 ; et à Paris, chez *Artaud*, libraire, quai des Augustins, n.° 50. An XI.

Leçons d'orthographe française et de ponctuation, ou *Cacographie*, etc.; *par J. E. J. F. Boinvilliers, correspondant de l'Institut national de France, etc., à l'usage des écoles secondaires*, avec cette épigraphe :

> L'exposition des fautes dans une langue vivante est plus utile encore que les préceptes, car il importe moins d'indiquer le chemin qu'il faut suivre, que de signaler les écueils qu'il faut éviter.

A Paris, chez *Hocquart*, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 120; *Genets* jeune, rue de Thionville, n.° 1846; *Fuchs*, rue des Mathurins, etc. à Aix-la-Chapelle, chez *Neuer*, rue des Ursulines, n.° 1114. Prix, 90 cent., relié en vélin.

Ces *leçons* sont extraites de la *Grammaire Raisonnée*, du même auteur, que nous avons annoncée, il y a quelque temps. C'est un recueil de fautes nombreuses contre l'orthographe des mots et surtout contre celle des *participes*; en apprenant à les connoître et à les corriger, on apprendra certainement à les éviter soi-même. L'auteur a donné à ce recueil le titre de *Cacographie*, mot grec qui signifie *mauvaise écriture, écriture vicieuse*. Nous croyons que cet ouvrage sera fort utile dans les écoles du second degré et à toutes les personnes qui voudront se *borner à la connoissance de l'orthographe et de la ponctuation.*

Voyage.

Voyage en Piémont, contenant la description topographique et pittoresque, la statistique et l'histoire de six départemens réunis à la France, par le sénatus-consulte de l'an XI; orné de six cartes et de huit estampes; par J. B. J. Breton, auteur du voyage dans la Belgique et sur la rive gauche du Rhin. A Paris, chez *Brion*, éditeur, rue de Vaugirard, n.° 98, près l'Odéon. An XI.—1803. 247 pages.

Poésie.

La Dunciade, poëme ; nouvelle édition augmentée de la Généalogie du Chien de la sottise. 1 vol. in-8.° fig. — 2 fr. 50 cent., et 3 fr. franc de port. A Paris, chez les marchands de nouveautés.

Fables et poésies diverses ; par Don Juan Laurencin, avec l'épigraphe d'Ovide :

Quod venit ex facili, satis est componere vobis, et nimis intenti causa laboris abest.

A Paris, chez *Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. An x.—1802. In-8.° de 119 pages. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 20 cent. par la poste.

Ode a Lebrun ; par Fortunée B. Briquet, de la Société des Belles-Lettres de Paris. A Paris, chez Ch. *Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10. In-8.° de 9 pages.

Discours en vers sur quelques erreurs de l'esprit humain, par rapport au culte ; par L. Dusillet, du Jura. In-8.° de 16 pages. A Paris, chez *Rondonneau*, au Dépôt des lois, place du Carrousel. An xi. — 1803. Prix, 50 cent.

Théâtre.

Honneur et *Indigence*, ou le *Divorce par amour ; drame en trois actes et en prose par Weiss* et *Patrat, imité de l'allemand de Kotzebue, auteur de* Misantropie et Repentir. In-8.° A Paris, chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n.° 8. An xi.—1803. Prix, 24 sous.

Beaux-Arts.

Manuel du Muséum français, ou *description analytique et raisonnée de chaque tableau*,

avec une gravure au trait, tous classés par écoles et par œuvres de grands maîtres; par F. E. J. M. D. L. J. N. Troisième livraison, contenant *l'OEuvre de Rubens de l'École flamande*. 1 vol. in-8.° avec 48 gravures. Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez *Treuttel et Würtz*, libraires, quai Voltaire, n.° 2; et à Strasbourg, même maison de Commerce, Grand'rue, n.° 15.

Les deux premières livraisons ont été accueillies avec une grande faveur; la troisième justifiera l'opinion avantageuse qu'on a déjà conçue d'une entreprise dont l'auteur se montre comme un littérateur distingué doué d'un sentiment délicat, d'un goût exquis et profondément versé dans la connoissance de l'art.

La première livraison avec 19 gravures, contient *l'OEuvre* du *POUSSIN* de l'École française; la seconde avec 20 gravures, donne *l'OEuvre* du *DOMINIQUIN* de l'École italienne. La quatrième livraison, qui est sous presse, donnera *l'OEuvre* de *RAPHAEL*. Prix des trois premières livraisons, 15 fr. pour Paris; 18 fr. 50 cent. franc de port par toute la République.

VIES des peintres, sculpteurs et architectes les plus célèbres; par G. VASARI, peintre et architecte Arétin, traduites de l'italien avec des notes, particulièrement celles de Bottari, et les portraits de chaque artiste, gravés à l'eau-forte par G. Boichot, correspondant de l'Institut national. A Paris, an x.—1803. Chez *Boiste*, imprimeur, rue Hautefeuille, n.° 21. In-8.°

Cette traduction manquoit à la littérature, et c'est un vrai présent que l'auteur lui fait. Elle est écrite avec soin, accompagnée de notes utiles, on ne peut qu'en désirer la continuation. Cette livraison con-

tient les vies de Léonard de Vinci, Maître Roux, François Primatice, Baccio Bandinelli, Sébastien di Piombo et Titien Vecelli. Les notes du traducteur annoncent un homme instruit dans les arts et dans l'histoire littéraire de la peinture. A. L. M.

NOTICE et descriptions des tableaux et statues exposés au Muséum du département de l'Escaut. A Gand, de l'imprimerie de *Goesin Verhaeghe.* An XI. In-12. de 90 pages. Prix, 75 cent.

Cette notice est bien rédigée ; elle annonce dans son auteur une véritable connoissance des Beaux-Arts.

ARCHITECTURE.

ARCHITECTURE civile ; maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs ; ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes personnes qui, ayant quelques connoissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens. X.e livraison ; par L. A. DUBUT, architecte, et pensionnaire du gouvernement à l'École française des Beaux-Arts à Rome.

On souscrit, à Paris, chez le C. *Dubut*, architecte, cloître Notre-Dame, n.° 2, sous l'arcade qui conduit au terrain, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes.

Il en coûte 1 fr. 25 cent. de plus par chaque cahier, pour le recevoir franc de port par la poste dans les départemens.

ROMANS.

MARGUERITE DE STRAFFORD, roman historique, contenant plusieurs anecdotes du règne de Charles II, et autres relatives à la

révolution d'Angleterre ; par M.me de ***. 5 vol. in-12. Paris, an XI.—1803. Prix, 9 fr., et 11 fr. 75 cent. par la poste. Chez *Gabriel Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126, et chez *Perlet*, libraire, rue de Tournon, n.° 1133.

HENRIETTE BELLMANN, ou *dernier tableau de famille ; par Auguste LAFONTAINE ; seconde édition.* A Paris, chez J. *Garnier*, imprimeur-libraire, rue Jean-Robert, près celle Saint-Martin. An XI.—1803. 2 vol. in-12, avec fig. Prix, 4 fr. pour Paris, et 5 fr. pour les départemens.

LES Deux Borgnes, ou *Lady Justina Dunbar ; par Charlotte BOURNON-MALARME, de l'académie des arcades de Rome.* De l'imprimerie de *Munier*. A Paris, chez *Gérard*, rue Saint-André-des-Arcs. An X.—1803. 3 vol. in-12.

MATHILDE DE PUISELEY ; par M.me ***. A Paris, chez *Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. An XI.—1803. In-12 de 244 pages. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

AMOUR et *RELIGION*, *histoire morale ; par J. LABBÉE, de l'Athénée de Lyon.* 2 vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. A Paris, chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

SOPHIE, ou *mon Voyage à Besançon ; par P. G. SALES*, 2 vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. A Paris, chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Abrégé de l'Histoire d'Egypte, par *Abd-allatif*, en arabe et en latin; traduit en partie par *Pococke*, et en partie par M. J. *White*. 289

BIOGRAPHIE.

Eloge de Marie-François-Xavier *Bichat*, prononcé dans l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine de Paris, le 14 germinal an XI, par P. *Sue*, professeur et bibliothécaire, à l'ouverture de son cours de bibliographie médicale. 325

BOTANIQUE.

Observations sur la fructification des Fougères et des Mousses; par M. *Cavanille*. 375

LITTÉRATURE GRECQUE.

Supplément de *d'Ansse de Villoison* à sa lettre sur l'Inscription grecque de Rosette. 378

POÉSIE.

La Pitié, poëme en 4 chants; par Jacques *Delille*. 380

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Berlin. 389
Nouvelles de Russie. 390
Nouvelles d'Angleterre. *Ibid.*
Ile découverte dans la mer du Sud. 391
Notice biographique sur Erasme *Darwin*. 393
Notice bibliographique des ouvrages sur la géographie, publiés en Angleterre pendant les années 1799 et 1800. 396

PARIS.

Société de Statistique. 408
Avis publié par le ministre des finances, concernant les nouvelles monnoies. 409
Ecole d'architecture. 412

THÉATRES.

Le Fou supposé. 413
Le Mari intrigué. 414

LIVRES DIVERS.

Physique.

Journal du Galvanisme, de Vaccine, etc.; par une Société de physiciens, de chymistes et de médecins; rédigé par J. *Nauche*. 415

Médecine.

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. 416

Manuel des Goutteux et des Rhumatisans; par Alphonse *Leroy*. *Ibid.*

Chirurgie.

Lucine française; par le docteur *Sacombe*. 417

Statistique.

Tableau statistique de la navigation de la Seine, depuis la mer jusqu'à Rouen; par S. B. J. *Noel*. *Ibid.*

Jurisprudence.

Annales de législation et de jurisprudence, publiées par l'Université de jurisprudence. 418
Journal de jurisprudence, publié par l'Académie de législation. *Ibid.*

Métaphysique.

Introduction à l'Analyse des sciences ou de la généra-

tion, des fondemens et des instrumens de nos connoissances; par P. F. *Lancelin.* 419

Morale.

Le Contemplatif; par D. F. *Donnant.* *Ibid.*

Histoire.

Lettre d'un Voyageur étranger au Préfet de la Côte-d'Or, sur quelques mausolées rétablis dans la nouvelle cathédrale de Dijon. 420

Histoire de Gustave Wasa, roi de Suède; par M. *Archenholz.* *Ibid.*

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses; par les CC. *Noel* et *Planche.* 422

Recherches sur les Costumes, les Mœurs, les Usages religieux, civils et militaires des anciens peuples; par J. *Mulliot.* 423

Histoire de M.me Elisabeth de France, sœur de Louis XVI; par M.me *Guénard.* 425

Le faux Dauphin actuellement en France; par Alphonse *B.* 426

Histoire littéraire.

Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la révolution française; par J. B. *Biot.* *Ibid.*

Rapport fait à la Société des sciences et belles-lettres de Montpellier, sur l'inauguration de la statue de Voltaire au musée de la même ville; par P. E. Martin *Choisy.* *Ibid.*

Cornelius Nepos francais; par *Chateauneuf.* 427

Grammaire.

Poygraphie; par *Zalkind Hourwitz.* *Ibid.*

La Philologie, ou les règles de la grammaire italienne, mises dans un nouvel ordre. 427

Leçons d'orthographe française et de ponctuation; par J. E. J. F. *Boinvilliers.* 428

Voyage.

Voyage en Piémont; par J. B. J. *Breton.* *Ibid.*

Poésie.

La Danciade, poëme. 429

Fables et Poésies diverses; par don Juan *Laurencin.* *Ib.*

Ode à Lebrun; par Fortunée B. *Briquet.* *Ibid.*

Discours en vers sur quelques erreurs de l'esprit humain, par rapport au culte; par L. *Dusillet*, du Jura. *Ibid.*

Théâtre.

Honneur et Indigence, *ou* le Divorce par amour, drame en trois actes et en prose; par *Weiss et Patrat.* *Ibid.*

Beaux-Arts.

Manuel du Muséum français; par F. E. J. M. D. L. J. N. *Ibid.*

Vies des peintres, sculpteurs et architectes les plus célèbres; par G. *Vasari.* 430

Notice et Descriptions des Tableaux et Statues exposés au Muséum du département de l'Escaut. 431

Architecture.

Architecture civile; par L. A. *Dubut.* *Ibid.*

Romans.

Marguerite de Strafford; par M.me *de* ***. *Ibid.*

Henriette Bellmaun; par Auguste *Lafontaine.* 432

Les deux Borgnes; par Henriette *Bournon-Malarme.* *Ib.*

Mathilde de Puiseley; par M.me ***. *Ibid.*

Amour et Religion; par J. *Labbée.* *Ibid.*

Sophie; par P. G. *Salze.* *Ibid.*